Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13298 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 31 OCTOBRE 1987

Les limites d'un synode

Quand on tire sur le fil, c'est toute la pelote qui vient... Le synode mondial des évêques, qui s'est terminé à Rome le vendredi 30 octobre, l'a constaté à ses dépens. Comment débattre, en effet, du rôle des laïcs dans l'Eglise sans parler aussi des clercs, des ministères féminins, des communautés paroissiales, de l'engagement politique et social des catholiques ? La complexité des débats, qui ont duré un mois, et l'apparente pauvreté des propositions remises au pape par les deux cent trente évêques présents tiennent d'abord, à n'en pas douter, au choix d'un thème trop vaste.

La déception de beaucoup d'évêques s'explique aussi par la nature même du synode. Celui-ci n'est pas un mini-concile. Il ne prend pas de décision, mais a seulement pour rôle de conseiller le pape. Tenues secrètes, cinquante-trois propositions ont donc été approuvées et soumises à Jean-Paul II, qui, dans quelques mois, publiera un document récapitulatif.

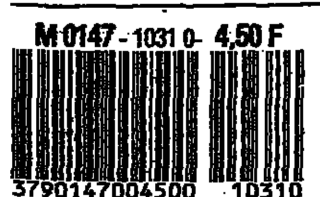
Ce synode aura précisé néanmoins la mission des laïcs. Si le concile Vatican II les avait appelés à s'engager dans le monde, les évêques viennent de définir les conditions de cet engagement : dans ses tâches familiales, professionnelles ou politiques, le laïc ne doit pas être seulement « le levain dans la pâte », mais décliner clairement son identité chrétienne. On retrouve là l'une des principales inspirations du pontificat de Jean-Paul II.

Les conclusions du synode indiquent la volonté des évêques de contrôler les mouvements de laïcs, qu'ils soient anciens comme l'Action catholique, nouveaux comme les groupes charismatiques, ou un peu en marge comme l'Opus Dei et Communion et Libération. Les évêques souhaitent en effet restaurer la paroisse comme lieu de « communion des communautés ». Ce n'est pas un hasard si le cardinal Martini, archevêque de Milan, où est né et se développe le mouvement Communion et Libération, s'est montré le plus insistant sur ce thème.

Si un encouragement très net a été donné aux nouvelles formes de coresponsabilité clercs-laïcs, toute équivoque a été levée quant à un réaménagement de leurs tâches respectives : chacun doit en quelque sorte rester à sa place. L'espoir d'ordonner des femmes apparaît plus mince que jamais. Tout au plus le synode a-t-il exprimé le souhait que les femmes soient davantage associées à la préparation des documents de l'Eglise.

Au total, ce synode aura été victime d'un « effet d'entonnoir ». Comment faire place à des expériences culturellement aussi diverses que les communautés de base en Amérique latine, l'engagement politique des chrétiens laïcs aux Philippines et en Haïti, le surgissement de nouveaux mouvements spirituels en Europe ou en Amérique du Nord ? Les propositions jugées trop particulières ont été repoussées. Un synode, a-t-il été dit, ne cherche pas un « compromis » entre plusieurs formules, mais un « consensus » dépassant les différences. C'est son originalité, mais aussi la raison principale de ses limites.

(Lire nos informations page 16.)


M 0147 - 1031 0- 4,50 F
3790147004500 10310

Dans l'attente d'une réunion des grands pays industrialisés

• Remontée des marchés boursiers • Nouveau glissement du franc

Après Londres, Bonn a fait savoir, vendredi 30 octobre, que l'Allemagne ne juge « pas absolument nécessaire » une réunion des sept ministres des finances des grandes puissances industrielles. Bonn a annoncé aussi une baisse des taux d'intérêt. Cependant la reprise des marchés boursiers se confirme (+ 4,8 % à Paris à 14 heures). Le dollar a été stabilisé. Le franc a continué à baisser vis-à-vis du deutschemark. La Banque de France publie une mise en garde aux spéculateurs (Lire page 36).

par Paul Fabra

Les événements se précipitent, qui mettent en relief la nouvelle configuration monétaire internationale. La stratégie de l'élargissement, menée avec persévérance par M. Edouard Balladur, est en train, politiquement en tout cas, de porter ses fruits : la parité franc-mark, qui n'a cessé de commander la conduite de la politique monétaire et économique française depuis la création du Système monétaire européen (SME) en décembre 1978, devient une annexe de la parité franc/dollar.

C'est désormais le taux de change entre le franc et le dollar qui est dans la ligne de mire du gouvernement français. Si le dollar est orienté à la baisse — il faudrait être aveugle pour ne pas savoir, depuis le 18 octobre, que tel est bien à nouveau le vœu de Washington, — cela signifie en clair que la tentation est grande à Paris de laisser le franc le suivre. Au cas où le mouvement se confirmerait, il pourrait donc entraîner *ipso facto* une dévalorisation plus ou moins parallèle des monnaies américaine et française à Francfort, à Zurich, à Amsterdam, et, bien sûr, à Tokyo. L'actuelle manœuvre de la Banque de France visant à laisser monter le deutschemark au-dessus de son taux pivot n'est-elle pas une indication dans ce sens ?

(Lire la suite page 32.)

Lire page 31 les articles de FRANÇOISE CROUIGNEAU) et de FRANÇOIS RENARD

L'URSS, soixante-dix ans après la révolution d'Octobre

La « perestroïka » au ras du trottoir

M. Chevardnadze, chef de la diplomatie soviétique, devait rencontrer vendredi 30 octobre le président Reagan et évoquer la perspective — qui se confirme — d'un sommet avant la fin de l'année (lire page 8). Cependant, Moscou s'apprête à célébrer le soixante-dixième anniversaire de la révolution de 1917. En attendant le discours que M. Gorbatchev prononcera lundi 2 novembre, des rumeurs font état d'une violente algarade qui aurait opposé, devant le comité central, deux importantes personnalités de la direction, MM. Ligatchev et Eltsine (lire page 4). Parallèlement, les promesses de réformes n'ont pas vraiment modifié la vie matérielle des Moscovites, ainsi que l'a constaté notre envoyé spécial.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Au ras du trottoir, l'URSS de *la « perestroïka » (restructuration)* ne présente — encore — qu'une image un peu floue, sans contrastes marqués, à quelques exceptions près. Il y a l'héritage, les pesanteurs, mais aussi les habitudes déjà dérangées — ce qui ne va pas sans mécontentements. L'héritage n'est pas seulement celui de dix-sept années de brejnevisme, il est aussi celui d'au moins deux ou trois générations. Pas seulement négatif, d'ailleurs, car si de nets progrès dans l'habille*ment, la mode, l'élégance — féminine* surtout — sont évidents dans les rues de Moscou, ils ne datent pas de Mikhaïl Gorbatchev et se décelaient clairement déjà il y a quelques années.

Pour ne rien dire du logement : un quartier de banlieue que nous connaissions bien, autrefois parsemé de petits immeubles de quatre ou cinq étages, presque la campagne, est aujourd'hui envahi de hautes tours d'habitation dont les lumières brillent dans la nuit comme celles d'une cité sans fin. Cela ne s'est pas fait en deux ans, mais le cauchemar des appartements partagés — avec cuisine et salle d'eau communes — devient presque l'exception, puisque plus de 80 % des Moscovites logent désormais seuls chez eux. *Idem* encore pour les voitures...

Vous vous croiriez, certaines heures de pointe, sur quelque avenue parisienne, et si les boîtes de vitesses des camions font encore entendre leurs gémissements *d'agonie, le nombre de voitures* privées n'a cessé de croître. Et il semble tout à fait naturel, dans des milieux qui ne sont pourtant pas les plus privilégiés, d'inscrire le renouvellement de la vieille Moskovich ou de la moins ancienne Jigouli au budget de l'année prochaine. Il est vrai que dans le même temps, prendre le tramway ou l'autobus reste une épreuve de force...

Ce n'est pas non plus du fait de Mikhaïl Gorbatchev si les restau*rants font le plein tous les soirs.* Curieusement, d'ailleurs, le spectacle s'y est relativement peu *renouvelé. L'autre samedi* — jour traditionnellement réservé aux dîners de mariage, — l'atmosphère était chaude au Slavanski Bazar, établissement de vieille renommée, pas très loin de la place Rouge. Mais c'est sur de vieux airs russes ou cosaques traditionnels — comme la cuisine de l'endroit — que *« ça prenait »* vraiment. La joie de vivre, alors ? Pas vraiment... Comment résumer, tant ils sont divers, les sentiments de tous ces amis anciens ou plus récents rencontrés en quelques jours ?

Il y a un point négatif qui fait au moins la quasi-unanimité : la réglementation nouvelle sur les ventes de boissons alcoolisées. Dès lors que vous sortez des cercles officiels où l'on n'oserait mettre en cause une idée si chère à Mikhaïl Sergueïevitch, la situation sur le front de la vodka est couramment décrite comme insupportable. *« Venez dîner ce soir, comme cela nous fera plaisir de vous voir, mais vous savez, ce sera un repas sec... »* Discret mais humiliant appel pour que vous, étranger, qui pouvez librement faire certains achats en dollars, ne veniez pas les mains vides.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 5.)

Le nuage toxique sur Nantes

Les leçons d'une catastrophe évitée
Pages 13 et 14

M. Chirac en Israël

Le premier ministre va sceller la réconciliation entre le mouvement gaulliste et l'Etat hébreu
PAGE 3

L'acquittement des auteurs de l'embuscade de Hienghène



Lire page 11

M. Mitterrand, le chapeau et le successeur

La visite du chef de l'Etat dans la Loire
PAGE 10

FR 3 Corse à Marseille

Controverse entre le PDG de la chaîne et les syndicats
PAGE 24

Le Monde SANS VISA
Chez les classiques du Nouveau Monde
■ Gastronomie ■ Jeux
Pages 17 à 22

LE MONDE DU VIN
PAGE 21

Le sommaire complet se trouve page 36

POINT DE VUE

L'école s'ouvre aux arts

Le projet de loi sur les enseignements artistiques a été discuté au Sénat jeudi 29 octobre. Le *ministre de l'Éducation* nationale et celui de la Culture et de la Communication, cosignataires de ce texte, en présentent, dans cet article au *Monde*, les intentions et les grandes lignes.

par René Monory
et François Léotard

Le succès, jamais démenti, des grandes manifestations culturelles, à Paris et dans les régions, les visiteurs toujours plus nombreux qui se pressent dans nos musées et nos monuments, comme l'afflux des jeunes vers les conservatoires et les écoles de musique, sont quelques-uns des signes de l'extraordinaire intérêt que manifestent les Français pour la culture.

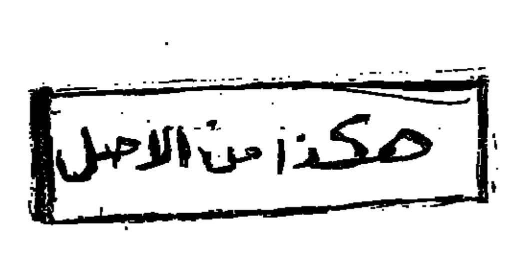
C'est cet intérêt qu'il faut, aujourd'hui, étendre et consolider. L'éducation artistique est à même d'apporter à nos enfants les éléments essentiels d'une véritable culture générale et de leur permettre l'apprentissage de pratiques culturelles qui contribueront à la réussite de leur vie professionnelle, par une formation plus équilibrée ; elle enrichit, par l'histoire des arts, la fréquentation des œuvres et la sensibilisation à la création artistique, les ressources d'imagination et les capacités d'innovation dont dépend notre avenir technologique et économique. Cette occasion de s'enraciner davantage est sans doute une façon de mieux relever les défis à venir.

A l'école, au collège, au lycée, les instituteurs et les professeurs ont une mission essentielle et délicate à remplir : celle d'assurer une éducation à l'art et par l'art à tous les élèves qui sont confiés au service public d'enseignement.

A côté de cet enseignement obligatoire, les filières et les options artistiques pour le baccalauréat, les classes d'initiation artistique ou du patrimoine, les classes musicales à horaires aménagés, les chorales et les groupes instrumentaux, les ateliers de pratique artistique, constituent, un peu partout en France, des formules facultatives, ouvertes aux élèves volontaires, à tous les niveaux du système éducatif.

(Lire la suite page 2.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Les petits vieux sur le bord du chemin...

Ils ont contribué à la richesse de la France et ils en sont exclus : les vieillards, nouveaux pauvres

par LUCIEN CESSAT(*)

DROITES et gauches divergent à peu près sur tout ce qui concerne la conduite des affaires de notre pays. Par contre, elles semblent converger pour occulter, par indifférence, une question qui, sans avoir l'impact d'autres graves problèmes de ce temps (chômage, école, racisme, nouvelle pauvreté...), n'en pèse pas moins lourdement sur notre société : l'existence, en France, d'un nombre croissant de vieillards en difficulté sur le sort peu enviable desquels, syndicats, associations, autorités religieuses, citoyens de cœur de tous bords, presse, etc., si prompts à s'enflammer pour les causes humanitaires, observent une étonnante discrétion.

Silence aux assemblées du Parlement où, depuis mars 1986, à deux exceptions près (questions au gouvernement de MM. Jacques Baumel et Jean-Jacques Barthe, députés), aucune voix ne s'est élevée pour évoquer le problème.

Silence aux congrès, assises, universités d'été et autres manifestations politiques où, prôneurs du « parler vrai » compris, tout le monde s'est avant tout soucié de sujets électoralistes plus mobilisateurs d'une opinion publique mal informée, ou encore non concernée.

Silence du ministre des affaires sociales et de trois des cinq présidents de groupe parlementaire à l'Assemblée nationale négligeant de répondre aux témoignages circonstanciés de terrain qui leur furent adressés. Parmi eux, des défenseurs déclarés des droits de l'homme – sa dignité en l'occurrence – champions « naturels » de la justice sociale et de la solidarité nationale.

Silence relatif des radios et télévisions dont les rares émissions sur le sujet n'ont généralement consisté qu'à éclairer les meilleurs côtés de la vieillesse.

« Achever leur course »

Pour l'heure, parce qu'elles sont de condition modeste, que notre système d'entraide et de soins ne couvre pas – loin s'en faut – l'essentiel de leurs besoins, nombre de personnes âgées, privées de soutien familial, terminent leur existence dans des conditions indignes de notre époque, indignes d'une France industrialisée, réputée riche, généreuse, fraternelle. Ce que ne semblent d'ailleurs pas démentir les propos du président de la République souhaitant à Millau, le 14 avril 1987, *« que la solidarité nationale s'exerce à l'égard de ceux qui ne seraient pas en mesure d'achever paisiblement heureusement leur course ».*

Oubliées sur le bord du chemin durant les belles années d'expansion, ces personnes restent plus que jamais exclues des richesses auxquelles elles ont pourtant contribué. Leur situation actuelle est caractérisée par : l'insuffisance des services d'aide à domicile (soins infirmiers, aides ménagères) encore trop rares et d'efficacité limitée ; la scandaleuse insuffisance, en nombre et en qualité, de maisons de retraite susceptibles d'accueillir, à temps, les vieillards dans l'incapacité de vivre chez eux, de leur assurer un minimum de confort et d'hygiène, de les entourer et les nourrir convenablement, les traiter humainement et, en cas d'invalidité postérieure à l'admission, les soigner et les garder jusqu'à leur mort ; une dégradation, sans complaisance, de leur protection sociale ; les tarifs prohibitifs de l'hébergement ; l'inadaptation du fonctionnement de l'aide sociale au regard de l'évolution actuelle de la société.

Aujourd'hui, de nombreuses maisons de retraite, dépourvues de section de cure médicale, évacuent leurs invalides. Certaines, de conception ancienne, n'offrent guère de sécurité ; tout sinistre pourrait avoir de terribles conséquences. D'autres, ou les mêmes, sont vétustes, sous-équipées, insalubres. La chambre individuelle étant l'exception, les résidents y croupissent dans une dégradante, une insupportable promiscuité.

Une insuffisance chronique de personnels qualifiés (rentabilité des établissements oblige) ne permet pas de traiter les pensionnaires avec tous les égards et la dignité souhaitables. La nourriture ne convient généralement pas aux organes usés des vieillards. Les régimes alimentaires ne sont pas respectés.

De longs mois, voire des années d'une traumatisante attente sont nécessaires pour obtenir une place d'hébergement. Au cours de son intervention à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1986, M. Jacques Baumel précisait que dans la région parisienne il manquait 5 700 places d'hébergement pour personnes âgées invalides et que 5 000 invalides étaient indûment hébergés dans des hôpitaux ou des hospices inadaptés. En outre, qu'en 1990, pour la seule Ile-de-France, il faudrait 31 000 places. Or, quelques milliers seulement ont été programmées.

Les mesures restrictives de la Sécurité sociale ont porté un brutal, un mauvais coup au budget et au moral des personnes âgées (inflation du nombre de médicaments classés « de confort » par l'administration, mais considérés vitaux par les médecins traitants, réduction draconienne des remboursements à 100 %, etc.). Irrémédiablement touchées par les handicaps et les maladies spécifiques de la vieillesse, elles n'ont, hélas ! pas le choix – référence à un propos célèbre – entre une viande rouge nécessaire et d'indispensables médicaments.

Les prix d'hébergement sont trop élevés par rapport aux pensions servies et à la qualité des prestations fournies, notamment en long séjour où, injustement, une partie des soins n'a jamais été prise en charge par la Sécurité sociale. Avec ses seuls 7 620 francs de revenu mensuel (salaire moyen de deux tiers des Français en 1986), un vieillard dépendant, au demeurant contribuable, ne pourra matériellement subsister : ni à domicile où la pratique des aides les met hors de sa portée ni en établissement où les prix d'hébergement peuvent, en long séjour par exemple, dépasser largement 10 000 francs par mois entièrement à sa charge. Comme les plus démunis, il sera alors « assujetti » à l'aide sociale. Mais en contrepartie, la totalité de sa retraite et de ses économies sera confisquée, ses biens seront hypothéqués. Ainsi spolié, nouveau pauvre, il lui restera l'amertume d'avoir travaillé toute sa vie pour rien dans une société où les objectifs de rentabilité décident du sort d'un être humain.

Sans consultation

Indifférents ? Négligents ? En tout cas responsables, les gouvernants de ces dernières décennies ne surent pas saisir l'opportunité d'une époque économiquement favorable et prévoir, en temps utile, les structures qui, aujourd'hui, permettraient aux vieux salariés de France... *« d'achever paisiblement, heureusement leur route ».*

En 1987, sur la lancée de ses prédécesseurs, le gouvernement poursuit très lentement une humanisation des hospices qui n'en finit pas. Des facilités supplémentaires de crédit sont, paraît-il, accordées à la création de nouvelles maisons d'accueil et... une commission – encore une ! – a été chargée de recherches prospectives sur la vieillesse et ses nécessités. On les croyait depuis longtemps connues !

En l'absence d'un programme national, de règles argumentées bien définies, çà et là, quelques nouveaux établissements voient le jour. Conçus par des gens dont la sensibilité aux problèmes de la vieillesse n'est pas toujours évidente, sans consultation des intéressés, les appartements sont invariablement exigus, spécialement pour les couples. On y voit de curieuses réalisations, telle l'élimination du bidet de la salle de bains et l'incorporation des w.c. dans celle-ci. Le confort serait sûrement meilleur si concepteurs et décideurs devaient vivre eux-mêmes dans ces logements qu'ils imposent aux personnes âgées.

∴

Citoyens au rabais, les petits vieux encombrent, gênent, dérangent. Leur incapacité de se faire entendre de l'opinion publique, le peu d'importance de leur poids électoral font que la classe politique s'en désintéresse, les néglige, les ignore. Aujourd'hui mal supportés dans une société en crise, bientôt insupportables, ils sont déjà de trop.

(*) Retraité.

Liban, notre honte

par RENÉ HABACHI(*)

J'ÉCRIS pour réveiller un mort. Le réveiller dans nos consciences anesthésiées. Comment expliquer ce silence autour de l'assassinat d'André Masse, au sud du Liban, alors que d'autres disparitions soulèvent des orages de rumeurs ? Pourquoi le meurtre de cet homme de savoir et de générosité ? Parce qu'il était prêtre ? Parce que jésuite ? Parce que français ?

Toutes les hypothèses sont plausibles. Raison de plus de ne pas l'enterrer dans le mutisme. *« Tout est possible au Liban,* dit-on, *ce paradis de paix devenu enfer d'horreur. »* Bonne conscience trop commode. Le mutisme est lui-même complice de cette défiguration du Liban retenu dans le contraire de lui-même par un ensemble de trahisons, dont la nôtre, peut-être.

Cherchez donc à qui sert ce crime. Vous serez sur la bonne piste. Et, peut-être, sur plusieurs pistes qui se rejoignent secrètement. Qui donc a intérêt dans l'élimination de ce prêtre rayonnant de culture, au service des chrétiens aussi bien que des musulmans du sud du Liban ? Dans cette région particulièrement éprouvée – entre Israël, Syrie et lignes palestiniennes intérieures, – les jésuites, à l'honneur de leur misson, ont ouvert des facultés, annexes de celles de Beyrouth, afin d'empêcher la dégénérescence de la culture et des hommes.

Les hezbollahs pro-iraniens peuvent-ils supporter le rayonnement actif d'un prêtre chrétien alors qu'ils visent à l'institution d'une république islamique ? La Syrie peut-elle consentir à une présence française dans un territoire qu'elle veut asphyxier culturellement et économiquement... malgré les déclarations conciliantes au ministre français des affaires étrangères ? Israël peut-il admettre la permanence d'une coopération islamo-chrétienne dans un pays qu'elle veut morceler pour résoudre ses propres problèmes et parce que tout dialogue religieux entre monothéismes est un reproche à son insularité ?

Un miracle

Vous êtes sur trois pistes à la fois. Demandez-vous laquelle est la plus habile, la plus sournoise, la plus diabolique : celle qui fait feu de tout bois, se servant des autres comme prétextes pour arriver à ses propres fins... et vous serez sur la bonne voie. Nommez-la vous-même. Je ne la nommerai pas.

Mais il est étrange qu'une sorte de conspiration régionale veuille éliminer à la fois, du sud du Liban, le christianisme, la culture et la France. Pourquoi paralyser les musulmans qui, en grand nombre, fréquentaient la faculté ? Pourquoi terroriser les chrétiens ? Car, quelques jours avant cet assassinat, un autre prêtre, maronite celui-là, le Père Akl, a été tué sous les yeux atterrés d'un groupe de jeunes chrétiens et musulmans immobilisés par des fusils braqués sur leurs tempes.

Les voisins du Liban semblent donc décidés à hâter son agonie. Ils se partageront ainsi le prestige et la vitalité de ce foyer de culture, de commerce, d'échanges islamo-chrétiens et de coopération Orient-Occident qu'a toujours été ce pays. Les Libanais ne cessent de résister... mais jusqu'à quand ? La faim et la peur n'auront-elles pas raison de leur ténacité ? Sur tout cela, l'Occident jette un voile de silence qui n'est peut-être que le cache-misère de sa propre honte. Ses regards fixés sur les holocaustes dont il garde mémoire l'empêchent de constater cet holocauste sous ses yeux.

Et voici que – ô miracle ! – trois cents handicapés traversent le territoire libanais du nord au sud – de Tripoli à Saïda, en passant par Beyrouth. Ils sont musulmans et chrétiens. Qui sur son grabat, qui sur sa chaise roulante, qui brandissant son moignon de jambe ou de bras, qui aveugle et qui défiguré. Nulle part d'obstacle ou de barrière pour les empêcher de passer. Ils n'ont d'armes que leur infirmité et leur malheur vaincu. Ils réclament qu'on leur rende leur patrie libanaise et la douceur d'y vivre dans l'amitié. Une force formidable à faire craquer le silence du monde. Ils méritent les honneurs dus à la souffrance.

Ne laissez pas le Liban mourir. Son esprit est plus fort que son corps. Et, grâce à vous, il pourrait peut-être ressusciter.

(*) Professeur de philosophie.

L'école s'ouvre aux arts

(Suite de la première page.)

Cette éducation trouve son prolongement naturel dans les établissements préprofessionnels et dans l'enseignement supérieur, où sont formés un grand nombre de ceux qui se destinent, de par leur vocation et leurs aptitudes, à exercer une activité de caractère artistique.

L'action menée par M. Jacques Valade, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, conduit les universités à offrir dans ces domaines, non seulement des formations culturelles, mais encore des formations professionnelles de haut niveau qui, sans négliger les disciplines classiques, s'ouvrent aux secteurs les plus modernes et aux technologies nouvelles.

Cette formation approfondie et spécialisée est aussi présente hors de l'école, grâce à un réseau toujours plus dense d'établissements placés sous la responsabilité ou la tutelle du ministère de la culture et de la communication. Ils ont été créés, pour la plupart, grâce au très important effort entrepris par les collectivités locales, qui ont, depuis vingt ans, compris combien il est nécessaire de donner aux jeunes la chance de se perfectionner dans une pratique instrumentale ou d'exercer les voies de la création plastique.

Les établissements d'enseignement supérieur dépendant de la culture, qui ont pour vocation d'apporter les plus hautes qualifications professionnelles, ont fait l'objet d'efforts de rénovation particuliers, et se placent, sur le plan international, au niveau des meilleures institutions. L'installation des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon dans de nouveaux bâtiments, celle de la Fondation européenne des métiers de l'image et du son au Palais de Tokyo, la poursuite du développement de l'Ecole nationale supérieure de création industrielle et de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs en sont autant de témoignages.

Mais ces dispositifs sont encore insuffisants dans leur conception comme dans leurs résultats. Nous devons aller plus loin.

Pour ce faire, la conjonction des énergies est indispensable. Il y faudra la compétence et le dynamisme des enseignants, l'élan des artistes vers le public de demain et, pour les pouvoirs publics, le courage de réaliser les arbitrages nécessaires, au regard d'autres priorités nationales, pour conduire cette politique à ses fins.

Mais cette mobilisation de nouvelles ressources matérielles et humaines serait vaine sans un décloisonnement des systèmes dans lesquels nous nous enfermons trop volontiers. L'école doit s'ouvrir aux grands courants de la société contemporaine. Le monde culturel ne doit pas tourner autour de lui-même. Les échanges entre les établissements scolaires et les institutions culturelles (musées, théâtres, écoles de musique ou d'art...) sont porteurs d'efficacité et d'imagination. C'est le jeu des complémentarités, des interactions entre organismes d'essences différentes, entre enseignants et artistes qui, seul, apportera une vraie réponse, à condition que chacun respecte la personnalité, la mission et la vocation de l'autre.

Sur ce point, la définition précise des modes d'intervention des professionnels de l'art, en vue d'actions limitées dans le temps ou sur des programmes nouveaux, pour lesquels l'éducation nationale ne dispose pas de spécialistes, permettra de confirmer à la fois l'autorité des enseignants titulaires dans leur classe et la qualité des intervenants.

De même, il est clair qu'aucune obligation nouvelle ne sera imposée aux collectivités locales dans le cadre de cette politique.

Dès avril 1986, dans son discours d'investiture, le premier ministre soulignait l'importance des enseignements artistiques placés *« à la jonction de la politique éducative et de la politique culturelle ».* C'est dans cet esprit que le gouvernement a décidé d'agir en soumettant au Parlement un projet de loi. Ce texte doit d'abord être perçu comme un contrat à passer entre tous les acteurs de la communauté nationale : Etat, collectivités territoriales, enseignants, parents, élèves, artistes et spécialistes des domaines artistiques, milieu associatif. Il concrétise un nouvel état d'esprit, qui dépasse les clivages partisans et dont il convient de favoriser l'émergence.

Le futur ne sera pas l'univers matérialiste que l'on décrit souvent. L'éducation artistique sera l'un des fondements de la culture générale du citoyen de l'an 2000.

RENÉ MONORY et FRANÇOIS LÉOTARD.

La question basque

On peut s'étonner que la question basque ne soit saisie et présentée que sous l'espect du terrorisme et des actions de police. Rarement – dans *le Monde* un peu plus souvent qu'ailleurs – est évoquée la dimension politique.

Euskadi-Sud, englobé dans l'Etat espagnol, est une *nation* au sens objectif (langue, culture propres) et au sens de Renan (existence d'une volonté commune favorable à la création d'un Etat souverain). Les Pactes des droits de l'homme des Nations unies (art. 1er) lui donnent le *« droit de disposer de lui-même ».* Et c'est ce droit qui lui est refusé, d'où le terrorisme de l'ETA.

On pense, en France, que l'Espagne étant redevenue une démocratie, la résistance basque se trouve privée de bases juridiques et morales. C'est oublier :

1. Que l'on torture dans les commissariats d'Espagne (garde à vue de dix jours) et que, dans les prisons, les sévices sont quotidiens. Le signataire de ces lignes avait envoyé à ce sujet un dossier à René Cassin.

2. Que, si les Basques sont représentés aux Cortès, leurs représentants n'y constituent qu'une petite minorité dont la volonté est forcément battue en brèche par les voix espagnoles, tellement plus nombreuses. Comment ne pas apercevoir ce problème d'arithmétique élémentaire ? Comment ne pas comprendre que la démocratie implique l'autodétermination ?

Le général de Gaulle, dans une adresse au bataillon basque de la poche du Verdon, avait promis que la France se souviendrait de la contribution basque à la Libération de la France et à la liberté. Il serait temps de se le rappeler.

GUY HÉRAUD.
(Pau)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile.
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

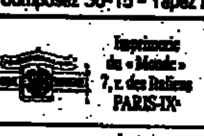
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C. 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

ISRAËL : la visite du premier ministre

M. Chirac va sceller la réconciliation entre le mouvement gaulliste et l'Etat hébreu

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, est attendu, dimanche 1er novembre, à Jérusalem pour une visite de quarante-huit heures en Israël. Il sera accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et du ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La visite d'un premier ministre français en Israël devrait relever de la routine technique. Après tout, voilà plus de cinq ans que le président Mitterrand a redonné un cours serein aux relations entre les deux pays. Son voyage en terre sainte, en mars 1982, levait un tabou. Il effaçait une longue période de brouille remontant à 1967 et d'autant plus mal vécue ici qu'elle succédait à des années d'étroite coopération entre la France et le jeune Etat d'Israël. Rien de plus virulent que ce sentiment de l'amitié trahie quand il est éprouvé par un partenaire à l'épiderme sensible.

M. Mitterrand a pansé bien des plaies, et M. Jacques Chirac se rend en Israël à un moment où l'on s'accorde, de part et d'autre, à qualifier de bonnes les relations entre Paris et Jérusalem. En témoigne l'empressement avec lequel on s'est récemment bousculé dans les rangs de la nouvelle majorité pour effectuer le « pèlerinage » : pas moins de six visites ministérielles à Jérusalem depuis mars 1986, des visites à *« haute visibilité »*, comme s'il fallait effacer l'impression que les socialistes – pour les avoir rétablies – ont le monopole des relations chaleureuses avec l'Etat hébreu.

C'est là que le voyage de M. Chirac dépasse la chronique diplomatique et prend son importance. D'abord parce que le premier ministre est le chef du mouvement gaulliste. Or la *« rupture de 1967 »*, comme on dit ici, fut le fait du général de Gaulle : c'est lui qui, le 1er juin (à quelques jours de la guerre), décrète l'embargo sur les armes françaises à destination du Proche-Orient, une mesure qui pénalise surtout Israël ; et c'est encore lui l'auteur de la fameuse petite phrase, qui fit scandale en Israël et en France, sur *« le peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur »*.

Les présidents Pompidou et Giscard d'Estaing maintiendront une ligne diplomatique ressentie par les Israéliens comme systématiquement pro-arabe et relevant d'un véritable boycottage de leur pays.

M. Chirac vient donc de sceller ici une manière de réconciliation entre le mouvement gaulliste et Israël. C'est un développement qui n'intéresse pas que l'histoire des idées politiques. Il confirme le consensus assez large entre les grandes formations politiques françaises au sujet d'Israël et de la question du Proche-Orient en général.

L'« ami » de M. Saddam Hussein

Paradoxalement, c'est à M. Chirac qu'il revient de couronner cette évolution. A tort ou à raison, et pour peu que l'expression ait un sens, le chef du gouvernement passe pour être résolument « pro-arabe ». N'est-il pas l'« ami » du président irakien Saddem Hussein et, à ce titre, le premier ministre qui, au milieu des années 70, inaugura la coopération nucléaire entre Paris et Bagdad – laquelle devait déboucher sur la construction de la centrale de Tamouz, bombardée par les Israéliens en 1981 ?

Cette coopération reste une source d'inquiétude à Jérusalem, mais les milieux officiels affirmaient ces jours-ci avoir reçu des *« assurances que le dossier était dormant »*, autrement dit que la France ne reconstruirait pas Tamouz. M. Chirac, que l'on dit irrité par cette réputation de pro-arabe, s'est efforcé de la nuancer. En août 1986, il déclarait à un journaliste du quotidien israélien *Yedioth Aharonot* qu'il n'était *« pas favorable à la création d'un Etat palestinien indépendant »*, qu'il ne considérait pas l'OLP comme ayant le monopole de la représentation des Palestiniens et que ce n'était pas *« fortuit »* s'il n'avait jamais rencontré M. Yasser Arafat. Propos qui, s'ils ne divergent pas vraiment des positions traditionnelles de la France, n'en ont pas moins été accueillis avec satisfaction.

Faut-il, enfin, souligner que M. Chirac est candidat à la présidence de la République ? Dans certains milieux israéliens experts en politique hexagonale, on observe, avec un mélange de fierté et de malice, *« qu'Israël est aujourd'hui sur le parcours de tous les hommes politiques »*. MM. Raymond Barre et François Léotard ne diraient pas le contraire, qui firent aussi le voyage. Il est un peu illusoire d'évoquer à ce propos un quelconque *« vote juif »*, qui, selon la plupart des études, n'existe pas en France ; et le poids des suffrages des quelque deux mille Franco-Israéliens est insignifiants. Mais c'est affaire d'image.

Ce qui compte, en revanche, aux yeux des Israéliens, c'est que les dirigeants de Paris, en se rendant à Jérusalem, affichent publiquement une position française « plus équilibrée » sur l'échiquier proche-oriental, qu'ils confirment ainsi que le « changement de ton » intervenu entre les deux pays ne tient pas uniquement aux étroites relations qu'entretiennent le président Mitterrand et le travailliste Shimon Pérès.

Pour autant, les responsables israéliens n'attendent pas de développements substantiels de la visite de M. Chirac quant à la situation régionale. Le processus de paix est au point mort. La France soutient l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, à laquelle elle participerait en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais, précisément pour circonvenir l'opposition du premier ministre, M. Shamir, à cette conférence, les Etats-Unis s'efforceraient aujourd'hui de promouvoir une autre « idée » : celle de conversations directes israélo-jordaniennes, sous le seul parrainage de Washington et de Moscou.

Faute de perspectives diplomatiques immédiates, Français et Israéliens insistent sur le bilatéral : nécessité de renforcer les échanges économiques ; on les juge insuffisants en Israël, bien qu'en nette progression depuis quelques mois (1) ; importance de la coopération scientifique ; M. Chirac se rendra mardi à l'Institut Weizmann et les Israéliens disent vouloir du *« concret »* dans ce domaine. Mais l'important n'est-il pas qu'un premier ministre gaulliste soit à Jérusalem ?

ALAIN FRACHON.

(1) Selon les chiffres de la chambre de commerce Israël-France, la France a enregistré un excédent de 300 millions de francs dans ses échanges avec Israël en 1986 : les importations se sont élevées à 2,5 milliards de francs et les exportations à 2,8 milliards de francs.

L'épine de Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans une ville aussi éprise d'absolu que Jérusalem, on ne joue pas impunément avec les symboles. Français et Israéliens en ont fait l'expérience lors de la préparation de ce voyage.

Maire de Paris, le premier ministre ne pouvait aller à Jérusalem sans rendre visite à son homologue, M. Teddy Kollek. Encore, fallait-il concilier cet impératif de courtoisie élémentaire avec les principes de la diplomatie française. Au nom de ces derniers, les Français estimaient impossible que la rencontre ait lieu à l'hôtel de ville : bien que situé à l'ouest (en-deçà de la frontière d'avant 1967), il serait le symbole de la réunification de *la cité sainte sous souveraineté* israélienne. Or la France n'a jamais reconnu l'annexion de la ville par Israël et maintient que le *statut final de Jérusalem reste à* déterminer.

M. Kollek en prit ombrage. Puisqu'il s'agissait de principes, lui aussi avait les siens : pas question qu'une rencontre entre les deux maires ès qualité eût lieu ailleurs qu'à l'hôtel de ville. A la mairie, comme dans les milieux diplomatiques israéliens, on ne cachait pas un sentiment de tristesse et d'irritation.

Mais les deux maires, dit-on ici, sont des *« amis personnels »*, et M. Kollek aurait finalement accepté d'être présent à la cérémonie officielle d'accueil de M. Chirac, *près du Parlement*, dans le jardin des roses. Ce qui laisse tout de même quelques épines...

Al. Fr.

« L'OLP est une réalité qui ne peut être ignorée » déclare M. Chirac au mensuel « l'Arche »

« Un règlement de paix, pour être durable, doit nécessairement apporter une solution juste au problème palestinien. Il faut donc entendre la voix des Palestiniens qui ont le droit, eux aussi, de déterminer librement leur destin. L'OLP, dans laquelle se reconnaissent de nombreux Palestiniens, est une réalité qui ne peut être ignorée. Voilà des années que les Européens, dont la France, se sont prononcés en ce sens, en recommandant que l'OLP soit associée à la négociation de paix », a déclaré le premier ministre, M. Jacques Chirac, dans une interview à *l'Arche*, à quelques jours de sa visite en Israël.

Estimant en outre qu'une conférence internationale était *« un bon moyen pour parvenir à la paix »*, M. Chirac a ajouté que *« le principe même que les Etats membres permanents du Conseil de sécurité participent à cette conférence n'est en soi pas contestable »*.

L'Iran, « l'ami » devenu « l'ennemi implacable »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'Iran est *« l'un des ennemis les plus implacables »* d'Israël, mais *« nous ne devons pas oublier que pendant vingt-huit ans, il en fut l'ami »*, et notamment lors de la crise pétrolière de 1973, a déclaré mercredi 28 octobre le ministre israélien de la défense, M. Ytzhak Rabin.

Le ministre a relevé que les Irakiens avaient réussi à internationaliser leur conflit avec l'Iran en attaquant les installations pétrolières iraniennes. Il s'agissait pour l'Irak, a-t-il estimé, à la fois d'affaiblir l'économie de Téhéran et de faire réagir les puissances occidentales. La stratégie irakienne, a déclaré en substance le ministre, a réussi, et les flottes occidentales sont maintenant dans le Golfe comme le souhaitait Bagdad qui, faute de pouvoir terminer la guerre, entend l'internationaliser.

M. Rabin a encore observé que les Occidentaux ne défendaient que *« certains »* droits de libre navigation, laissant clairement entendre qu'il s'agissait des droits des alliés de l'Irak et non point de ceux de la République islamique, dont les bâtiments, a-t-il rappelé, ont tout aussi fréquemment été victimes de la guerre des pétroliers. Le ministre a encore fait valoir que les Occidentaux étaient aujourd'hui dans l'impossibilité de discuter avec l'un ou l'autre des deux belligérants alors que les Soviétiques étaient reçus aussi bien à Bagdad qu'à Téhéran.

Al. Fr.

● **CISJORDANIE : décès d'un étudiant palestinien blessé par des soldats israéliens.** – Un étudiant palestinien est décédé vendredi 30 octobre, après avoir été grièvement blessé à la tête mercredi par des soldats israéliens à Bethléem, en Cisjordanie. Il avait été atteint par une balle tirée d'un fusil à lunette. Ce décès porte à sept le nombre de Palestiniens tués par des militaires israéliens lors de manifestations depuis le début de l'année en Cisjordanie et à Gaza.

D'autre part, les forces de sécurité ont détruit, jeudi 29 octobre, à Gaza (occupée) quatre maisons appartenant à des fedayin palestiniens du Djihad islamique, tués par l'armée au début de ce mois, a-t-on appris de source militaire israélienne. Trois des quatre Palestiniens avaient été tués le 6 octobre, lors d'un accrochage qui avait fait cinq morts, dont un membre des services de sécurité israéliens. Le quatrième avait été tué par l'armée israélienne alors qu'il tentait de forcer un barrage routier. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : l'assassinat de deux militaires à Beyrouth-Est

Un nouveau défi lancé à la France par les terroristes

Le ministère français des affaires étrangères a condamné jeudi 29 octobre dans un communiqué *« l'attentat odieux »* qui a coûté la vie à deux gendarmes chargés de la protection de l'ambassade de France à Beyrouth et a blessé grièvement un troisième.

Le texte publié par le Quai d'Orsay précise qu'*« une enquête a été immédiatement ouverte par les autorités libanaises avec lesquelles l'ambassade de France au Liban se tient en contact permanent »*. Le ministère *« adresse toutes ses condoléances aux familles cruellement éprouvées et au corps de la gendarmerie nationale, à nouveau frappé »*.

Exprimant sa *« profonde émotion »*, le ministre de la défense M. André Giraud, a rappelé que huit gendarmes venaient de *« tomber victimes du terrorisme et du banditisme, en Nouvelle-Calédonie, en Corse, au Pays basque, en Haute-Savoie et maintenant à Beyrouth »*. *« C'est un chiffre qui fait réfléchir »*, a-t-il dit en rappelant la diversité des missions *« souvent lointaines et risquées qui sont confiées à la gendarmerie »*.

De son côté, M. Hamadi Essid, chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, s'est déclaré *« consterné »*, estimant que *« ceux qui cherchent à éliminer par la terreur toute présence française au Liban et à isoler davantage ce pays vont à contre-courant de la volonté du peuple libanais et du monde arabe »*.

Les Forces libanaises tout en *« condamnant vigoureusement ce lâche assassinat »*, se considèrent comme *« les premières visées par cet attentat »* commis en zone chrétienne et s'engagent *« à tout mettre en œuvre pour découvrir et châtier les assassins »*. Un interlocuteur anonyme se réclamant de l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) a revendiqué, jeudi, l'attentat dans un appel téléphonique à une radio locale du Liban.

BEYROUTH
correspondance

L'attentat perpétré jeudi 29 octobre à Dora, dans la banlieue nord-est (chrétienne), de Beyrouth, contre trois gendarmes français, est un nouveau défi lancé à la France par les terroristes et un coup dur pour le Liban.

Les hommes qui ont tué le lieutenant Christian Mondon (vingt-neuf ans, marié, père de deux enfants) ainsi que l'adjudant André Cruz (quarante-huit ans, également marié, père de deux enfants) et grièvement blessé le maréchal des logis Miguel Collignon (trente ans, marié père d'un enfant) ont perpétré le plus grave attentat antifrançais depuis l'assassinat, le 18 septembre 1986 à Hazmiyé (également dans la banlieue chrétienne de Beyrouth), du colonel Christian Gouttière, attaché militaire auprès de l'ambassade de France.

Ils ont démontré tragiquement que les terroristes entendaient continuer de s'acharner contre la France et les Français, qu'ils étaient en mesure de le faire malgré les dispositions de sécurité draconiennes prises pour protéger ces derniers, et de tuer non seulement des civils mais aussi des hommes armés chargés de veiller à la protection de l'ambassade.

Redoutable efficacité

Ils ont démontré aussi qu'ils pouvaient agir avec une redoutable efficacité en s'appuyant sur une organisation parfaitement huilée et cela dans la partie chrétienne de l'agglomération beyrouthine, c'est-à-dire *dans une zone où les Français* avaient tout lieu de croire qu'ils étaient en sécurité.

Le président de la République libanaise, M. Amine Gemayel, et les responsables des Forces libanaises (la milice chrétienne) ont condamné très durement le crime. Parmi l'opinion publique chrétienne, c'est d'abord un sentiment de stupeur qui a prévalu. Les témoignages de sympathie et de solidarité avec les Français servant au Liban ont ensuite afflué.

La population se sent une fois de plus piégée par un processus qui la dépasse et qui aura pour conséquence d'accentuer son isolement et sa détresse, alors même qu'elle est au bord de l'asphyxie socio-économique et qu'elle a de toute urgence besoin de l'aide et de la sympathie extérieures.

Les hypothèses des enquêteurs s'étaient orientéesvers les organisations terroristes qui ont, à maintes reprises, proclamé leur hostilité envers la France. *« Nous ne pouvons accuser personne, mais tout le monde sait que nous avons reçu des menaces de plusieurs groupes »*, avait souligné un responsable français à Beyrouth.

Une action minutieusement préparée

Tout porte à croire que l'attentat a été minutieusement préparé. Il est 10 h 5, jeudi, lorsque deux hommes en vêtements civils noirs s'approchent d'un magasin d'artisanat, dans le quartier de Dora, dans la banlieue nord-est de Beyrouth. C'est une heure de pointe dans ce quartier industrieux et les rues sont pleines de voitures et de piétons.

Une jeep de la gendarmerie française est garée devant le magasin où se trouvent les trois gendarmes, qui ont l'habitude d'y faire des achats. Les deux inconnus arrivent au seuil de la boutique et brandissent soudain des armes de poing faciles à dissimuler (un pistolet-mitrailleur de 7,65 mm et un pistolet automatique de 9 mm). Ils ouvrent alors le feu sur les gendarmes. Le lieutenant Mondon, atteint le premier – à la tête – s'effondre. Les deux autres gendarmes réagissent et brandissent leurs armes, mais n'ont pas le temps de faire feu.

Criblés de balles

Criblés de balles, ils seront retrouvés baignant dans de larges flaques de sang. L'adjudant Cruz est tué sur le coup. Le maréchal des logis Collignon, grièvement blessé, est transporté à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu-de-France. Atteint au crâne, il a subi une intervention chirurgicale très délicate. Selon un responsable de l'établissement hospitalier, l'opération s'est bien déroulée, mais le blessé souffre d'une paralysie du côté droit ; son état pourrait cependant s'améliorer rapidement.

Leur crime commis, les assassins ont fait retraite en tirant des coups de feu en l'air et en courant vers une voiture garée à une centaine de mètres du magasin, à l'entrée de Bourj-Hammoud, dans un immense dédale de ruelles, qui abrite une grande partie de la communauté arménienne. La voiture, une Datsun, de couleur rouge, selon certains témoins et marron selon d'autres, dont le conducteur attendait les deux terroristes, a démarré dès que ceux-ci y eurent pris place et a disparu dans les venelles de Bourj-Hammoud. Sa trace ne fut pas retrouvée.

Deux des gendarmes étaient chargés de la sécurité du siège de l'ambassade de France à Hazmiyé et le troisième de celle de la résidence de l'ambassadeur, M. Paul Blanc, à Baabda.

ROGER GEHCHAN.

Cent vingt-cinq militaires français tués depuis 1978

L'assassinat jeudi de deux gendarmes français, chargés de la protection de l'ambassade de France à Beyrouth, porte à cent vingt-cinq le nombre de militaires français tués au Liban depuis 1978, date d'arrivée des « casques bleus » de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Il s'agit, en outre, du second assassinat de militaires français en secteur chrétien de Beyrouth.

Les militaires français tués au Liban sont :

– Le colonel Christian Gouttière, attaché militaire auprès de l'ambassade de France, le 18 septembre 1986 à Beyrouth-Est (secteur chrétien) ;

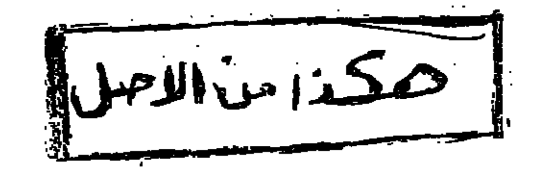
– Un adjudant-chef de gendarmerie, le 26 avril 1984 à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) ;

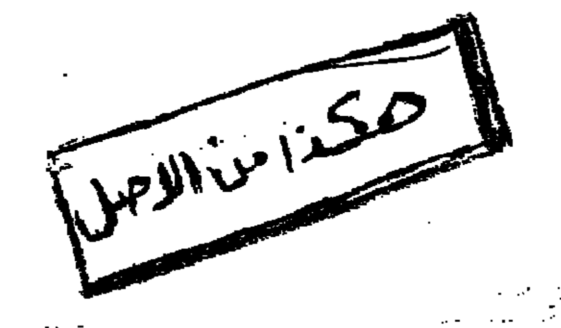
– Vingt-six « casques bleus » du contingent français de la FINUL ;

– Quatre-vingt-huit membres français de la Force multinationale (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie) déployée à Beyrouth, entre le 14 septembre 1982 et le 1er avril 1984. Parmi eux, cinquante-huit parachutistes ont trouvé la mort dans l'attentat du 23 octobre 1983 à la voiture piégée contre le poste de commandement Drakkar ;

– Sept « casques blancs » chargés de l'observation du cessez-le-feu à Beyrouth, qui étaient venus au Liban après le retrait de la Force multinationale pour repartir le 4 avril 1986. – *(AFP.)*

● **Israël n'a attiré que moins du quart des juifs qui ont quitté l'URSS depuis janvier.** – Sur les 7 800 juifs autorisés à quitter l'URSS depuis le 1er janvier, seuls 1 600 juifs sont venus en Israël, a indiqué jeudi 29 octobre à Jérusalem un porte-parole du Comité public de soutien au judaïsme soviétique. – *(AFP.)*





Proche-Orient

La guerre du Golfe

Bagdad à nouveau touché par un missile iranien

Un missile iranien – le seizième depuis le début de l'année – a atteint Bagdad dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 octobre. Un porte-parole irakien a indiqué qu'un quartier résidentiel de la capitale avait été touché et que « *plusieurs* » personnes avaient été tuées et quelques-unes blessées. L'agence iranienne IRNA avait auparavant affirmé que le missile avait été tiré contre un bâtiment des forces aériennes irakiennes en représailles à des raids d'avions irakiens contre des zones civiles en Iran.

Le 13 octobre dernier, une école de Bagdad avait été touchée par un missile iranien qui, selon les autorités irakiennes, avait fait 32 morts, dont 29 enfants, et 218 blessés.

Le dernier tir iranien contre Bagdad est intervenu alors que le premier vice-ministre soviétique des *affaires étrangères, M. Youli* Vorontsov, se trouvait dans la capitale irakienne, où il a remis au président Saddam Hussein un message de M. Gorbatchev. M. Vorontsov a entrepris une tournée dans le Golfe, qui doit le mener, après Bagdad, au Koweït et en Iran.

Parallèlement à la poursuite, jeudi, des tirs d'artillerie et des bombardements aériens de part et d'autre du front irano-irakien, cinq nouveaux bâtiments de guerre américains, dont deux dragueurs de mines, ont pénétré dans le Golfe. Une quarantaine de navires militaires américains se trouvent maintenant dans la région. – *(AFP, Reuter.)*

La « Revue d'études palestiniennes » : un instrument de dialogue

Pour son vingt-cinquième numéro, la revue *Etudes palestiniennes*, qui fête cet automne ses six ans d'existence, publie un numéro double riche et symbolique de l'ouverture que pratique depuis sa fondation cette publication écrite en français. Dépendant de l'Institut des études palestiniennes créé en 1963 à Beyrouth, cette revue s'est imposée comme cadre privilégié du débat sur la question palestinienne.

Les auteurs, d'horizons différents, de nationalités diverses, s'y expriment périodiquement avec une liberté de ton et surtout un sérieux dans la recherche qui tranchent sur le dogmatisme prévalant trop souvent dans la présentation de ce problème. Instrument de dialogue, la revue publie depuis longtemps des auteurs israéliens et fait dans chaque numéro à côté de la revue de presse arabe et internationale une revue exhaustive de la presse israélienne. *On lira avec beaucoup d'intérêt*, dans le numéro qui vient de sortir, le témoignage d'un jeune romancier israélien, David Grossman, sur « la Cisjordanie vingt ans après l'occupation ». On trouvera aussi un très beau reportage photographique de Joss Dray effectué dans les territoires occupés.

Instrument indispensable à tous ceux qui s'intéressent au Proche-Orient, la revue publie, outre tous les documents ou textes majeurs concernant la question palestinienne, une chronologie trimestrielle de tous les événements intéressant l'avenir de la cause palestinienne, une chronologie de la résistance et une de la répression. A côté de la revue de presse, cette publication fait une large place au compte rendu de livres écrits aussi bien en arabe qu'en hébreu, en anglais ou en français. Une bibliographie courante mentionne, d'autre part, les principaux articles classés par rubrique parus dans différentes publications internationales.

Véritable centre de recherche, la *Revue d'études palestiniennes* a aussi publié deux ouvrages : une histoire des Palestiniens par la photographie entre 1876 et 1948 de Walid Khalidi, professeur de renommée internationale vivant aux Etats-Unis, et un livre de son rédacteur en chef Elias Sanbar, *Palestiniens 48 l'expulsion*, qui retrace l'histoire détaillée et documentée de la « *perte d'une terre* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

★ *Revue d'études palestiniennes*, diffusée par les Editions de Minuit, abonnements 4 numéros par an, 175 F.

Europe

AUTRICHE : le congrès du SPOe

Les socialistes rejettent un texte hostile à M. Waldheim

VIENNE
de notre correspondante

A l'issue d'un débat bref mais chargé d'émotion sur l'affaire Waldheim, le congrès du Parti socialiste autrichien (SPOe) a adopté, le jeudi 29 octobre, une solution modérée qui, tout en reconnaissant « *le droit des organisations et des membres du parti de demander la démission du président Waldheim par souci de la réputation de l'Autriche dans le monde* », déclare en même temps « *respecter le résultat des élections présidentielles démocratiques* ». Les délégués ont repoussé par 198 voix contre 101 une résolution présentée par l'organisation *des anciens résistants* selon laquelle le président Waldheim « *rendrait par sa démission un grand service à l'Autriche* ».

Ce rejet avait été habilement préparé par la direction du parti, qui craignait les éventuelles incidences politiques de l'adoption d'un texte trop sévère. Au lieu de traiter la question dans une résolution de politique générale, le comité directeur avait décidé peu avant le scrutin de présenter un texte séparé. Le Mouvement des jeunes socialistes, qui à son dernier congrès avait sans ambages invité le président à démissionner, a retiré sa motion.

Le texte de compromis adopté par une large majorité reflète fidèlement la ligne officielle adoptée par le chancelier Franz Vranitzky et une forte majorité des socialistes autrichiens qui estiment qu'un débat permanent sur une démission tout à fait hypothétique de M. Waldheim n'est pas souhaitable.

D'autre part, les délégués du *congrès ont réélu à une large* majorité (88 % des voix) l'ancien chancelier M. Fred Sinowatz à la tête du SPOe.

WALTRAUD BARYLI.

RFA

M. Schoeller ambassadeur à Paris permute avec son collègue de Varsovie

Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France depuis novembre 1983, M. Franz Jochen Schoeller, va quitter Paris pour Varsovie, où il remplacera son successeur en France, le Dr Franz Pfeffer. Son épouse et lui ont pris congé de leurs nombreux amis parisiens, jeudi 29 octobre, au cours d'une réception dans leur résidence de l'hôtel de Beauharnais, à laquelle assistait notamment M. Chirac.

M. Schoeller avait été, avant d'être nommé à Paris, chef du protocole à Bonn, puis ambassadeur à Brasilia. Son successeur, M. Pfeffer, soixante et un ans, avait été envoyé dans la capitale polonaise en mai 1985 après avoir été pendant quatre ans l'un des principaux collaborateurs du ministre des affaires étrangères, M. Genscher, comme directeur des affaires politiques de l'Auswärtiges Amt, le Quai d'Orsay ouest-allemand. Cette permutation s'accompagne du départ de Paris du ministre conseiller de l'ambassade, M. Hans Joachim Vergau, promu numéro deux de la représentation de la RFA aux Nations unies avec rang d'ambassadeur.

URSS : les tensions politiques

Une violente altercation aurait opposé deux membres de la direction devant le comité central du parti

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Le plénum du comité central du 21 octobre dernier a-t-il donné lieu à une violente algarade entre deux figures importantes, mais contradictoires du régime ? C'est ce qui se murmure avec insistance à Moscou sans qu'il soit possible, nonobstant la transparence de rigueur, d'obtenir confirmation ou démenti.

L'incident aurait notamment opposé M. Egor Ligatchev, le numéro deux du bureau politique, à M. Boris Eltsine, membre suppléant du bureau politique et chef de l'organisation du parti pour la ville de Moscou. Les deux personnalités sont aux antipodes. Fervent partisan de M. Gorbatchev et de ses réformes, M. Eltsine est bien connu pour son franc parler. Il passe pour un des « hussards » du secrétaire général et il n'hésite pas à lancer des ballons d'essai pour le compte de M. Gorbatchev, quitte à devoir faire parfois marche arrière. Il est franchement détesté par les forces les plus conservatrices, et c'est pourquoi son protecteur n'aurait pas pu encore le faire coopter comme membre à part entière du bureau politique.

M. Ligatchev, lui, incarne la résistance, sinon à la restructuration, du moins à la *glasnost*. Il a notamment condamné les « *excès* » de certaines publications en flèche en matière de réhabilitation de l'histoire et de critique de la bureaucratie, comme *les Nouvelles de Moscou* et *Ogoniok*. Homme d'ordre, il est l'espoir de tous ceux, et ils sont nombreux, qui se sentent aujourd'hui menacés dans leur routine et leurs privilèges. Selon les comptes rendus qui circulent à Moscou, c'est M. Ligatchev qui aurait agressé verbalement M. Eltsine, lui reprochant de parler trop de restructuration, alors que c'est à Moscou que les changements marquent le plus le pas.

Selon certaines versions, M. Eltsine aurait proposé sa démission ; d'autres récits n'en font pas état. Certains prétendent même que M. Eltsine s'en serait pris à M. Gorbatchev, lui reprochant une politique trop personnelle, ce qui est hautement improbable vu les liens entre les deux hommes.

Quoi qu'il en soit du bien-fondé de ces rumeurs, elles confirment un malaise nettement perceptible à Moscou. D'une certaine manière, M. Eltsine est un homme vulnérable : nommé il y a moins de deux ans *à la tête de l'organisation du parti* à Moscou, il a succédé à un vieux bureaucrate, M. Grichine, dont la machine politique était connue pour son incompétence et sa corruption.

M. Eltsine s'est fait un nombre considérable d'ennemis parce qu'il a renouvelé près de la moitié des cadres municipaux ; et tout cela n'a pas eu jusqu'à présent de conséquence sur la vie quotidienne des Moscovites, qui reste toujours aussi difficile.

J. A.

SUÈDE

Référendum local sur l'accueil des réfugiés

Le conseil municipal de la petite ville de Sjöbo, dans le sud de la Suède, a décidé, le jeudi 29 octobre, par vingt-cinq voix contre vingt-quatre, d'organiser un référendum local sur l'accueil des réfugiés dans la commune. Cette consultation, voulue par les élus conservateurs et centristes, aura lieu en septembre 1988, à l'occasion des élections générales en Suède.

En recourant au référendum, la commune de Sjöbo remet en question le consensus national qui existe sur l'accueil des réfugiés *(le Monde* du 28 octobre). Elle crée un précédent dont on redoute qu'il ne soit lourd de conséquences pour la Suède, tant sur le plan intérieur que pour l'image de terre d'asile qu'elle veut se donner à elle-même et au monde.

« *Les responsables politiques de Sjöbo sont naïfs, ils ont agi à la légère sans mesurer la portée que risque d'avoir leur décision. Celle-ci ouvre, en fait, la porte toute grande à une campagne dans tout le pays* », a déclaré un dirigeant de l'Office national de l'immigration. Les multiples pressions, appels à la raison et campagnes de presse pour amener les élus de la majorité de cette commune à renoncer à leur projet sont restés lettre morte. Dès l'annonce du résultat du vote, le leader du Parti du centre, M. Olof Johansson, a déclaré la guerre à ses collègues de la section de Sjöbo qui ont pris l'initiative de cette consultation. – *(Corresp.)*





L'URSS soixante-dix ans après la révolution d'Octobre

D'une génération à l'autre

Mettre au net l'héritage historique

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Elle a aujourd'hui plus de quatre-vingts ans et les souvenirs qu'on imagine. Au début des années 20, elle allait à l'école à Leningrad avec les enfants de Dzerjinski (1) et de quelques autres. Elle se souvient bien de Kirov (2) — *« Il était très populaire, on l'aimait beaucoup »*, — mais elle ne se prononce pas sur les circonstances de son assassinat. *Staline en fut-il responsable*, ou, au contraire, la mort de Kirov fut-elle pour lui un avertissement ? Larissa Evguenievna attend avec d'autant plus d'intérêt le discours *« sur l'histoire »* que doit prononcer le 2 novembre Mikhaïl Gorbatchev.

Son mari est mort pendant le siège de Leningrad. Elle-même était alors enseignante à Saratov. Avec vivacité, la vieille dame évoque les années 30, admet — quand on lui pose la question — que *« beaucoup »* de ses amis ont alors disparu. Refus de s'appesantir. Si, le culte qui a entouré la personnalité de Staline a été à l'origine de bien des crimes, combien d'autres sont aussi responsables pour avoir approuvé, laissé faire, organisé les répressions ?

Le socialisme sur ses rails

Et il ne faut pas oublier tout ce qui a été accompli aussi à cette époque : *« la fin de l'exploitation »*, la puissance qui a permis de faire face à l'agression hitlérienne. Car si sombres qu'aient été les années staliniennes, *« n'allez pas les confondre avec le fascisme... »*.

Et aujourd'hui ? Larissa est tout acquise aux idées de Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev. C'est elle, la première, qui parle de la « perestroïka ». Non seulement cela l'intéresse, mais elle y voit une politique capable de remettre *le socialisme sur ses rails* : les objectifs sont les mêmes mais il faut que cela fonctionne de façon plus efficace. L'adversaire : *« la bureaucratie »*, celle qu'on a héritée de Staline.

Ses petites-filles — elles sont aujourd'hui proches de la trentaine — l'écoutent avec respect mais s'expriment un peu différemment. Scepticisme ? Pas vraiment. L'une travaille dans un bureau d'architecture, l'autre dans une maison d'édition. Deux milieux où l'on ressent, disent-elles, beaucoup de changements. On ne publie pas les mêmes ouvrages et, pour la première fois de mémoire de citoyen soviétique, on a abandonné un projet de monument aux victimes de la guerre qui était vraiment d'un autre âge.

Longue discussion ensuite sur le point de savoir — c'est une question à l'ordre du jour — si la « perestroïka » doit s'accomplir *comme « un bouleversement »* ou au contraire progressivement, au risque *de « s'étouffer »*. Mais l'essentiel pour l'instant n'est pas là. Si l'on se réserve, ici comme ailleurs, de juger Mikhaïl Gorbatchev aux résultats, d'une génération à l'autre on souhaite mettre au net l'héritage historique. Régler des comptes ? Point. Tout cela est déjà loin... Mais comment se déterminer sur le présent — et l'avenir — dans l'ignorance officielle du passé ?

A. J.



(1) Felix Dzerjinski, mort en 1926, fut le premier chef de la commission extraordinaire pour la lutte contre la contre-révolution et le sabotage (Tcheka), l'ancêtre du KGB actuel.

(2) Sergueï Kirov était chef du parti à Leningrad, membre du bureau politique et secrétaire du parti lorsqu'il fut assassiné, le 1er décembre 1934. Khrouchtchev laissa très clairement entendre, en 1961, qu'il avait été tué sur l'ordre de Staline.

Au cœur de Moscou

Le vieil Arbat, vitrine du changement

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Le vieil Arbat était encore, il y a quelques années, une petite rue un peu sombre, écrasée par les hauts immeubles tout neufs du Prospekt Kalinine, la très large avenue percée d'ouest en est jusqu'aux murs du Kremlin. L'endroit était tout de même resté un lieu de promenade favori pour les amoureux du vieux Moscou car on pouvait y voir à quoi ressemblait, *dans les temps anciens, le cœur de la* ville. Une plaque signale encore d'ailleurs la maison où vécut Pouchkine. Et nous y avions *même rencontré, un soir d'hiver, deux très* vieilles dames qui racontaient en souriant qu'elles avaient été gouvernantes au début du *siècle dans des familles françaises. Mais enfin* il était clair que le vieil Arbat, avec ses façades aux couleurs passées, ses vieux magasins aux *portes couinantes, ne correspondait* guère aux conceptions de l'urbanisme socialiste.

C'est un peu aujourd'hui la vitrine d'une volonté de changement dans la manière de vivre et sans doute, de ce point de vue, l'une des meilleures réussites de la municipalité. Les initiateurs du projet ont, paraît-il, songé à Montmartre et aux peintres qui y plantent leur chevalet. Mais comme en Union soviétique tout se fait en grand, le vieil Arbat est une place du Tertre multipliée par dix, sinon par cent, une sorte de longue avenue piétonne réservée aux loisirs des passants et à une multitude de petits commerces, aux nourritures du corps comme à celles de l'esprit.

Exception faite des boissons alcooliques — sobriété oblige, — vous pouvez ici vous désaltérer avec tout ce que vous voudrez, de la limonade fraîche au thé bien chaud en passant par tous les jus de fruits vendus au verre, sous *des auvents multicolores, souvent décorés de* ces longues serviettes russes brodées de fleurs sur lesquelles la tradition voulait autre*fois que l'invité se voit offrir le pain et le sel.* Et vous ne resterez pas sur votre faim si vous êtes en appétit.

Il y en a pour tous les goûts, biscuits, tartines, sandwichs, pirojkis tout chauds, et même de solides brochettes de bœuf dont le fumet, sur le brasero où elles cuisent, attire le client. Sous le pâle soleil d'automne, chacun va et vient d'un bout à l'autre de la rue, dans un léger brouhaha de conversations et de rires, sans le moindre chahut.

Autant pour le corps. Mais le vieil Arbat est surtout devenu le rendez-vous d'artistes amateurs de tous âges, de toutes les écoles, qui, du matin au soir, font commerce de leur talent. L'activité principale consiste à peindre, ou plus souvent à dessiner, le portrait des promeneurs qui veulent bien passer commande. *Le dimanche, on vient en famille et le grand* plaisir est de faire tirer le portrait du petit.

Mais l'attraction est d'un type si nouveau qu'il n'est pas rare de voir une jeune fille, ou un vieux monsieur très digne, ou encore une vieille dame avec ses trois chrysanthèmes, attendre seule son tour, puis prendre place sur le petit pliant réservé à cet effet, tenir la pose pendant vingt minutes tandis que l'artiste *s'applique à tirer le meilleur de la physionomie* qui lui est offerte. Le meilleur, cela fait partie du talent : nous avons vu un jeune conscrit au *regard pâle, un peu écrasé sous sa casquette,* acquérir ainsi sous un fusain habile les traits martiaux d'un défenseur de la patrie.

L'industrie du portrait

Cette industrie du portrait prend toutes les formes. Des spécialistes vous découpent même directement au ciseau votre silhouette dans des feuilles de papier noir, bleu ou brun. Sans parler, bien sûr, de photographes qui travaillent avec ou sans accessoires, car on peut aussi obtenir son image aux côtés de Donald ou de Mickey ou sur les sièges d'une vieille calèche à l'ancienne.

Il va de soi que la plupart des artistes ne se contentent pas de crayonner des visages et profitent de l'endroit pour exposer leurs œuvres à l'intention de clients éventuels. Intéressant éventaire et qui laisse songeur au souvenir des rigueurs imposées par les normes du réalisme socialiste. Le paysage russe classique, avec sa petite église par exemple, posée sur une prairie bordée d'une forêt, est un thème incontestablement populaire. Mais il n'y a, semble-t-il, aucune limite aux expériences admises, y compris aux nus suggestifs et aux tentatives surréalistes les plus sauvages.

Bref, c'est le libéralisme. Et pas seulement en matière artistique, puisque voici l'aurore, au cœur de la capitale des soviets, du petit commerce privé.

« Il faut seulement faire une déclaration aux autorités, explique un photographe entre deux clichés. *Moyennant quoi, nous reversons à l'Etat un pourcentage des profits.*

— Beaucoup ?

— Non, une toute petite partie.

— Et les affaires vont bien ?

Des fantaisies coûteuses

— Pas mal. Moi, voyez-vous, je suis employé à l'Aeroflot et je viens ici faire des photos pendant mon temps libre. Cela nous fait un revenu supplémentaire.

— Pour les gens qui sont à la retraite, la vie est plus difficile...

— C'est pas catastrophique. J'ai passé la cinquantaine et je serai moi-même bientôt à la retraite. Ma femme, qui est médecin, également. Avec chacun 150 roubles de pension par mois et les à-côtés comme ce que je fais ici, on devrait tourner dans les 500 roubles. Ça peut aller. »

Ce n'est pas la grande vie, mais apparemment, ce dimanche après-midi, sur le vieil Arbat, ce n'est pas la misère car à y regarder de près, les plaisirs ne sont pas donnés. Si les glaces, les limonades, ne coûtent que quelques kopecks, il faut compter au moins 5 roubles pour un portrait, et autant, ce qui est un record, pour chacune de ces fameuses brochettes — dont on nous fait observer, il est vrai, qu'elles représentent 200 grammes de viande. Dont acte, mais il est évident que pour beaucoup, ce genre de fantaisie est encore un luxe inaccessible.

Et pourtant, les clients ne manquent pas. Il y a la queue devant le brasero du chachlik comme derrière les chevalets des artistes. Alors, il y a de l'argent ? Sans aucun doute chez certains, et, pour une fois — c'est aussi ça, « la perestroïka », — il s'échange entre individus en toute légalité.

A. J.

La « perestroïka » au ras du trottoir

(Suite de la première page.)

« Qui a bu boira », dit une amie. Les ivrognes y mettent le temps et l'argent qu'il faut, mais ils auront toujours leur bouteille, sans parler de l'eau de Cologne et des médicaments dont les flacons jonchent les caniveaux. *« Mais les honnêtes gens sont les plus privées. »*

De fait, il suffit de voir les queues de plusieurs centaines de personnes qui s'alignent dès le milieu du jour devant les rares magasins autorisés à vendre de l'alcool — de 14 à 19 heures seulement — pour mesurer ce que représente cette nouvelle contrainte sociale. Pour ne rien dire, bien sûr, de la raréfaction du sucre, denrée de base pour *la fabrication* d'*« alcool maison »*. Du côté de Stavropol, région d'origine, comme par *hasard*, de Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev, le directeur d'un usine de traitement de betteraves se plaint même dans la *Pravda* de voir disparaître une partie de sa production vers celle de *« tord-boyaux »*.

Sans doute cette privatisation — qui heurte une longue tradition — est-elle d'autant plus durement ressentie qu'elle s'inscrit dans un contexte d'où la pénurie n'a pas disparu. Comme avant ? C'est à voir, et de même que tous nos interlocuteurs ne tiennent pas le même langage, tous les magasins n'offrent pas le même spectacle...

A la nuit tombée, dans un Gastronom du centre, l'ambiance est sinistre. Outre le rayon boissons, vide, défendu sans ménagement par un personnage musclé contre un groupe de jeunes gens qui ne peuvent croire qu'il n'y a plus rien à boire, deux comptoirs offrent en tout et pour tout, sous des ampoules de faible voltage, de la margarine et des paquets de saucisses grises peu appétissantes. Le lendemain matin, dans un autre quartier, voici de la viande de bœuf fort convenable, à 2 roubles le kilo. Et il n'y a même pas la queue... Tout à côté, au demeurant, d'autres magasins proposent choux-fleurs, pommes de terre, carottes, tomates, pamplemousses, fromage blanc à des prix qui n'ont rien de spéculatif. Est-ce l'approche de l'anniversaire de la révolution d'Octobre qui, comme d'autres années, explique, au moins par endroits, cette relative abondance ?

La campagne contre l'alcoolisme : « Je ne veux pas d'un tel papa ! »

C'est à la fois plus compliqué et moins clair. Les systèmes de distribution sont devenus beaucoup moins homogènes en URSS et à Moscou, même depuis qu'un commerce *« coopératif »* — intermédiaire unique entre producteurs et consommateurs — est venu s'insérer entre le magasin d'Etat et le traditionnel marché kolkhozien où les paysans viennent vendre en ville leur production. Car une certaine concurrence joue ; là où les magasins *« coopératifs »* se sont établis, ceux de l'Etat — qui doivent bien tout de même remplir leur plan — ont réagi.

La valse des prix

Cela donne, par exemple, du côté de la gare de Kiev, une sorte de petite foire où tel et tel magasin d'Etat ont leur point de vente, baraques légères où les affaires vont bon train.

Ce n'est pas partout le cas. Mais surtout les prix, d'un système de distribution à l'autre, varient dans des proportions considérables. Imaginez que vous avez votre voiture, personnelle ou de fonction, et de l'argent plein les poches. Pour vous, pas ou peu de problèmes. Vous faites le tour du marché et vous y trouverez, à quelques exceptions près, tout ce que vous voulez comme viande, légumes, fruits, champignons — c'est la saison, — concombres et autres choux marinés. Mais il ne faut pas être chiche : 8 à 10 roubles pour le kilo de bœuf ; 1,5 à 2 roubles pour la même quantité de tomates ; 5 roubles pour quelques pommes de terre ou poires. L'addition monte vite. Il est vrai que, selon l'expression même d'un représentant de la presse soviétique, *« le marché, c'est plutôt pour les gros bonnets... »*.

Vos moyens sont plus modestes ? En faisant la queue, longuement, vous aurez des tomates à moitié prix, du raisin (en relative abondance depuis que la production vinicole a été réduite) à 60 kopecks le kilo et, avec de la chance, de la viande de qualité moyenne entre 2 roubles (prix d'Etat) et 5 roubles le kilo (prix coopératif). Qui cela concerne-t-il ? Il suffit de voir les files d'attente s'aligner devant les comptoirs où les produits sont moins chers, fussent-ils de moindre qualité, pour comprendre qu'une différence de 50 kopecks sur un *kilo de tomates signifie beaucoup* pour un budget familial « normal ». Et encore, nous étions en octobre, à *la belle saison. Qu'en sera-t-il au* cœur de l'hiver ?

On pourrait en dire autant d'*autres secteurs, car il fallait plusieurs* heures de queue, l'autre après-midi, pour accéder à certains *blousons que l'on déballait dans un* magasin de la Komsomolski Prospekt, et les files d'attente sont courantes devant les boutiques de chaussures.

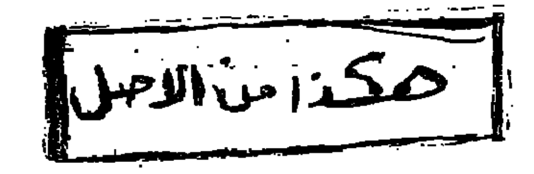
« Tout reste à faire »

Alors, *rien n'a changé, pas même* les privilèges de la Nomenklatoura, où l'on n'avait pas l'habitude de faire la queue ? *« C'est pire qu'avant »*, dit une ancienne amie dont le sort personnel n'est pas vraiment à plaindre. Mais quand elle reproche à Mikhaïl Sergueïevitch Gorbatchev de n'être qu'un *« bavard »*, de ne savoir *« que parler »*, elle n'est pas si loin de ces autres amis qui, plus intellectuels, se régalent de publications, de films, de débats d'une liberté totalement inédite à Moscou, pour constater eux aussi que si l'on a jusqu'à présent prononcé beaucoup de discours, avancé quantité d'idées nouvelles, tout ou presque, pratiquement, reste à faire.

« Jamais, dit Vitia, écrivain, *on n'avait parlé un tel langage ; jamais on n'avait osé s'interroger de cette manière sur ce que pouvait être — ou ne devrait pas être — une société socialiste ; jamais encore non plus on n'avait admis comme aujourd'hui que dans le passé, avant-hier, ou hier, nous avions pu faire fausse route. » « Mais*, ajoute-t-il, *les résultats tangibles dans la vie de tous les jours sont minces. »* Avec cette crainte en plus : plus de travail pour le même revenu et, le cas échéant, un niveau de vie réduit. *« Tout reste à faire*, dit encore Vitia. *Si le discours est nouveau, il n'est pas encore passé dans les faits, dans la réalité. »*

Gorbatchévien convaincu, Vitia observe que Mikhaïl Sergueïevitch lui-même n'a pas dit autre chose à Leningrad, le 12 octobre, lorsqu'il a noté que, si tout le monde était d'accord, après deux ans de discussion, sur le principe d'un changement, l'heure était maintenant venue d'*« agir »* et de *« réaliser »*. Pas du jour au lendemain sans doute, car, estime Vitia, *« on ne change pas si vite un système économique. Mais c'est tout de même sur ce terrain, plus peut-être que sur celui de la politique proprement dite et sur celui du rôle d'un parti qui a tendance à adopter un profil bas, qu'au bout du compte tout se jouera »*.

ALAIN JACOB.



Europe

ESPAGNE

Le coup de colère des Mères contre la drogue

MADRID
de notre correspondant

« Pourquoi nous avons décidé enfin de réagir et de nous organiser ? Parce que nous nous sommes dit : ça suffit ! Ça suffit de voir nos enfants en prison tandis que ceux qui leur vendent la drogue se promènent tranquillement dans la rue. »

Elles sont trois : Maria, Pilar et Eleonor. Trois mères de famille du quartier d'Entrevias, au beau milieu de cette *« ceinture de misère »* qui enserre le sud de Madrid. Trois mères de famille qui, au fil des ans, ont appris à parler sans fard de leur supplice : oui, leur fils est un héroïnomane. L'un depuis dix ans (il en avait douze lorsqu'il a commencé), les autres depuis cinq. L'un est encore en prison, les deux autres y ont fait plusieurs séjours. Non pas pour drogue, mais pour vol : il faut 30 000 à 40 000 pesetas par jour (1 500 à 2 000 francs) pour satisfaire au coûteux rituel de l'héroïne. Près de l'équivalent du salaire mensuel en Espagne !

Maria, Pilar et Eleonor font partie du mouvement des Mères contre la drogue. Née au début de cette année, liée aux milieux chrétiens de gauche, implantée dans certains quartiers miséreux de la périphérie de Madrid, cette organisation commença à défrayer la chronique en mars dernier, lorsqu'elle remit au congrès des députés, en grande pompe, cinq listes successives mentionnant plus de cent endroits où la drogue se vendait dans la capitale : appartements particuliers, bars, etc.

La campagne lancée par les Mères contre la drogue provoqua un beau tollé : n'accusaient-elles pas la police de passivité, sinon davantage, face à des réseaux de distribution ayant apparemment pignon sur rue ? Le ministère de l'intérieur réagit aigrement. Plus d'un journaliste put pourtant constater, quelques jours plus tard, que la drogue était toujours en vente dans certains appartements figurant sur les listes.

Mais le coup de colère de ces mères eut au moins un mérite reconnu par tous : celui de lancer dans l'opinion publique un vaste débat sur ce problème, qui est brusquement devenu l'une des préoccupations prioritaires du gouvernement de Madrid. Un problème relativement récent, mais aigu : en prenant pour référence le niveau des saisies, on constate que l'Espagne occupe aujourd'hui, en Europe, le poste peu enviable de *« numéro 1 »* pour la cocaïne et le haschisch, et de *« numéro 4 »* pour l'héroïne.

En 1986, furent saisis par la police, pour l'ensemble du pays, 407 kilos d'héroïne, 669 kilos de cocaïne et 48 tonnes de haschisch. Soit, respectivement, une progression de 61 %, 120 % et 28 % par rapport à 1985. Pour les sept premiers mois de 1987, la tendance est de nouveau à la hausse : par rapport à la même période de l'année antérieure, les saisies d'héroïne ont augmenté de 34 %, celles de cocaïne de 59 %, celles de haschisch de 42 %.

Les responsables des forces de l'ordre attribuent en partie ces chiffres à l'amélioration de l'efficacité policière. Ils signalent que le rapport entre quantité confisquée et trafic total (que les experts ont tendance à évaluer entre 10 % et 15 %) est en Espagne plus élevé, s'agissant de réseaux de trafiquants à l'implantation récente, donc plus fragiles. Il n'en reste pas moins que le pays est aujourd'hui devenu, de l'aveu général, l'une des plaques tournantes du trafic de drogue européen.

« Plusieurs facteurs ont joué, explique M. Miguel Solans, délégué du gouvernement au programme anti-drogue. *Au niveau de la consommation, l'Espagne est apparue aux yeux des trafiquants comme un marché prometteur, susceptible de se développer rapidement, après la chute de la dictature et l'établissement de la démocratie et d'un régime plus permissif. D'autre part, quant au trafic, notre pays constitue un lieu de passage privilégié entre l'Afrique du Nord, grande productrice de cannabis, et l'Europe, grande consommatrice. En outre, les trafiquants de cocaïne installés en Amérique du Sud, pour des raisons de proximité linguistique et culturelle, ont choisi notre pays comme centre de redistribution vers l'Europe. »*

Durcissement de la législation

Les gouvernements successifs parurent d'abord sous-estimer le péril. En 1983, la réforme du code pénal, promulguée par les socialistes, confirmait la dépénalisation de la consommation de drogue, seul le trafic étant passible de poursuites. En fait, cette innovation, qui fit à l'époque beaucoup de bruit à l'étranger, n'en était pas une : curieusement, la consommation de drogue n'a jamais été pénalisée en Espagne, même à l'époque du franquisme. Par la suite, toutefois, les nouvelles modifications de la législation allèrent dans le sens du durcissement : alourdissements successifs des peines prévues pour les trafiquants, circonstances aggravantes dans certains cas, telle la vente aux mineurs, etc.

Les responsables de la police, de leur côté, se défendent des accusations de passivité portées à leur encontre. *« Le temps de pénétrer dans un appartement où l'on vend de la drogue et elle a déjà disparu,* explique un des principaux responsables de la brigade des stupéfiants. *Et s'il n'y a pas de drogue, il n'y a pas de flagrant délit, ce qui nous empêche d'agir sans mandat judiciaire* (...) *En outre, lorsqu'un suspect est arrêté en possession de drogue, c'est au juge qu'il appartient de déterminer si la quantité saisie était destinée à la consommation — auquel cas il sera remis en liberté — ou au trafic. Il y a des personnes que nous arrêtons plus de dix fois et qui se retrouvent immanquablement dans la rue le jour même. »*

Au-delà de la polémique sur les méthodes de répression du trafic, un point au moins fait l'unanimité *au sud des Pyrénées* : c'est sur la réhabilitation des drogués qu'il importe désormais de mettre l'accent. Du côté du gouvernement, on souligne l'effort accompli dans ce domaine, d'autant plus appréciable que l'Espagne, en la matière, partait de zéro, il y a dix ans à peine. Elle compte aujourd'hui cent soixante-dix centres de premiers soins (contre *soixante-huit en 1983*), et soixante-deux *« communautés thérapeutiques »* destinées à la désintoxication des drogués.

C'est une progression indéniable, mais encore insuffisante. Surtout si l'on en croit les Mères contre la drogue d'Entrevias, pour qui l'aide de l'administration paraît bien lointaine. *« Le seul centre de désintoxication que j'aie connu appartenait au privé, et la cure coûtait 100 000 pesetas (5 000 francs),* affirme Maria. *A peine revenu à Entrevias, mon fils croisait dans la rue le même petit trafiquant qui le connaissait, et qui lui offrait d'abord de la drogue gratis, pour le faire tomber à nouveau. Si au moins il avait pu trouver un travail qui l'occupe, au lieu de passer la journée dans la rue : mais qui donnera un emploi à un drogué ? »* Désintoxication ? Réinsertion dans la société ? Eleonor y croit de moins en moins. *« Le problème, c'est que tout le monde continue à considérer mon fils comme un délinquant et non comme un malade. »*

THIERRY MALINIAK.

(Publicité)

Réhabilitation pénale
Une campagne internationale

Plus de cinquante ans ont passé maintenant depuis les infâmes procès de Moscou.

Il est étonnant qu'au moment où le gouvernement soviétique s'efforce de démontrer qu'il se préoccupe des « droits de l'Homme » et proclame la nécessité de la « transparence », les accusés de ces procès, à quelques exceptions près, soient toujours considérés coupables d'avoir été des agents payés par les nazis et autres crimes.

Parmi eux, certains ont joué un rôle éminent dans la Révolution russe de 1917. La réputation de fondateurs de l'Etat soviétique comme Zinoviev, Radek, Trotski et Boukharine a été ternie et leurs noms ont été rayés des livres d'histoire. Aujourd'hui, personne ne doute que les « aveux » aux procès — la seule base de l'accusation — n'aient été entièrement faux.

Sept accusés du troisième procès, dont Krestinski, ont été réhabilités juridiquement et blanchis politiquement.

C'est le cas également pour Toukhatchevski et d'autres qui, en 1937, avaient été jugés secrètement par des tribunaux militaires. Or, les preuves contre ces hommes, reconnues aujourd'hui comme fausses, étaient inséparables des accusations portées contre tous les autres accusés.

Bien sûr, aucun des accusés n'est encore vivant aujourd'hui. Beaucoup d'entre eux ont été exécutés immédiatement après le procès. D'autres sont morts en prison ou dans des camps de concentration. Léon Trotski, le principal accusé des trois procès, a été assassiné en exil en 1940. Mais les familles de certains accusés vivent encore en Union soviétique. *Des membres de ces familles ont subi* eux aussi la prison ou l'exil. Il faut rappeler que Krouchtchev avait promis de réexaminer ces cas, mais la promesse n'a pas été tenue.

Nous, soussignés, demandons au gouvernement soviétique de réexaminer le cas de toutes ces victimes de la perversion de la justice soviétique, comme il a été fait pour Krestinski. Nous sommes certains que l'innocence de tous les accusés des procès de 1936-1938 sera clairement établie. Ils doivent immédiatement être réhabilités et rétablis dans leur *honneur. Leurs* familles doivent être indemnisées et savoir où furent enterrées les victimes des procès.

LISTE DES SIGNATAIRES : Luis Ignacio Lula Da Silva, député, président du Parti des travailleurs (Brésil) ; Pierre Guidoni, secrétaire national du Parti socialiste (France) ; Ernest Glinne, vice-président du groupe socialiste du Parlement européen (Belgique) ; Ken Livingstone, député, membre de la direction nationale du Parti travailliste (Grande-Bretagne) ; Robert Verdier, président de la commission des questions internationales de la Ligue des droits de l'homme (France) ; Claude Bourdet, compagnon de la Libération (France) ; Ian Mikardo, député, ancien président du Parti travailliste (Grande-Bretagne) ; Jiri Hajek, Charte 77, ministre des affaires étrangères sous Dubcek (Tchécoslovaquie) ; Professeur Fernando Cardoso, député, président du groupe parlementaire du PMDB (Brésil) ; Gert Petersen, député, président du Parti socialiste populaire (Danemark) ; Erik Solheim, président de la Gauche socialiste (Norvège) ; Franco Russo, député, président du groupe parlementaire Democrazia Proletaria (Italie) ; Olivio Dutra, secrétaire général du PT (Brésil) ; Jamil Hadad, député, président du Parti socialiste (Brésil) ; Seguro Melendez, secrétaire général du MIR (Venezuela) ; Petra Kelly, député, Parti Vert (RFA) ; Peter von Oertzen, membre de la direction nationale du Parti social-démocrate (RFA) ; Eduardo Jorge, député, membre de la direction nationale du PT (Brésil) ; Florestan Fernandez, député, PT (Brésil) ; Rosario Ibarra, député, candidate à la présidence, Parti révolutionnaire des travailleurs (Mexique) ; Jair Meneguelli, président de la Centrale unique des travailleurs (CUT) (Brésil) ; Martilasen Covas Pontes, vice-président national de la CUT (Brésil) ; Dan Gallin, secrétaire général du syndicat IFAW (Etats-Unis) ; Bala Tampoe, secrétaire général du syndicat CMIGWU (Sri-Lanka) ; Jacques Yerna, secrétaire général de la FGTB (Belgique) ; Jakob Moneta, rédacteur en chef (en retraite) du journal de l'IG Metall (RFA) ; Margarito Montes, secrétaire général du Syndicat général des ouvriers et paysans (Mexique) ; Hugo Blanco, membre du secrétariat national de la Confédération des paysans péruviens (CCP) ; Professeur Noam Chomsky (Etats-Unis) ; Professeur Laurent Schwartz (France) ; Denis Bonvallot, représentant de la CGT auprès de la FSM à Prague 1984-1987 (France) ; *Elmar Altvater, économiste (RFA) ; Paul Sweezy et Harry Magdoff, rédacteurs en chef de la Monthly Review* (Etats-Unis) ; Samir Amin, économiste (Sénégal) ; S. Stojanovic, rédacteur en chef de *Praxis* (Yougoslavie) ; Perry Anderson et Robin Blackburn, comité de rédaction de la *New Left Review* (Grande-Bretagne) ; Krishna Raj, rédacteur en chef d'*Economic and Political Weekly* (Inde) ; Gilbert Wasserman, rédacteur en chef de *M* (France) ; Rathfelder, rédacteur du *Tageszeitung Berlin* (RFA) ; Van Amerongen, rédacteur en chef de *De Groene Amsterdammer* (Pays-Bas) ; Alex Grass, rédacteur en chef du *Wochenzeitung* - Zurich (Suisse) ; Koen Raes, rédacteur en chef du *Vlaams Marxistisch Tijdschrift* (Belgique) ; Dr Annette Rubinstein *, membre du comité de rédaction de *Science et société* (Etats-Unis) ; John Boyd, ancien rédacteur en chef du *Weekly Tribune* (Canada) ; Alain Amicabile, ancien membre du CC du PCF (France) ; Jakob Gorender, ancien membre du CC du PCB (Brésil) ; Luis Zamora, candidat présidentiel MAS (Argentine) ; Lev Kopelev, écrivain (URSS) ; N. Petrov, écrivain (URSS) ; Vlady Chibalchich, peintre (URSS) ; Esteban Volkov (URSS Mexique).

DEPUTES : Ademir Andrade (Brésil) ; Keld Albrechtsen (Danemark) ; Clara Ant (Brésil) ; Ria Beckers (Hollande) ; Sydney Bidwell (GB) ; José Paulo Bisol (Brésil) ; Trygve Bull (ancien D) (Norvège) ; Mario Campana (Italie) ; Luigi Cifrani (Italie) ; Joao Carlos Cocer (Brésil) ; Jeremy Corbyn (GB) ; Paul Boateng (GB) ; Benedita Da Silva (Brésil) ; José Luis Diaz Moll (Mexique) ; Freimut Dive, Thomas Eberman (RFA) ; Otavio Elisio, Luiza Erundina, Francisco Ferramenta, José Fortunatti (Brésil) ; Alberto Franceschi (ancien D) (Venezuela) ; Raul Messias Franco (Brésil) ; Berge Furre (ancien D) (Norvège) ; Mildred Gordon (GB) ; Roberto Gouveia (Brésil) ; Bianca Guidetti Serra (Italie) ; Virgiliao Guimaraes, Luis Gushiken, Selvino Heck (Brésil) ; Eric Heffer (GB) ; Anne Grete Holmsgard (Danemark) ; Eduardo Jorge (Brésil) ; Peter Lankhorst (Hollande) ; Helmut Lippelt (RFA) ; Eddy Loyden (GB) ; Lysaneas Maciel, José Mauricio, Nilmario Miranda (Brésil) ; Moises Moleiro (Venezuela) ; Cy Conick (ancien D) (Canada) ; Ricardo Napuri (ancien D) (Pérou) ; José Genuino Neto (Brésil) ; Stan Newens (GB) ; E. Bruul Olesen (Danemark) ; Mario Onaindia (Etat espagnol) ; Paulo Renato Paim (Brésil) ; Ricardo Pascoe (Mexique) ; Vladimir Palmeira (Brésil) ; Pedro Penalosa, Rosalia Peredo (Mexique) ; Peter Pilz (Autriche) ; Uldorico Pinto (Brésil) ; Guido Pollice (Italie) ; Raul Pont, Paulo Ramos (Brésil) ; Edo Ronchi (Italie) ; David Rousset (ancien D) (France) ; Luis Salomao, Plinio de Arruda Sampaio (Brésil) ; Secundo Serrano (Equateur) ; Joze Smolle (Autriche) ; Manfred Srb (Autriche) ; Sandra Starling (Brésil) ; Gianni Tamino (Italie) ; Cristina Tavares (Brésil) ; Steen Tinning (Danemark) ; J. Ulburghs (Belgique) ; Najah Wakim (Liban) ; Frank Vandenbroecke (Belgique) ; Bran Van Der Lek, Andrée Van Es (Hollande) ; Marijke Van Hemeldonck (Belgique) ; Joao Paulo Vasconcelos (Brésil) ; Karsten Voigt (RFA) ; Andreas Wahl (Autriche) ; De Wasseige (Belgique) ; David Winnick (GB) ; Frieder Wolf (RFA) ; Jean Ziegler (ancien D) (Suisse).

AUTRES SIGNATAIRES : Manuel Aguilar Mora (Mexique) ; Tariq Ali (GB) ; César Alvarez (Brésil) ; J. Bendien (Nouvelle-Zélande) ; Wolf Bierman (RDA) ; Hans Blumenfeld (Canada) ; Prof. H. Brakemeier, Peter Brandt (RFA) ; Fenner Brockway (GB) ; Varda Burstyn (Canada) ; Nora Cipone (Argentine) ; Kamel Dagher (Liban) ; Eugenio Del Rio (Etat Espagnol) ; Prof. Maghanad Desai (Inde Grande-Bretagne) ; Guy Delsore (Belgique) ; Eric Corijn (Belgique) ; Tamara Deutscher ; Theun De Vries (Hollande) ; Prof. Z. Djiudjic (Yougoslavie) ; Silvia Diaz (Argentine) ; Jiri Dienstbier (Tchécoslovaquie) ; Ross Dowson (Canada) ; Ernst Federn (Autriche) ; Magda Flores, Paulo Cesar Funghi (Brésil) ; Adolfo Gilly (Mexique) ; Prof. Z. Golubovic (Yougoslavie) ; Ernesto Gonzales (Argentine) ; Prof. G. Gürsoy (Turquie) ; Mohamed Harbi (Algérie) ; Huda Hawa (Liban) ; Clovis Ilgenfritz (Brésil) ; Tom Kemp (Grande-Bretagne) ; Göte Kilden (Suède) ; Joost Kircz (Hollande) ; L. Kohout (Tchécoslovaquie) ; Alain Krivine (France) ; Prof. Georges Labica (France) ; Joanne Landy (Etats-Unis) ; Michaël Löwy (France) ; Joao Machado, Tomas Matta Machado (Brésil) ; Ernest Mandel (Belgique) ; Elias Khoury (Liban) ; Youssef Abdelke (Syrie) ; Prof. M. Markovic, Prof. D. Miconovic (Yougoslavie) ; François Moreau (Canada) ; Prof. A. Moscato (Italie) ; Pierre Naville (France) ; Prof. W.D. Narr (RFA) ; Susana Ounei-Small (Nouvelle-Calédonie) ; Leo Panich (Canada) ; Marcello Parilli (Argentine) ; Brian Pearce (Grande-Bretagne) ; Norman Penner (Canada) ; Gilles Perrault (France) ; Mauricio Faria Pinto (Brésil) ; Paul Piesse (Nouvelle-Zélande) ; Michel Raptis (Grèce) ; Sergio Rodriguez (Mexique) ; Miguel Romero (Etat Espagnol) ; Clayton Ruby (Canada) ; J. Sabata (Tchécoslovaquie) ; Prof. N. Satligan (Turquie) ; Prof. Savran (Turquie) ; Ralph Schoenman (Etats-Unis) ; Ronald Segal (Afrique du Sud GB) ; Louis Sinclair (GB) ; Lotfallah Soliman (Egypte) ; Joaquim Soriano (Brésil) ; Cyril Smith (GB) ; William Sutherland (Fidji) ; Prof. L. Tadic (Yougoslavie) ; Cristina Tavares (Brésil) ; Petr Uhl (Tchécoslovaquie) ; Lea Tsemel (Israël) ; Charles Van Gelderen (GB) ; Jean Van Lierde ; Adao Villaverde (Brésil) ; Michel Warschawski (Israël) ; Barry Weisleder (Canada) ; Prof. Susan Weisman (Etats-Unis) ; Prof. W.E. Wilmot (Nouvelle-Zélande) ; Milton Wolpin (Etats-Unis) ; Hocine Zahouane (Algérie).

(*) Les personnes dont les signatures suivent se sont associé à l'appel tout en ayant fait circuler aux Etats-Unis un autre appel rédigé dans des termes un peu différents, soulignant notamment : *« Nous, sousignés des Etats-Unis, qui sommes opposants à la guerre froide et à la politique anti-communiste du gouvernement américain, appelons le gouvernement soviétique à blanchir et réhabiliter les victimes des procès de Moscou ».*

Annette T. Rubinstein ; Prof. Louis Menashe ; Prof. Paul Siegel ; Prof. Michael Goldfield ; Maître Michael Smith ; Prof. Morris Slavin ; Dan Georgakas, écrivain ; Prof. David Herreshoff.

Les personnes désireuses de soutenir cette campagne par leur signature et leur contribution financière peuvent s'adresser à : Michaël Loewy – 34, rue des Lyonnais 75005 Paris.

Diplomatie

Deux budgets pour l'action extérieure de la France

Affaires étrangères : les limites de la rigueur

C'est de nouveau un projet de budget d'austérité que doit présenter le 5 novembre devant l'Assemblée M. Jean-Bernard Raimond. La critique de ce budget faite par M. Jean-François Deniau devant la commission des affaires étrangères mercredi (*le Monde* du 30 octobre) ne devrait pas déplaire à nombre de fonctionnaires du Quai d'Orsay, déçus par ce projet qui ne répond pas aux promesses de redressement faites par le premier ministre et qui comporte notamment de nouvelles suppressions d'effectifs.

D'un montant de 10,517 milliards de francs (environ 1 % du budget de l'Etat), le budget proposé augmente de 1,7 % par rapport à celui de l'année 1987, soit à peu près dans les mêmes proportions que l'ensemble des dépenses de l'Etat. On fait remarquer cependant au Quai d'Orsay que le « moins d'Etat » qui inspire la politique du gouvernement, s'il peut se traduire dans d'autres secteurs par des allégements de services administratifs et un désengagement de la fonction publique ne le peut pas dans le domaine de la diplomatie, qui est, par essence, une activité d'Etat.

M. Raimond devrait mettre en garde la semaine prochaine contre la poursuite d'une politique de rigueur au-delà de 1988. L'effort consenti par les affaires étrangères depuis plusieurs années en matière de réduction d'effectifs semble en effet avoir atteint une limite au-delà de laquelle il faudrait revoir la carte des ambassades et des consulats français dans le monde.

Cent trente-cinq postes seront supprimés en 1988, dont une dizaine de postes d'agents du corps diplomatique et consulaire (catégorie A). Cela portera à quatre cent quatre-vingts le nombre des emplois supprimés depuis 1984 (*sur dix mille sept cents postes actuellement*). Ces diminutions concernent, pour la plupart, des personnels d'exécution et des enseignants. Non seulement la capacité opérationnelle des services diplomatiques s'en trouve affectée, surtout dans les postes petits et moyens (les grandes ambassades sont épargnées), mais la marge de manœuvre est désormais épuisée : sur les cent cinquante ambassades, une cinquantaine ne fonctionnent qu'avec deux agents du corps diplomatique, l'ambassadeur et son premier conseiller.

D'autre part, au moment où la France généralise le système des visas, selon toute vraisemblance pour une période durable, on pallie le blocage des recrutements en employant pour cette fonction des auxiliaires. Ces derniers — outre que leur statut ne leur offre aucune perspective — *sont recrutés localement*, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas à l'abri des pressions et probablement pas les mieux à même de satisfaire au but recherché par la généralisation des visas.

Les Français de l'étranger

Enfin, certains regrettent que rien ne soit fait en faveur des Français sur lesquels on déclare par ailleurs compter pour contribuer à une meilleure implantation commerciale à l'étranger. Ces nouveaux Français de l'étranger sont généralement de jeunes cadres qui n'entendent pas faire souche dans le pays d'accueil mais y séjourner pour une durée limitée. Leur principal problème est celui de l'enseignement pour leurs enfants. Le gel des effectifs d'enseignants français à l'étranger est ainsi *en contradiction avec les encouragements* à l'expatriation qui supposeraient que soient démultipliés les efforts d'encadrement scolaire.

Trois secteurs sont en augmentation. Il s'agit en premier lieu des *relations culturelles et de l'aide au* développement dont les crédits augmentent de 5,4 %, c'est-à-dire trois fois plus que l'ensemble. Cela recouvre un effort particulier d'aide à l'Afrique lusophone et au Pacifique sud, une augmentation de la contribution à la francophonie et dans le domaine de l'audiovisuel, l'extension des programmes de TV 5 au Canada et un crédit particulier pour Radio-France internationale qui devrait lui permettre de renforcer son audience en Asie du Sud-Est.

L'aide aux Français de l'étranger augmente également de 7,7 %, essentiellement au profit de mesures sociales. Enfin, les dépenses affectées à *la modernisation du ministère* augmentent de 12,5 %, ce qui devrait permettre d'informatiser vingt nouveaux consulats en 1988. Cette informatisation ne concerne pas les services qui délivrent des *visas aux étrangers pour lesquels on* envisage — mais ce n'est encore qu'un projet — de créer une banque centrale de données connectée avec les fichiers du ministère de l'intérieur.

Des fonctionnaires du Quai d'Orsay font remarquer enfin que la part qui revient à leur ministère dans le total des dépenses affectées à l'action extérieure de la France continue de diminuer au profit d'autres ministères et que, d'une façon générale, le coût du service diplomatique est bien inférieur en France à ce qu'il est chez ses grands partenaires étrangers.

CLAIRE TRÉAN.

Coopération : une hausse de 13 %

Atteignant 6 milliards 600 millions de francs, le projet de budget de la coopération que les députés ont adopté la semaine dernière est en augmentation de 13,34 % en valeur absolue, alors que celle du budget général ne dépasse pas 2 %. Avec la recherche et l'emploi, la coopération est un des secteurs auxquels une priorité a été accordée.

« Bien sûr, il a fallu batailler, comme dans tous les ministères, mais le premier ministre était a priori *bien disposé à notre égard »*, déclare-t-on dans l'entourage de M. Michel Aurillac, où l'on souligne que M. Chirac *« aime l'Afrique »* et entend le montrer par des actes, même en période difficile.

Le ministère de la coopération, dont on se demandait il y a quelques années s'il avait vraiment sa place entre celui des affaires étrangères et les différentes « cellules africaines » de l'Elysée et de Matignon, a retrouvé tout son poids en raison de la présence à sa tête d'un homme *dont les relations étroites* avec le premier ministre sont connues.

Le « privilège » consenti à la « Rue Monsieur », s'explique aussi par la volonté du gouvernement d'atteindre son objectif de hausse continue de l'aide publique au développement, dont le budget du ministère de la coopération n'est qu'un des éléments. Avec près de 30 milliards de francs, cette aide globale devrait représenter 0,54 % du PIB en 1988, soit une croissance de 20 % en deux ans.

Le nouveau budget de la coopération présente différentes innovations techniques, dont le transfert de 266 millions de francs en provenance du ministère de la défense, ce qui porte les crédits militaires à 862 millions de francs, contre 596 millions en 1987, sans que cela corresponde au financement d'opérations nouvelles. Mais les décisions les plus importantes ont trait au Fonds d'aide et de coopération (FAC), aux concours financiers et à l'assistance technique.

Sept mille six cents coopérants

Sous le gouvernement socialiste, l'enveloppe du FAC, qui agit sous forme de dons, avait diminué. Commencée dans le précédent budget, l'augmentation de ses moyens se poursuivra. Les crédits de paiement passent de 1 milliard 216 millions de francs à 1 milliard 555 millions de francs, soit une hausse de près de 30 %. Les autorisations de programmes se stabilisent au niveau de 1 milliard 650 millions, ce qui revient à renouveler l'accroissement de 40 % consenti en 1987 par rapport à 1986.

Les concours financiers (aides directes aux budgets des Etats concernés) seront de 875 millions de francs, soit une augmentation de 21 % par rapport à 1987, après une baisse de 38 % en 1987 par rapport à 1986. *« Cette croissance prend en compte les difficultés financières de nos partenaires, mais témoigne de la volonté du gouvernement d'accompagner leurs efforts et de ne pas laisser aux institutions de Bretton Woods* (le FMI et la Banque mondiale) *le monopole du dialogue et de l'aide »*, a dit M. Michel Aurillac aux députés.

La France estime que ces dons purs et simples, hors de tous programmes d'investissements, sont nécessaires pour des pays affectés par la chute des cours des matières premières et endettés, au sud du Sahara, à hauteur de 80 milliards de dollars, soit quelque 10 % de la dette des pays en voie de développement. Mais elle ne considère pas pour autant qu'il faille tirer un trait définitif sur ces créances, ce qui serait *« donner une prime aux mauvais gestionnaires »*, a dit M. Aurillac.

L'assistance technique, c'est-à-dire l'aide en personnel, disposera de 1 milliard 853 millions de francs, soit 30 millions de moins qu'en 1987. Après une baisse de 27 % entre 1981 et 1986, les effectifs des coopérants se stabiliseront autour de sept mille six cents personnes. M. Aurillac juge *« excessive »* la déflation opérée ces dernières années et estime indispensable de maintenir un effort dans les enseignements secondaire et supérieur.

Une remise en ordre a été opérée depuis mars 1986 dans les services du ministère pour diminuer les coûts de fonctionnement. La gestion du FAC a été davantage contrôlée. La deuxième phase de ce programme de rénovation va consister en une meilleure sélection des coopérants, sans diminution notable de leur nombre, et en un examen de leur mission. En même temps, le ministère se préoccupera davantage de leur réinsertion professionnelle à leur retour en France.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Les suites de la réunion de La Haye

L'Espagne semble moins tentée d'adhérer à l'Union de l'Europe occidentale

L'Espagne n'entend pas adhérer à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) si les pays membres insistent sur leur participation à la défense nucléaire de l'Europe, a indiqué, jeudi 29 octobre à Madrid, un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Cette déclaration fait suite à la réunion de La Haye au cours de laquelle les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'UEO (Benelux, France, Italie, RFA, Grande-Bretagne) ont adopté une plate-forme sur la sécurité en Europe, affirmant notamment le caractère indispensable de la dissuasion nucléaire.

A plusieurs reprises, le président du gouvernement de Madrid, M. Felipe Gonzalez, avait exprimé le souhait de son pays d'être associé à la réflexion actuellement en cours *sur la défense de l'Europe. Les* représentants de la France ont redit à La Haye qu'ils étaient favorables à un élargissement de l'UEO fondé sur *« des critères d'efficacité »* (ce qui est une façon de fermer la porte à la Grèce) et qu'ils souhaitaient en conséquence l'intégration de l'Espagne et du Portugal. La France a d'ailleurs engagé avec Madrid une concertation sur les questions stratégiques et une coopération, associant aussi l'Italie, sur un projet de satellite d'observation en Méditerranée occidentale.

La réunion de La Haye a cependant montré que certains pays membres, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, restent hostiles à l'entrée de l'Espagne dans l'UEO. Rendant compte des débats, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van den Broek, avait déclaré que les pays intéressés devaient en premier lieu *« résoudre leurs problèmes avec l'alliance atlantique »*. En clair, on reproche à l'Espagne de réclamer actuellement une diminution des forces américaines stationnées sur son territoire et notamment le retrait de soixante-douze chasseurs bombardiers F-16. Les négociations sur ce point doivent reprendre la semaine prochaine avec Washington. Les Espagnols s'étaient prononcés en 1986 pour le maintien de leur pays dans l'OTAN.

D'autre part, les représentants de la Turquie à l'OTAN se sont inquiétés à Bruxelles d'une relance de l'UEO qui aboutirait à créer *« deux catégories différentes »* parmi les quatorze pays européens membres de l'alliance atlantique. L'insistance avec laquelle a été réaffirmé à La Haye le principe d'assistance mutuelle en cas d'agression contre l'un des pays de l'UEO pourrait laisser croire à une moindre solidarité de ces sept pays en cas d'agression contre un autre pays européen de l'OTAN non membre *de l'Union de l'Europe occidentale*, indiquait-on jeudi de source diplomatique.

Diplomatie

Au prochain sommet de Washington

M. Gorbatchev se contenterait d'un «échange de vues sérieux» sur les armements stratégiques et spatiaux

Arrivé à la base militaire d'Andrews, près de Washington, un peu après 6 heures (heure de Paris), vendredi 30 octobre, M. Chevardnadze devait être reçu dans l'après-midi par M. Reagan, auquel il devait remettre un message personnel de M. Gorbatchev.

Le ministre soviétique des affaires étrangères avait assisté jeudi à Prague à une réunion de ses collègues du pacte de Varsovie, qui ont souligné dans un communiqué *« la nécessité de s'entendre, parallèlement à la signature du traité sur les missiles à moyenne portée (FNI), sur les points essentiels de futurs accords sur les armements stratégiques offensifs et la non-militarisation de l'espace »*. Ce texte ne fait toutefois aucune allusion au sommet soviéto-américain.

MOSCOU
de notre envoyé spécial

C'est au porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères qu'est revenu le soin, jeudi 29 octobre, sinon d'expliquer du moins de tenter d'effacer les étranges variations de la position de l'Union soviétique dans ses rapports avec les Etats-Unis. M. Boris Piadychev s'est fort élégamment tiré de l'épreuve, même s'il n'a pas convaincu une bonne partie de son auditoire, notamment lorsqu'il a affirmé que *« la position soviétique n'a pas changé »* depuis vendredi dernier, lorsque M. Gorbatchev a annoncé à M. Shultz que les conditions nécessaires à l'organisation d'une rencontre au sommet avec le président Reagan ne lui paraissaient pas réunies. Force est de constater que si la position soviétique n'a pas changé, elle n'est plus la même : d'après l'agence Tass elle-même, M. Gorbatchev n'était pas prêt le 23 octobre dernier à se rendre à Washington pour signer l'accord sur l'élimination des missiles intermédiaires (FNI), car il n'existait pas *« une entente sur les choses essentielles des futurs accords sur les armements stratégiques et sur l'espace »*.

Bien qu'une telle *« entente »* n'ait toujours pas été conclue, M. Gorbatchev est aujourd'hui prêt à faire le voyage de Washington avant la fin de l'année. Tout ce qu'il demande, selon M. Piadychev, c'est que le sommet donne lieu *« à un échange de vues sérieux sur les armements stratégiques offensifs et les mesures de renforcement du traité ABM (...). Il va de soi*, a poursuivi le porte-parole soviétique, *que l'examen du problème des armements stratégiques dans le cadre du sommet peut avoir un degré d'intensité variable et peut aboutir à des résultats divers »*.

Echange de vues *« sérieux »*, *« examen »*, ces mots ne signifient pas *« entente »* préalable. Il y a bien eu, donc, nouvelle volte-face soviétique, car jamais les Etats-Unis ne s'étaient refusés à discuter de la réduction des armes stratégiques ou même de la guerre de l'espace.

M. Shultz l'a d'ailleurs rappelé vendredi dernier, lors de la conférence de presse qu'il a donnée à l'issue de sa rencontre avec M. Gorbatchev, précisant seulement, comme à l'accoutumée, que le président Reagan n'accepterait pas de conditions qui bloqueraient le développement de son initiative de défense stratégique (IDS), déjà fort menacée par le Congrès américain.

Soucieux de donner de la cohérence au comportement soviétique, M. Piadychev a présenté le bref déplacement de M. Chevardnadze à Washington comme une visite de travail prolongeant les entretiens qu'a eus M. Shultz la semaine dernière à Moscou. De tout son propos, il ressort clairement cependant que, d'ores et déjà, pour les Soviétiques, les conditions d'un sommet sont réunies. La date est-elle convenue ? Certaines confidences font état du début du mois de décembre. La suggestion est sans doute contenue dans le message de M. Gorbatchev que M. Chevardnadze devait remettre vendredi à M. Reagan.

JACQUES AMALRIC.

Colloque à l'Assemblée nationale

La sécurité de l'Europe ne sortira pas renforcée d'un accord sur les FNI

déclare M. Giraud

Le ministre de la défense, M. André Giraud, qui participait, le jeudi 29 octobre à l'Assemblée nationale, à un colloque organisé par la Fondation du futur sur la sécurité occidentale après Reykjavik, a réitéré ses réserves envers le projet d'accord américano-soviétique sur les armes nucléaires intermédiaires (FNI). *« Je ne suis pas de ceux qui se félicitent de la signature de cet accord,* a dit le ministre. *Il va falloir juger aux actes, et notamment aux actes qui vont suivre. La sécurité de l'Europe de l'Ouest ne sort pas renforcée de cette affaire. »*

M. Giraud a, d'autre part, insisté sur la supériorité des armes conventionnelles du pacte de Varsovie qui n'est pas, selon lui, seulement quantitative. *« Le dispositif conventionnel de l'Europe de l'Est est tourné vers la menace avec un côté offensif capable de surprises »*, a-t-il estimé.

Il a enfin insisté sur la nécessité, pour la défense européenne, de l'échelon intermédiaire préstratégique. *« Il n'y a pas de possibilité de défense de l'Europe par des moyens purement conventionnels et pas plus par le seul fameux parapluie stratégique »*, a poursuivi M. Giraud en précisant que l'objectif d'une dissuasion crédible et forte n'était pas de gagner la guerre mais de l'empêcher.

Afrique

MAURITANIE

Tensions entre les communautés maure et noire

Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées en Mauritanie après la découverte d'un complot la semaine dernière (*le Monde* du 30 octobre), indique l'AFP, citant des sources autorisées à Nouakchott. Un mouvement clandestin, les « Forces de libération africaines de Mauritanie », affirme pour sa part, dans un communiqué diffusé à Dakar, que deux cents officiers et sous-officiers, le plus souvent d'ethnies noires, ont été incarcérés. Ces événements illustrent une fois de plus les difficultés de la cohabitation entre les Baydanes (Maures arabo-berbères) et les « Négro-Africains » en Mauritanie.

La question raciale est un sujet tabou au pays des « Maures ». Selon les estimations officielles, la communauté noire représente le quart d'une population totale de deux millions d'habitants. Ces chiffres sont contestés. Autrefois minoritaires, les Africains noirs – essentiellement soninkés et toucouleurs – ont un taux de fécondité bien plus élevé que les Baydanes, qui occupent les postes-clefs de l'économie et de la haute administration. Au contentieux traditionnel sur le partage du pouvoir politique s'ajoute la colère devant l'afflux des Baydanes vers les terres du Sud, naguère cultivées par les Noirs, à cause des ravages de la sécheresse dans le reste du pays et parce que la réalisation de projets de mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal rendra cette région plus attrayante.

Parmi les personnalités arrêtées ces derniers jours, il y a le colonel Anne Amadou Babaly – un Toucouleur – directeur de la Société mauritanienne d'assurances et ancien ministre de l'intérieur. Membre du Comité militaire de salut national, familier des cabinets ministériels depuis 1978, il était un peu la caution négro-africaine des régimes successifs. Mais il fut accusé d'avoir joué un rôle ambigu lors de troubles ethniques en octobre 1986, à Nouadhibou et à Nouakchott. Des tracts distribués à cette époque dénonçaient *« l'apartheid en Mauritanie »* et réclamaient un enseignement des langues africaines dans les écoles, à la place de l'arabe. Un mois plus tôt, une quarantaine d'intellectuels d'origine négro-africaine *avaient été arrêtés pour « activités subversives »*.

Selon les autorités, les comploteurs appréhendés la semaine dernière étaient décidés à *« liquider physiquement »* les dignitaires du régime. On peut se demander s'ils se sentaient assez forts pour songer à instaurer un pouvoir noir ou s'ils avaient des complices parmi ceux des Maures qui sont sensibles à leurs revendications.

L'actuel chef d'Etat, le colonel *Maaouya Ould Taya*, *est un homme* plutôt mesuré et conscient des menaces que le mécontentement des Noirs fait peser sur le pays. Parmi les Baydanes, nombreux sont cependant les comportements arrogants qui attisent les haines dans un pays où certaines formes d'esclavage ne sont pas totalement abolies. Pour le moment, le colonel Ould Taya a réussi à éviter une épreuve de force avec le Sénégal, où les *« agitateurs »* disposent évidemment de complicités naturelles, tant il est facile de passer le fleuve. Depuis lundi, l'armée mauritanienne boucle la frontière au sud. De leur côté, les Sénégalais ont établi un « cordon sanitaire » en raison d'une épidémie de fièvre jaune chez leur voisin, un des pays les plus pauvres du monde. Mais les coups d'Etat en série en Mauritanie montrent que la pauvreté n'a jamais découragé les appétits de pouvoir, au contraire.

J. G.

Amériques

EL SALVADOR

La guérilla suspend les négociations avec le gouvernement

Les représentants de la guérilla salvadorienne ont annoncé, jeudi 29 octobre, qu'ils n'assisteraient pas à la réunion de Mexico, prévue avec le gouvernement à la fin du mois. Ils veulent ainsi protester contre l'assassinat, lundi, du président de la commission des droits de l'homme du Salvador (CDHS), indépendante du gouvernement, M. Herbert Ernesto Anaya. Les organisations de gauche, en particulier les syndicats, ont manifesté dans les rues de la capitale au cours des derniers jours, pour dénoncer ce crime, qui, selon elles, *« s'inscrit dans une campagne menée par les Etats-Unis et l'armée »* pour torpiller le dialogue en cours entre les belligérants en Amérique centrale.

Le ministre salvadorien des affaires étrangères, M. Acevedo Peralta, a, pour sa part, rejeté toute responsabilité du gouvernement dans l'assassinat de M. Anaya : *« Il faut attribuer ce crime,* a-t-il déclaré, *à ceux qui sont contre la paix et la démocratie dans notre pays. »*. – *(Corresp.)*

● **ÉQUATEUR : levée de l'état d'urgence.** – Le gouvernement équatorien a levé, jeudi 29 octobre, l'état d'urgence décrété mardi dernier à la veille d'une journée de grève générale. Les syndicats regroupés dans le Front unitaire des travailleurs (FUT), qui avait appelé à la grève avec le soutien de l'opposition, ont indiqué qu'une centaine de personnes ont été arrêtées lors des manifestations qui ont rassemblé, selon eux, près de 500 000 personnes. Le gouvernement fait état de six arrestations. – *(AFP, Reuter.)*

ETATS-UNIS : après le rejet de la nomination de M. Bork

Le président Reagan choisit un nouveau juge conservateur pour la Cour suprême

WASHINGTON
de notre correspondant

Six jours après le rejet par le Sénat de la candidature du juge Bork à la Cour suprême, le président Reagan a porté son choix sur une autre candidature : celle de Douglas Ginsburg, actuellement juge à la cour d'appel fédérale, jeune (quarante et un ans) et peu connu, spécialiste de la législation anti-trusts.

Ce « second choix » du président a été l'objet d'un très vif intérêt : les émotions soulevées par la longue et pénible affaire Bork ne sont nullement apaisées dans l'opinion comme dans la classe politique ; les « libéraux », après avoir imposé une cuisante défaite à M. Reagan, attendaient de pied ferme son nouveau candidat ; les « conservateurs », ulcérés par les méthodes utilisées par leurs adversaires dans leur campagne *« anti-Bork »*, attendaient leur revanche, et le président Reagan lui-même avait récemment laissé échapper qu'il prendrait bien soin de nommer *« quelqu'un qui déplairait* [au camp adverse] *autant que le juge Bork »*.

Le choix de M. Reagan est à la fois un peu provocateur et assez habile. La jeunesse de son nouveau candidat ne peut que déplaire aux adversaires du président puisque le juge sera en mesure de siéger fort longtemps à la Cour suprême (les neuf « sages » sont élus à vie) ; son inexpérience relative pourrait aussi lui être reprochée.

Mais, à l'inverse, le fait que le nouveau candidat soit peu connu, ait peu parlé et écrit, compliquera la tâche des libéraux. Il leur sera difficile de recourir à la tactique qu'ils avaient utilisée contre le juge Bork, brillant théoricien et auteur prolifique : rechercher dans ses écrits ou propos passés tout ce qui pouvait servir à dessiner un portrait inquiétant du candidat, quitte à forcer au besoin un peu le trait.

Pourvoir le « siège juif »

D'autre part, le juge Ginsburg bénéficie d'un avantage certain : sa confirmation permettrait, selon l'expression utilisée par le commentateur de la chaîne de télévision ABC, de pourvoir à nouveau le *« siège juif »* à la Cour suprême, vacant depuis plusieurs années, alors que d'autres minorités sont représentées.

Le juge Ginsburg est-il aussi *« à droite »* que le juge Bork ? Ceux qui le connaissent, par exemple certains de ses anciens collègues à Harvard, où il a enseigné, soulignent que cet homme n'exprime jamais ses opinions, et que le classer parmi les réactionnaires serait pour le moins prématuré. Mais M. Ginsburg est clairement un conservateur, et, comme le juge Bork, il estime que la justice et le gouvernement doivent jouer un rôle limité. Il passe aussi pour être le protégé de l'attorney général (ministre de la justice) Edwin Meese, représentant de la tendance la plus à droite de l'équipe Reagan.

Va-t-on au-devant d'une réelle nouvelle bataille, qui, étant donnée la composition du Sénat, pourrait difficilement se terminer autrement que par une nouvelle défaite pour M. Reagan ? Ce n'est pas sûr. L'inflation verbale et certains épisodes déplaisants qui ont marqué l'affaire Bork ont laissé un mauvais souvenir dans l'opinion, et les démocrates ont tout intérêt à ne pas s'exposer cette fois aux mêmes reproches. Leur première réaction est d'ailleurs celle d'une prudente expectative.

JAN KRAUZE.

OUGANDA

Un rapport accablant d'Amnesty International

Dans un rapport à paraître le vendredi 30 octobre, Amnesty International dénonce les *« assassinats politiques et les tortures pratiquées par l'armée »*, y compris sur des femmes et des enfants, ainsi que la *« détention sans inculpation ni jugement de nombreux opposants présumés »* en Ouganda et lance un appel au gouvernement de ce pays pour qu'il ouvre une enquête à ce sujet.

« Ces graves violations des droits de l'homme ont été constatées lors d'une mission en Ouganda en mars 1987 », précise l'organisation qui a adressé ses conclusions au gouvernement de Kampala sans avoir reçu, jusqu'à présent, de *« réponse satisfaisante »*.

Le rapport décrit notamment une méthode de torture utilisée par l'armée et connue sous le nom de *« kandooya »* : les bras de la victime sont liés, très serrés, au-dessus des coudes derrière le dos, ce qui peut provoquer une paralysie de l'avant-bras, et même la gangrène et l'amputation. Amnesty cite notamment le cas d'un homme ayant subi le *« kandooya »* jusqu'à ce que mort s'ensuive parce que sa feuille d'impôt n'était pas en règle.

CHILI : fortement contesté depuis sa nomination

Le recteur de l'Université a donné sa démission

Le général Augusto Pinochet a accepté, jeudi 29 octobre, la démission du recteur de l'Université du Chili, M. Jose-Luis Federici, dont la nomination en août dernier avait déclenché une vague de protestations paralysant pratiquement le plus grand établissement d'enseignement supérieur du pays. Le nouveau recteur, M. Juan de Dios Vial, est un professeur de philosophie réputé.

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

M. Jose-Luis Federici n'aura donc pas pu appliquer son plan de rationalisation, rejeté par tous les intéressés qui y virent une tentative de démembrement de leur université. M. Federici était précédé, il est vrai, d'une solide réputation de « casseur », son passage à la tête des chemins de fer de l'Etat s'étant soldé par cinq mille licenciements. Sa désignation par le pouvoir à une charge des plus délicates à exercer, compte tenu de la force de l'opposition en milieu universitaire, fut pour le moins imprudente.

Car l'hostilité à son égard dépassait les clivages politiques habituels, et les professeurs et doyens sympathisants du régime militaire n'étaient pas les derniers à exprimer leur indignation. Dès lors, la situation était sans issue. Ni les mesures de fermeture temporaire des facultés, ni le renvoi d'une centaine de professeurs grévistes, ni les menaces de clôture anticipée de l'année universitaire ne permirent à M. Federici de s'imposer. La grève était unanimement suivie, et l'unité du mouvement indestructible.

Le pouvoir a donc préféré reculer plutôt que de prendre le risque d'un durcissement aux conséquences imprévisibles. Mais le retour au calme semble encore précaire, car le général Pinochet a annoncé au début de la semaine son intention de *« prendre des mesures contre les agitateurs marxistes qui entravent le fonctionnement de l'Université »*.

Le conflit aura permis d'identifier un groupe de pression en pleine ascension au sein du régime. Il s'agit de jeunes technocrates, populairement surnommés « les Toucans », qui reprennent le flambeau ultra-libéral de leurs aînés formés à l'université de Chicago avant de devenir les maîtres d'œuvre de la politique économique pendant les premières années du régime militaire. Le chef de file des « Toucans », M. Sergio Melnick, est actuellement ministre du Plan, et c'est lui qui aurait conseillé au chef de l'État de nommer comme recteur M. Federici. Son étoile risque de se ternir, d'autant plus que certains militaires, qui ont appris à se méfier des recettes d'école depuis l'effondrement économique et financier de 1981-1982, ne débordent pas de sympathie pour les nouveaux idéologues.

L'opposition, elle, reprend espoir. Selon un dirigeant socialiste, *« le conflit universitaire dépeint fort bien la situation du pays : un homme seul cherche à imposer sa volonté à tout le monde. Cette victoire indique que si la société civile fait corps, le général Pinochet ne pourra pas se succéder à lui-même. »*

GILLES BAUDIN.

ÉTHIOPIE

Contentieux avec la Somalie à propos des réfugiés

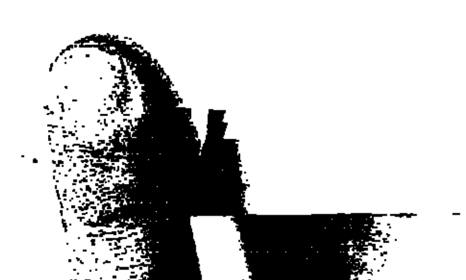
L'Ethiopie a fait état, jeudi 29 octobre, en termes très durs d'informations en provenance de Mogadiscio, selon lesquelles les autorités somaliennes auraient recruté de force des réfugiés qui se trouvaient dans leurs camps, officiellement sous protection internationale.

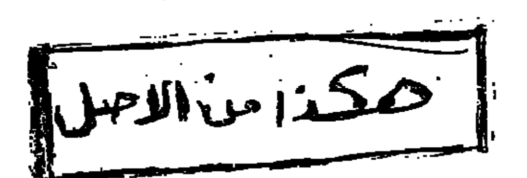
« Cette action de piraterie, perpétrée par l'armée somalienne à l'encontre de réfugiés sans défense, quelle que soit leur nationalité, est une violation flagrante de toutes les conventions internationales et de toutes les lois sur le statut de réfugié », indique dans un communiqué le porte-parole du ministère éthiopien des affaires étrangères.

Le communiqué ajoute que l'Ethiopie souhaite être informée par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) des mesures qui ont été prises pour mettre un terme à cette situation.

Des informations de presse en provenance de Somalie, pays qui est en conflit larvé avec Addis-Abeba, avaient fait état mercredi du recrutement forcé par l'armée somalienne de cinq mille à sept mille réfugiés éthiopiens ces derniers mois, dans des camps placés sous la protection du HCR.

L'information avait été confirmée par un porte-parole du Haut Commissariat à Genève, qui a fait état d'une plainte de son organisme sur ce sujet au gouvernement somalien. – *(AFP.)*




هكذا من الاصل

Politique

M. Mitterrand dans la Loire

Quel successeur sortira du chapeau ?

M. Mitterrand a effectué, le jeudi 29 octobre, une visite dans la Loire. A Saint-Etienne, Saint-Chamond et Roanne, il a évoqué le risque d'une *« récession »* consécutive à la *« bourrasque financière »*. A Roanne, il a semé le trouble dans son auditoire en parlant, à propos de la campagne présidentielle, de son *« successeur »*.

ROANNE
de notre envoyé spécial

Crise boursière, financière, politique, le spectre de la récession et son cortège de victimes annoncées, six mois de turbulences, en France, pour cause d'élection présidentielle. M. Mitterrand qui *« ne cultive pas le pessimisme »*, n'est pas gai pour autant. Ou plutôt l'actualité sinistre ne lui fournit guère matière à plaisanter. Bref, il y a, comme il l'a remarqué le jeudi 29 octobre à Roanne, dernière étape de sa visite dans la Loire, *« du pain sur la planche »*.

Pour qui ? Pour lui, à coup sûr, si l'on s'en tient aux incantations des militants socialistes qui, à Saint-Chamond, avaient commis deux banderoles comminatoires : *« Mai 88 : Mitterrand président »*. Pour un autre, si l'on s'en tient à la lettre de ce qu'il a dit en conclusion de son discours de Roanne, municipalité socialiste, devant un auditoire qui, pour une part, savourait depuis une demi-heure les délices de la complicité avec son héros et qui, soudain versa dans l'angoisse puis la perplexité.

M. Mitterrand venait de pousser l'assistance au bord du gouffre de la crise financière dont on avait oublié *« depuis soixante ans »* les vertiges. Il l'en avait sortie pour lui mettre le nez sur d'autres incertitudes : *« Nous allons vivre une période peu commode d'ici le mois de mai, le « joli mois de mai » – c'est une chanson assez triste –, une période pas facile en raison des justes ambitions qui vont solliciter l'attention populaire, avec la description de mirages tous plus séduisants les uns que les autres.*

» Vous jugerez, vous ferez comme vous voudrez. Moi, il faut que j'assume le reste de mon temps. Que cela se passe le mieux possible. Que l'on ne tombe pas de crise en crise. Qu'on n'ajoute pas à la crise qui vient de l'extérieur la crise qui viendrait de l'intérieur (...) Il faut chercher la synthèse. J'ai essayé en 1981 et en 1986. Il faut que j'assume les transitions (rire discret de l'orateur). *Je ne sais pas pourquoi on m'a choisi pour ça, car je n'ai peut-être pas le tempérament le mieux fait. »*

« Le reste de mon temps », cela sonnait bizarrement. Mais, dans la salle, on s'était vite rassuré : *« Je suis là, je tiendrai bon. Telles sont mes intentions. Cette phase* [la campagne électorale] *résulte des institutions. On ne peut pas l'éviter. On ne peut pas non plus bousculer constamment les rendez-vous. Il vaudrait mieux, autant que possible, s'y tenir. Si on ne peut pas, on verra bien. Ne craignez rien, j'y penserai »*. Après quoi, à peine retrouvé le confort des béatitudes, est venu le coup à l'estomac.

Un coup en traître, juste au détour d'une virgule anodine : *« Le peuple choisira. Et quand il aura choisi, mon successeur devra à son tour faire la part des choses et assurer, avec la césure politique – s'il y a césure politique – la continuité nationale. »*

Vent et brouillard

« Mon successeur ! » Chez les socialistes de Roanne et d'ailleurs, on imaginait très bien M. Mitterrand installé à demeure. Et voilà que la péroraison de l'ultime discours du dernier en date de ses voyages en province fait s'écrouler un univers de foi militante. Un vent glacial a déchiré les brouillards de la Loire. M. Mitterrand s'en est allé d'un pas tranquille, sans une virgule d'explication, inaugurer la place Jean-Troisgros, anciennement place de la Gare, et saluer quelques-uns des plus célèbres maîtres queux de France rassemblés pour la circonstance.



Le *« successeur »* a mijoté dans les têtes, assaisonné des variations saisonnières. M. Mitterrand n'est pas éternel. Il aura bien, un jour ou l'autre, un successeur. Il avait tant installé, ces dernières semaines, l'idée qu'il serait candidat – après avoir laissé croire le contraire et le tout ensemble – qu'une rectification s'imposait afin d'instiller de nouveau le doute.

C'est fait et l'on n'est pas plus avancé. D'autant qu'une première alerte de portée philosophique – *« Rien ne s'achève jamais. Evitons cette déception d'une œuvre imparfaite. Sachons la laisser à d'autres telle qu'elle est »* – avait été levée par un signe inverse, des plus prosaïques : M. Mitterrand a coiffé – image fugace – son chapeau noir et noué son cache-col bordeaux, preuve manifeste et annoncée d'une nouvelle campagne présidentielle (1).

Récession

A la fin des fins, chez les socialistes de son obédience, on se tient toujours à l'espérance d'un second mandat. Les *« circonstances exceptionnelles »* dont il parlait naguère afin de réserver l'avenir tout en interdisant de trop y croire sont là : la *« bourrasque financière »* fait rage, la récession est à nos portes, *« l'heure des périls sonne »*. *« Il faut bien comprendre*, a dit M. Mitterrand à l'hôtel de ville de Saint-Etienne, devant le maire (UDF), M. François Dubanchet qui venait de recevoir, quelques jours plus tôt M. Le Pen, *les besoins de ceux qui sont directement atteints par la crise boursière, ceux des classes sociales les moins favorisées qui seront victimes d'une nouvelle récession économique »*.

La faute à qui ? Aux Etats-Unis, qui devraient rétablir leurs équilibres, commerce extérieur et budget, et respecter les accords du Louvre. Aux Japonais. Aux *« amis »* allemands même, auxquels il est recommandé de *« donner un coup de main à la relance de leur croissance »*. Un peu à tout le monde. Chacun a ses torts. *« Que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Europe débattent, mettent en forme des projets qui sont déjà pratiquement établis ! »*

« On n'a rien à inventer », dit-il à Saint-Chamond, devant M. Antoine Pinay – maire honoraire de cette municipalité socialiste, – qui en a vu d'autres et opine du chef. Quant à l'Europe, M. Mitterrand enrage qu'elle n'ait pas encore été capable de se doter d'une monnaie commune et d'avancer un peu plus vite, malgré la difficulté de la tâche, sur la voie d'une défense commune. *« Quand on se trouvera devant un péril militaire*, dit-il encore à Saint-Chamond, *on fera comme aujourd'hui devant le péril monétaire. On dira : pourquoi ne l'a-t-on pas fait plus tôt ? »*

Aux *« circonstances exceptionnelles »* du moment, il convient d'opposer le calme et la sagesse du meilleur économiste de France, ou ceux du capitaine d'expérience au plus fort de la tempête. Le premier de ces rôles étant attribué à quelqu'un d'autre, M. Mitterrand revendique le second qui, de toute manière, lui convient mieux. Il joue, avec un brin de coquetterie, de son âge qui ne présente pas *« que des inconvénients »*. Il évoque, avec M. Lucien Neuwirth, président (RPR) du conseil général de la Loire, un passé commun, celui de la guerre et de la résistance, celui d'une *« génération qui a vécu et éprouvé les drames de la France »*. M. Neuwirth était à Londres et lui en territoire occupé : *« Nos pas se sont croisés dans les malheurs mais aussi dans l'espoir. C'était une qualité de notre âge, la force de la jeunesse* (2). *»*

Avec M. Antoine Pinay, ils ont marché, brièvement, du même pas, dans le premier gouvernement Queuille sous la IV[e] République. Ils étaient tous deux (11 septembre 1948 – 6 octobre 1949) secrétaires d'Etat. *« J'ai quatre-vingt-seize ans*, a observé M. Pinay. *Mes parents m'ont donné une bonne santé et je n'en ai jamais abusé. »* M. Mitterrand a répondu, selon M. Neuwirth, témoin du dialogue, que si lui-même parvenait à de tels sommets, *« ça en embêterait plus d'un »*.

L'expérience et la volonté de *« tenir bon »* : le registre est simple. Il est également ambitieux, bien que tempéré par une sorte de modestie au regard de l'Histoire qui lui fait dire qu'un homme d'Etat s'inscrit dans la *« continuité nationale »*. Il incarne les contradictions nécessaires du débat politique et de la société. Il en assume les synthèses.

Avant lui, ce n'était pas le déluge et après lui ce ne sera pas le chaos. Il a son rôle personnel à jouer pour assurer, après les alternances brutales de 1981 et 1986, les alternances plus douces qu'il paraît appeler de ses vœux. Avec ou sans chapeau, il sera de la partie.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Au mois de septembre 1986, au cours d'un voyage en Indonésie, pressé de dire s'il serait ou non candidat à sa propre succession, M. Mitterrand avait répondu : *« Vous verrez bien. Quand je sortirai avec mon écharpe et mon chapeau... »* Car il convient, avait-il ajouté, d'épargner sa santé et sa voix pour les meetings de campagne électorale.

(2) M. Mitterrand n'a pas parlé, en revanche, d'un contentieux qui l'oppose à M. Neuwirth accusé par lui, dans *le Coup d'Etat permanent*, d'avoir trempé dans *« le grouillement des conjurations »* d'Alger, qui, en 1958, étaient destinées, selon lui, à précipiter le retour du général de Gaulle au pouvoir.

La campagne du candidat communiste

M. Lajoinie demande l'abaissement des taux d'intérêt

NIMES
De notre envoyé spécial

Trombes d'eau, champs inondés et routes coupées, M. Lajoinie a été gâté pour sa visite dans le Gard, le jeudi 29 octobre. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle a ouvert cette escapade à Alès avec deux heures de retard sur l'horaire prévu, car le plafond nuageux était contre lui. Dans le hall de la mairie les fidèles ont battu la semelle héroïquement, jusqu'au moment où une bonne âme a décidé de faire servir une collation à ceux qui voulaient *« boire un coup »*. A l'abri d'un pilier, deux militants âgés parlaient élections. *« Moi je vote communiste aux deux tours »*, assurait l'un, en précisant : *« Chirac et Mitterrand, je mets tout ça dans le même sac. »* Sous sa casquette à carreaux, son interlocuteur semblait dubitatif.

Devant les quelque soixante-dix personnes qui étaient venues accueillir M. Lajoinie et M. Gilbert Millet, maire (PC) d'Alès, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a dénoncé ceux qui *« conduisent la France au désastre »* et font des *« mea culpa en frappant la poitrine des autres »*.

Les deux « amis »

Il a mis en accusation *« la politique d'austérité »*, alors que *« les trésoreries des entreprises sont florissantes »* et que *« les banques regorgent d'argent »*. Il a vilipendé la coopération militaire franco-allemande, en affirmant que les jeunes des deux pays *« ne veulent pas défiler au pas cadencé »*, mais *« veulent défiler pour la paix et la solidarité internationale »*.

Le soir même à Nîmes, devant environ deux mille personnes rassemblées sous un chapiteau, M. Lajoinie a fait son premier meeting commun avec son *« ami »*, M. Georges Marchais, le secrétaire général du PCF, qui est aussi l'*« ami »* de M. Lajoinie. Le secrétaire général, vedette américaine du meeting, a exposé les quatre *« atouts principaux »* du PCF pour la campagne électorale. Il a placé le candidat communiste en dernière position, après *« notre politique »*, l'*« expérience des Françaises et des Français »* et l'*« engagement des militants communistes »*. On a cru entendre un « ouf ! » à l'annonce du quatrième atout...

M. Marchais, longuement ovationné, a fait un discours très politique, abordant, tour à tour, les difficultés de la Bourse, le palmarès des fortunes françaises, la Sécurité sociale, l'*« odieuse machination dont sont victimes les dix délégués CGT de Renault-Billancourt »*, et, enfin, le bon score attendu pour M. Lajoinie. Ce dernier, en revanche, s'est attaché à peindre une vaste fresque de ses rencontres *« avec les gens »* au cours de ses voyages en France. Il s'est félicité de l'*« estime sincère »* et du *« soutien général sans réserve »* que lui offre le secrétaire général.

Le candidat du PCF a demandé, à nouveau, l'arrêt total des privatisations, l'abaissement des taux d'intérêt (mais leur relèvement *« pour ceux qui se livrent à la spéculation financière »*), le rétablissement du contrôle des changes. Il s'est dit *« prêt à débattre de* [son] *programme avec tous les candidats déclarés et, en premier lieu, Jacques Chirac »*.

Au cours de ce premier meeting Lajoinie-Marchais, l'enthousiasme a été exprimé au compte-gouttes par l'auditoire. Il manquait quelque chose que, dans les campagnes électorales, on appelle la chaleur.

OLIVIER BIFFAUD.

Trois adjoints du maire de Lille sont exclus du PCF

La purge continue au Parti communiste. Dans un communiqué daté du 27 octobre, le comité de section de Lille du PCF annonce que trois adjoints communistes du maire socialiste, M. Pierre Mauroy, *« ne font plus partie »* du groupe communiste municipal. M[me] Christiane Morelle, MM. André Collin et Claude Sylard (tous membres du bureau de la coordination nationale des rénovateurs) sont, en outre, exclus du parti par ce comité de section qui s'est réuni en présence des secrétaires de cellule mais en l'absence des intéressés, le mardi 27 octobre.

Il leur est reproché d'avoir, *« en violation des principes d'organisation »*, *« entrepris une action fractionnelle dans le but d'imposer au PCF une orientation qui aurait abouti à le transformer en parti social-démocrate »*. *« Cette opération mise en échec*, poursuit le communiqué, *ses auteurs ont abandonné leurs responsabilités au sein de la section de Lille »* et *« sont devenus les animateurs d'une petite organisation extérieure »* qui fait campagne *« pour un autre candidat* [M. Pierre Juquin] *que le candidat communiste démocratiquement désigné, André Lajoinie »*. La section du PCF regrette que *« la plus élémentaire honnêteté politique »* ne les ait pas conduits à démissionner de leur mandat électif.

On fait remarquer à la fédération communiste du Nord qu'il s'agit de *« la régularisation d'une situation ancienne »* et on se montre *« très serein »*. De son côté, M. Colin a indiqué que les trois exclus allaient se constituer en *« groupe de rénovateurs »* au conseil municipal. Selon lui, *« la majorité du groupe communiste* [dix membres avant les exclusions] *va se prononcer, dans quelques jours, pour un soutien à la candidature Juquin »*. Les rénovateurs auraient, d'autre part, l'intention de constituer également un groupe à la communauté urbaine de Lille.

Depuis 1983, et par accord avec les socialistes, les communistes disposaient de cinq postes d'adjoint au maire.

Enfin, M. Roger Lallouette, membre du bureau de la coordination des rénovateurs, (*le Monde* du 27 octobre), a démissionné du PCF, le 13 octobre. Il avait adhéré au parti en 1968 et détient un mandat de délégué du personnel (CGT) à Usinor-Dunkerque.

A l'occasion du congrès de l'AMF

M. Chirac offre un banquet à neuf mille maires

Près de quinze mille convives, dont neuf mille maires, ont participé, le mercredi soir 28 octobre, au « banquet républicain » offert par M. Jacques Chirac, maire de Paris, sur la pelouse de Reuilly, à Paris, pour le quatre-vingtième anniversaire de l'Association des maires de France (AMF). C'était, a souligné le premier ministre, *« le second banquet du siècle en importance, après celui des Tuileries, organisé en 1900 sous la présidence d'Emile Loubet »*.

En dépit des consignes de boycottage données par le Parti socialiste et le Parti communiste qui y voient une *« opération électorale »*, de nombreux maires de l'opposition ont participé à cette soirée parrainée notamment par la Lyonnaise des Eaux et par Bouygues et qui s'est terminée par un récital d'Henri Salvador au Palais omnisports de Paris-Bercy.

Auparavant, devant les quatre mille participants au soixante-dizième congrès de l'AMF, réuni du 27 au 30 octobre au Palais des congrès, M. Chirac avait rappelé les orientations de sa politique dans le domaine de la décentralisation. Le premier ministre a annoncé le lancement d'une *« étude permettant la mise au point du statut de l'élu local »* véritable, *« Arlésienne de la décentralisation »*, selon M. Michel Giraud, président de l'AMF. Le maire du Perreux, président du conseil régional d'Ile-de-France, s'est félicité des *« améliorations incontestables »* que le gouvernement a apportées dans le fonctionnement de la décentralisation (libération des tarifs publics locaux, augmentation des dotations), mais il a exprimé, aussi, des *« inquiétudes »*.

A propos des cotisations supplémentaires versées par les maires à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) – *« une bombe à retardement »* qui selon lui *« n'est pas désamorcée »* –, M. Giraud a demandé au gouvernement de faire preuve de *« compréhension »*. Auparavant, M. Camille Vallin, maire (PCF) de Givors (Rhône), avait mis en garde les gouvernements *« en mal de déficit budgétaire »* contre la *« tentation »* de faire payer par les collectivités locales des dépenses relevant de la compétence de l'État. M. Jean-Pierre Fourcade, président du Comité des finances locales, a souhaité, pour sa part, *« une scission »*, au sein de la CNRACL, entre le personnel hospitalier et celui des collectivités locales.

M. Mauroy : une « grand-messe »

La réforme de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) a fait naître, selon M. Giraud, un *« sentiment de frustration »* chez les maires, qui n'ont pas été suffisamment associés, selon lui, à la négociation du décret et qui regrettent leur actuelle sous-représentation au conseil de surveillance du nouvel établissement. M. Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille (Nord), n'a pas contesté la nécessité de cette réforme pour tenir compte de l'évolution du marché financier et des acquis de la décentralisation, mais il a protesté contre ce qu'il estime être le remplacement de la tutelle de l'État sur les élus par celle des *« banquiers »*. Les élus vont être *« réduits à un rôle de quémandeurs auprès des fonctionnaires et des banquiers »*, a-t-il affirmé.

L'ancien premier ministre, président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESER) critique *« la grand-messe »* et les débats *« en trompe-l'œil »* de l'AMF, à laquelle il reproche de pratiquer non seulement *« une démocratie ouatée »*, mais, aussi, *« une démocratie tronquée »*. Sans vouloir *« briser l'AMF »*, M. Mauroy propose la création de différents collèges, en fonction de l'importance des communes, et une meilleure représentation des grandes villes.

M. Chirac s'est attaché à définir les *« changements de l'institution communale »* qui s'imposent notamment dans la perspective européenne de 1992. Il a souhaité une plus grande *« souplesse du régime communal »* pour tenir compte de la diversité des villes françaises, et une plus grande *« indépendance »* des maires afin de les *« protéger contre les tutelles insidieuses et non inscrites dans la loi »*. Ensuite, le premier ministre a préconisé *« une coopération large »* entre les communes leur permettant de mieux répartir leurs ressources, *« notamment par le jeu d'une taxe professionnelle rénovée »*.

V.D.

M. Le Pen aurait déjà cinq cents « parrains »

« M. Jean-Marie Le Pen a déjà recueilli les cinq cents signatures nécessaires pour sa candidature à l'Elysée », a déclaré le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, le jeudi 29 octobre lors d'une réunion publique à Chartres (Eure-et-Loir). *« Pour éviter les pressions de dernière minute, nous essaierons d'en obtenir mille »*, a ajouté M. Stirbois.

[NDLR. – Il ne saurait s'agir, avant le commencement des procédures officielles, que de promesses de signatures.]

Politique

Après le verdict de Nouméa

M. Tjibaou envisage de « changer de stratégie »

Nouméa
De notre correspondant

Cela faisait une journée entière qu'ils attendaient avec des bâches en plastique, pour faire de l'ombre, et une réserve de sandwiches dans des sacs de toile. Ils bivouaquaient presque aux portes de ce centre culturel – transformé, pour l'occasion, en cour d'assises – juché au sommet d'une colline de Nouméa, et les échos des débats leur parvenaient au rythme des suspensions de séance.

Lorsque la rumeur de l'acquittement a couru, jeudi 29 octobre, en début de soirée, ils ont cru, d'abord, à une sinistre plaisanterie. Ils sont canaques et indépendantistes, certes ; ils ont toujours dénoncé la *« justice coloniale à deux vitesses »*, mais de là à imaginer... Puis les fourgons de police ramenant les sept auteurs de la fusillade de Hienghène, ont démarré en trombe, sous les hurlements de joie des caldoches : *« Vive la France ! »*, *« On est les meilleurs ! »*

Alors, plus de doute, le groupe de caldoches métis qui, le 5 décembre 1984, dans la vallée de Hienghène, avait tué dix Canaques, était, bel et bien, acquitté. Des adolescents, la coiffure « rasta », ont serré les mâchoires, le regard haineux, et une femme a pleuré quand elle a vu des conducteurs européens dévaler la colline dans un concert de klaxons bloqués, les poings jaillissant des portières.

Dans la foule, un cri : *« Assassins ! »* Un murmure : *« Mais où est donc la France ? »* Un orateur, membre du bureau politique du FLNKS, diffuse le mot d'ordre : *« Pas d'incidents, rentrez chez vous tranquillement. On verra plus tard. »* M. Jean-Marie Tjibaou, lui, a son masque des mauvais jours. Il lâche aux journalistes : *« On peut abattre les Canaques comme des chiens, il n'y a pas de justice. Cela veut dire que la justice ne peut se faire qu'avec des coups de fusil. Il faut, maintenant, que le peuple canaque fasse attention et prenne ses dispositions. »*

De leur côté, les avocats des familles des victimes se disent pas vraiment surpris de ce verdict, qui, selon eux, *« s'inscrit dans la logique de ce que les parties civiles ne cessaient de dénoncer tout au long de ce procès »*, c'est-à-dire, les *« anomalies »* du dossier d'instruction.

Leurs confrères de la défense se déclarent, évidement, *« comblés »*. *« Justice a été rendue »*, dit Mᵉ Henri-René Garaud ; apôtre infatigable de la légitime défense. Mᵉ Chatenay, quant à lui, refuse le triomphalisme et médite sur l'avenir. *« Il faut maintenant que l'on s'achemine vers la réconciliation »*, dit-il. Vœu pieux ? Au moment où MM. Maurice Mitride, Robert Sineimené et la famille Lapetite sortaient de prison, dans la nuit de jeudi à vendredi, des jeunes Canaques inscrivaient, rageusement, sur les murs de la banlieue populaire de la vallée du Tir : *« A mort les libérés ! »*

Pour l'instant, les mots servent d'exutoire. Mais pour combien de temps ? Vendredi 30 octobre, le FLNKS a maintenant ses consignes de calme, se contentant d'organiser un meeting à la cité Pierre-Lenquette, dans le quartier de Montraval. Devant deux cents personnes, M. Tjibaou a tiré les enseignements du procès. *« De toute façon,* a-t-il déclaré, *nous aurons toujours tort. Il faut peut-être, maintenant, changer de stratégie, car la situation, pour nous, a changé. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

La violence légitimée

LA Nouvelle-Calédonie s'enfonce dans l'aberration. Cet effrayant verdict d'acquittement de Nouméa creuse jusqu'au paroxysme le fossé qui sépare l'ordre caldoche de l'univers canaque et il marquera peut-être, dans l'histoire de cette terre déchirée, le moment où la rupture entre ces deux communautés aura atteint le point de non-retour.

Car au-delà des sentiments qu'inspire un jugement passionnel légitimant le recours aux exécutions sommaires en cas de menaces supposées « terroristes » ses conséquences apparaissent d'ores et déjà tragiques.

Tous les discours gouvernementaux sur la nécessité de renouer le dialogue entre les uns et les autres, de remédier aux inégalités, d'empêcher la majorité territoriale – à l'issue du référendum du 13 septembre – d'imposer sa loi à la minorité, tous ces espoirs sont balayés. La politique d'ouverture affichée par le gouvernement de M. Chirac est vouée à l'échec.

« Avons-nous encore quelque chose à nous dire ? » avait demandé M. Jean-Marie Tjibaou aux caldoches lors de son témoignage dans ce procès. La réponse est venue, dépourvue d'ambiguïté. Elle pousse inévitablement le chef du mouvement indépendantiste à entrer dans la logique d'affrontement qui la sous-tend. Et pour M. Tjibaou, dont deux frères ont péri dans ce massacre du 5 décembre 1984, aujourd'hui absous par les jurés de Nouméa, il s'agit non seulement d'une épreuve personnelle mais d'une incitation à *renoncer à la stratégie de non-violence* qu'il s'était imposée à lui-même le soir de ce drame.

Même s'il le voulait encore, le président du FLNKS ne pourrait plus continuer à maîtriser ceux de ses militants qui rêvent de renouer avec l'activisme d'Eloi Machoro – tué par les tireurs d'élite de la gendarmerie le 12 janvier 1985, – quitte à se livrer à des actes suicidaires.

Il n'y a plus, en effet, d'arguments à opposer aux jeunes Canaques qui estimaient déjà, après le non-aboutissement de l'enquête sur l'assassinat du secrétaire général de l'Union calédonienne, Pierre Declercq, en 1981, après les non-réponses fournies sur les circonstances de la mort d'Eloi Machoro, après les peines d'emprisonnement infligées à foison, ces dernières années, à de nombreux militants, y compris aux manifestants pacifiques du 22 août sur la place des Cocotiers, que la justice est inégale en Nouvelle-Calédonie.

Des débordements sont donc à craindre. Surtout au moment où le FLNKS doit constater que son influence internationale a tendance à s'effriter auprès des Nations unies. Or comme la majorité loyaliste se trouve, pour sa part, confortée dans ses convictions, la radicalisation s'annonce générale.

Mais ce verdict ne fait pas malheureusement que réduire davantage les chances de paix sur ce territoire. Il fournit aussi des arguments lourds à ceux des indépendantistes qui militaient pour la rupture totale avec la France en demeurant jusqu'à présent très minoritaires par rapport à la ligne de l'indépendance-association adoptée par les principales composantes du FLNKS. Que répondre aux jeunes Canaques qui rendent *« le peuple français collectivement responsable »* du fonctionnement de la justice chez eux ?

Quand nous retournerons à leur rencontre, dans la brousse du Caillou, nous aurons encore plus honte que d'habitude.

ALAIN ROLLAT.

« Stupeur » et « écœurement » en métropole

A deux exceptions près, toutes les réactions politiques qui se sont exprimées jusqu'à présent après le verdict rendu par la cour d'assises de Nouméa vont dans le même sens et peuvent être résumées en deux mots : « stupeur » et « écœurement ».

Le représentant du FLNKS en France, M. Jimmy Ouneï, a estimé que ce jugement *« est l'affront le plus infâme, le plus abject et le plus insupportable qui puisse arriver aux Kanaks »*. *« C'est un véritable appel au meurtre,* a-t-il déclaré. *On peut donc en toute impunité préméditer une embuscade, assassiner des Kanaks, achever froidement des blessés, les brûler et être ensuite relaxé au nom de la justice française. Cette décision ouvre la porte à la barbarie et elle risque de créer une situation de violence extrême. »*

Le FLNKS appelait à un rassemblement le vendredi 30 octobre, à 18 heures, place Vendôme, devant le ministère de la justice.

A Toulouse, le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, s'est déclaré, jeudi après-midi, *« très choqué »* par ce verdict qui constitue à ses yeux *« un déni de justice »*. *« C'est afficher le mépris du droit et peut-être, dans le contexte difficile de la Nouvelle-Calédonie, une espèce de provocation politique »*, a-t-il dit.

« On voudrait pousser au crime qu'on ne s'y prendrait pas autrement », a estimé, pour sa part, M. Michel Rocard, en visite à Laon. *« Il s'est trouvé un jury d'assises pour acquitter sans aucune autre raison que la solidarité ethnique. Comment voulez-vous qu'un citoyen canaque puisse encore avoir confiance dans un caldoche ? »*

Candidat du PCF à l'élection présidentielle, M. André Lajoinie, qui était jeudi à Nîmes, a déclaré : *« C'est un verdict de guerre civile. Cela s'intègre dans le climat de répression coloniale qui existe aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie. »*

Pour M. Pierre Juquin, le jugement *« bafoue les lois de la morale et de la République »*.

Le MRAP affirme : *« Une telle impunité, véritable provocation, ne peut qu'armer le bras d'autres criminels, aggraver les tensions et faire obstacle à la recherche d'une solution conforme aux idéaux républicains. »*

Selon les Verts (écologistes), *« il y a péril en Kanaky. Doit-on considérer ce verdict comme une déclaration de guerre ? »* demandent-ils.

« Un défi pour les Canaques »

La Ligue des droits de l'homme exprime sa *« stupeur »* et déplore *« cette nouvelle manifestation d'une justice coloniale (...) qui sera ressentie comme un défi par les Canaques »*. Elle craint *« que les apprentis sorciers qui n'ont rien appris de l'histoire de la décolonisation n'aient à souffrir dans l'avenir de ce mépris affiché à l'égard de la dignité de la population autochtone »*.

Le PSU exprime son *« écœurement »*. *« C'est une véritable incitation au meurtre,* estime cette formation. *Cette justice rendue au nom du peuple de France est infamante et ne fait que renforcer la détermination du PSU à soutenir la lutte du peuple canaque pour son indépendance. »*

De l'avis de la Ligue communiste révolutionnaire, *« la justice de Chirac ressemble à celle des républiques bananières »* et le verdict de Nouméa *« sanctionne la réhabilitation de la peine de mort contre les indépendantistes canaques »*. La LCR ajoute : *« Ainsi en Nouvelle-Calédonie occupée par les forces militaires françaises tout caldoche a le droit de vie ou de mort sur les Canaques considérés comme sous-hommes, en butte à la justice expéditive de l'occupant français (...). Le Pen se trouve conforté dans une chasse aux immigrés quand la France de Chirac la pratique activement dans ses colonies. »* L'organisation de M. Alain Krivine conclut en disant qu'elle *« aidera le FLNKS à faire justice »*.

Seuls le Front national et l'association Légitime défense se sont *« félicités »*.

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Feu vert pour les crédits du premier ministre

Les députés ont procédé, le jeudi 29 octobre, à l'examen et au vote des crédits des services du premier ministre. Ces crédits comprennent les services généraux, la fonction publique, le Plan, le Secrétariat général à la défense nationale (SGDN), le Conseil économique et social.

● **SERVICES GÉNÉRAUX ET FONCTION PUBLIQUE : une révolution tranquille.** – D'un montant total de 2 528,6 millions de francs, ces crédits représentent 0,21 % du budget national de la nation. Leur vote interviendra la semaine prochaine avec les crédits du secrétariat d'Etat aux droits de l'homme.

Modernisation, amélioration de la productivité, concertation : tel est le tryptique autour duquel s'articule le projet du ministre de la fonction publique et du Plan. Pour **M. Hervé de Charette**, il ne s'agit pas de mettre en place *« moins d'Etat »*, mais *« mieux d'Etat »*. La politique de réduction des effectifs (cinquante mille emplois remis en cause) doit aller de pair avec une politique d'embauche (quatorze mille créations) là où cela est nécessaire. Une meilleure productivité est à ce prix. Et c'est pourquoi *« un examen précautionneux de chaque administration »* a été engagé, a précisé le ministre.

S'agissant de la concertation et du dialogue social, M. de Charette a reconnu qu'il n'était pas parvenu, l'année dernière, à signer un accord salarial avec les syndicats de fonctionnaires, mais que, dans un *« souci d'apaisement »*, il avait mis en œuvre les promesses qu'il avait faites. Pour le ministre, comme pour le rapporteur de la commission des lois, **M. Alain Lamassoure** (UDF, Pyrénées-Atlantiques), l'administration française traverse une période de profonde mutation. *« Le mouvement était dans l'air du temps. L'élan avait été donné avant que je prenne mes fonctions. J'en ai accéléré le rythme. »* *« L'administration vit une sorte de révolution tranquille »*, s'est-il félicité.

Auparavant M. Lamassoure avait, quant à lui, approuvé la création d'un observatoire destiné à améliorer la productivité de l'administration, par l'introduction de nouvelles technologies. Il a souhaité, d'autre part, que les stages à l'étranger des fonctionnaires français se multiplient. **M. Philippe Auberger** (RPR, Alpes-Maritimes), rapporteur suppléant, a, quant à lui, souligné la difficulté que rencontrera le gouvernement lorsqu'il lui faudra concilier sa volonté de ne pas toucher au statut actuel de la fonction publique et la nécessité d'une mise en conformité avec les règles communautaires.

Enfin, **M. Jean Le Garrec** (PS, Nord), a regretté que le gouvernement, par sa politique sociale, ait créé *« un véritable mur que les organisations syndicales ne peuvent franchir. Alors que nous avions mobilisé les fonctionnaires, vous cassez cette dynamique en menant en matière d'effectif,* a-t-il dit, *une politique absurde, conservatrice, frileuse et sans imagination »*.

● **PLAN : être ou ne pas être ?** – D'un montant de 160,3 millions de francs, le budget du Plan représente 0,01 % du budget de la nation.

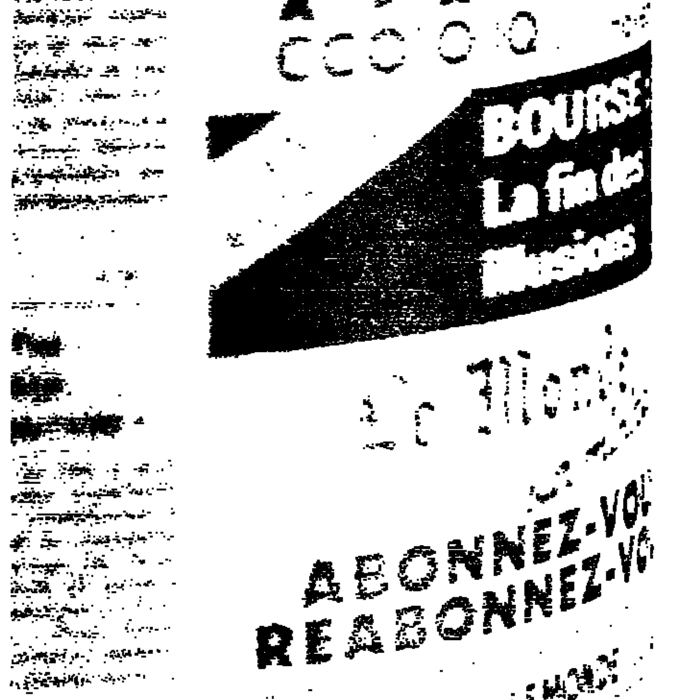
La majorité a adopté ce budget. La gauche a voté contre, le FN s'est abstenu. Pour le rapporteur spécial de la commission des finances, **M. Jacques-Roger Machart** (PS, Haute-Garonne), le tableau est plutôt sombre et *« la volonté du gouvernement d'amoindrir le rôle du commissariat est évidente »*. Regrettant l'abandon de la planification à la française, le député socialiste s'est étonné que le gouvernement ait choisi de s'orienter vers une planification réduite *« à un horizon imprécis dans le temps, à une philosophie générale de la politique économique et sociale de l'Etat, sans la liaison avec la procédure des contrats du Plan. (...) Quant à vos projections budgétaires triennales,* a-t-il ajouté, *elles se réduiront à un exercice professionnel, financier et comptable qui n'engagera en rien le Commissariat du Plan »*.

Le rapporteur de la commission de la production, **M. Jean-Pierre Schenardi** (FN, Val-de-Marne), tout en se félicitant de la disparition de la planification traditionnelle, a reproché au gouvernement de procéder à *« une mise à mort lente en hospice »* du Commissariat du Plan : *« Si vous continuez, c'est au restaurant du cœur qu'il finira. »* Le ministre a répondu qu'il n'était pas possible de réformer la planification sans un vrai et profond débat. Pour l'heure, M. de Charette a estimé qu'un triple consensus était en train de se dégager : simplification du processus de planification, importance du rôle de réflexion du commissariat, maintien et amélioration de la concertation entre les partenaires sociaux. *« Le plan doit être un lieu de veille, de rencontre et de débat »*, a-t-il déclaré. N'appréciant pas la planification de *« style baroque »*, M. de Charette semble donc préférer une version de style roman...

PIERRE SERVENT.







هكذا من الاصل



Politique

La campagne de l'ancien premier ministre

« Herr Professor » Barre et la récession

LILLE
de notre envoyé spécial

Si elle n'est pas toujours rose, la vie d'un candidat à la présidence de la République offre parfois tout de même quelques saines satisfactions et quelques bons moments. Ainsi jeudi soir, pour M. Raymond Barre, à mi-parcours de son marathon dans le Nord-Pas-de-Calais. Après avoir prononcé à La Gorgne un long discours sur *« les nouveaux horizons de l'agriculture française »* destiné à compléter sa plate-forme électorale, l'ancien premier ministre a retrouvé un horizon plus familier : celui des facultés.

Invité pour le vingt-cinquième anniversaire de la faculté libre des sciences économiques de la « Catho », M. Barre a vraiment passé une bonne soirée parmi quelques milliers d'étudiants, certes un peu turbulents, osant même le chahuter à son arrivée en scandant sur l'air des flonflons de peu révérencieux *« Raymond président ! »*. Mais des étudiants en économie, posant de vraies questions, s'intéressant aux vrais problèmes, pas à ceux du microcosme.

Le professeur Barre a vraiment connu ce soir-là des heures d'agrément. Il n'a pas caché son contentement : *« Rien ne me fait plus plaisir que lors de mes visites outre-Rhin les Allemands me donnent respectueusement du* « Herr Professor ». Car si les journalistes s'imaginent le contrarier en relevant son ton professoral, *« ils se mettent le doigt dans l'œil jusqu'au calcanéum »*.

Professeur, et fier de l'être, il ne se considère pas pour autant *« comme un mandarin au bord de l'embaumement »*. Et si jamais « Herr Professor » arrive à l'Elysée, sûr, comme il l'a dit, qu'une de ses priorités sera de redonner aux enseignants *« la considération morale et intellectuelle »*, appuyée sur une *« revalorisation en termes pécuniaires »* de cette fonction.

Cela précisé, M. Barre s'est livré de bonne grâce, parfois en se délectant d'un rire de Maître Patelin, au petit jeu des questions-réponses tournant autour de ces trois thèmes : solidarité, formation, compétitivité. La tourmente économique qui s'abat aujourd'hui sur le monde de toute évidence l'inquiète, et il ne semble guère partager à cet égard l'optimisme du gouvernement quant à son issue. *« Un milliard de dollars évaporés aux Etats-Unis. 200 à 260 millions en France. »*

« Du coup, a-t-il expliqué, *le patrimoine des entreprises perd de sa valeur. Du coup on risque d'avoir une moindre consommation et de moindres investissements. Autrement dit un ralentissement de l'activité économique plus ou moins prononcé. Si la correction du patrimoine est modérée, ce sera le ralentissement. Mais je crains,* a-t-il lâché, *qu'il n'y ait une récession de l'activité économique. »*

Récession, c'est la première fois que M. Barre ose carrément prononcer le mot. *« Dans un tel contexte,* a-t-il poursuivi, *on ne peut qu'accroître le besoin de solidarité entre chaque Français. Cette solidarité ne consiste pas à instituer une situation d'assistance généralisée, qui finit par déboucher sur une notion de droits acquis à perpétuité. »* Elle n'est pas non plus exclusivement l'affaire de l'Etat. *« On ne tourne pas en ridicule les Restaurants du cœur »*, a-t-il relevé.

Cette solidarité impose cependant en priorité une adaptation des mécanismes de la fiscalité. *« La solidarité nationale doit s'exercer,* a-t-il ajouté, *par un accroissement de la fiscalité sur ceux qui ont des revenus et vivent confortablement sur ces revenus. Cette solidarité doit être acceptée par les Français. »*

Parlant ensuite de la Sécurité sociale, M. Barre a ironisé sur la campagne d'affichage représentant celle-ci *« en énorme baleine qui se déplace avec une grande difficulté »*. *« Moi, je propose,* a-t-il lancé, *la Sécurité sociale dauphin, par opposition à la Sécurité sociale baleine. »*

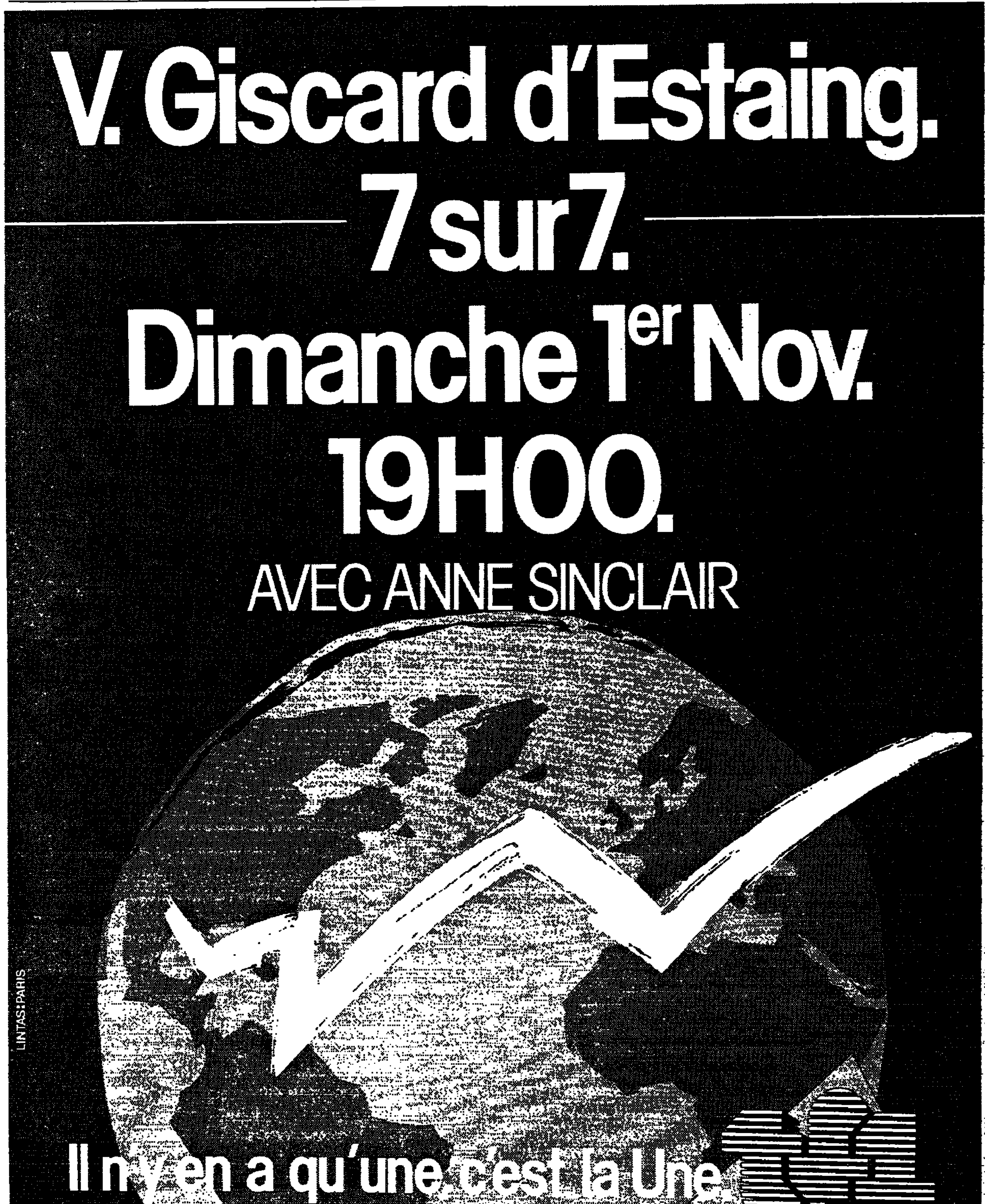
Enorme baleine

Au gré de toutes ces questions, M. Barre en vint tout de même malgré lui à quelques digressions sur le chapitre politique. Notant *« le rôle des médias, qui compliquent la conduite des affaires du pays »* et souhaitant *« le renouvellement de la classe politique »*, mais faisant évidemment une implicite abstraction de son cas personnel, M. Barre a regretté *« qu'on prenne toujours les mêmes et que l'on recommence »*.

A l'entendre, *« les socialistes de 1981 n'étaient donc qu'une queue de comète remontant à 1972... »*. Toutefois, M. Barre a concédé qu'*« il devenait plus rapidement blasé »*. *« Moi,* a-t-il conclu, *je suis une sorte de PME en politique. C'est le marché qui juge que l'entreprise est compétitive ou non. La compétitivité se détermine par la demande dont on est l'objet. Si vous recevez une demande, alors vous entrez dans la voie de la compétitivité. On n'est pas compétitif quand on est le premier. L'important d'être second est de sentir l'émulation particulière pour devenir le premier. Mais je ne suis pas tellement disposé en tout cas à me sentir second... »*

Ce vendredi, le PME Barre devait reprendre la route du Pas-de-Calais pour notamment découvrir... un bout du tunnel sous la Manche à Sangatte et parler culture à Arras. Herr Professor ne chôme pas. Il serait plutôt menacé par la rupture de stocks.

DANIEL CARTON.



Escarmouche entre le RPR et les barristes

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a fait savoir, jeudi 29 octobre, qu'il était *« vivement préoccupé par la déclaration de membres de la majorité qui portent atteinte à la cohésion de celle-ci et au soutien que le gouvernement attend d'elle »*.

Il a ajouté : *« Dans un moment de difficultés pour notre pays, chacun de ceux qui se sont engagés, en 1986, dans l'action de redressement de notre économie se doivent de resserer les rangs pour faire face. » « Il serait, à tous égards, périlleux qu'aujourd'hui certains se placent uniquement dans la perspective de la campagne électorale alors que la poursuite de la politique du gouvernement paraît seule de nature à répondre avec succès aux conséquences de la crise internationale. » « L'heure est à la solidarité, au-delà des engagements partisans. L'intérêt du pays s'impose aux intérêts des candidats. »*

M. Toubon répondait ainsi aux déclarations faites le même jour par deux élus UDF-barristes qui adressaient au gouvernement des reproches comparables à ceux que formulent les socialistes.

M. Charles Millon, député de l'Ain, porte-parole de M. Barre, avait notamment reproché au gouvernement de n'avoir pas assez mis en garde les actionnaires contre les risques des privatisations. De même M. Edmond Alphandéry (Maine-et-Loire) s'était montré surpris de *« l'optimisme de façade »* affiché par le gouvernement et avait mis en garde contre *« tout excès de précipitation »* pour les futures privatisations.

Enfin, M. Alphandéry avait aussi affirmé qu'un *« changement de cap »* était nécessaire et assuré : *« L'élection présidentielle doit être un tournant. »* En datant ainsi de 1988 le « changement » qu'il appelle de ses vœux, le député barriste du Maine-et-Loire se désolidarise du gouvernement et du RPR qui, eux, datent le « changement de cap » de l'élection législative de 1986.

Incidents dans un camp de réfugiés en Guyane

SAINT-LAURENT-DU-MARONI
de notre correspondant

« Pas de nourriture si vous ne nettoyez pas le camp et ses abords avant l'arrivée du préfet », avait averti le responsable militaire. Mille personnes fuyant la guérilla du Suriname voisin sont installées dans ce camp, géré par l'armée, depuis le mois de juin dernier.

La méthode choisie par l'officier pour obtenir le nettoyage des lieux a été mal accueillie. Un groupe de réfugiés, mécontents, a reçu par des jets de pierres le préfet de la Guyane, M. Jacques Dewatre, et le sous-préfet de Saint-Laurent, M. Jacques Delpey, venus visiter le camp le jeudi 29 octobre. Trente gardes mobiles, alertés rapidement, ont aidé les dix-huit militaires du camp à ramener le calme.

M. Dewatre, en tournée dans les camps à l'occasion du premier anniversaire de leur installation, a déclaré comprendre *« la difficile cohabitation d'un millier de personnes sur une superficie de 4 à 5 hectares, en pleine forêt équatoriale »*. Il estime nécessaire de *« renvoyer d'urgence dans leur pays »* ceux des réfugiés qui accepteront d'y retourner, cela après accord avec les autorités de Paramaribo.

M. Léon Bertrand, maire (RPR) de Saint-Laurent, qui évalue à 10 000 (8 666 selon la préfecture) le nombre de réfugiés sur sa commune de 6 700 habitants, n'est pas surpris par les incidents de jeudi. *« C'était à prévoir depuis un an »*, dit-il. Les Saint-Laurentais sont encore sous le coup de la récente attaque à main armée d'un magasin du bourg par deux Surinamiens, qui ont emporté 80 000 francs et un lot de bijoux en or.

EDMOND FRÉDÉRIC.

● **M. Marchais accuse M. Juquin d'être « un candidat malhonnête ».** — Le secrétaire général du PCF a accusé, le vendredi 23 octobre, à France-Inter, M. Pierre Juquin d'être *« un candidat malhonnête »*, car il aurait dû, a-t-il dit, *« prendre la décision de quitter le Parti communiste »*. *« C'est une escroquerie de se présenter comme candidat en se réclamant du PCF quand on sait que ses camarades ont désigné une autre personne pour cette tâche »*, a conclu M. Georges Marchais en parlant de l'ancien porte-parole du PCF qui a été exclu de son parti par le comité central, le 14 octobre, deux jours après avoir annoncé sa candidature à l'élection présidentielle.

Nuage toxique sur la région de Nantes

Les leçons d'une catastrophe évitée

Le calme est revenu sur l'estuaire de la Loire après l'incendie d'un entrepôt de 850 tonnes d'engrais dans le port de Nantes et le passage, le jeudi 29 octobre, d'un nuage toxique entraînant l'évacuation de dizaines de milliers de personnes. Vendredi 30 octobre, toute menace semblait être écartée, mais les écoles des sept communes évacuées étaient fermées et les enfants gardés à la maison.

Le bilan établi dans la soirée de jeudi au ministère de l'intérieur faisait état de 24 intoxications. Huit personnes ont été hospitalisées, pour des examens et quatre d'entre elles ont dû être traitées. Selon M. Pasqua, ministre de l'intérieur, leur état de santé *« ne présente aucun caractère alarmant »*. Toutefois, l'accident qui a eu, fort heureusement, peu de conséquences pour les personnes peut en avoir sur le milieu naturel. Il faudra contrôler, dans les jours qui viennent, la présence des nitrates dans la nappe phréatique et un risque de pluie acide n'est pas exclu.

L'accident, dû à un court-circuit, s'est produit vers 9 heures du matin dans des entrepôts d'engrais de Loiret et Haentjehs, sur la rive droite de l'estuaire, provoquant immédiatement une fumée blanche et grise contenant des substances toxiques. Le nuage s'est aussitôt déplacé vers l'ouest sous l'effet du vent qui, pour une fois, soufflait de l'est, dégageant une forte odeur de chlore.

Aussitôt les services de sécurité de l'agglomération nantaise, les administrations, l'armée, les services municipaux, sont entrés en action sous la responsabilité du préfet qui a réuni une cellule de crise.

Vers 14 heures, le préfet déclenche le plan ORSEC qui prévoit l'évacuation de sept communes encore en aval de l'incendie. Premiers évacués, les personnes âgées de la maison de retraite de la Bourgeonnière à Saint-Herblain. Les usines ferment à leur tour, des autobus sont mis à la disposition des maires pour transporter leurs administrés vers les gymnases et écoles des communes d'accueil, dont le palais de la Beaujoire au nord de Nantes.

Jusqu'à la tombée de la nuit, des cars affrétés par la municipalité sillonnent les routes pour transporter les personnes à l'abri de tout danger. *« Ça me rappelle l'exode de 1940 »*, confie à notre correspondant Yves Rochcongar un sexagénaire qui se prépare à passer la nuit dans un gymnase en compagnie de sa femme et de ses deux petits-enfants.

La solidarité joue : des centaines d'appels de volontaires pour héberger des familles convergent vers les mairies. Pendant ce temps, les pompiers ont réussi à maîtriser le sinistre ; à 16 h 30, les émanations toxiques ont cessé. Le nuage s'élève, se dilue et s'éloigne vers la Bretagne. Vendredi matin à 7 heures, le plan ORSEC est levé. Depuis 5 heures, l'incendie est éteint.

Cette folle journée a mis en lumière une nouvelle fois le problème des protections contre tout risque chimique majeur.

Les réfugiés d'un jour

NANTES
de notre envoyé spécial

Le masque blanc qui leur cachait le nez renforçait leur air martial. Au carrefour qui mène vers les villes désertes, les policiers étaient vigilants. La consigne était stricte et serait appliquée avec rigueur. *« On ne passe pas »*, répétait un brigadier en se référant aux ordres de la préfecture. Mais l'homme savait aussi prendre un ton calme pour convaincre des automobilistes de retour du travail *« d'aller voir à la mairie d'Orvault, car c'est là que la population a été évacuée »*.

Fermeté et calme. Deux mots qui illustrent cette folle journée vécue par trente mille personnes de l'agglomération nantaise. Fermeté des autorités qui n'ont pas hésité, devant l'importance de l'incendie et les dégagements de fumée suspecte, à déclencher, dès 14 h 15, le plan ORSEC. Calme des habitants qui se sont pliés aux consignes transmises par les voitures de gendarmerie ou les messages des radios locales.

M. François Le Poulvetic, directeur d'une école primaire d'Indre, témoigne simplement : *« Lorsque la mairie m'a téléphoné vers 10 heures du matin pour me demander de garder les enfants dans les classes, j'ai réuni les maîtres pour leur expliquer la situation. »* Lui, le vieil habitant de cette commune portuaire, il n'a pas été vraiment surpris par l'odeur nauséabonde. *« Ici on n'est pas habitué au parfum de rose »*, lance-t-il avec un sourire. Lui qui *« a fait des études »* a retrouvé cette fois *« la vieille odeur d'acide que l'on nous avait fait découvrir dans les laboratoires de l'Ecole normale »*.

Mme Geneviève Dumont, une habitante de Saint-Herblain, le confirme : *« C'était vraiment infecte. »* Alors, la vieille dame s'est bien calfeutrée chez elle comme le lui recommandaient les gendarmes qui passaient dans sa rue. Puis elle a attendu en compagnie de son chien, qui *« ne se sentait vraiment pas bien »*. A travers ses carreaux, elle guettait les nouvelles. Elle scrutait ce brouillard opaque qui remplissait la rue car elle n'écoute jamais la radio.

Pas d'émotion non plus au collège Anne-de-Bretagne lorsque les surveillants sont passés dans les classes annoncer qu'il fallait maintenir les fenêtres closes. Lysiane, petite élève blonde de quatrième, raconte : *« Cela sentait mauvais, mais le professeur nous a dit de nous taire, et le cours de français a continué. »* A 11 heures, elle s'est rendue en cours de latin, mais le plus drôle, ajoute-elle, *« c'est lorsqu'on nous a dit de passer par le bureau du directeur pour aller au réfectoire car il était interdit de traverser la cour »*.

A midi, il a fallu partager les repas au collège car les externes n'ont pas eu le droit de sortir. Tout comme à l'école primaire d'Indre, où le cuisinier *« a réussi des merveilles »*, selon le directeur. Vers 14 heures, les ordres tombaient de la préfecture. Le plan ORSEC était déclenché, l'évacuation programmée. Les grands bus à soufflets de la communauté urbaine venaient se ranger devant les établissements scolaires.

Folles rumeurs

Sans agitation, les enfants ont embarqué. De son côté, Mme Dumont a pris le minibus des sportifs de la commune, où elle a retrouvé ses voisines : *« J'étais quand même légèrement inquiète,* avoue-t-elle, *mais lorsqu'un gendarme m'a autorisée à emmener mon chien, je me suis sentie un peu mieux. »*

La noria des bus croisait les voitures de police et les ambulances aux gyrophares allumés. Etonnante manœuvre qui, en quelques heures, a permis le déplacement de près de 30 000 personnes. *« Certains ont utilisé leur voiture personnelle, mais dans l'ensemble la population a opté pour les véhicules mis à disposition »*, explique un responsable.

Un trajet de 5 à 10 kilomètres à destination d'Orvault, au nord-est de l'agglomération, ou encore des grands locaux de la foire-exposition de Nantes, près du stade de la Beaujoire. M. André Louisy, maire d'Orvault, prévenu dès l'annonce du plan ORSEC, a sonné le branlebas des services municipaux. *« Nous avons recensé les lieux d'hébergement possible,* a-t-il expliqué, *et nous avons annoncé à la préfecture que nous pouvions recevoir 4 000 réfugiés. »*

Les enfants ont été conduits à la salle des sports de la Frébandière. Rapidement, les adultes les ont rejoints et ont aidé les employés municipaux à installer bancs et chaises sur les terrains de basket.

« Nous abritons et nous restaurons », précisait le maire, comme s'il exécutait cette opération depuis le début de son mandat. Il souligne l'aide apportée par les boulangers de la commune et les grandes surfaces, qui *« n'ont pas hésité à nous livrer des boissons et des sacs de chips »*.

Les services municipaux ont recensé les réfugiés. Des services nouveaux sont mis en place dans les mairies, et les bureaux de l'état civil se transforment en centres de collectes. Car l'agitation ne cessera de grandir. Des familles séparées ont couru les mairies d'accueil, à la recherche d'un enfant ou d'un parent. Une jeune mère un peu pâle épèle le nom de sa fille, un couple inquiet recherche une grand-mère...

Mais les six cents personnes rassemblées dans le gymnase d'Orvault gardaient leur calme. Comme les pensionnaires d'une maison de retraite regroupés dans l'un des immenses halls de la foire-exposition. Tout le monde attendait les nouvelles, attentif aux rumeurs, folles parfois, qui volaient de groupe en groupe. La solidarité s'organisait. Des habitants venaient proposer d'héberger des réfugiés. Mais la plupart préféraient attendre dans l'espoir de rentrer bientôt chez eux.

Des enfants jouent. Des adolescents plaisantent. A 20 h 30, un policier annonce au micro que *« le danger demeure »*. Les mines s'allongent, et les candidats à l'hébergement se font plus nombreux. Petit à petit, le gymnase se vide. Les lits de l'armée n'arrivent pas. A présent, l'angoisse monte.

La nuit est tombée, et *« la situation ne se débloque toujours pas »*, comme le note cet ancien des chantiers navals.

A la mairie d'Orvault, on tente en vain de joindre la préfecture. Le téléphone fonctionne mal. Finalement, c'est la standardiste qui, la première, rayonne en criant : *« C'est bon. »* Tout le monde comprend. Il est 21 h 15 : l'autorisation de regagner les maisons abandonnées est enfin donnée. *« C'est fini »*, explique Mme Dumont à son chien.

SERGE BOLLOCH.

(Lire nos autres informations page 14.)

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait de jugement

Par jugement en date du 19 décembre 1986, devenu définitif, rendu par le Tribunal de grande instance de Paris, troisième chambre, deuxième section, entre la société The Ritz Hotel Limited et M. Jacques Serrano, le Tribunal a :

– dit que la marque Royal Ritz déposée le 7 mars 1986 par M. Serrano sous le nº 694 951 et enregistrée à l'INPI sous le nº 264 676 constituait la contrefaçon partielle de la marque Hôtel Ritz Paris déposée le 29 avril 1980 sous le nº 554 643 et enregistrée sous le nº 1 133 086,

– prononcé la nullité du dépôt de la marque Royal Ritz en ce qui concerne le mot Ritz,

– dit que M. Serrano devra faire procéder à la radiation de sa marque Royal Ritz du Registre national des marques, et ce sous astreinte de 1 000 francs par jour de retard, passé un délai de quinze jours à compter de la signification du présent jugement,

– fait défense à M. Serrano de faire usage de la marque Royal Ritz sous astreinte de 1 000 francs par infraction constatée,

– condamné M. Serrano à payer à la société The Ritz Hotel Limited la somme de 10 000 francs en réparation de son préjudice,

– autorisé la publication du présent jugement aux frais de M. Serrano,

– condamné M. Serrano à payer à la société demanderesse 3 000 francs au titre de l'article 700 NCPC,

– ordonné l'exécution provisoire du jugement,

– condamné M. Serrano aux dépens.

Saint-Nazaire soumis aux caprices du vent

SAINT-NAZAIRE
de notre correspondant

A Saint-Nazaire-La Baule, on aura attendu pendant de longues heures le jeudi 29 octobre. L'alerte avait été donnée vers midi. Des voitures avec haut-parleurs avaient aussitôt sillonné les rues de Saint-Nazaire et des communes proches pour annoncer l'arrivée du nuage toxique. Peu à peu, tout s'était mis à vivre au ralenti, à part quelques attardés dans les rues ou sur les routes, on attendait derrière les fenêtres aux volets souvent fermés ; commerces et services s'étaient mis au diapason. Mais le nuage toxique n'est pas venu.

Il s'est d'abord fixé sur la Loire à l'ouest de Nantes. Dès le début de l'après-midi, des postes de contrôle tenus par les gendarmes se sont mis en place. Ils filtraient le plus possible la circulation vers le fleuve à partir de l'axe Saint-Nazaire-Nantes.

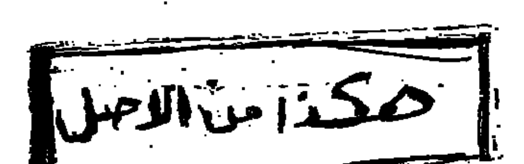
Vers la pointe de la Bretagne

Le grand maître du jeu était le vent. Faible, 10 kilomètres à l'heure, il soufflait d'abord vers la mer au nord-nord-est puis, en cours d'après-midi, il descendait vers l'est-sud-est avec des turbulences.

Les gaz toxiques annoncés pour la fin de l'après-midi sur Saint-Nazaire n'avaient toujours pas atteint la ville à cette heure-là. On apprenait par contre que le nuage s'en allait vers la pointe de la Bretagne. Tout au long de cet après-midi de jeudi, alors qu'on écoutait à la radio le récit de l'évacuation de sept communes de l'agglomération nantaise, la région nazairienne était donc soumise aux caprices du vent.

L'inquiétude était forte, la toxicité des vapeurs rejetées à Chantenay étant donnée comme importante. La vie se poursuivait cependant presque normalement dans beaucoup d'endroits, stations-service et garages demeurant ouverts en bord de route. Le danger, pris au sérieux, perdait finalement de sa force au fil des heures, le vent n'autorisant pas le franchissement des 60 kilomètres qui vont de Nantes à Saint-Nazaire.

MICHEL LE TALLEC.



Société

Nuage toxique : les leçons d'une catastrophe évitée

Soixante kilomètres d'installations portuaires

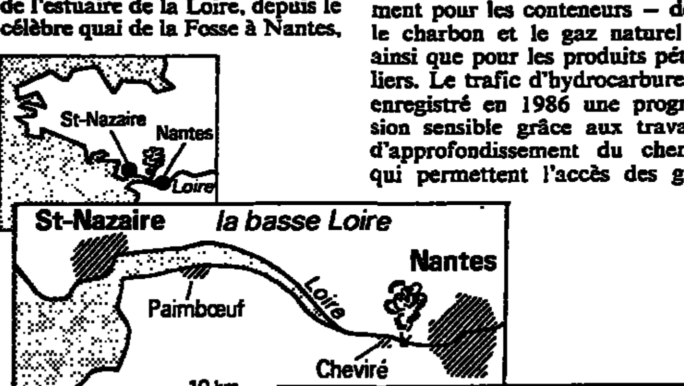
Quatrième port français par son trafic après Marseille, le Havre et Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire a vu passer par ses quais et hangars 24,5 millions de tonnes de marchandises en 1986 (à l'importation et à l'exportation), soit une progression de 7,4 % par rapport à 1985. Les installations s'étendent sur une soixantaine de kilomètres le long de l'estuaire de la Loire, depuis le célèbre quai de la Fosse à Nantes, jusqu'aux chantiers navals de l'Atlantique à l'embouchure du fleuve.

Le trafic maritime depuis quelques années a tendance à se déplacer de plus en plus vers l'aval, c'est-à-dire essentiellement la plate-forme industrielle de Montoir, située entre Donges et Saint-Nazaire. C'est vrai notamment pour les conteneurs – dont le charbon et le gaz naturel – ainsi que pour les produits pétroliers. Le trafic d'hydrocarbures a enregistré en 1986 une progression sensible grâce aux travaux d'approfondissement du chenal, qui permettent l'accès des gros navires pétroliers ou charbonniers de 16 mètres de tirant d'eau.

Nantes-Saint-Nazaire cherche, sous le nouveau label de Port-Atlantique, à imposer définitivement sa prééminence sur Bordeaux et il s'emploie à récupérer, au service du Grand-Ouest et du Centre de la France, des trafics qui aujourd'hui passent par Rouen, Le Havre, voire Anvers, beaucoup mieux équipés que Nantes-Saint-Nazaire en lignes régulières par cargos rapides vers les Etats-Unis ou l'Extrême-Orient.

Le trafic des amonitrates en sacs, qui sont au cœur de l'incendie de jeudi, a bénéficié, de la part des autorités portuaires, d'une aide, car il s'était effondré en 1985 (– 47 %). En 1986, il a fait un bond spectaculaire de 159 % pour atteindre 70 000 tonnes.

F. Gr.



La poudrière chimique

L'incendie du dépot de nitrate d'ammonium du port de Nantes (Loire-Atlantique), maîtrisé dans la soirée du jeudi 29 octobre, ne devrait pas avoir de conséquences écologiques trop importantes dans la région. Les vapeurs rousses toxiques issues de la décomposition par le feu du nitrate d'ammonium se sont lentement dissipées dans l'atmosphère, poussées par des vents orientés sud-est. Il reste toutefois à surveiller la faune et la flore sur la vallée de la Loire, en aval de Nantes, et à contrôler dans les jours et les semaines qui viennent le taux de nitrates et de nitrites éventuellement présents dans les rivières et les nappes phréatiques.

Ce ne fut pas donc Seveso et ça ne pouvait l'être. Ce ne fut pas non plus Bâle. Mais l'ampleur de l'accident, le confinement chez elles ou l'évacuation de dizaines de milliers de personnes, sont venus une fois encore rappeler que les dangers inhérents aux technologies modernes ne cessent de croître. Ce qui est vrai pour l'industrie tout entière, qu'elle soit nucléaire, pharmaceutique ou pétrolière, l'est encore plus peut-être pour l'industrie chimique.

Car les sites dangereux ne manquent pas sur le territoire national. Pas moins de trois cent vingt-cinq soumis à la fameuse « directive Seveso », édictée en juin 1982 par les Etats membres de la CEE pour harmoniser les règlements européens en matière de risques majeurs.

Et cela sans compter les « points chauds », lieux d'élaboration et de stockage des produits à risques et les « points noirs », lieux de décharges anormales de produits résiduaires. Autant de sites qui abritent des produits chimiques, dangereux ou toxiques, susceptibles de s'enflammer, d'exploser ou même de fuir et qui réclament une attention sans faille. Sans oublier, ce qui l'est trop souvent, les risques liés au transport de ces matières dangereuses.

Vaste problème. Il suffit de regarder les flux commerciaux des substances chimiques pour prendre conscience de sa complexité. Au cours des quarante dernières années, quatre millions de molécules naturelles ou synthétiques ont été isolées auxquelles s'ajoutent chaque année de 200 à 1 000 autres. Sur les 60 000 à 80 000 molécules commercialisées, 1 500 se retrouvent dans les pesticides, 4 000 dans les médicaments, 3 500 dans les additifs alimentaires et le reste est utilisé dans l'industrie, l'agriculture et les biens de consommation. Et parmi ces substances certaines sont toxiques, mutagènes, cancérigènes ou écotoxiques.

Mais il ne s'agit pas que de bombes à retardement ; les accidents graves sont assez rares pour qu'on puisse, malgré tout, dormir en paix. Mais *« grande est la tâche de nos ingénieurs des mines,* écrivait récemment M. Michel Maes dans une étude du Centre de prospérité et d'évaluation (1), *dans leur inspection des installations classées ».* Constamment, ils sont conduits *« à faire subir aux établissements industriels un rattrapage »* pour s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires sans pour autant compromettre leur avenir *« par des aménagements d'un surcoût insupportable »* et, par voie de conséquence, *« l'emploi de leur personnel ».*

Chantage au chômage

Certains responsables, certains lobbies industriels n'hésitent pas cependant à brandir cette arme du chantage au chômage pour échapper à ces mesures de salubrité, de sécurité et d'antipollution. D'autres se soucient plus *« de la sécurité journalière que des risques majeurs ».* Il reste que le préfet a toujours les moyens juridiques d'imposer des améliorations de la sécurité à ceux qui se montrent trop réticents. Interventions d'autant plus justifiées que *« les prévisions de sécurité se trouvent à chaque fois insuffisantes et débordées par les cas concrets ».*

Pour sortir de l'impasse, une réforme des mentalités s'impose. Il faut savoir qu'il y a désormais des gestes que nous n'avons plus le droit de faire : par exemple, ériger – cela s'est fait dans le passé ! – des villes nouvelles autour de zones industrielles. L'accident de Nantes, comme ceux de Bâle et du dépôt d'hydrocarbures lyonnais du port Edouard-Herriot, sont là pour nous inviter à la prudence. Pour tenter de mettre un terme à cette urbanisation « sauvage », le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a d'ailleurs demandé récemment à M. Paul Gardent, ancien conseiller d'Etat, de faire des propositions.

Mesures qui viendraient s'ajouter à celles qui résultent de la directive Seveso et dont la concrétisation doit se traduire sur le terrain par un passage au crible des trois cent vingt-cinq établissements français à risques d'ici à juillet 1989. La tâche principale reviendra d'ailleurs aux industriels eux-mêmes puisque ce sont eux qui devront décrire leurs procédés de fabrication, répertorier les produits qu'ils manipulent ou qu'ils stockent, estimer les risques encourus et imaginer, comme le fait l'industrie nucléaire, les scénarios pouvant conduire à des accidents. A charge ensuite pour les services d'inspection gouvernementaux d'examiner les dossiers et de fixer les mesures à prendre pour améliorer la sécurité tout en sachant *« malgré tout,* comme le disait Pierre Piganiol, expert en politique de recherche *que le risque zéro tient de l'utopie ».*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Le Risque majeur industriel.* CPE (juillet 1986).

Les dangers du nitrate d'ammonium

Le nitrate d'ammonium est un produit relativement courant utilisé comme engrais. A température ordinaire, il se présente sous la forme de petits cristaux blancs qui le font ressembler à du sel de cuisine. Un sel de cuisine un peu particulier, stocké avec précaution car il peut, dans certaines conditions, présenter des risques d'explosion.

Sous l'action du feu, le nitrate d'ammonium se décompose en une série d'oxydes d'azote dont le plus important en volume, le protoxyde d'azote (N2O), est un gaz inerte et sans danger que l'on utilise parfois dans certains aérosols. Les autres oxydes d'azote produits sont en revanche plus dangereux. En particulier, deux d'entre eux (NO et NO2) qui dégagent des vapeurs toxiques, incolores pour les premières et rousses pour les secondes.

Inhalées, ces vapeurs peuvent provoquer, à faibles doses, des irritations des voies respiratoires et, à fortes doses, des œdèmes aigus du poumon associés à une perturbation du fonctionnement de l'hémoglobine sanguine (méthémoglobinémie) qui n'assure plus correctement le transport de l'oxygène dans l'organisme.

En dehors de ces effets, ces vapeurs peuvent aussi, au contact de l'humidité de l'air, favoriser la production d'aérosols d'acides nitreux et nitrique qui, éventuellement, peuvent former des pluies acides. Pluies acides dont les effets néfastes peuvent être amplifiés si d'aventure du chlore – dont les effets sur les voies respiratoires sont analogues à ceux des oxydes d'azote – se trouvait là.

J.-F. A.

Médecine

Une décision du ministre de la santé

Le dépistage du SIDA ne peut se faire qu'avec l'accord des personnes testées

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a déclaré le jeudi 29 octobre, au cours de l'émission « Le Monde en face » sur TF 1, qu'une circulaire en date du 29 octobre interdit désormais la pratique de tests de dépistage du SIDA à l'insu des personnes testées. *« Tous les tests de dépistage systématiquement proposés doivent être librement consentis »,* a ajouté Mme Barzach.

Cette décision se justifie, selon le ministre, par la pratique de plus en plus répandue – en particulier dans les hôpitaux et les maternités – de tests de dépistage obligatoires et systématiques faits sans que les personnes testées en soient informées.

En outre, la circulaire ministérielle devrait mettre fin aux campagnes de dépistage systématique et au fichage des personnes séropositives pratiqués actuellement en Guyane française. *« La politique que nous avons choisie,* a déclaré Mme Barzach, *est celle d'un dépistage intelligent. »* A cet égard, a- t-elle ajouté, il est souhaitable de proposer un test de dépistage lors des *« carrefours importants de la vie »,* par exemple au moment du mariage et en début de grossesse.

Le ministre de la santé a annoncé, d'autre part, que la vente des préservatifs n'ayant pas reçu la norme NF serait interdite. Il y a quelques semaines, Mme Barzach avait révélé qu'environ 15 % des préservatifs non estampillés du sigle NF ne protégeaient pas réellement contre la transmission du virus du SIDA (*le Monde* du 17 octobre).

74 % des Français pour le test sanguin

Selon un sondage Gallup publié dans *l'Express* du 30 octobre, 74 % des Français estiment que *« tout le monde devrait passer un test sanguin de dépistage du SIDA » ;* 19 % sont d'un avis contraire. Toujours selon ce sondage, 39 % des Français estiment que le SIDA est *« le problème de santé le plus urgent auquel la France doit faire face à l'heure actuelle » ;* 38 % pensent au contraire que le cancer est le problème numéro un.

L'agriculture tous risques

L'agriculture moderne est-elle en train de devenir une industrie *dangereuse ? Voici en effet, en* moins de trois ans, le troisième accident majeur dû à la fabrication de produits chimiques destinés à l'agriculture. En 1984, ce fut l'hécatombe de Bhopal en Inde, où plus de deux mille personnes ont perdu la vie – et d'autres la vue – à la suite d'une fuite dans une usine d'Union Carbide, fabriquant notamment des herbicides à base d'isocyanate de méthyl. Il y a un an presque jour pour jour (1er novembre 1986), c'était un entrepôt de la firme Sandoz, près de Bâle, en Suisse, qui partait en fumée, entraînant dans le Rhin une multitude de produits toxiques qui devaient normalement devenir pesticides, herbicides ou fongicides et qui tuèrent, cette fois, toutes les anguilles du fleuve.

Pesticides ou engrais, peu importe : il s'agit toujours de produits chimiques dont l'agriculture aujourd'hui fait une consommation généreuse. Ce recours à des produits de synthèse devenus indispensables dans des exploitations où l'on ne dispose plus des fertilisants organiques traditionnels – fumier ou purin – commence à inquiéter sérieusement les gestionnaires de l'environnement. Les nitrates contaminent les nappes phréatiques où l'on puise l'eau potable. Les phosphates provoquent dans lacs et rivières une asphyxie par « eutrophisation » (surcroissance de la végétation qui prive l'eau d'oxygène). Et tous les produits chimiqyes réunis ajoutés aux lisiers de porcs en Bretagne, provoquent dans les estuaires des phénomènes de « boues rouges » *ou d'algues vertes qui rendent* la baignade en mer impossible et la consommation de coquillages hasardeuse.

« Produire des engrais chimiques c'est déjà polluer » écrit dans un livre qui vient de paraître un député belge au Parlement européen, François Roelants du Vivier (1). Ce partisan de l'agriculture biologique (sans produits chimiques) explique que la fabrication des seuls ammonitrates envoie dans l'atmosphère de la Communauté européenne, en temps normal, de 40 000 à 50 000 tonnes par an de poussières de nitrate d'ammonium, sans compter l'ammoniac, l'acide nitrique et les oxydes d'azote. Le ruban bleu à cet égard est détenu par trois pays : la France et les Pays-Bas, les vingt-neuf grands producteurs européens d'engrais chimiques et l'Allemagne fédérale dont l'usine BASF de Ludwigshafen est le plus gros fournisseur d'engrais azotés.

De plus en plus dépendante de la chimie, malgré la surproduction en Europe, l'agriculture est devenue un *« risque industriel majeur »,* comme on dit au ministère de l'environnement. Les fonctionnaires de Bruxelles vont devoir se pencher aussi sur cet aspect du dossier.

ROGER CANS.

(1) *Agriculture européenne et environnement,* préface de Jacques Delors. Editions Sang de la Terre. 302 pages, 120 F.



Société

Au huitième congrès du SNAPC

M. Pandraud invite les policiers en civil à une réflexion sur une réforme des structures

Le 8e congrès du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), réuni à Bordeaux du 26 au 29 octobre, a élu sa nouvelle direction au terme de quatre jours de travaux. M. François-Jean Tabone demeure secrétaire général, secondé par M. Christian Naigeon, qui reste secrétaire général adjoint.

Groupant 9 800 adhérents sur les 18 750 inspecteurs et enquêteurs de la police nationale, le SNAPC est la principale organisation de la police en civil. M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a participé à la dernière journée du congrès.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

M. Pandraud connaît son monde. Alors qu'une lettre, fort conciliante pourtant, envoyée en début de congrès aux délégués par M. Pasqua, ministre de l'intérieur, avait été accueillie dans un silence peu complaisant, M. Pandraud, en une demi-heure de discours, a soulevé les applaudissements des 160 congressistes réunis à Bordeaux. Oubliées les polémiques de ces dernières années ; oubliées aussi les mises en garde adressées au gouvernement le premier jour du congrès ; entre le SNAPC et le ministre de la police, le climat semble, aujourd'hui, serein. Au point que, assistant au vote de la résolution finale, M. Pandraud a pu glisser en aparté à son voisin : *« A un détail près j'aurais pu la voter. »*

Comme il l'a fait lors du récent congrès du Syndicat général de la police (*le Monde* du 17 octobre), M. Pandraud a d'abord défendu son bilan, soulignant le nouveau cadre juridique dans lequel évoluent, désormais, les fonctionnaires de police, et qui, selon le ministre, leur permet de mieux accomplir leurs missions. M. Pandraud – *rhétorique quasi obligatoire* en de telles circonstances – a aussi assuré de son soutien les policiers en civil qui pourraient faire l'objet d'attaques dans l'exercice de leurs fonctions. Mais, a ajouté le ministre, *« cette position n'a de sens que si les policiers qui commettent des fautes contre l'honneur ou l'éthique de leur métier seraient obligés d'en rendre compte »*. L'air du temps est ensuite passé sur un congrès avec une claire allusion aux « affaires » et aux fuites qui pourraient les alimenter. *« Je voudrais vous dire, à cet égard*, a prévenu M. Pandraud, *que je ne saurais tolérer* (...) *toute indiscrétion violant le secret de l'instruction. »*

Assaut de courtoisie

Ce n'est néanmoins pas sur ce registre que M. Pandraud a été le plus écouté. Evoquant, tour à tour, les problèmes propres au corps des enquêteurs, sans oublier ceux liés aux matériels et aux locaux, abordant le dossier des polices municipales ou les prérogatives respectives de la police et de la gendarmerie – *« Je n'accepterai jamais la mise en cause des compétences et des prérogatives des personnels de la police nationale »*, – sachant reconnaître les difficultés et les lacunes pour mieux souligner les succès de sa politique, le ministre a enfin offert son principal cadeau : la promesse d'une réflexion approfondie sur la réforme des structures des corps de la police nationale et sur le déroulement de carrière des policiers.

Il se trouve que les inspecteurs sont particulièrement sensibles à cette question, qu'une commission du congrès a longuement étudiée. Il se trouve aussi que le SNAPC a dans ses cartons un projet de réforme très élaboré. M. Pandraud a alors proposé la réunion d'une commission d'étude qui devrait rendre ses conclusions au plus tard à la mi-février. Pour qu'il n'y ait nulle ambiguïté, le ministre a encore précisé qu'il désirait que le SNAPC participe activement à cette instance, dont les travaux ne soulèveraient de sa part *« aucun préjudice quant à l'orientation »*. Le secrétaire général du SNAPC en a tiré la conclusion qui s'imposait : *« J'ai eu l'impression que c'était moi qui parlais »*, a-t-il déclaré en remerciant M. Pandraud de ses bonnes paroles.

Ces courtoisies ne sauraient pourtant rendre compte de toutes les *préoccupations des congressistes.* Secoué par plusieurs années de crise interne, traversé encore récemment par des débats houleux et par des luttes d'appareil, le Syndicat des policiers en civil abordait ce 8e congrès avec, dans ses coulisses, quelques vieux fantômes. Les affrontements prévus par certains n'ont pourtant pas eu lieu et les délégués, largement renouvelés par rapport aux années précédentes, ont su éviter les débordements qui faisaient parfois l'animation des congrès antérieurs.

Membre, pendant un bref laps de temps, de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), organisation qu'a rejointe, il y a un an, une partie de son ancienne direction, le SNAPC entretient des relations conflictuelles avec l'organisation que dirige M. Bernard Deleplace. C'est pourtant avec un calme inattendu que la question des rapports avec la FASP a été abordée, plusieurs orateurs estimant que, à terme, un nouveau rapprochement était une nécessité.

Les effectifs et les moyens

C'est de même avec une maturité inhabituelle que certaines questions complexes ont été abordées au sein des commissions. Aussi inaccoutumé que cela paraisse, plusieurs policiers ont estimé qu'on ne saurait réduire les problèmes posés à la seule augmentation des effectifs mais qu'il fallait, enfin, entreprendre une réflexion d'ordre collectif, *notamment sur les moyens* utilisés.

Signe des temps, le congrès a aussi traité du terrorisme. Plusieurs délégués ont ainsi estimé que la récente opération policière menée au Pays basque était inadéquate. D'autres ont souligné les dangers nouveaux que la lutte antiterroriste faisait courir au personnel policier et les lenteurs des administrations en cas d'attentat. Mais ce sont deux témoignages, l'un sur la Corse, l'autre sur la DST, qui ont particulièrement frappé les esprits. *« Alors qu'il y a encore quelques années*, a assuré un inspecteur, *la Corse était une affectation convoitée, il y a aujourd'hui dans l'île plus de postes à pourvoir que de candidats. »* La désaffection serait due aux menaces proférées par les nationalistes à l'égard des fonctionnaires – pas uniquement policiers – et de leurs familles.

L'autre témoignage provient d'un *inspecteur de la DST* qui a décrit les conditions de travail des policiers affectés à la lutte antiterroriste. *« Entre le 1er janvier et le 30 juin 1987*, a-t-il indiqué, *nous avons travaillé une moyenne de dix-sept heures sur vingt-quatre avec un seul week-end de pause. Certains de nos collègues ont à récupérer l'équivalent d'une année d'heures supplémentaires. »* En sont notamment responsables les gardes à vue de quatre-vingt-seize heures rendues possibles par la nouvelle loi de 1986 sur la répression des menées terroristes.

Le même policier s'est également plaint que les noms des officiers de police judiciaire qui interrogent les suspects apparaissent sur les procès-verbaux, permettant aux complices des terroristes de pratiquer d'éventuelles actions de rétorsion. Enfin, il a révélé, que, lors de l'opération qui a permis en mars dernier l'arrestation de Fouad Saleh et de ses complices, le matériel radio utilisé ne fonctionnait pas et que le véhicule le plus vaillant avait 80 000 kilomètres au compteur.

GEORGES MARION.

JUSTICE

Sur requête en suspicion légitime de l'ancien bâtonnier

Le conflit interne du barreau de Bordeaux est renvoyé devant la cour d'appel

BORDEAUX
de notre correspondante

Un nouvel épisode vient de s'ajouter au feuilleton de la crise du barreau de Bordeaux. *Le conseil* de l'ordre, présidé par le bâtonnier Alfred Peyrelongue, vient d'être déchargé des poursuites disciplinaires *qu'il avait engagées contre* l'ancien bâtonnier Me Bertrand Favreau, son prédécesseur.

L'affaire est renvoyée devant la cour d'appel de Bordeaux, statuant au titre disciplinaire en formation spéciale, composée du premier président, de deux présidents de chambre et de quatre conseillers. Ainsi en a décidé la première chambre de cette cour, présidée par M. Robert, premier président, dans un arrêt du 29 octobre 1987.

Cette juridiction avait été en effet saisie, le 2 octobre, d'une requête en suspicion légitime contre le conseil de l'ordre par Me Favreau, après que celui-ci eut été convoqué le 3 octobre devant le conseil de l'ordre, qui lui reproche une gestion dispendieuse durant son mandat de bâtonnièr en 1984 et 1985 (*le Monde* du 3 octobre). Me Favreau avait, ce jour-là, refusé de comparaître devant une instance qu'il considère *« comme juge et partie »*, soit que ses membres aient *« un intérêt personnel au litige »* parce qu'ils siégeaient déjà au conseil en 1984 et 1985, soit qu'ils manifestent *« une inimitié notoire »* à son égard.

La cour a estimé la requête recevable. *« Le bâtonnier*, note-t-elle dans son arrêt, *est l'agent d'exécution du budget en sa qualité d'ordonnateur des dépenses. Se pose alors la question de savoir comment, dans ces conditions, sauf dissimulation constante de la situation financière, les membres du conseil de l'ordre pendant l'exercice du bâtonnat de Me Favreau, n'ont pas eu conscience du caractère dispendieux de la gestion financière de l'ordre et de la Caisse de règlement pécuniaire des avocats. »*

Evoquant *« le climat qui règne actuellement au sein du barreau de Bordeaux »* et les conditions tout à fait exceptionnelles de l'affaire, l'arrêt conclut à la nécessité d'un renvoi devant la cour d'appel, de préférence à une nouvelle évocation devant *« la formation disciplinaire d'un conseil de l'ordre entièrement renouvelé »*. Il rejoint ainsi les conclusions du procureur général. *« Si la cour d'appel s'estimait insuffisamment informée*, précisait par ailleurs ce dernier, *son pouvoir d'investigation pourrait être notamment confié à des personnalités incontestées appartenant par exemple à des barreaux extérieurs. »*

GINETTE DE MATHA.

● **Un Basque espagnol expulsé ves l'Algérie.** – Interpellé mercredi 28 octobre à Biarritz, un réfugié basque espagnol, Angel Iturbe Abasolo, trente-quatre ans, a été expulsé le lendemain vers l'Algérie, qui a accepté de le recevoir. Angel Iturbe Abasolo, qui bénéficiait du statut de réfugié politique depuis plusieurs années, avait été interpellé au moment où il se trouvait au commissariat de police de Biarritz pour procéder, comme fréquemment, au renouvellement de son permis de séjour provisoire. Ce militant présumé de l'ETA est le frère de « Txomin », un des dirigeants historiques de l'organisation séparatiste basque, mort le 27 février dernier dans un accident de la route, en Algérie précisément.

Société

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

COMME on aimerait être inculpé avec autant de délicatesse que le fut, mardi, M. Michel Droit de l'Académie française et de la CNCL réunies ! Pas un des journaux qui ont annoncé l'événement qui ne l'ait assorti de précisions juridiques savantes sur le fait que tout inculpé était présumé innocent, qu'une inculpation pouvait fort bien se conclure par un non-lieu, qu'à défaut la cour d'assises pouvait acquitter l'accusé. Il ne manquait à ce catalogue que le vote d'une loi d'amnistie personnelle ou la signature d'un décret de grâce présidentiel, au cas où la justice ne finirait pas par comprendre que l'inculpation de M. Droit est en réalité un certificat de bonnes vie et mœurs.

Même M. Jospin, qui n'est pourtant pas soupçonnable de porter dans son cœur l'illustre interlocuteur télévisé de l'obscur général qui a gouverné la France (1), y est allé de son couplet pour voler au secours de la vertu blessée.

Grâce à l'immortel auteur de *J'ai vu vivre le Japon* et de *Visas pour l'Amérique du Sud*, la présomption d'innocence n'avait pas connu depuis longtemps des heures aussi glorieuses. Loué soit M. Grellier dont la décision permet de rappeler à la France ébaubie que les quelque vingt-cinq mille prisonniers qui, dans les luxueuses cellules de l'administration pénitentiaire, attendent d'être jugés sont autant d'innocents jetés en prison par inadvertance.

Notons toutefois, pour en sourire gentiment, que la mise en cause de M. Pascal Vallery-Radot, ce chargé de mission que la CNCL a suspendu le 22 octobre, n'a pas eu droit à tant de pudeurs lorsqu'il s'est agi, notamment mercredi à la télévision, de décrire ce qui lui était reproché, et même qui était le corrupteur, dont les dénégations ne valaient par définition rien. Le respect de la présomption d'innocence était aux fraises.

∴

MAIS à qui fait-il donc peur ce M. Droit, quel respect inspire-t-il, qui est refusé par M. Mitterrand et Mme Veil à la commission dont il est membre, pour bénéficier d'assauts de précautions qu'on ne voit jamais ainsi déployer, pour qui que ce soit, à droite ni à gauche ?

Nous ne sommes pourtant pas des animaux de la brousse africaine pour craindre d'être les victimes des passions cynégétiques de l'éminent adhérent de l'Association des chasseurs professionnels d'Afrique francophone et dont le violon d'Ingres officiel est d'être « guide de chasse en République centrafricaine ».

Les cris d'horreur qui se font pourtant entendre remettent en mémoire les crimes politiques les plus odieux, les erreurs judiciaires les plus révoltantes : l'exécution du duc d'Enghien, la décapitation de Lesurques, le bûcher de Jeanne d'Arc. Pauvre M. Grellier qui, après ce qu'il vient d'oser, réunit en lui seul la cruauté de Napoléon, l'aveuglement d'un jury populaire et la vilenie de l'évêque Cauchon !

Encore ne sait-on pas quelles pourraient être les suites de ce dossier dont Decaux ou Hossein devraient bientôt se saisir. Et si le magistrat allait s'en prendre à d'autres, non moins vertueux, non moins respectables et pas moins calés dans les fauteuils de la République ? S'il allait lui venir à l'idée de procéder à d'autres inculpations, pour désigner à la considération publique d'autres innocents ?

Le cœur se serre. Eloignons vite une hypothèse aussi affreuse. Il n'y a plus, dans les pharmacies, assez de flacons de sels pour ranimer les dames en pâmoison. L'Occident tremble sur ses bases. Alaric force Rome et Bigeard résiste dans la cuvette de Dien-Bien-Phu.

∴

C'EST à se demander quelle est la prochaine tuile qui va dégringoler sur la tête de M. Chirac et de ses camarades. Avec M. Chalandon, la justice entachée ; avec M. Droit, l'information suspectée ; l'argent qui lâche la droite et la Bourse qui est proche du coma ; les otages du Liban qu'on ne réussit pas à tirer de leur calvaire ; la Nouvelle-Calédonie que la potion référendaire ne remet pas sur pied ; Papeete devenant un Eden régi par des gardes mobiles ; M. Mitterrand qui ne rate pas une occasion de tailler des croupières à son premier ministre ; Mme Veil qui fait chorus avec le président de la République pour, elle aussi, déshonorer la CNCL ; les alliés de M. Chirac cherchant, sur ses traces, à deviner, de toutes les trahisons possibles, quelle sera la plus fructueuse : le temps n'est pas précisément au beau fixe au-dessus des domaines dont M. Chirac est le maître à penser.

Respect

Ce n'est pas le petit « – 2 % » du chômage pour septembre qui peut faire contrepoids à un pareil panorama, qu'il ne serait, de surcroît, pas difficile d'enrichir d'exemples supplémentaires. Surtout si ce « – 2 % » n'est pas aussi « franc et massif » que cela et qu'il doit beaucoup à un « traitement social » qui joue, pour le chômage, le rôle d'un analgésique sur un cancéreux.

∴

JUSQU'A preuve du contraire, les fautes (version dure) ou les maladresses (version douce) de M. Chalandon ne sont que d'un particulier et ne concernent que lui.

Tel n'est pas le cas dans le cadre de la procédure conduite par M. Grellier. L'innocence de M. Droit ne peut s'arrêter à lui, et M. Gabriel de Broglie n'a pas tellement tort, moralement bien sûr, juridiquement peut-être, de souhaiter lui aussi être déclaré innocent.

Après tout, lorsqu'un journaliste, ayant écrit quelque sottise, se voit signifier son innocence par un juge d'instruction, ce magistrat fait de même pour le directeur du journal, que celui-ci ait ou non eu connaissance de l'article incriminé avant qu'il ne soit publié.

Ce n'est pourtant pas cela qui est en cause. Pas plus que M. de Broglie ne monte si vivement au créneau que pour soutenir un académicien dont il rêve de devenir le commensal quai de Conti.

C'est en sa qualité personnelle de président de la CNCL qu'il s'ébroue si fort. Parce qu'il y a le feu à la maison et que celle-ci court des risques de « *déstabilisation* », pour reprendre un mot employé par M. Droit.

Car il ne suffit pas d'être une institution créée par la loi, de disposer, par une telle loi, du pouvoir et du devoir d'organiser une liberté fondamentale de la République : l'information. Encore faut-il avoir du crédit. Pour avoir du crédit, il faut faire montre de caractère, ce qui dans le cas d'une institution se nomme indépendance. Il ne suffit pas, pour cela, que la loi l'affirme et l'exige, il faut le prouver, et il n'est de moyen, à cette fin, que de se dresser, à bon escient, contre un pouvoir qui en veut trop, pour lui-même, ses amis ou ses clients. Le gouvernement de M. Chirac a beaucoup voulu, et il lui a été beaucoup cédé.

Il en va ainsi pour toutes les institutions, *a fortiori* les plus récentes. Jusqu'au jour où, en 1971, le Conseil constitutionnel a, pour la première fois, mis le holà à un projet du gouvernement qui portait atteinte à la liberté d'association, ce Conseil était tenu pour rien, et c'était justice. Depuis lors, ce n'est plus le cas et, tant sous la présidence de M. Roger Frey qu'avec ses successeurs, il n'a globalement pas démérité. Il n'est personne cependant pour croire que le crédit d'une institution lui serait reconnu pour l'éternité quoi qu'il arrive.

On connaît le dicton : une vie pour se faire une réputation et dix minutes pour la perdre. Le malheur, c'est que le CNCL n'a jusqu'à présent rien à perdre.

∴

SPÉCIAL-COPAINS (un intitulé bien dangereux ces temps-ci). — 1° Il n'est pas nécessaire d'être un navigateur, chevronné ou pas, pour reconnaître l'exceptionnelle qualité (de documentation, de fabrication, etc.) d'un livre traitant de navigation. C'est pourquoi l'ignorant peut dire son admiration pour le fantastique ouvrage que François Chevalier, architecte naval, et Jacques Taglang, directeur d'association, viennent de consacrer à la Coupe de l'Amérique, dite aussi America's Cup.

Depuis la naissance de cette épreuve, en 1851, tout y est : *tous* les plans de *tous* les navires (pour nombre d'entre eux inédits) qui ont participé à *tous* les défis ; chacun d'eux faisant l'objet d'un récit retraçant les principales péripéties, les temps détaillés des concurrents, sans oublier un index des noms cités et une imposante bibliographie.

Il s'agit d'un travail d'une telle importance (et d'un tel poids !) que le prix de cet énorme volume en paraît bon marché : 1 800 francs en édition normale et 3 500 francs en édition « luxe cuir ». C'est presque un investissement, presque une valeur de père de famille.

Deux mille sept cents exemplaires, en édition bilingue français-anglais, chacun d'eux signé par les auteurs ; c'est dire, selon l'expression consacrée, qu'il n'y en aura pas pour tout le monde.

L'ouvrage est en vente dans les librairies spécialisées ou auprès des auteurs : 104, rue du Faubourg-Saing-Antoine, 75012 Paris.

2° *Le Temps du ghetto*, ce film de Frédéric Rossif sur l'agonie des juifs de Varsovie et dont Roman Polanski a si bien parlé dans *le Monde* du 17 octobre, continue d'être projeté au cinéma le Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, 75005 Paris. Allez-y ! C'est utile à la mémoire.

(1) Sa notice au *Who's who?*, dont il a fourni les éléments, comme tout le monde, dit entre autres choses : « *Seul journaliste à avoir interviewé le général de Gaulle à la télévision (décembre 1965, juin 1968, avril 1969).* »

DÉFENSE

L'arsenal de Cherbourg pourra construire des sous-marins nucléaires de 16 000 tonnes

CHERBOURG
de notre correspondant

Construit pour abriter la fabrication des éléments de coque des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération (SNLE NG du type *le Triomphant*), un atelier d'une superficie de 4 hectares a été inauguré, vendredi matin 30 octobre, dans l'arsenal de Cherbourg par M. Jacques Chevallier, délégué général pour l'armement.

Ce nouvel atelier comprend sept nefs de 25 à 39 mètres de largeur et de 22 à 32 mètres de hauteur, et il représente la première des trois phases d'une opération de modernisation baptisée CAIMAN (Composantes architecturales et industrielles marines de l'arme nucléaire) étalée sur une dizaine d'années pour permettre la réalisation de sous-marins à la cadence d'un tous les vingt-quatre mois. Dans un premier temps, ces sous-marins stratégiques déplaceront 14 000 tonnes pour une longueur de 140 mètres, avec une extension possible à 16 000 tonnes pour 170 mètres (1).

Appelée l'« *atelier-coque* », cette surface industrielle couverte — l'une des plus vastes de France — remplace, sur un terre-plein de 5,5 hectares gagné sur la mer, l'ancien atelier dit « *des bâtiments en fer* » où ont été fabriqués les tronçons des 89 sous-marins lancés depuis le début du siècle par la direction des constructions et armes navales de Cherbourg. Cet investissement permet un quasi-doublement des moyens de l'ancien atelier. Un hall de grandes machines comprend notamment la troisième rouleuse horizontale d'Europe, une presse de 12 000 tonnes, unique en France, pour permettre l'emboutissage ou le formage à froid de pièces forgées en tôles d'acier à haute limite élastique, de plus de 120 millimètres d'épaisseur, et la troisième machine d'usinage du monde, qui peut travailler des pièces allant jusqu'à 13 mètres de diamètre et 9 mètres de hauteur. Une table de montage et une tour de soudage automatique ultra-sophistiquée, également unique en France, complètent les installations du nouvel atelier, dont la mise en service a été progressive depuis deux ans.

M. Chevallier s'est fait présenter la deuxième tranche de l'opération de refonte des infrastructures de l'arsenal : le chantier des deux nefs de préfabrication lourde et d'assemblage, 140 et 190 mètres de longueur pour des hauteurs de 50 et 55 mètres, baptisé Beaubourg par les Cherbourgeois. Destiné à remplacer les actuelles cales de lancement des sous-marins qui datent du début du dix-neuvième siècle, ce « chantier-construction » permettra l'assemblage des tronçons du sous-marin *le Triomphe*, qui sera opérationnel en 1994.

RENÉ MOIRAND.

(1) Les sous-marins stratégiques français du modèle *le Redoutable* déplacent 9 000 tonnes et ont une longueur de 128 mètres.

M. Fabius : la programmation militaire continuera quel que soit le président

« *Nos forces armées n'ont pas d'interrogation à nourrir sur les conséquences des prochaines échéances électorales : les grandes orientations seront poursuivies durant le prochain mandat présidentiel* », écrit M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, dans le numéro de novembre de la revue *Défense nationale*, après avoir rappelé que les socialistes ont approuvé, l'an dernier, la loi de programme militaire 1987-1991.

Cependant, note M. Fabius, dont l'article est intitulé « La défense de la France à l'aube du vingt et unième siècle », le fait que la continuité est assurée par les lois de programme militaire ne doit pas dispenser de poser certaines questions.

D'abord, concernant le désarmement, l'ancien premier ministre suggère de n'examiner la question des armes nucléaires à courte portée (ce qu'on appelle l'« option triple zéro ») — « *dont l'emploi*, écrit-il, *serait pour l'Europe une catastrophe mais dont l'existence demeure pour le moment une garantie pour notre sécurité* », — que lorsque des accords, avec des vérifications satisfaisantes, seront conclus sur les arsenaux centraux (les armements stratégiques) et sur les forces classiques. Il exclut, d'autre part, que l'« option zéro » conduise automatiquement à une dénucléarisation de l'Europe, ajoutant que « *l'indépendance de l'Europe fait partie des intérêts vitaux de l'Amérique* » et de son couplage avec l'Europe.

M. Fabius se prononce pour la ratification par la France du traité de Moscou de 1963 qui interdit les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau. En revanche, la modernisation des forces nucléaires stratégiques françaises, et tout particulièrement celle de la force océanique stratégique, rend nécessaire, selon lui, la continuation des expérimentations nucléaires souterraines sur l'atoll de Mururoa.

L'ancien premier ministre estime que des perspectives nouvelles s'ouvrent dans le domaine essentiel de la défense européenne.

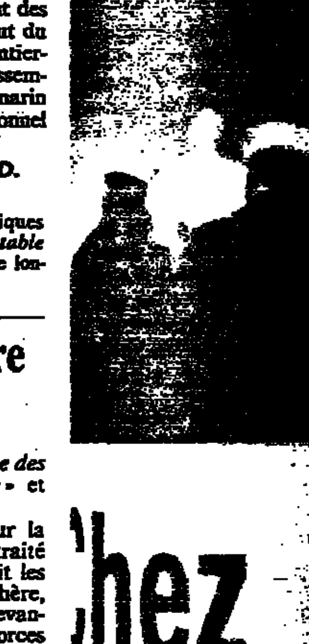
Ainsi, il propose d'étudier avec les Britanniques une harmonisation des plans de frappe nucléaire, une coordination des patrouilles de sous-marins, la réalisation en commun des prochains missiles balistiques ou de croisière. Avec les Allemands, il suggère de méditer les propos de l'ancien chancelier Helmut Schmidt, « *qu'il s'agisse de l'intégration de nos forces conventionnelles avec un état-major unique hors du commandement intégré de l'OTAN et sous l'autorité d'un général français, du financement de l'armement conventionnel, du problème du champ d'extension de la garantie nucléaire de la France* ». Enfin, M. Fabius imagine « *une directive de la CEE interdisant des achats de matériels militaires en dehors de la Communauté lorsqu'un ou plusieurs pays de la CEE fabriquent un matériel du même type* », à l'image des interdictions américaines.

Le PS souligne le rôle de la force nucléaire française dans la sécurité de l'Europe

« *La dissuasion nucléaire demeure une nécessité* » et « *la France a intérêt à ce que l'Europe assume de façon plus autonome sa sécurité* ». Ce sont les grandes lignes d'un texte qui vient d'être adopté par le bureau exécutif du Parti socialiste et qui a été rédigé par un groupe de travail animé par M. Gérard Fuchs, sur la défense française et la sécurité européenne. Ce texte pose en préambule que la France a intérêt à un désarmement équilibré, contrôlable et sans sécurité moindre pour elle-même comme pour ses alliés occidentaux.

Après s'être déclaré favorable au dialogue, entre Américains et Soviétiques, sur la limitation des armes nucléaires, le bureau exécutif du PS considère que la France a « *un rôle moteur* » dans la conception d'une défense européenne et que « *l'évolution de l'Allemagne fédérale est une clé de l'avenir* ».

Le PS souligne, à cette occasion, « *le rôle indispensable de la force nucléaire française pour la sécurité de l'Europe* » et il souhaite « *la poursuite des consultations entre la France et l'Allemagne fédérale sur l'emploi éventuel des armes nucléaires préstratégiques* » ainsi que « *le renforcement des coopérations militaires classiques qui tiennent compte du fait que l'intérêt national, aujourd'hui, passe par l'Europe* ».



RELIGIONS

Dans ses propositions au pape

Le synode des évêques souligne le rôle « prééminent » de la paroisse

ROME
de notre envoyé spécial

Par une messe solennelle, Jean-Paul II devait conclure, le vendredi 30 octobre, le synode des évêques consacré à la place des laïcs dans le monde et dans l'Eglise. Un message d'encouragement a été adressé à tout « *le peuple de Dieu* », mais le détail des propositions finales n'a pas été officiellement rendu public.

Voici quelques extraits des propositions soumises au pape par les 230 évêques présents :

● **La paroisse** : elle joue un rôle « *prééminent* ». Elle demeure utile « *même quand les fidèles ont d'autres liens non paroissiaux avec l'Eglise* ». La consultation des laïcs « *est exigée pour déterminer les besoins pastoraux et les attentes de la communauté chrétienne* » (...). « *Là où il n'y a pas de prêtre et où il n'est pas possible d'aller dans une église voisine pour participer à la messe, on favorisera la réunion de la communauté le dimanche, sous la conduite d'une personne spécialement désignée et selon la forme déterminée par l'évêque local.* »

● **Les mouvements** : l'Action catholique « *reste, pour l'évangélisation et la sanctification du monde, un bon instrument* ». L'approbation des nouveaux mouvements spirituels et apostoliques doit être soumise à l'autorité de l'évêque du territoire concerné, à celle des conférences épiscopales nationales, et à celle des conférences épiscopales et du Conseil pontifical des laïcs au niveau international. Des critères de reconnaissance seront définis. « *Ces nouveaux mouvements devront reconnaître que tous les charismes sont complémentaires pour le bien de l'Eglise et éviter tout ce qui blesse la communication ecclésiale* ».

● **L'action politique** : « *A tous les fidèles incombe le devoir de défendre les droits de l'homme. Mais la participation active dans les partis politiques est réservée aux laïcs (...) Les pasteurs favoriseront les chrétiens qui s'engagent dans les champs économique, social et politique. Ceux-ci devront offrir un témoignage clair de vie chrétienne, veiller à la cohérence de leur action avec les principes de la foi, la conception chrétienne de l'homme et du monde. Ils cherchent en tout premier lieu à promouvoir la dignité de la personne humaine et à confirmer les structures sociales avec le dessein de la loi de Dieu.* »

● **Les femmes** : « *La dignité de la femme partout où elle est blessée, doit être rétablie (...) Dans la vie de l'Eglise, les femmes, sans discrimination, participeront aux lieux de consultation et de décision. Les femmes qui occupent déjà une place si importante dans la transmission de la foi et qui accomplissent des services de tous genres dans la vie de l'Eglise doivent être associées à la préparation des documents pastoraux et aux projets missionnaires. Elles doivent être reconnues comme des coopératrices à la mission de l'Eglise, dans la famille, dans la profession, dans la société.* »

HENRI TINCQ.

Le cardinal Gagnon est chargé par le pape d'une mission d'information auprès de Mgr Lefebvre

ROME
de notre envoyé spécial

C'est le cardinal canadien Edouard Gagnon, préfet du conseil pontifical de la famille, qui a été désigné par le pape comme visiteur apostolique chargé d'une mission d'information au séminaire de la Fraternité Saint-Pie X fondé à Ecône (Suisse) par Mgr Marcel Lefebvre. En annonçant cette décision le jeudi 29 octobre au synode des évêques, le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a pris soin d'ajouter qu'une solution définitive du conflit entre Rome et l'évêque intégriste est fondée sur « *l'obéissance qui est due au souverain pontife et la fidélité au magistère de l'Eglise* ». Au cours d'un bref débat qui a suivi sur cette question, le cardinal Ratzinger a précisé qu'« *une réconciliation entre Mgr Lefebvre et le Saint-Père n'est pas pensable sans une réconciliation, dans la communion ecclésiale, avec tous les évêques* ».

Le nom du cardinal Gagnon, considéré comme une personnalité conservatrice de la curie romaine et proche des traditionalistes, devrait être bien accueilli à Ecône. Mais les précisions apportées par le cardinal Ratzinger sur les conditions d'une réconciliation devraient également rassurer les évêques, français notamment.

H. T.

EN BREF

● **« Minute » condamné pour diffamation envers un frère de Malik Oussekine.** — La société éditrice de l'hebdomadaire *Minute* a été condamnée, mercredi 28 octobre, par le tribunal de Paris à verser 60 000 francs de dommages et intérêts à M. Mohammed Oussekine, frère du jeune Malik victime d'une charge policière en décembre 1986.

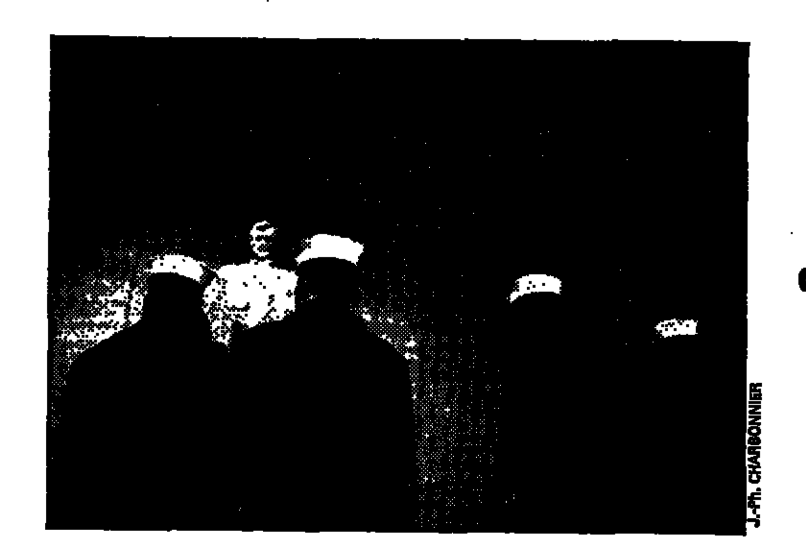
Le journal avait présenté en avril dernier M. Mohammed Oussekine comme un malfaiteur recherché pour escroquerie par la justice autrichienne.

Ces affirmations jugées diffamatoires en suivaient d'autres comparables publiées dès décembre 1986 et pour lesquelles *Minute* avait déjà été condamné le 25 mars (*le Monde* du 27 mars).

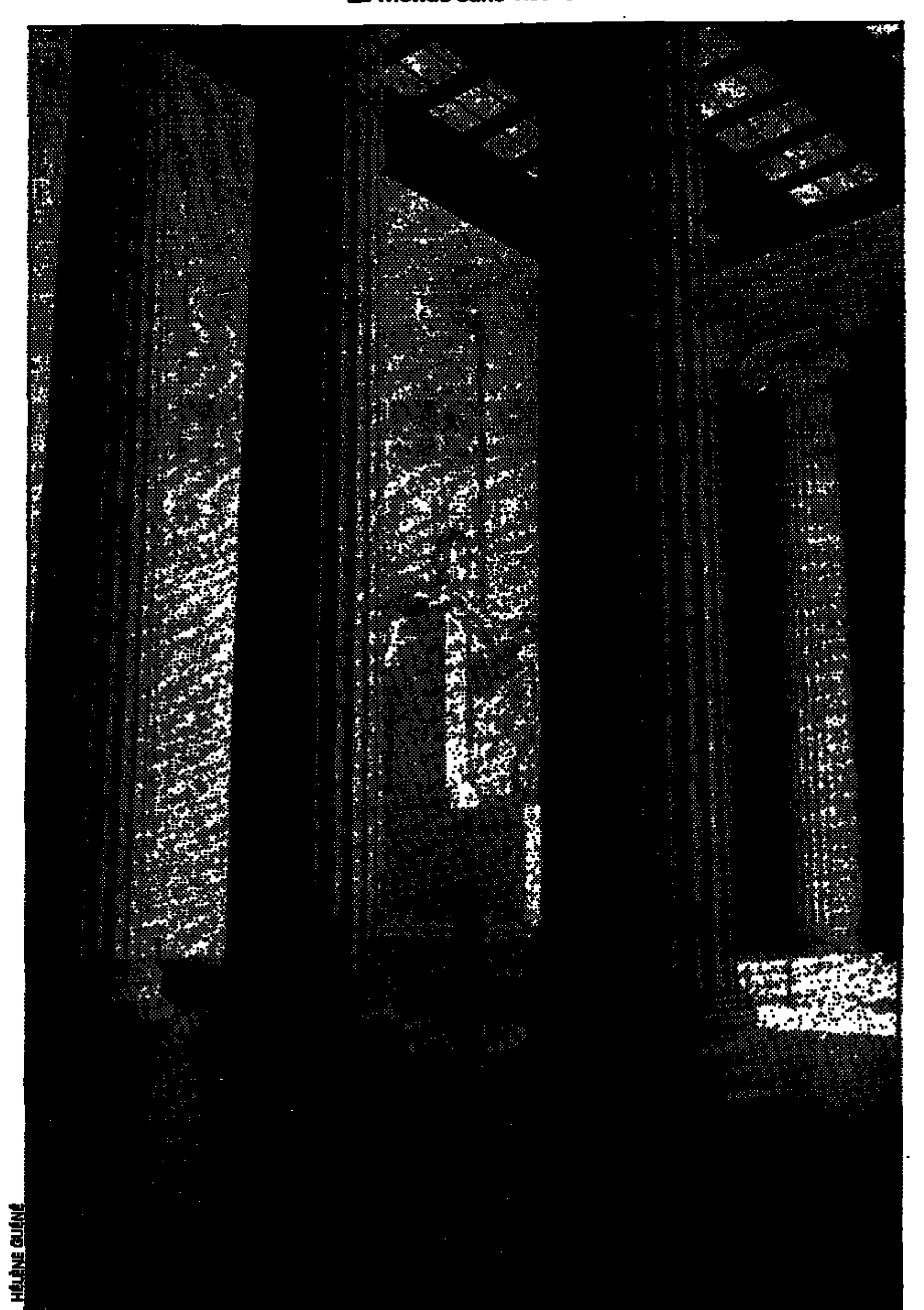
● **Attentat à l'explosif à Paris.** — Un engin explosif de faible puissance a endommagé, jeudi matin vers 1 h 30, un magasin situé 129, rue de la Pompe, à Paris (16e). La boutique visée appartient à un ressortissant iranien, M. Behrouz Bagheri, vingt-neuf ans, qui, selon certaines informations, serait le fils du commandant Amir Bahman Bagheri, chef de l'aviation iranienne sous le gouvernement de M. Bani Sadr.

● **Un quatrième mort à Goiania.** — L'ouverture sans précautions d'une capsule de césium-137 trouvée dans les décombres d'un institut de radiothérapie à Goiania (Brésil) a fait une quatrième victime : il s'agit d'Admilson Alves Souza, employé du ferrailleur Devair Ferreira chez qui fut ouverte la capsule. Les autres victimes étaient la femme du ferrailleur, sa nièce et un autre employé. Sept autres personnes sont dans un état très grave. — (AFP).

Le Monde
SANS VISA


J.-Ph. CHARBONNIER

De Washington, où les fondements de la démocratie sont inscrits dans le marbre néoclassique, à la Virginie et à la Géorgie, les Etats du Sud apportent à l'Amérique angoissée des modèles du bien-vivre.


HÉLÈNE GUÉNÉ

Lincoln Memorial à Washington.

Chez les classiques du Nouveau Monde

par François Loyer

LES Etats-Unis ne se résument pas, loin s'en faut, à l'image de cette interminable banlieue qui, de Las Vegas à Detroit ou Chicago, envahit notre culture audiovisuelle. Ils renvoient en miroir, pour peu qu'on veuille bien y prêter attention, les fragments de civilisation que deux siècles de colonisation y avaient apportés, par vagues successives. Car – et c'est bien le plus surprenant pour le visiteur européen d'aujourd'hui – il existe une Amérique provinciale et agricole dont les paysages font écho aux nôtres, avec une sorte de tempérament propre qui est le subtil produit du brassage des cultures européennes, lentement américanisées.

Ce sentiment américain – usonien, aurait dit Frank Lloyd Wright – est d'abord un rapport à l'échelle, à l'étendue des paysages : dans les anciennes colonies de la côte est, on retrouve comme agrandie cette diversité qui marque notre propre continent. Et, avec les paysages, la culture : Allemands, Hollandais, Anglais et Français y ont laissé les traces très profondes de leur implantation. D'une ville à l'autre, les types ethniques différents trahissent l'origine européenne des habitants, avec cette variété qu'on croirait réservée aux pays de vieille culture. L'Europe des invasions n'est pas beaucoup plus loin, en définitive, que l'Amérique coloniale.

C'était là, en Caroline ou en Virginie, qu'il fallait chercher les témoignages de cette culture plus authentique, moins désuète que celle dont nous sommes les consommateurs au quotidien. Rien de clinquant ici, rien de faux mais plutôt une immense liberté, une sorte d'inachèvement plein de devenir potentiel – comme si tout était encore à conquérir et à inventer. Les Etats du Sud ne sont plus les vaincus de la première grande guerre industrielle du monde : ils apportent aujourd'hui à l'Amérique angoissée cette forme de bien-être et de bien-vivre qui manque à l'idéologie du consumérisme. Plus encore que le Vieux Monde, ce nouveau monde aux couleurs de l'ancien peut donc servir de modèle.

Dans ce pays deux fois palladien – une fois par ses sources britanniques, une autre fois par sa fondation néoclassique, – le retour en grâce du classicisme auprès des élites intellectuelles a valeur de symbole. C'est pourquoi, toutes époques confondues, notre périple commencera par Washington, lieu fondateur entre tous. Il y a vingt ans, New-York tenait le haut du pavé et l'on s'ennuyait ferme au long des avenues hors d'échelle de la capitale fédérale. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à considérer la vie à Washington comme plus agréable et presque aussi animée que New-York.

Un Lincoln colossal

Ample comme Versailles, traversée par les axes perpendiculaires de deux immenses tapis verts que recoupe la patte d'oie des avenues divergentes à partir du Capitole, Washington est un résumé de l'écriture classique transposée sur les rives du Potomac – dans un très beau site – par l'imagination d'un ingénieur-paysagiste, Pierre-Charles L'Enfant, familier de ces vues à vol d'oiseau qu'affectionnait Van der Meulen pour la cour du Roi-Soleil.

Fondation artificielle (1791), la capitale fédérale avait bien failli ne pas survivre à sa ruine par les troupes anglaises, en 1814. Elle ne trouvera son plein épanouissement qu'au début de ce siècle, lorsque autour de D.-H. Burnham une commission d'aménagement composée des plus grands esprits du milieu artistique américain, imprégnés du système des beaux-arts, décidera d'ajouter au plan versaillais un dispositif architectural à l'échelle colossale, sur le modèle des pavillons de Marly : autour d'un capitole-pivot, l'alignement régulier d'une imposante série de bâtiments publics – musées et ministères.

Avec ses murs de marbre, ses plafonds de bronze et d'albâtre, ainsi que la statue presque terrifiante d'un président hyperréaliste, le monument de Lincoln conçu (1914-1922) par l'architecte Henry Bacon ouvre la série des grandes compositions classiques de ce siècle. John Russell Pope, auteur du temple maçonnique écossais, du Musée d'art moderne et du monument de Jefferson, prend le relais. Architecte tardif, à vrai dire, presque incompréhensible aux zélateurs du modernisme : le monument de Jefferson date en effet de 1943 !

Pourtant sa rotonde aérienne, sorte de panthéon romain tourné vers le dehors et inscrit dans les grâces délicates d'un jardin japonais, reste d'une force inégalée. La perfection abstraite de son appareillage de marbre blanc, de ses moulures sobres et de ses proportions élaborées en font l'un des chefs-d'œuvre du classicisme – une composition éthérée et puissante tout à la fois. Et l'on se souvient tout d'un coup, en la regardant, que Mies Van der Rohe lui-même était un admirateur du grand Schinkel : si on avait osé le lui demander, aurait-il désavoué son frère en classicisme ?

Il faut aller voir ensuite le temple maçonnique écossais (1911-1915) parce que J.-R. Pope, dans le registre archaïque grec, y a donné une version toute personnelle du mausolée d'Halicarnasse dont l'intérieur somptueux, avec ses plafonds pourpres, ses colonnes de marbre noir poli, ses portes et ses luminaires de bronze, forme un ensemble d'une majesté imposante – les beautés d'Hollywood, mais avec la conviction de l'architecte...

On comprend qu'Henri Grëber qui présidera aux destinées de l'Exposition de 1937 ait conçu pour cette production une véritable prédilection. La France beaux-arts trouvait, outre-Atlantique, l'enfant de son cœur ; en cette première moitié du vingtième siècle, les grands architectes américains étaient tous de formation française – depuis que, sous le Second Empire, Richard Morris Hunt avait le premier franchi l'océan et dessiné, pour le compte de Lefuel dont il était l'inspecteur des travaux du Louvre, la rutilante façade du ministère des finances, place du Palais-Royal.

Jefferson, président-architecte

Les amours architecturales de la France et de l'Amérique, dont ce néoclassicisme moderne est le fruit, ont pourtant des sources plus anciennes. Pour les retrouver, il nous faut descendre jusqu'en Virginie, dans le fief de Thomas Jefferson – qui y avait, à Monticello, un vaste domaine.

Que le troisième président des Etats-Unis ait été quelque peu architecte est plus qu'un symbole : c'est le couronnement d'un système politique qui, à la manière de Xénophon, couvrait l'ensemble des activités humaines depuis l'économie agricole jusqu'à la morale individuelle en passant par la politique tout court. Certes, Jefferson lui-même n'est pas un exemple à suivre en tous points, sa vie privée ayant pas été, si l'on en croit ses détracteurs, un modèle de vertu. Mais, comme architecte au moins, il aura laissé un souvenir durable dans l'histoire américaine.

Son talent était celui d'un amateur, plus au fait des détails pratiques que des grandes compositions. Très anglo-saxon de mentalité, il avait le goût des petites inventions destinées à faciliter la vie quotidienne. Monticello, aimable villa palladienne sur une colline ventée, en est remplie.

Il fallait toute l'ignorance d'un bricoleur pour rendre ainsi au message palladien sa verdeur : la composition en double équerre forme une sorte de terrasse qui, sur le toit des communs – cuisines et écuries – dessine un pont de bois orné de barrières dans le goût chinois (empruntées, comme celles de Chanteloup, à William Chambers...). Cette terrasse panoramique s'orne en son centre d'un pavillon dont le plan emprunte à Bagatelle. C'est d'ailleurs le produit (en deux campagnes : 1769-1774 et 1796-1809) d'ajustements successifs, dont certains ne manquent pas de saveur.

Comme Jefferson ignorait tout des règles de la composition, il a installé des bow-windows à pan coupé sous l'avancée de portiques à colonnes– de telle sorte que la colonne d'angle se trouve dans l'axe de la fenêtre biaise (il n'y a pas faute plus grave dans la rhétorique classique !). Ces dispositifs anticanoniques vont du plus pur bricolage à la plus géniale invention (comme ces corps de moulure à large échelle rencontrant, au sein d'une même pièce, les profils raffinés du chambranle des baies). Philip Johnson prétend d'ailleurs avoir trouvé là l'une des sources les plus stimulantes de sa production post-moderniste...

Un maniement aussi énergique de la grammaire classique n'est pas sans la bousculer ; derrière le sourire un peu condescendant qu'on peut avoir pour l'architecte débutant, on ne peut que se laisser prendre à la magie du lieu – à la beauté du site, au charme des dispositions intérieures qui s'accordent à l'orientation : la grande serre à arcades, l'alcôve à double face ou la chambre à éclairage zénithal qui lui font suite sont vraiment des *inventions*, dans le registre plutôt étroit de l'architecture domestique, où la virtuosité du dessin compte moins que l'intelligence d'un paysage et celle d'un mode de vie.

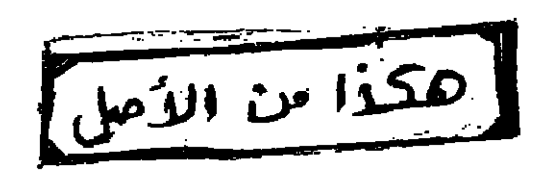
Le guide ne vous épargnera ni la pendule à contrepoids ni la liste des grands hommes dont Jefferson conservait le portrait, mais vous serez séduit par cette sorte d'évidence que le répertoire architectural, plutôt convenu, de la maison ne laissait pas prévoir. En sortant de Monticello, il faudra oublier Richmond, capitale de la Virginie, pour aller à Charlottesville voir la dernière œuvre de Jefferson, son testament architectural et politique : l'université de Virginie (1817-1826). Tout au bout d'un grand *green* ouvert sur la nature, un panthéon de brique aux colonnes blanches célèbre la culture classique – Jefferson y avait installé les salles de cours et la bibliothèque en rotonde.

Fantaisie dans les ordres

De part et d'autre du tapis vert, une cascade de petites maisons s'étagent en symétrie sur la pente, reliées entre elles par des galeries couvertes. Chacune de ces constructions est dans un genre différent : Jefferson a voulu y démontrer toutes les ressources des ordres classiques, disposées avec un sens aigu de la didactique ! Mais, derrière l'exercice scolaire, l'incoercible fantaisie du personnage réapparaît : chaque variante est un plaisir, non sans trouble canonique – puisque, de maison en maison, les portiques à colonnes se transforment en passerelles (ornées, comme à Monticello, de balustrades dans le goût chinois).

La rencontre des ordres monumentaux avec ces constructions, suspendues en manière d'échafaudage, rappelle que Jefferson n'avait pas été sans comprendre le message des *Prisons* de Piranèse. Enfin, derrière les pavillons, les petits jardins en pente sur le coteau, avec leurs murs sinusoïdaux de brique (étrange invention technique qui fascinera Siegfried Giedion), nous ramènent à l'échelle vernaculaire. Ils nous rappellent indirectement la fonction essentielle de l'Université : former les esprits non seulement à la culture classique, celle des auteurs romains ou des ordres canoniques, mais surtout à la gestion des affaires. L'enseignement appliqué de l'économie agricole faisait donc partie du programme de l'établissement.

(Lire la suite page 18.)



VOYAGE

Classiques du Nouveau Monde

(Suite de la page 17.)

Jefferson avait voulu faire de Charlottesville le creuset d'une nation en gestation. Le règlement prévoyait que les étudiants de langue différente seraient systématiquement mélangés, à la fois pour qu'ils pratiquent mieux l'anglais et pour qu'ils prennent conscience de l'unité américaine au-delà de leurs origines diverses. C'est ce côté bigarré de l'Amérique coloniale qui est le plus fascinant.

Quand on arrive à Charleston, dans un paysage de marigot qui fut celui d'*Autant en emporte le vent*, on oublie vite les fastes Napoléon III de l'empire du coton et de l'esclavage.

Il y a le long des rues de Charleston, sur la grille en damier parfaitement banale de son organisation (où l'on n'a même pas pris la peine de penser à faire une place publique digne de ce nom !), une succession kaléidoscopique de petites maisons dont chacune révèle l'immigrant : avec son toit de tuiles flamandes, la « pink house » de Chalmers Street apparaît comme parfaitement hollandaise, tandis que la grande maison à bardeaux de bois du 106, Broad Street devrait être anglaise.

Mais il faut voir aussi le savant exercice palladien qu'est la maison de Joseph Manigault – un marchand français d'origine huguenote, si préoccupé des dragonnades dont sa famille avait été la victime qu'il a reconstitué à Charleston la cache de sa maison du Désert.

Disparate, l'ameublement ne l'est pas moins que l'architecture – à la faveur des échanges avec le Vieux Continent. Mais l'ensemble, fondu dans un mobilier de fabrication locale (aujourd'hui, paradoxalement, plus recherché par les collectionneurs américains que les pièces sophistiquées d'origine européenne), finit par créer une ambiance, une sorte de culture de la mixité qui se situe à la rencontre de ses antécédents français ou anglais et il n'est pas incongru de parler d'un régionalisme américain, régionalisme dont l'âge d'or s'étend de 1780 à 1860 environ (comme d'ailleurs tous nos régionalismes, il faut bien l'avouer !).

Savannah l'urbaine

Le style colonial n'est donc pas seulement une carte postale, où l'Amérique retrouve ses sources avec plus ou moins d'authenticité : c'est aussi une réalité architecturale et urbaine qu'il faut compléter, après Charleston, par une visite à Savannah – la plus belle des villes d'Amérique du Nord.

Le plan en est extraordinaire : en dessous de la ligne du fleuve et des docks, la ville s'étend perpendiculairement vers le sud. Sur la trame en damier, trois types de voies alternent régulièrement : larges avenues plantées, rues ordinaires divisant *les grands îlots* et passages recoupant à leur tour chaque bloc de maisons (dont ils assurent la desserte de service par le revers). A ces trois largeurs de voies correspondent, sur chaque carrefour, trois types de squares, plus ou moins vastes.

Noyée dans les arbres, la ville supporte mieux les rigueurs d'un climat étouffant. Les petites maisons de bois y sont posées sur des piles de maçonnerie – un peu comme des wagons de chemin de fer qu'on aurait mis sur cales, sans autre précaution. L'illusion est d'autant plus forte que les constructions ne sont jamais tout à fait mitoyennes : pour les protéger de l'incendie, un vide coupe-feu large d'à peine 1 mètre est réservé entre chaque parcelle.

Il faut s'y être promené un dimanche matin, de square en square et d'église en église (parmi les multiples confessions qui fleurissent en cette terre d'asile), pour comprendre le charme de Savannah – quelque chose d'éminemment provincial et de paisible, mais en même temps de profondément urbain : Savannah est un des rares lieux qui aient véritablement *figure urbaine* aux Etats-Unis. La vie collective s'y passe ailleurs qu'en des espaces clos, elle déborde sur le parvis des édifices et sur la voie publique avec une spontanéité bon enfant. On y sent moins qu'ailleurs cette politique de la terre brûlée qui semble condamner l'espace urbain, après avoir été construit, à être consommé puis détruit.

La fragilité même du bâti, son caractère accidentel et provisoire renforce la valeur de ce bien collectif qu'est la rue – au point qu'on imagine sans peine, avec un même espace, un autre bâti et qu'on se prend à rêver de la ville en devenir. New-York est une épave dont les fragments dissociés sont autant de nostalgies d'une ville inachevée avant même d'avoir été entreprise – si somptueux que soit chacun de ces fragments. A Savannah, il y a peu de grande architecture, hors des deux hôtels géorgiens de William Jay, mais ce silence de l'architecture n'en est que plus éloquent car le Sud a conservé une culture urbaine que le Nord semble avoir définitivement perdue.

De Washington à Savannah, cette autre Europe qu'est l'Amérique nous renvoie en miroir une image plus attrayante que celle, si plaisamment étalée aujourd'hui, de la violence et de l'hyperconsommation – l'Amérique de la marginalité ou celle des bigoudis, aussi affligeantes l'une que l'autre. Que ce soit dans la grande architecture classique, dans le maniement du paysage ou dans celui de la forme urbaine, il nous reste encore beaucoup à découvrir – peut-être, justement, ce que nous pouvons craindre de perdre en Europe ! Ce détour-là, il fallait s'y attendre, ne nous renvoyait qu'à nous-mêmes.

FRANÇOIS LOYER.



HÉLÈNE QUÉNÉ

Monticello, la maison de Thomas Jefferson en Virginie, témoigne de la culture classique et de la verve créatrice du troisième président des Etats-Unis, architecte, jardinier et philosophe.

Carnet de route

● Washington

A Washington, on prendra contact avec la ville en visitant le cimetière d'Arlington : de l'ancienne maison du général Lee, la vue est superbe sur les rives du Potomac et l'ensemble du Mall. On redescendra par l'Arlington Memorial Bridge (construit de 1926 à 1932 par la firme McKim, Mead and White, en s'inspirant du pont Saint-Ange à Rome). A l'extrémité du pont, le Lincoln Memorial se présente sur la diagonale – *perspective angulaire* qui reprend directement les *exemples de la Grèce* antique. En remontant l'East Mall, le Jefferson Memorial, admirablement mis en valeur par l'étendue du Reflecting Pool, est situé sur la droite, à l'extrémité de l'axe transversal qui est celui de la Maison Blanche.

En continuant vers le Capitole, on visitera l'ensemble des musées de la Smithsonian Institution : dans le « Castle » de style Tudor, la maquette du plan d'embellissement de 1906 est particulièrement intéressante (accès libre comme pour tout ce qui précède). On mesurera la distance entre la puissance monumentale du style Beaux-Arts, et la rigueur de ses antécédents néoclassiques en visitant l'élégante Octagon House de W. Thornton (1798) avec son beau plan en triangle, à 60°, qui inspirera bien des œuvres de l'école moderne à la fin du dix-neuvième siècle, de Viollet-le-Duc à Victor Horta. Siège de l'American Institute of Architects, *l'Octagon House est utilisée* comme galerie d'exposition et peut donc être visitée – ce qui n'est pas le cas de plusieurs autres édifices. On finira la visite de Washington en se rendant au Temple maçonnique écossais (1733 16th Str. NW – visite sur demande).

● Richmond et Charlottesville

A Richmond, le Capitole, dessiné pour Jefferson par Ch. L. Clérisseau en 1785 et agrandi à plusieurs reprises, abrite la statue de George Washington par Houdon, mais il faut surtout loger à l'hôtel Jefferson, construit de 1893 à 1895 par Carrère et Hastings dans le plus pur style Beaux-Arts : la Rotonde, qui date de 1907, a servi de cadre pour la séquence du bal dans *Autant en emporte le vent*. C'est, il est vrai, un très bel espace à la Charles Garnier, largement enrichi par sa rénovation récente.

Monticello, à deux pas de Charlottesville (où se situe l'Université de Virginie), est à environ 120 km au sud de New-York. Lieu de pèlerinage des admirateurs de Jefferson, la maison de celui-ci reçoit plus de mille visiteurs chaque jour. On goûte néanmoins encore fort bien la beauté du lieu, et surtout la splendeur du paysage.

A l'Université de Virginie, on s'intéressera moins à l'intérieur de la Rotonde, dangereusement « dérestauré » (après sa réfection du début de ce siècle), et l'on aura une pensée pour les superbes extensions réalisées par Stanford White (de McKim, Mead and White) en 1896 – Mechanical Laboratory et Academy Building – ainsi que pour le gymnase édifié en 1923, à la manière des thermes antiques, par Fiske Kimball – architecte et illustre historien de l'art.

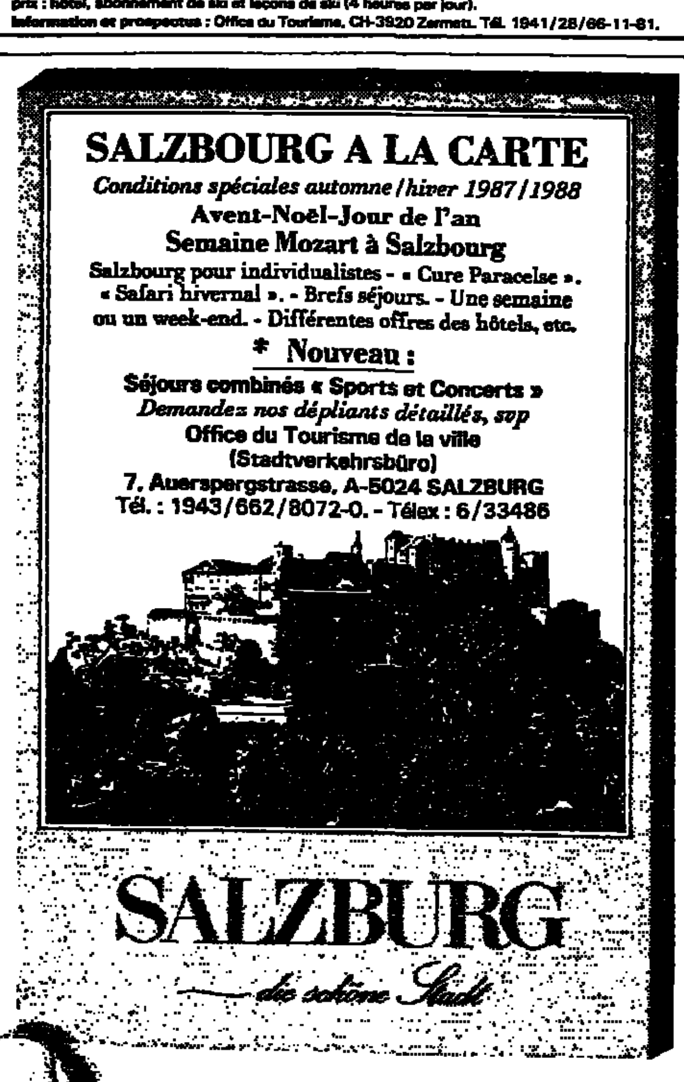
● Charleston et Savannah

Beaucoup plus au sud, à Charleston (Caroline) et à Savannah (Géorgie), la plupart des maisons anciennes ont été restaurées et beaucoup (notamment celle de Joseph Manigault) sont transformées en musées, conservant nombre de meubles d'époque. La plus étonnante de ces demeures est celle du sénateur Aiken-Rhett, encore dans l'état où l'avait meublée son propriétaire, en 1858.

A Savannah, il faut s'imprégner de l'atmosphère de la ville en déambulant sur le River Front, le long des anciennes manufactures de coton, puis aller de square en square (en n'oubliant pas le Colonial Park Cemetery) avant de visiter la maison Owens Thomas, construite en 1817 par l'architecte anglais William Jay : le pont japonais qui, à l'étage, traverse le vide du hall, par-dessus l'escalier à l'impériale, est un magnifique morceau d'architecture. Le mobilier n'est pas moins beau.

● Documentation

Pour se préparer au voyage, on consultera l'imposant catalogue de l'exposition « The eye of Thomas Jefferson », organisée par la National Gallery of Art de Washington en 1976, et l'on utilisera l'excellent guide de Richard Saul Wurman, *Washington DC access* (Los Angeles, Access Press, 1984). Pour Charleston et ses environs, on trouve sur place des guides nombreux et abondamment illustrés. Sur Savannah, la meilleure invitation au voyage est l'introduction au dernier ouvrage de Julien Green, *les Pays lointains*, qui consacre un long développement à l'atmosphère de Savannah. Quant au style Beaux-Arts américain, il a été abordé dans un ouvrage collectif sous la direction d'Arthur Drexler, *The Architecture of the Ecole des Beaux-Arts*, Londres, Secker and Warburg, 1977.










COLLECTION CHRISTOPHE L.

Avec Bernanos père et fils

Georges Bernanos est d'actualité : le film tiré de son livre, *Sous le soleil de Satan*, par Maurice Pialat, a obtenu la Palme d'or au dernier Festival de Cannes. Et l'an prochain, on célébrera le centenaire de sa naissance. Né à Paris et mort (en 1948) à Neuilly, l'auteur du *Journal d'un curé de campagne* n'a jamais oublié l'Artois de son enfance, où, écrivait-il dans une note autobiographique, *« j'ai plus ou moins fait vivre tous les personnages de mes romans »*.

Lire et Partir (16, rue de l'Arcade, 75008 Paris ; tél. 42-65-86-45) propose un voyage dans le Pas-de-Calais, les samedi 7 et dimanche 8 novembre, aux sources (géographiques) de l'inspiration bernanienne et en compagnie du propre fils de l'écrivain, Jean-Loup Bernanos, auteur de *Georges Bernanos à la merci des passants* (Plon).

Une demi-douzaine d'étapes sont prévues, d'Aire-sur-la-Lys, où le romancier catholique termina ses études, à Fressin, où il passa sa jeunesse dans la vieille propriété de campagne familiale (incendiée en 1940), en passant par Montreuil-sur-Mer, où Maurice Pialat a tourné son film. Auparavant, les candidats au voyage auront applaudi, le mercredi 4 novembre au Théâtre de la Porte-Saint-Martin à Paris, les sociétaires de la Comédie-Française (Renée Faure, Geneviève Casile, Françoise Seigner, Michel Etchéverry, Louis Arbessier, etc.) interprètes de la plus célèbre œuvre de Georges Bernanos, *Dialogues des carmélites*.

Le prix par personne (1 360 F) comprend le transport en autocar, les repas et une nuit en chambre double, la place de théâtre et l'assurance annulation-accident. Il faut ajouter l'adhésion obligatoire (100 F) à Lire et Partir et, éventuellement, 70 F pour une chambre individuelle.

Brochets irlandais

En Irlande, l'arrière-saison est l'époque la plus favorable pour pêcher le brochet et *le poisson blanc*. Le poisson est abondant partout dans ce pays de lacs et de rivières, mais il est un endroit dont les pêcheurs font grand cas : Castleconnell, dans l'ouest, à une dizaine de kilomètres de Limerick, sur les bords du Shannon. Là, en pleine nature et baigné par les eaux de la rivière, un ancien couvent de style géorgien aménagé en hôtel : Castle Oak House.

Cara Voyages (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-10-64, et agences de voyages) propose un forfait de 3 775 F par personne sur la base de quatre *personnes* (4 040 F sur la base de deux personnes) pour l'aller et retour en avion, sept nuits et petits déjeuners irlandais et une voiture de location. Pour *louer un bateau sur place*, prévoir de 60 F à 180 F par jour selon le modèle.

Khajuraho and Co

Un concert, à Noël, dans le salon de musique d'une belle maison de Jaisalmer, au Rajasthan — cette région de l'Inde riche en demeures du XVIII[e] siècle, — derrière les remparts qui enferment la ville. Puis Jaipur, Jodhpur, le *Nouvel An face au Taj* Mahal, à Agra, une visite à Khajuraho et ses temples des X[e] et XI[e] siècles. Enfin, les hautes vallées de Katmandou.

Un périple de vingt jours, du 20 décembre au 8 janvier prochains, en pension complète de Paris à Paris. L'organisateur (Le Monde de l'Inde et de l'Asie, 15, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 46-34-03-20) annonce un prix de 17 200 F à 19 360 F, suivant le nombre de candidats à ce voyage de fin d'année sous d'autres climats.


JEAN-LOUIS NOU

Réveillon-baguettes

Messe de minuit dans la cathédrale de Pékin et festin cantonais pour le Nouvel An. Le ciel est bleu sur les murs pourpres de la Cité interdite et on découvre la Grande Muraille et les tombeaux des Ming sous la neige. Avant d'aller goûter la douceur de l'éternel printemps : Kunming où les costumes chamarrés des passants rappellent que le Yunnan n'abrite pas moins de vingt-deux *minorités nationales*. A Guilin, des jonques dansent dans un paysage d'estampes. Après Canton, c'est à Hongkong qu'on célèbre l'an neuf en dégustant le crabe farci et l'oie au miel.

Un voyage proposé par Les Amitiés franco-chinoises (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. 42-36-37-70) du 21 décembre au 3 janvier, pour 14 700 F tout compris.

Novembre au Portugal

Destination Lisbonne, où le thermomètre accuse quelques degrés de *plus*. Le temps de visiter le monastère des Jéronimos, la fondation Gulbenkian et le vieux quartier de l'Alfama. Avec Portugatour (14, rue Thérèse, 75001 Paris, tél. : 42-96-38-20 et agences de voyages), un week-end est possible à partir de 1 990 F. Ce prix comprend les vols réguliers Paris-Lisbonne-Paris, les liaisons en taxi avec l'aéroport, le logement en hôtel trois étoiles (chambre double), les petits déjeuners et l'assurance.

Si l'on a plus de temps, on peut consacrer huit jours à la capitale portugaise et à ses environs, pour 2 430 F à 3 240 F selon la catégorie de l'hôtel (du 3 au 5 étoiles) *en chambre double*, avec petit déjeuner. Sont compris également les vols réguliers aller-retour Paris-Lisbonne, les transferts et l'assurance.

Au cœur de l'hiver russe

Souzdal, petite ville de vingt mille habitants au cœur de l'ancienne Russie, est célèbre pour ses monastères, ses églises et son Musée en plein air de l'architecture en bois. L'association France-URSS (61, rue Boissière, 75116 Paris. Tél. 45-01-59-00) propose d'y passer le Nouvel An.


FRANCE-URSS

Un voyage d'une semaine, qui comprend aussi la visite de Moscou avec un spectacle de ballets du Bolchoï, et qui tombe en plein Festival de l'hiver russe. C'est l'occasion de passer une journée en forêt pour déguster des blinis et participer à des jeux populaires annoncés comme non touristiques. Au menu de la Saint-Sylvestre : caviar, vodka et folklore. Le prix de ce voyage tout compris (même le visa) est de 5 410 francs. Départ le 27 décembre.

Saint-Jacques-du-Tarn

Sans attendre que l'on « descende » dans le Tarn, les chefs tarnais, du 10 au 21 novembre, montent à Paris et établissent leur quartier général dans les cuisines de l'hôtel Pullman Saint-Jacques (17, bd Saint-*Jacques, Paris-14[e]*). Pendant ces dix jours, on pourra goûter la cuisine tarnaise, chaque chef à son tour préparant des spécialités : melsat, feuilleté de fritons de canard, tourte au roquefort, le tout accompagné de vins de Gaillac. On pourra aussi s'initier à leurs secrets et à la préparation du foie gras.

Les stages dureront un jour, coûteront 450 F (inscription auprès de Nicole de Bussière, tél. 45-89-89-80) et auront lieu les 13, 17 et 19 novembre, de 9 h à 17 h, dans les cuisines de l'hôtel *Pullman* Saint-Jacques. Le soir, chacun repartira avec la terrine qu'il aura confectionnée, prête à la consommation...

Du 10 au 21 novembre également, un bureau d'information touristique sera installé dans le hall de l'hôtel, et le musée d'Albi exposera des lithographies de *Toulouse-Lautrec*.

LA TABLE

Les civets

PAR ces temps où nos toqués appellent n'importe quoi n'importe comment, à seule fin d'étonner le client et de singulariser leur carte, il est bon de revenir aux sources. De leur dire, par exemple, qu'un navarin doit avant tout comporter des navets, le mot venant du nom de ceux-ci. Et de préciser que civet (en 1636 on écrivait « civé ») vient de ragoût aux cives, c'est-à-dire aux oignons.

Ragoût ? Le mot est à peine plus vieux (1623) et entend réveiller l'appétit, le goût. C'est donc un mets composé de morceaux (viandes, volaille, gibier, mais aussi poisson, pourquoi pas ?) dans une sauce relevée. Et quoi donc réveille mieux l'appétit, relève mieux le goût, que les légumes, les épices et... le vin ?

Les ragoûts sont donc multiples mais tous ne sont pas civets, je veux dire avec une dominante d'oignons. En vérité « cive » est avant tout le nom de la ciboule qui condimentait autrefois tous les ragoûts, notamment de lièvre. Mais le nom dérivant, lui, du même mot latin, acceptons l'oignon dans le civet. Et accueillons-y le vin tout comme, lorsqu'il s'agit d'un gibier ou d'une volaille, le sang de l'animal. Un personnage de Giono en parle en connaisseur. Il explique qu'il y faut ajouter le sang de la bête mais... le sang cru : « *Le sang cru, mon vieux, ça t'a un goût !* » C'est en partant de cette méthode que les bons cuisiniers – et surtout les vieilles cuisinières – ajoutent, au dernier moment, un peu de vin « cru », c'est-à-dire qui ne cuira pas, à l'image du vin de base du civet. Et cela donne en effet un plus au civet.

En ces temps de gibier, les civets sont présents sur les cartes. Mais – on ne le répétera jamais assez – il n'est pas que le gibier à mériter le civet. D'abord le lapin, ce semble-gibier. Puis les viandes, notamment de porc. Les poissons et même les œufs. Le *Dictionnaire portatif de cuisine* (1770) nous donne la recette des œufs à la huguenote (natifs de La Rochelle et « inventés » par les protestants moquant ainsi le maigre catholique). Ce sont des œufs mollets dans un jus, de viande naturellement, avec sel et poivre et « une ciboule entière ». Et la fameuse meurette bourguignonne – lorsque l'on y ajoute, comme souvent, force oignons – n'est autre qu'un civet.

Dans *les Secrets d'une maîtresse de maison*, Maurice et Germaine Constantin-Weyer (1932) nous donnaient leur recette classiquement ménagère du civet de lièvre grand veneur. La sauce (marinade) est de vin rouge, avec échalotes hachées, gousses d'ail écrasées, bouquet garni, pincée de Cayenne, sel et deux douzaines de petits oignons revenus. Il n'est plus que de lier cette cuisson du sang du lièvre, de son foie pilé et d'y ajouter encore des petits oignons revenus et des champignons.

Mais le poisson, comme certains crustacés, s'accommode parfaitement du civet (homard, thon, ormeaux du côté de Dinard). Ou encore le mérou, comme le propose l'excellent chef Jean-Paul Langevin sur sa carte. Il vient de rajeunir sa gentille et modeste salle du Poulbot Gourmet (39, rue Lamarck, Paris-18e. Tél. 46-06-86-00 – Fermé dimanche soir). Je viens de m'y régaler de ses rillettes de tourteau à l'aneth avant ce civet de mérou aux mousserons, tenté aussi par l'andouillette cuite au four accompagnée d'un gratin savoyard, devant l'île flottante de grand'maman. Et croyez-moi, le châteauneuf-du-pape (de L. de Vallouit) convient fort bien au civet. Un vrai civet !

LA REYNIÈRE.

● **Puremalt.** – Un Islay Malt, le Lamphroaig, très fumé, que l'on trouve en France depuis quelque temps, a séduit un lecteur retour d'Ecosse. Il apprendra peut-être avec plaisir que ce même Lamphroaig est le favori d'Alain Senderens. A Edimbourg, ce lecteur, déçu par le *Caledonian* (thé en sachet là-bas, comme trop souvent chez nous !), recommande le *Cousteaux* (109 Hanover Street), un restaurant dirigé par John Gallagher, aux fruits de mer exquis. Excellents petits-déjeuners sur le vol Londres-Edimbourg (on croit rêver en pensant à nos classes touristes d'Air France !) et, bien sûr, compliments pour le « tea » du *Savoy* (avec les mini-sandwiches au concombre et saumon fumé).

● **Gibiers.** – Ils semblent revenir « à la mode » aux cartes, ainsi que je le souhaitais récemment. Ainsi filet de chevreuil aux pleurottes et pâtes fraîches, côtelettes de marcassin sauce madère et purée de marrons, faisan aux choux, sauté de sanglier au vin de Cahors, etc., figurent au palmarès du bon chef J.-B. Crème (*Helodidi,* 46, boulevard de Verdun à Courbevoie ; 43-33-53-09). Gibier bien cuisiné aussi chez Philippe Lempereur (*Le Chambord,* 17, rue Paul-Chatrousse à Neuilly ; 47-47-73-17).

● **Retraite bien méritée.** – M. et Mme Morens quittent leur beau et bon restaurant de l'avenue de New-York. Retraite bien méritée certes, mais on regrettera le départ de ces amis de la table ici depuis plus de vingt ans. Espérons que le successeur nous donnera avec la raie aux câpres, la sole meunière, le merlan frit, le carré d'agneau, tous plats méprisés de nos petits maîtres de la nouvelle cuisine, les mêmes plaisirs. Mon dernier souvenir ici : une blanquette de veau à l'ancienne arrosée d'un cantemerle 1978.

L. R.

ENSEIGNE

Le dernier des bordeaux

ÉVÉNEMENT rarissime dans le Bordelais : une nouvelle appellation d'origine contrôlée vient de naître. Les amateurs des vins de Pauillac, Saint-Julien, Margaux et autres Moulis, devront dorénavant compter avec les vins dits de Pessac-Léognan. Le sujet est d'importance quand on connaît le culte que vouent les hommes des vins de Bordeaux et, partant, leurs admirateurs aux classements géographiques.

L'affaire, qui vient de trouver sa conclusion dans un très officiel décret publié le 10 septembre dernier dans le *Journal officiel* de la République française, fermentait depuis près d'un demi-siècle. Elle peut être schématiquement résumée : alors que le médoc jouissait de nombreuses appellations communales (Pauillac, Saint-Estèphe, Listrac, etc.), les graves devaient se contenter d'une appellation monolithique, un label égalitaire sans charme ni nuance qui heurtait de plein front hobereaux et seigneurs de ces terres bordelaises.

Annoncée de longue date, la croisade contre l'injustice, c'est-à-dire contre l'Institut national des appellations d'origine contrôlée, ne fut véritablement lancée que dans les années 70, sous la houlette de M. André Lurton, aujourd'hui président du syndicat viticole de Pessac-Léognan. Ce fut une étrange guérilla de sécession sur fond de conflit syndical, visant à libérer le Nord des graves du Sud, jugé trop pesant. En d'autres termes, expliquent les vainqueurs d'aujourd'hui, tous les vins de graves de Bordeaux ne se valent pas, et ceux du Nord ont une identité (géologique, climatique, historique), suffisamment marquée pour qu'on le reconnaisse de manière officielle.

La nouvelle appellation de pessac-léognan groupe aujourd'hui près d'un millier d'hectares plantés sur dix communes, ainsi que cinquante-cinq châteaux et domaines parmi lesquels les plus justement réputés : châteaux haut-brion, pape clément, malartic-lagravière, de fieuzal et domaine de chevalier.

Baisemain, Rolls-Royce, fourrures et musique de chambre, les gens du nord des Graves ne cachaient pas, le samedi 24 octobre en présence de M. Chaban-Delmas, le bonheur – tarifaire et commercial – qu'ils entendent demain tirer d'une telle scissiparité réglementaire.

Le nord des graves refuse toutefois de couper totalement les amarres : pessac-léognan restera dans la grande famille des graves de Bordeaux. Tout, pourtant, est loin, ici, d'être joué. Plus que l'identité réglementaire, c'est d'un dispositif de sauvegarde que le vignoble de Pessac-Léognan a véritablement besoin. Plantées à un jet de grappes de la métropole bordelaise, beaucoup de ces prestigieuses propriétés viticoles, anciennes villégiatures des bourgeois de la ville, ne subsistent plus aujourd'hui qu'entre pavillons, rocades et lignes de chemin de fer.

Plus inquiétants encore, d'autres projets, futuristes ceux-là, menacent un peu plus l'équilibre viticole de la région. Forts de leur nouvelle notoriété, les propriétaires des crus de Pessac-Léognan sauront-ils demain encore résister à la terrible tentation de vendre leurs terres à vignes pour qu'on les détruise de manière irréversible en y construisant des pavillons sans lendemain ?

JEAN-YVES NAU.

SEMAINE GOURMANDE

Lamazère

Il a raison, Roger Lamazère ! La multiplication des médiocres ambassades du Sud-Ouest et l'offensive, trop souvent douteuse, des magrets lui ont fait diviser sa carte en deux. D'un côté, ses spécialités du Sud-Ouest (son foie gras remarquable : nature, chapeauté de truffes, aux raisins ; ses confits ; son cassoulet, etc.), et de l'autre, une « cuisine de la mer » (huîtres frémies au chablis, belons au champagne, soupe océane, petite marmite de Belle-Ile, merlans farcis au noilly, etc.).

Mais le poisson est, hélas ! presque aussi coûteux que la truffe et, pour cette fête, vous devrez compter 500 F. Mais la fête est certaine, le cadre paisiblement discret, le service impeccable, la cave solide.

Et puis il y a, aux déjeuners, le menu-carte. Choix de six entrées, huit plats plus celui du jour, chariot de fromages, hésitation entre six desserts, avec une demi-bouteille de cahors haute-serre 1983 : 290 F. Là, c'est aussi la fête du porte-monnaie. Mon menu ce midi-là : soufflé de langoustines au beurre de cerfeuil, cassoulet au confit d'oie, fromages, mousse au chocolat amer. Ce qui m'a donné envie de revenir le lendemain pour la cassolette d'escargots et son granité au kirsch, la marmite de Belle-Ile et la farandole des pâtisseries.

● *Lamazère,*
23, rue de Ponthieu,
75008 Paris.
Tél. : 43-59-66-66.
Fermé dimanche.
Parking gratuit
25, rue de Ponthieu.
AE-CB-DC.
Salons de 4 à 60 couverts.

Le Pfister

Il était dans le quinzième, Philippe Pfister. Le voici installé dans les pantoufles de J.-P. Coffe (entre-temps dévoyées) à l'ancien Modeste. Modeste, il a le droit de ne pas l'être, ce merveilleux cuisinier qui, sautant de Rungis à son piano, cuisine le meilleur de bonne façon, sans tomber dans la mode petites portions. Sa vinaigrette de mer et rivière à l'émincé de chou (146 F), ses noisettes de lotte caramélisées miel et citron vert (130 F), son pot-au-feu de poisson crème d'avocat (140 F), son rognon gratiné purée d'ail (130 F, mais pas assez d'ail à mon goût), ses desserts (50 F), dont la tarte chaude aux pommes d'une finesse fondante, permettent des repas épicuriens. Avec aussi un menu dégustation (300 F) et un menu « symphonie de homard » (450 F). Cave encore modeste. Accueil souriant et gentiment malicieux de madame.

● *Le Pfister,*
8, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
Tél. : 42-65-20-39.
Fermé samedi et dimanche.
CB-AE-DC.
Salon (charmant),
10 à 30 couverts
avec entrée particulière.

La Vieille Auberge à Colombes

Vieille enseigne. Poutres au plafond, fourches paysannes et vieux cuivres sur murs beiges. Vieille horloge et nouveau patron : M. Valat, solide Rouergat. Alors le seul reproche que je ferai à sa carte est le manque de plats de là-bas ! Mais le foie gras « maison » (84 F), les douze bourgogne (52 F), la sole Belle Meunière (88 F), le foie de veau aux raisins (82 F), le tournedos Choron (86 F) ou Rossini (98 F), les desserts (entre 22 et 46 F) sont sympathiques. Et il y a un menu pour les habitués, avec grand choix : deux plats, fromage ET dessert à 98 F. Midi et soir. Le jeune chef Didier Commelin a travaillé avec l'ami Legay (chef du Ritz). La carte des vins propose d'intéressantes bouteilles à moins de 100 F. Comptez, avec le menu une demi-bouteille de vin et un café, moins de 150 F. A la carte : 250 F.

● *La Vieille Auberge,*
14 bis,
avenue de l'Agent-Sarre,
92700 Colombes.
Tél. : 42-42-29-95.
Fermé dimanche soir,
lundi soir et mardi.
Parking voisin gratuit.
CB. Salon 30 couverts.

Helodidi à Courbevoie

Ce n'est qu'un rappel, mais n'oubliez pas ce petit restaurant de bonne cuisine (de poissons notamment). « La Santé par la mer » se traduit ici de savoureuse façon, et M. Crème est un chef adroit et sincère. Ah ! ce haddock à la menthe ! Comptez 250 F pour un repas qui vaut le voyage.

● *Helodidi,*
46, boulevard de Verdun,
92400 Courbevoie.
Tél. : 43-33-53-09.
Fermé samedi midi et dimanche.
AE-DC-CB.

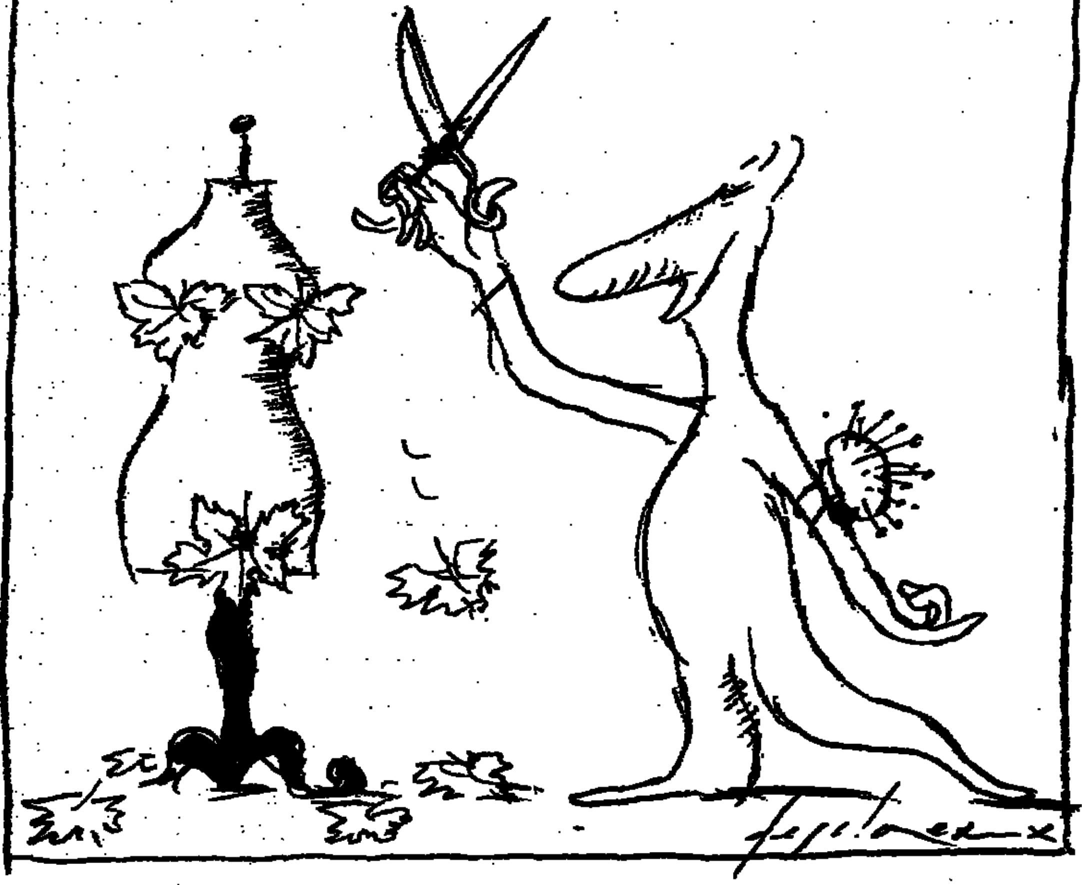
L. R.



Attention : œnologite aiguë

LE vin de demain sera-t-il culturel ou technique ? Il s'agit là, pour les vins français, d'un enjeu capital. Dans l'univers devenu bi-*continental* des vins de qualité, la France – qui demeure la référence – donnera-t-elle naissance à des produits techniquement sans reproche, mais gustativement simplistes et ennuyeux ? De ces produits que l'on rencontre de plus en plus dans les concours nationaux ou internationaux ? Offrira-t-elle, au contraire, quelque chose d'inimitable né de l'heureuse conjonction d'une nature bienveillante et du travail de plusieurs générations d'hommes de caractère ?

Si l'on veut atteindre ce dernier objectif, l'homme de science, de plus en plus responsable des vinifications (et donc du style des vins), devra procéder à un apprentissage des traditions culturelles des régions de production où il est appelé à travailler.



DESCLOZEAUX

Curiosité artistique

Il devra aussi se délivrer des mauvaises habitudes qu'on lui inculque pendant ses études. Il est malheureux en effet de constater que l'œnologie moderne, qui a tant amélioré depuis trente ans la qualité moyenne des vins français, est devenue le premier obstacle à l'obtention de produits de grand caractère. C'est toujours le cas quand le technicien du vin n'a pas la curiosité artistique indispensable à cette profession. L'« œnologite aiguë », *formidable* machine de banalisation des vins français, se reconnaît sans mal à quatre symptômes très caractéristiques :

● **Le mythe de la vérité du raisin.** A partir d'une donnée de base (le raisin fait le vin) et de sa conséquence logique (il faut extraire le meilleur du raisin), on dérive aujourd'hui naïvement vers l'idée selon laquelle le grand vin doit se rapprocher le plus possible du goût du raisin. C'est traiter le vin comme un banal jus de fruit et *oublier que la nature*, si on la laisse faire, ne sait – au mieux – produire que du vinaigre.

Les conséquences de cette attitude sont désastreuses. On vinifie à basse température pour obtenir *des parfums « imitant » celui du* raisin, procédé qui simplifie et standardise les bouquets. On évite toute oxydation au cours de l'élevage qui pourrait « masquer » le fruit de départ, en oubliant du même coup que cette oxydation, lorsqu'elle est maîtrisée, stabilise le produit et l'empêche précisément de perdre son fruit lors du vieillissement. On raccourcit les délais de mise en bouteille pour « emprisonner » le fruit. Le gestionnaire certes se réjouit, mais le vin s'en porte bien mal : cinq ans de bouteille suffisent à le transformer en un vieillard sénile.

Arômes simplistes

On sélectionne enfin des raisins de plus en plus aromatiques (sauvignons « musqués », rieslings « muscatés », syrahs et cabernets-sauvignons « coulis de cassis »), sans percevoir la vulgarité de ces arômes simplistes et surtout sans se rendre compte qu'ils interdisent aux sols d'exprimer leurs nuances propres, ô combien plus intéressantes !

Le mystère des grands vins, leur charme, naissent de la transformation par la fermentation alcoolique des arômes simples du raisin en goûts complexes, expriment la personnalité d'un terroir.

● **L'obsession de l'équilibre.** Le vinificateur atteint d'« œnologite aiguë », ne s'embarrasse pas d'incohérence. Il n'est jamais satisfait par les raisins qu'on lui donne. S'étant fabriqué un modèle théorique d'équilibre du vin en dehors duquel il ne voit que danger et perdition, il s'acharnera à « corriger » à tour de bras la matière première (enrichissement en sucre, acidification ou désacidification, tannissage, coupage avec un « vin médecin », graissage, addition de glycérine, etc.) pour parvenir à son idéal.

Morale, goût et modestie

Il interdit ainsi aux facteurs naturels (climat, terroir, qualités génétiques du raisin) de s'exprimer dans toute leur diversité. il simplifie du même coup considérablement le caractère des produits. Tout cela est d'autant plus regrettable que rien ne dit que l'équilibre naturel du raisin n'est *pas la plupart du temps de nature* à donner un résultat plus satisfaisant. Il est vrai que respecter au maximum les données du millésime est plus affaire de morale que de goût. La modestie n'est pas toujours le point fort des jeunes vinificateurs.

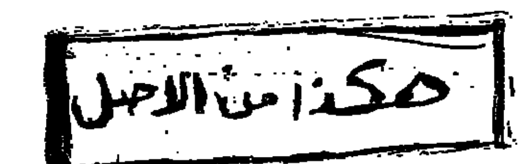
● **L'atrophie de palais.** Faut-il rappeler qu'un vin est fait pour être bu. Or on ne le juge plus que sur le nez. On s'extasie devant des arômes de banane, on se pâme devant des senteurs de lychee, de fruits de la passion, de mangue, de citron vert. Bref, on découvre tout le répertoire des sorbets ou des bonbons *industriels. Les* qualités de digestibilité, de tenue en bouche, d'équilibre en alcool, de complexité et d'harmonie, de saveur, de texture passent ainsi – c'est un comble – au second plan. Une véritable hérésie quand on sait que ce sont *elles* qui font l'originalité absolue et la suprématie de nos terroirs. Les trois-quarts des vins médaillés aux concours, vins de nez issus d'une technologie nouvelle, se révèlent de bien piètres compagnons de table.

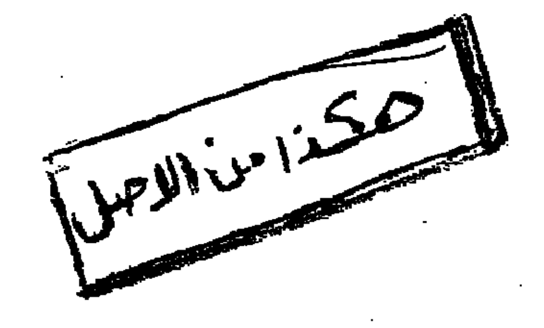
● **La religion de la brillance.** Elle va dans le même sens que l'atrophie du palais : puisqu'on ne boit plus les vins, on ne s'occupe que de l'apparence. Or, pour obtenir un vin d'une limpidité et d'une brillance parfaites dans un temps de plus en plus court, il faut le *soumettre à des traitements vio*lents et successifs : centrifugation, filtrations multiples, collages énergétiques, mises en bouteilles stériles. Tout cela ne peut aller sans perte de qualités organoleptiques. Privé d'éléments importants et vivants, un vin ainsi manipulé a une texture moins intéressante, un bouquet simplifié, moins de personnalité et d'aptitude au vieillissement.

Il est urgent d'apprendre à accepter quelques imperfections (voltigeurs, accumulation de dépôt au fond de la bouteille, chemisage des parois, cristaux de tartre) et à dénoncer, après vieillissement, l'absence de ces « défauts ».

C'est en France, après Pasteur et grâce à des hommes comme Emile Reynaud ou Jacques Puisais, qu'a eu lieu la révolution œnologique. Ces pionniers ont toujours été conscients de la valeur culturelle et artistique des grands vins français. Leurs jeunes *disciples pourraient* bien, demain, détruire leur œuvre.

MICHEL BETTANE.





JEUX

échecs

N° 1252

A COURT DE TEMPS

(Cinquième partie du championnat du monde, Séville, octobre 1987)
Blancs : A. KARPOV
Noirs : G. KASPAROV
Défense Grunfeld
Variante d'échange

1. d4	Cf6	20. Rh2	Dç4! (k)
2. ç4	g6	21. Tb1	b6 (l)
3. Cç3	d5	22. Tb2 (m)	Dd5 (n)
4. çxd5 (a)	Cxd5	23. Dd3	Cç4 (o)
5. é4	Cxç3	24. Tb1	b5!
6. bxç3	Fg7	25. Rh3 (p)	a6
7. Fç4	ç5	26. Cg1! (q)	çxd4
8. Cé2	Cç6	27. Cf3	Td8
9. Fé3	0-0	28. a4!	dxç3
10. 0-0	Fg4	29. Dxç3	Dé6 (r)
11. f3 (b)	Ca5	30. Rh2	bxa4 (s)
12. Fxf7+ (ç)	Txf7	31. Tb4	Cd2 (t)
13. fxg4	Txf1+	32. Txa4 (u)	Cf1+
14. Rxf1 (d)	Dé6! (é)	33. Rh3	Td1
15. é5 (f)	Dd5	34. Dç2!	Tç1
16. Ff2	Tf8 (g)	35. Dé2!	h5!
17. Rg1	Fh6! (h)	36. Fé1 (v)	Dd7 (w)
18. h4 (i)	Df7	37. Dxa6	Ta1 (x)
19. Fg3 (j)	Fé3+	38. Dxg6+ abandon	

NOTES

a) Entrant directement dans la variante d'échange, branche principale de la « défense Grunfeld ». Dans le match précédent, le débat portait sur la continuation issue du développement du F-D blanc en f4 ; dans les parties 1 et 3 de Séville, il s'agissait du fianchetto - R des Blancs : 1. d4, Cf6 ; 2. ç4, g6 ; 3. g3, ç6 ; 4. Cf3, Fg7 ; 5. Fg2, d5 ; 6. çxd5, çxd5 ; 7. Cç3, 0-0 ; 8. Cé5, é6 ; 9. 0-0, Cf-d7 ; 10. f4, avec la nullité dans les deux cas vers le trentième coup.

L'entêtement de Kasparov à jouer la « défense Grunfeld » contre Karpov est étonnant : du match de Londres-Leningrad à Séville, le score est de 4 à 0 et de 8 nulles en faveur de Karpov.

b) Les Blancs peuvent poursuivre, soit par : 11. f3, soit par 11. d5. L'avance 11. d5, due à Polugaievsky, donne aux Blancs un avantage spatial clair : 11..., Ca5 ; 12. Fd3, ç4 ; 13. Fç2, Fxç3 ; 14. Tb1, Fg7 ; 15. f3, Fd7 ; 16. f4, b5 ; 17. é5, a6 ; 18. Cç3, Tb8 ; 19. Fa7, Tb7 ; 20. Fç5, Té8 ; 21. Df3, Tb8 ; 22. Df2, Dç8 ; 23. Fa7, Ta8 ; 24. Fb6 (Polugaievsky-Timman, match de 1979).

ç) Ou 12. Fd3, çxd4 ; 13. çxd4, Fé6 ; 14. d5 avec retour à la variante principale ou 12. Fd5, Fd7 ; 13. Fg5, Fb5 ; 14. Tb1, Fa6 ; 15. f4, Dd7 (si 15..., h6 ; 16. Fh4, Dd7 ; 17. f5 !, gxf5 ; 18. Cg3, é6 ; 19. Ch5 !! avec une forte attaque) ; 16. f5, gxf5 ; 17. Tf3, fxé4 ; 18. Tg3, Fxé2 ! ; 19. Dxé2, Rh8 ; 20. Fxé4, f5 ; 21. Ff3, cxd4 ; 22. Fxé7! (Spassky-Timman, Montréal, 1979) mais les Noirs peuvent résister. Le pseudo-sacrifice 12. Fxf7+ n'est connu que dans la variante principale, un coup plus tard (13. Fxf7+), alors que les pions centraux ont déjà été échangés (après 8. Cé2, çxd4 ; 9. çxd4, Cç6 ; 10. Fé3, 0-0 ; 11. 0-0, Fg4 ; 12. f3, Ca5 ; 13. Fxf7+). Il s'agit d'une variante, d'un emploi assez rare, peu prisée des théoriciens : le pion gagné par les Blancs est doublé et n'a pas grande valeur alors que l'affaiblissement des cases blanches est sérieux.

d) Après 14. DxF1, çxdé ; 15. çxd4, Cç4 ; 16. Df3, Db6 ; 17. Ff2, Db2 ; 18. Tç1, Dxa2 les Noirs sont nettement mieux (Kamischov-Flohr, Moscou, 1950).

é) L'effet de surprise est incontestable : Kasparov réfléchit soixante-quatre minutes et trouve un plan nouveau par rapport à la continuation usuelle : 14..., Dd7. Par exemple, 15. h3, çxd4 ; 16. çxd4, Dé6 ; 17. Dd3, Dç4 ; 18. Dxç4 (ou 18. Dd2, Da6 ; 19. Dç2, Cç4 ; 20. Db3, Rh8 avec un contre-jeu jugé suffisant pour le pion perdu), Cxç4 ; 19. Fg5, é6 ; 20. Td1, b5 et les Noirs ont une large compensation pour le pion (Panteleiev-Prachov, Bulgarie, 1970). Le champion du monde, en attaquant le pion h2, force l'avance é4-é5, après quoi il dominera un peu plus les cases blanches.

f) Sur 15. Rg1, Kasparov imaginait peut-être la suite 15..., Dé6 ; 16. Cg3, Dç4 ; 17. Dd2, Td8 ; 18. Td1, Cç6 ; 19. Cé2, Dé6!

g) Menace 17..., Cç4 et 18..., Cé3+ (si 18. Dd3 ?, Cxé5).

h) Reprenant du service sur la belle diagonale h6-ç1. Au prix du pion doublé g4, les Noirs ont une belle initiative et un jeu de pièces actif.

i) La défense doit être précise. Si 18. Dd3, Cç4 menaçant 19..., Cx45 (et si 19. Td1 ?, Cb2). Karpov tente d'enfermer le F ennemi par 19. g5.

j) Forcé. Si 19. Dé1, Cç4 menaçant 20..., Fd2 ; 21. Df1, Cé3 avec gain.

k) Empêchant 30. Dd3 et continuant à dominer la position.

l) Et non 21..., Déxa2 ; 22. Ta1.

m) Une défense pénible du pion a2 et de la deuxième rangée.

n) Si 22..., Dé6 ; 23. Dd3, Cç4 ; 24. Tb1 comme dans la partie. A considérer est 22..., Td8 ; 23. Tç2, Cç6 (et non 22..., Ff2 ; 23. Fxf2, Txf2 ; 24. Dé1).

o) Si 23..., Ff2 ; 24. Cf4.

p) Sans tomber dans le piège 25. Txb5, Cxé5 ; 26. Fxé5, Tf2! ; 27. Tb8+, Rf7 et le mat sur g2 est imparable. Ou 25. Txb5, Cxé5 ; 26. Dxé3, Cxg4+ avec gain de la D. Dans cette bataille de géants, Karpov affiche un calme étonnant.

q) Soudainement, Karpov engage un nouveau combat alors que son adversaire ne dispose plus que de six minutes.

r) 29..., Dé4 est peut être meilleur.

s) Si 30..., Dxg4 ; 31. axb5 A examiner est aussi 30..., Cd2 ; 31. Cxd2, Fxd2 ou 31. Dxé3, Cxb1 ; 32. Dh6, Df7 ; 33. Dç1, Db3 ; 34. Dh6, Df7 ; 35. Dç1, etc.

t) Malgré une crise de temps vertigineuse, Kasparov se lance dans une attaque de mat impressionnante.

u) Et non 32. Dxé3 ?, Cf1+

v) Si 36. Da2 ?, hxg4+

w) Le Cf1 semble perdu ; en crise de temps aiguë (seulement quelques secondes), Kasparov oublie le sauvetage miraculeux qu'il a en tête et joue le coup perdant. Après 36..., Ta1!!, il évitait le pire : si 37. Txa1, Dxg4 mat ; si 37. Tb4 – ou Tç4 – ou Té4, hxg4+ ; 38. Txg4, Ta4! ; 39. Cg5 (quoi d'autre ?), Fxg5 ; 40. hxg5, Céd3! et les Noirs gagnent. La suite : 37. Dç4!, hxg4+ ; 38. Dxg4, Dxg4+ ; 39. Txg4, Rf7 ; 40. é6+, Rxé6 ; 41. Txg6+, Rf7 ; 42. Tç6 reste favorable aux Blancs. Le mieux est probablement pour les Noirs 37..., Dxç4 ; 38. Txç4, Tç1 ; 39. Ta4, Tç6 suivi de Fa7 et de Cé3.

x) Trop tard.

Solution de l'étude n° 1251.
E. Somov-Nassimovitch (1935).

(Blancs : Rd5, Fb8, Ch5, Pd2, f3, h7. Noirs : Rh3, Fg2, Pa2, b5, d6, d7, é7. Nulle.)

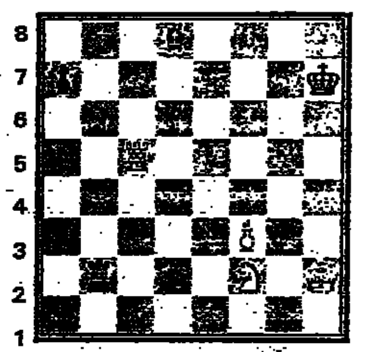
1. Cf4+ (si 1. h8=D, Fxf3+ ; 2. Rd4, a1=D+), Rg3 ; 2. Cé2+, Rxf3 ; 3. Cç3!, a1=D ; 4. h8=D, Dxç3! ; 5. Dxç3+ (si 5. dxç3, Ré3 mat et si 5. Dh3+, Rf4+!). Ré2+ ; 6. Df3+!! (et non 6. Rd4, é5 mat). Fxf3+ ; 7. Rd4, Rxd2 ; 8. Fxd6!, éxd6. Pat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

N° 1252

E. SOMOV-NASSIMOVITCH (1936)



BLANCS (4) : Rh2, Tç5, Cf2, Pf3.

NOIRS (4) : Rh7, Tb2, Fd8, Pa7.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1250

UN ART DIFFICILE

Au bridge même les règles les mieux établies doivent céder le pas au raisonnement. On sait par exemple que sur l'entame d'un Roi (qui promet l'As) on ne doit jamais fournir la Dame si elle n'est pas accompagnée du Valet. Ce principe est logique et, quand sur l'entame de votre Roi votre partenaire fournit la Dame, *vous devez rejouer une petite carte de la couleur* car, s'il ne coupe pas, il prendra avec le Valet (ou le 10). Mais il faut parfois faire exception aux règles les plus logiques et espérer que le partenaire comprendra le message comme ce fut le cas ici.

	♠ R V 5 ♡ A R D V 4 ♢ A 8 7 ♣ 5 4	
♠ D 3 ♡ 6 5 2 ♢ V 9 ♣ A R V 10 9 6	N O E S	♠ A 9 ♡ 10 9 8 7 3 ♢ 10 6 5 4 ♣ D 3
	♠ 10 8 7 6 4 2 ♡ – ♢ R D 3 2 ♣ 8 7 2	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♣	contre	1 ♡	1 ♠
2 ♣	3 ♣	contre	4 ♠...

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *quelle est la défense mortelle* qui a fait chuter QUATRE PIQUES ?

Réponse :

A la vue du mort, Est pouvait supposer qu'il n'y avait que deux possibilités de chute : la contre-attaque à Cœur si Ouest détient un singleton à Cœur (l'As de Pique servant de reprise pour faire couper un Cœur) ou la continuation à Trèfle pour faire deux atouts si Ouest a la Dame de Pique (même seconde) ou le 10 de Pique troisième. Or il est probable que Sud, qui avait dit seulement 1 Pique au premier tour, puis ensuite 4 Piques (sur le cue bid) devait avoir le 10 sixième ou la Dame cinquième à Pique.

Il fallait donc *obliger Ouest à continuer Trèfle* et, contrairement à la règle de « ne jamais jeter une Dame seconde », Est (Le Dentu) *a fourni la Dame de Trèfle* au premier tour à Trèfle ! Ouest (Nicole Gallet) a cherché à comprendre pourquoi Est, qui avait une force à Trèfle (puisqu'il avait contré 3 Trèfles) avait bien pu jeter cette Dame qui ne pouvait guère être sèche ? Finalement, avec discipline *elle a rejoué Trèfle* que le déclarant (Lamielle) prit soin de couper avec le Valet de Pique. Mais Est refusa de surcouper afin de faire As et 9 d'atout quand Sud, après avoir pris la main avec le Roi de Carreau, joua atout.

On notera également que si Est avait surcoupé le Valet de Pique avec l'As, le déclarant aurait gagné son contrat en jouant le 10 de Pique au premier tour d'atout (Coup de Buffalo)...

La ruse et la technique

Quand vous avez le choix entre un stratagème et un coup technique dont la réussite dépend de la place de certaines cartes, La Palice vous dira qu'il faut essayer la ruse quand elle a de fortes chances de réussir. Voici un exemple typique. La donne a été jouée par le fameux Dr Rosenkranz, un des créateurs de la « pilule », et un champion mexicain qui a remporté la plupart des grands tournois américains. Il était important de faire *une levée de mieux* car il s'agissait de la Coupe Reisinger, un tournoi par quatre dont la marque se rapproche beaucoup du tournoi par paires.

	♠ V 3 ♡ R V 10 9 7 4 ♢ A V 9 5 ♣ 2	
♠ 9 8 4 ♡ D 8 6 5 ♢ R 7 6 3 ♣ R 4	N O E S	♠ D 2 ♡ A 3 2 ♢ D 4 2 ♣ D 9 7 6 5
	♠ A R 10 7 6 5 ♡ – ♢ 10 8 ♣ A V 10 8 3	

Ann. : O. donn. E.-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	2 ♡	passe	2 ♠
Passe	3 ♠	passe	4 ♠...

Ouest ayant choisi l'entame offensive du Roi de Trèfle, *grâce à quel stratagème* Rosenkranz a-t-il fait une de mieux (onze levées) au contrat de QUATRE PIQUES ?

Quand on regarde les mains adverses, comment peut-on faire onze levées contre toute défense ?

Note sur les enchères.

L'ouverture de « 2 Cœurs » de Nord (Eddie Wold) était le Deux faible qui promettait en principe une couleur sixième et 5 à 10 points d'honneurs. La réponse de « 2 Piques » était naturelle et forcing, et Nord a soutenu les Piques avec un honneur second parce que Sud devait avoir une belle couleur à Pique.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 279

LA FEMME-SINGE

Informatisée et médicalisée, sportive et nutritive, monétaire et universitaire, réfractaire au familier et au franglais, telle apparaît la cuvée 1988 du Petit Larousse illustré. Voici quelques-uns des mots nouveaux que vous pourrez jouer à partir du 1er janvier prochain.

En 1983, apparaissait le PIRATAGE informatique ; cinq ans plus tard, voici la parade, le CRYPTAGE, qui permet de CRYPTER automatiquement un message. Si vous n'avez pas d'ordinateur pour jouer à ce nouveau jeu, votre minitel, avec un logiciel approprié, peut EMULER un terminal ; ce verbe, calqué sur l'anglais *emulate* est une résurgence puisqu'on le trouve parfois sous la plume de certains auteurs comme Joseph de Maistre : *« La femme ne peut être supérieure que comme femme, mais dès qu'elle veut émuler l'homme, ce n'est qu'un singe »* *(Correspondance)*. Si vous êtes victime d'une embolie, consolez-vous en apprenant que c'est la faute d'un EMBOLE ou EMBOLUS, corps étranger qui obstrue un vaisseau sanguin ; en cas de survie, adoptez un régime HYPOSODÉ (pauvre en sel). Pas de nouveau sport cette année, mais les alpinistes, qui depuis peu peuvent PENDULER, sont maintenant invités à assurer leur ascension ou leur descente, c'est-à-dire à pratiquer l'ASSURAGE. En revanche, les automobilistes qui veulent doubler leur ombre peuvent s'offrir un SPOILER, élément de carrosserie fixé sous le pare-chocs avant. (A suivre).

1er Festival de La Rochelle, 7 juin 1987, 2e manche, Tournois à la Maison de quartier du Prieuré, le jeudi à 20 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	IOULNQX			
2	ULQ+ATEE	INOX	H 5	26
3	E+EIJNUU	QUALITE	5 D	28
4	IU+IDSTL	JEUNE	4 J	33
5	IUL+AOUS	DITES	K 1	42
6	U+BLTEEW	SOULAI	O 4	35
7	UBL+AIPU	TWEED	1 G	45
8	BLU+EORV	PIQUA	D 3	28
9	-ACDEHIR	OVULER	C 6	25
10	TKPEEZ?	CHIADER	N 9	96
11	TPEZ+YIO	K(O)RE	15 L	66
12	VOEGMID	APITOYEZ (a)	F 5	104
13	–ACELNT?	DOIVE	B 10	35
14	SSAEFOS	(D)ECALENT	11 E	86
15	AESS+RRR	FOUS	8 A	40
16	MGFENRM	RESSERRA	J 7	62
17	–HGMMRNI	FEZ	12 D	31
18	AABELRS	MI	N 6	16
19	GGMMBAN	SABLERA	15 B	96
20	–MMHGNEU	BANG	2 C	27
21	MMNGU+NT	EH	G 8	30
		TU	I 8	20
				971

(a) TOUIEZ, 8 A, 64.
1er Ph. Bellosta 969. – 2e J. Delannoy 967. – 3e M. Daulouède 963.
Résultats finaux : 1er Ph. Bellosta. – 2e Ph. Lorenzo. – 3e J. Lachkar.

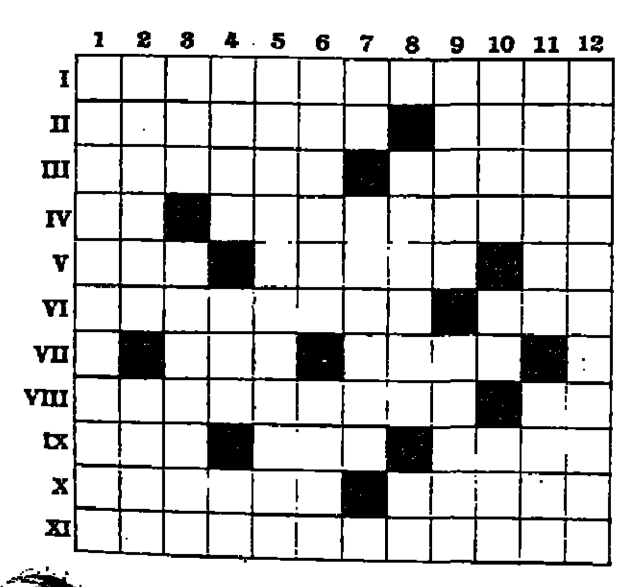
MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

N° 481

Horizontalement

I. Il a changé de domaine. – II. Ont appris la modération. C'est faire selon le droit. – III. Une fin qui se fête. Prend au vol. – IV. Bien vu en un sens. Passèrent au crible. – V. Ainsi soit-il. Rivière. Préposition. – VI. Elle permet d'échapper aux réalités si terre à terre. Grecque en un sens et glisse en désordre. – VII. Voisine. Possessif. – VIII. Mettent à mal. Préposition exceptionnelle. – IX. Voyelles. Prolonge le bis. Vous met KO. – X. Après la fin. N'a certes pas à dire merci. – XI. Piles.



Verticalement

1. A son rôle avant le tournage ou essaie de dissimuler le ratage. – 2. C'est un grand, maintenant. Assortir, dans le bon sens. – 3. Se doit d'être d'imposante stature. Se montrait accueillant. – 4. A eux les lampes et les bouteilles. Contient une bonne part de défi. Possessif. – 5. Mettent sur la voie. – 6. Fête. Polanski l'a sûrement prise en grande pitié. – 7. Soigne sa ligne. C'est un bon compagnon. – 8. Parfaitement tranquille. Il en manque, dans leur bande. – 9. Très exagéré. Veut tout montrer. – 10. A servi. Dans le bain. Il donne encore, même s'il a déjà donné. – 11. Pour aller à la pêche, on n'en a pas toujours l'usage. Egale. – 12. Partisans du rouge vif.

SOLUTION DU N° 480

Horizontalement

I. Décapitation. – II. Exagéré. Anse. – III. Ciselure. Sic. – IV. Olt. Entraide. – V. Nerfs. Reines. – VI. Féal. Recru. – VII. Tôle. Tsana. – VIII. Trépider. Toi. – IX. Ubu. Visiteur. – X. Rare. Secouée. – XI. Essuie-verres.

Verticalement

1. Déconfiture. – 2. Exilée. Rbas. – 3. Castrateurs. – 4. Age. Flop. Eu. – 5. Pelés. Liv. – 6. Irun. Redise. – 7. Tertre. Esev. – 8. Erectrice. – 9. Ta. Airs. Tor. – 10. Insinuateur. – 11. Oside. Nouée. – 12. Nécessaires.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 481

Horizontalement

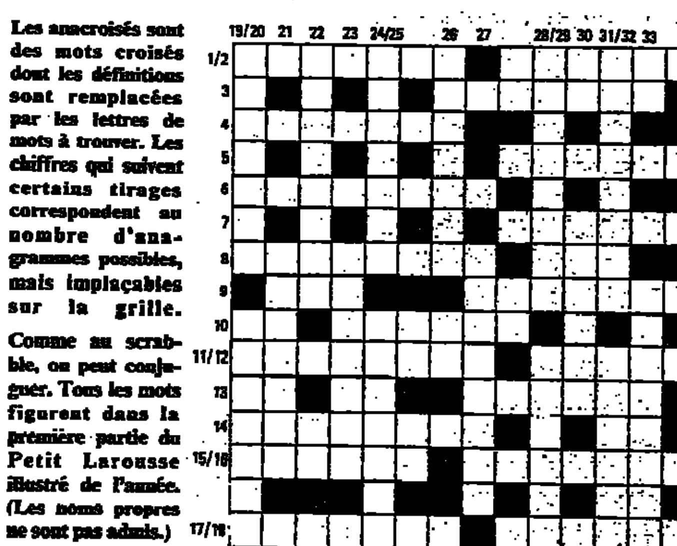
1. EIIMNRT (+ 1). – 2. CDEENOR (+ 2). – 3. ADEIORV (+ 1). – 4. AILNPTU. – 5. AEEEHNT. – 6. ACENORRU (+ 1). – 7. AEIILLV (+ 1). – 8. EEIIMNNS (+ 2). – 9. CDEEEPRR (+ 1). – 10. AEIOSS. – 11. EEILLPSU. – 12. AEIMNO. – 13. EEIMNU. – 14. CEELLNSU. – 15. AAEINT. – 16. AACEELRT (+ 2). – 17. AACIRSS (+ 1). – 18. ACEESSS.

Verticalement

19. AGINORS (+ 7). – 20. AINOPTU. – 21. AIINNSU. – 22. EMNOOPTY (+ 1). – 23. AEIILNT (+ 2). – 24. EHIMORZ. – 25. EEILLRS (+ 1). – 26. AILMNOU (+ 1). – 27. EEEIPSSU (+ 1). – 28. CDEEIIRT. – 29. AULOS (+ 1). – 30. CEEENO. – 31. EEILLORS (+ 1). – 32. EEMOTT (+ 2). – 33. DEEEEMNS. – 34. CEEEHILR. – 35. AEMNPS.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 480

1. COUFFIN. – 2. ENTIERE (EREINTE). – 3. EROSIFS (FROISSE). – 4. DOTALITE. – 5. COLLENT. – 6. OPERANT (PONTERA). – 7. RIEUSES (REUSSIE). – 8. TERSAMES (MASSETER METRASSE RESSEMAT RESTAMES STEAMERS STERAMES). – 9. SCELLAGE. – 10. ARMISTICE (ESCRIMAIT). – 11. SOUAHELI. – 12. COVENANT. – 13. LEGERETE. – 14. ORGIES (GOSIER). – 15. AGREANT (ARGENTA EGARANT GANTERA GARANTE RAGEANT RANGEAT). – 16. ITERATIF. – 17. ARAMEENS (AMENERAS EMANERAS). – 18. CERCLES. – 19. CHOREGE, organisateur. – 20. UTILISE. – 21. ULMACEE, arbre (orme) (MACULEE). – 22. FEDERAL (DEFERLA). – 23. HORAIRE. – 24. IRONISA. – 25. EVENTEE. – 26. GALETTE. – 27. UTERINE. – 28. GELOSE (ELOGES GEOLES LOGEES GLOSEE). – 29. RIPERAI (PERIRAI PRAIRIE PRIERAI). – 30. NOSTOC, algue (COTONS). – 31. HOTESSES. – 32. TRAITE (ATTIRE ETIRAT RATITE). – 33. ARMAILLI, pâtre (RIMAILLA). – 34. COUENNE. – 35. OSATES (OTASSE). – 36. ETESIENS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

EXPOSITIONS

Le lourd héritage d'un citoyen de Tours

Gare à Laloux !

Une gare, un TGV louvoyant, un palais des congrès, une exposition. La ville de Tours a aujourd'hui toutes les raisons de s'intéresser à son avenir architectural.

La ville de Tours a toujours entretenu des rapports passionnels avec le chemin de fer. Si passionnels que, pour faire venir les locomotives jusqu'au centre de l'agglomération, elle n'a pas hésité au siècle dernier à se faire cisailler en deux par un long ruban étanche de voies ferrées. La gare est désormais à deux pas de l'hôtel de ville et face aux jardins de la préfecture. Cela a aujourd'hui trois conséquences. D'une part, l'impressionnante bâtisse édifiée par Laloux n'est plus guère qu'une annexe disproportionnée du véritable arrêt de la SNCF, sur la commune voisine de Saint-Pierre-des-Corps. D'autre part, toutes les communications directes sont interdites entre les deux parties de la ville (coupure plus loin redoublée par l'autoroute), ce qui, sur un strict plan d'urbanisme, apparaît singulièrement archaïque. Enfin, la situation de ce pédoncule ferroviaire contribue à transformer en passage obligé, c'est-à-dire en piège à circulation, les quelques rues et boulevards qui séparent la gare de l'hôtel de ville.

Un terrain trop petit

A l'heure où une splendide exposition (1) rend hommage au plus célèbre architecte de la ville, exposition venue (et enrichie par les collections de la ville) de cette *autre gare de Victor Laloux que* fut le musée d'Orsay, il est permis de s'interroger sur l'avenir de ce pôle central de Tours. D'autant que le TGV a définitivement choisi Saint-Pierre-des-Corps (2) et que le maire, Jean Royer, s'apprête à lancer une enquête d'utilité publique pour un palais des congrès. C'est actuellement en face de ce bâtiment, à l'angle du jardin de la préfecture – qui serait un peu égratigné – que le maire envisage de faire construire son palais. Or le terrain est manifestement trop petit pour l'accueillir : y tiendrait tout au plus une salle de spectacle de moyenne importance.

A l'évidence, le succès de Saint-Pierre-des-Corps l'a d'ores et déjà prouvé, les habitants de Tours, et d'alentour, se satisferont d'une gare « centrale » moins centrale, et il semble aberrant de conserver pour le seul usage d'une navette l'ancien bâtiment et son cortège de voies. Celui-ci, intelligemment remanié, correspondrait à toutes les ambitions que Tours peut avoir en matière non seulement de congrès, mais également de foires, d'expositions, de vie publique et culturelle. Un bâtiment vaste, central, prestigieux, doté de ces nefs qui, depuis la destruction des Halles de Baltard, font cruellement défaut à Paris ; un ensemble de surcroît extensible *sur* l'emplacement actuel des voies ferrées : quelle ville pourrait rêver mieux ?

Laloux, objectera-t-on, pourrait s'en trouver moins satisfait. Ici, deux considérations doivent intervenir. La première tient à l'avenir prévisible d'une gare privée de véritable trafic. Plus le temps passera, plus l'abandon partiel, voire *total*, de l'édifice contribuera à son délabrement, rendant de plus en plus coûteuse son éventuelle réutilisation – sans parler de restauration.

Une pompe majestueuse

La deuxième tient aux bonheurs variables *qui ont entouré* les aménagements d'autres édifices de Laloux, de ses collaborateurs, de ses élèves. On connaît le résultat actuel de la gare d'Orsay, *même s'il est désormais difficile* de faire la part entre l'intervention initiale du groupe ACT Architecture et celle, « esthétiquement » décisive, de Gae Aulenti. On connaît moins, *mais* l'exposition présentée au Musée de Tours en donne l'opportunité, les travaux effectués pour le siège du Crédit Lyonnais, un vaste et spectaculaire hall aujourd'hui atrocement gommé par la pompe aseptisée que les banques contemporaines ont, en France, choisi de mettre en œuvre depuis les années 70.



Ci-dessus : le siège du Crédit lyonnais à Paris
Ci-contre : la basilique Saint-Martin de Tours.

Or Laloux (1850-1937), lui-même archétype des « pompiers » de l'architecture, mais archétype d'une pompe majestueuse, habile à manier les structures, si lourdes qu'elles aient été, Laloux revient d'un purgatoire trop proche de l'enfer pour qu'on n'hésite pas devant de nouveaux aménagements de son œuvre. Témoin de cette rude fortune critique, le catalogue de l'exposition cite en exergue deux éditions successives du *Dictionnaire des architectes*. *« Une seule de ses œuvres, la gare d'Orsay à Paris, atteint à une poésie involontaire, à laquelle sa présente décrépitude n'est pas étrangère »*... Version 1970. Et version 1983 : *« (...) les hôtels de ville de Tours et de Roubaix, la gare et la basilique Saint-Martin de Tours ne sont pas des réalisations très convaincantes. En revanche, la gare d'Orsay, qu'il acheva à Paris en 1900, est une belle réussite »*.

Laloux fut non seulement le maître de nombre d'architectes français prestigieux, auxquels il sut apprendre mieux que des formules académiques. Il fut aussi, directement ou indirectement, l'un des modèles de cette architecture américaine qu'on baptise efficacement là-bas style « beaux-arts ». Comment ne pas espérer de sa ville natale un geste qui l'honore sans le mutiler et lui redonne son aura internationale ? Est-ce d'un concours que vous parlez ? Peut-être, mais les concours *eux-mêmes ont si* mauvaise presse, sont si souvent entachés par l'absence d'exigence...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Musée des beaux-arts de Tours, jusqu'au 6 décembre. Catalogue : 92 pages, 80 F.

(2) Un autre emplacement, à Tours même, crevait les yeux, symétrique de la gare de Saint-Pierre par rapport à l'autoroute, sur la voie qu'empruntera le TGV, au croisement actuel des voies *vers Poitiers* et vers Bordeaux.



La Méditerranée des peintres au musée Cantini, à Marseille

« Une couleur comme les maquereaux... »

La Méditerranée existe-t-elle ? A en juger d'après ses peintres, ce n'est pas certain.

La Méditerranée réussit aux peintres. Ils le *savent* depuis longtemps et ont pris l'habitude de prendre leurs quartiers d'été sur ses bords. Faut-il rappeler Signac découvreur de Saint-Tropez, Derain et Braque *en pèlerinage* à l'Estaque, Matisse et Bonnard devenus citoyens de Nice et du Cannet ? On n'en finirait plus de citer les émigrations enthousiastes. Il était tentant de faire une exposition de l'histoire de cette attirance – de là est née ce « Peindre dans la lumière de la Méditerranée » qui séjourne à Marseille après avoir été présenté à Jérusalem.

Le sujet trouvé, on a élu une période : des orientalistes à nos jours. On pourrait bien objecter que Vernet devrait être du voyage. Et même Claude Lorrain. Mais on a préféré commencer avec *Delacroix* – ce qui peut s'admettre – et finir avec les modernes les plus modernes, avec Bioulès et Viallat, qui ont certes leur place. Mais comment traiter un *siècle* et *demi* de peintures si diverses ? L'entreprise était colossale pour qui voulait faire œuvre d'historien.

Aussi les commissaires ont-ils plutôt fait œuvre d'épicuriens. Ils ont rassemblé *de beaux tableaux et des tableaux curieux. Plus* que Matisse, Picasso, Braque ou Marquet, plus même que Cézanne ou Van Gogh, assez mal représentés, les héros de cette rhapsodie se nomment Cottet *et Van Dongen, Bonnat et Gérôme, Hébert et Fichet*, peintres peu connus ou inconnus. Quelques-uns sont des orientalistes de profession, tel Fromentin, d'autres ne le sont que d'occasion, peintres touristes en *quête de pittoresque ensoleillé*.

L'exposition est séduisante, parce qu'elle est variée et compte quelques toiles inattendues. Mais elle laisse un doute : la Méditerranée et sa lumière ont-elles vraiment modifié le style de ceux qui les ont aimées ? On croirait plutôt qu'impressionnistes et Fauves n'attendaient d'elles que la légitimation *a posteriori* de leurs orgies de couleurs. Braque peint mauve ce que Denis a peint rose, Cottet noir, Van Dongen blanc, Cézanne bleu, Bonnard orangé et Picasso noir, lui aussi. Existe-t-elle donc vraiment, cette lumière de la Méditerranée ? Van Gogh a répondu à la question, d'une manière définitive : *« La Méditerranée a une couleur comme les maquereaux, c'est-à-dire changeante, on ne sait pas toujours si c'est vert ou violet, on ne sait pas toujours si c'est bleu, car la seconde après le reflet changeant a pris une teinte rose ou grise... »*

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Cantini, Marseille, jusqu'au 20 décembre.

Alfred Lombard, presque fauve

Pour deux malheureuses années, Alfred Lombard est un inconnu. Si ce Marseillais avait exposé en 1905 les paysages provençaux qu'il n'exposa qu'à partir de 1907, il aurait eu sa place dans l'histoire de l'art près de Matisse et de Derain, dans la famille des fauves. Car, fauve, *Lombard l'a bien été, à sa façon.* Lui aussi a cru dans la couleur pure, dans l'esquisse qui tonitrue et dans les ombres vert pré. Ses portraits et ses vues de port ont *bien toute l'énergie chromatique* requise – mais un peu trop tard. Il a suffi de deux ans pour qu'il fasse figure de suiveur.

Les toiles qu'il exécute dans les années 10 et 20 ont pourtant des mérites, et les meilleures d'entre elles rappellent Marquet, Manguin et, parfois, Matisse. Lombard construit puissamment, recherche *les* dissonances acides et réussit particulièrement dans le portrait féminin. Mais on croirait que le regret de n'avoir pas été moderne à bonne date le poursuit : *dans les années 30*, ce coloriste s'engage dans des expériences étranges, frôle l'abstrait dans des paysages de plus en plus confus et se veut peintre *monumental. Il décore alors la* chapelle du paquebot *Normandie*, s'essaie à l'expressionnisme, entend tirer partie du cubisme et regarde vers Braque.

Ces tentatives sont moins convaincantes que celles du premier Lombard, du Lombard rutilant, auquel il est bien que l'on ait enfin rendu justice.

Ph. D.

★ Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité, Marseille, *jusqu'au 28 novembre.*

LETTRES

Le « Booker Prize » à Penelope Lively

Le Booker Prize, la plus importante récompense littéraire britannique, a été attribué jeudi 29 octobre, à l'écrivain Penelope Lively pour son roman *Moon Tiger*, *« réussite splendide et émouvante »*, selon le jury du Booker présidé cette année par la romancière P.-D. James.

Equivalent britannique du Goncourt français, ce prix littéraire, a doté d'un montant de 15 000 livres (plus de 150 000 F), a été créé en 1968 par le groupe agro-alimentaire Booker. Assurant des ventes importantes dans tout le monde anglo-saxon, le Booker Prize a déjà récompensé des écrivains comme Nadine Gordimer, J.M. Coetze ou V.S. Naipaul.

Culture

Quatre disparitions

Woody Herman, le vieil homme et son air

Le chef d'orchestre et clarinettiste de jazz Woody Herman est mort, jeudi 29 octobre à Los Angeles (Californie). Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Woody Herman n'avait pas de style. C'est du moins ce qu'il disait. Pas de son identifiable. A l'alto, il ne s'aimait pas beaucoup. Pas plus qu'à la clarinette d'ailleurs, et il s'était mis au soprano pour suivre la mode. S'il chantait, alors que nous, nous aimions ses interventions, c'était par pur jeu. En revanche, il était intarissable sur ses modèles, Jimmie Noone, Johny Hodges, Benny Carter, et il n'aimait rien tant qu'accompagner Frank Sinatra avec sa somptueuse machine, son véritable instrument : son orchestre. Là, toute modestie à part, on ne le tenait plus.

Notez qu'il ne se payait pas d'illusions : puisque Duke Ellington et Count Basie s'étaient distribué les meilleurs rôles du génie des grands orchestres, lui, Woodrow Charles Herman, se contenterait de la part du pauvre. Sans en faire d'histoire. Sans amertume. Dans la vie, il faut savoir se rendre à l'évidence. Et il aimait tant, avec tant de cœur, Ellington et Basie justement...

Alors quoi ? Comment retracer la carrière de celui que ses musiciens, à force d'être ostensiblement plus jeunes que lui, appelaient affectueusement le « vieil homme ? » La vocation, peut-être ? Cet appel souterrain et impérieux dont on se récompense comme on peut, chacun à la mesure de ses moyens ? Eh bien non, là encore, non : c'est son père, simplement, qui l'avait obligé à apprendre la musique, à apprendre à danser et à faire le guignol, dès l'âge de six ans, dans de petits bleds du Wisconsin. D'autres naissent à Vinci, ou à Stratford-upon-Avon. Lui était né à Milwaukee.

Voilà la vie que n'importe qui d'entre nous aurait transformée en besogne. Un destin plat comme peut l'être un encéphalogramme. Or, avec un petit jeu – puisque les autres avaient touché les atouts, – Woody Herman a occupé la scène pendant cinquante ans. Il aurait eu soixante-quatorze ans le 16 mai prochain. C'est que pour jouer, il ne faut pas les meilleures cartes, ce serait trop bête et bon pour les médiocres : il faut être joueur et savoir choisir ses partenaires. Et là, le « vieil homme » était un as.

Quand il se lance à l'aventure, en 1936, Woody Herman part avec les meilleurs éléments de l'orchestre d'Isham Jones. C'est ainsi : génie ou pas, dès le début il est aimé des musiciens. Avec eux, il fonde une espèce de coopérative autogérée dont il est plus ou moins le chef. Et voilà comment démarre, sans prétention, le meilleur orchestre de danse de l'époque. En 1939, avec *Woodshopper Ball*, il fait un tabac : deux millions de disques vendus.

La règle courante, dans les variétés, c'est d'affadir un petit talent initial, dont il n'est pas rare qu'ainsi il se transforme en succès. Woody Herman et ses hordes successives, les Swinging Herd, n'ont cessé de faire le chemin inverse. A partir d'un style proprement dixieland, par l'écoute d'Ellington, de Lunceford ou de Count Basie, le troupeau a gagné le titre assez étrange d'« orchestre qui joue le blues ». Passons.

Il est surtout devenu excellent, et n'a cessé de s'améliorer : toujours classique, toujours à l'écoute des modernes qu'il devançait parfois, toujours lié au succès malgré des interruptions ou des refontes épousant les crises économiques du pays.

Avec Chubby Jackson à la contrebasse, en 1943, tout bascule. Aux coopérateurs succèdent les stars : Shorty Rodgers, Pete Candoli, Bill Harris, Neal Hefti, etc. Comme tous les grands meneurs de big bands, Woody Herman tombe sur les meilleurs arrangeurs : ceux qui inventent le son de l'orchestre pour lui – mais c'est lui qui les trouve. Et l'orchestre construit une des plus belles cohésions du genre, faite de cette puissance d'expression et de gaieté qui explose dans *Caldonia*, par exemple. Du coup, Stravinski, séduit, en compose pour lui l'*Ebony Concerto*.

Une délicatesse mélodique

Rythmiques de fer et de velours, sections (trompettes, trombones, saxophones) lumineuses, goût de l'effet, et, sous la frime, cette délicatesse mélodique sans exemple, tout réussit à l'orchestre. Les batteurs de premier ordre s'y succèdent. Et cette absence de style qu'annonce le chef se révèle une présence heureuse, vibrante, souvent joyeuse, toujours contemporaine de son temps. Woody Herman a l'art de prendre tout au vol, les tendances, les modes et les courants profonds comme l'air du temps. Il engage les Brothers, qui existaient avant lui, mais qui renouvellent chez lui, pleinement, le son des sections de sax : Stan Getz, Zoot Sims, Serge Chaloff, Herbie Steward, puis Sam Marowitz et enfin Al Cohn, et leurs fait enregistrer *Four Brothers*, de Jimmy Giuffre, un des sommets – avec l'interprétation de *Early Autumn*, par Stant Getz – de l'histoire du jazz.

Vous n'avez qu'à écouter l'orchestre à n'importe laquelle de ses époques pour vous persuader de cette élégance, de cette entente qui régnait autour du chef. Même sa modestie n'était pas fausse. Pendant quelques décennies, l'orchestre se place aux côtés des meilleurs, annonce le cool, reprend le bop, prolonge la West Coast, joue simplement le répertoire, mais en ayant l'air de l'inventer à l'instant.

Ces derniers étés encore, complet blanc et gardénia à la boutonnière, Woody Herman reprenait à Nice, avec une légion de gamins nés pendant sa troisième période, *Caldonia*, *Four Brothers*, et des airs de Zappa, de Chick Corea ou de Billy Cobham. Il chantait encore, d'une voix un peu cassée. Il n'avait jamais hésité devant le mauvais goût, ce qui est un signe de santé. Lui, qu'on avait vu au Roseland Ballroom de New-York, en 1973, alternant avec les big bands d'Ellington et de Basie (affiche de luxe pour le bal du 4 juillet, jour de l'Indépendance), il n'eut l'air malheureux qu'une fois : l'année suivante, à Montreux, quelques mois après la mort d'Ellington.

Dans l'ancien casino, il a eu la lubie de faire lever sa cohorte de jeunes gens roses et bien peignés, pour qu'ils entonnent, en latin, devant un public chevelu et turbulent le *Tantum Ergo*. C'était, comme on voudra, ridicule, héroïque ou sans conséquence. Le fait est que personne n'est là, aujourd'hui, pour le chanter pour lui.

FRANCIS MARMANDE.

Le styliste Tokyo Kumagaï

Le créateur japonais de chaussures et accessoires de mode Tokyo Kumagaï est mort dimanche 25 octobre à Paris des suites d'un cancer, a-t-on appris jeudi au siège de la société. Il était âgé de quarante ans. Sorti premier de l'école Bunka – la grande école de stylisme japonais, – il était venu se perfectionner à Paris dans les années 70 et, après avoir été l'assistant de Jean-Charles de Castelbajac, ouvrait sa première boutique rue Croix-des-Petits-Champs, à l'angle de la place des Victoires, tout près de son compatriote Kenzo. En quelques années, il était devenu le chausseur le plus couru de Paris.

Passionné d'opéra et de cinéma, il était également peintre. Ses créations traduisaient son univers, celui des peintres avant-gardistes américains. D'une saison à l'autre, ses chaussures s'ornaient de graffitis ou des couleurs violentes de Pollock. Il pouvait aussi décorer d'un œil les empeignes de ses escarpins ou donner à ses souliers extra-plats des formes de souris, de têtes de chat, etc.

Le chanteur Jean Charpini

Jean Charpini, chanteur populaire de l'entre-deux-guerres, célèbre pour ses parodies d'opérettes avec son complice Jean Brancato, est mort lundi 26 octobre à Paris à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

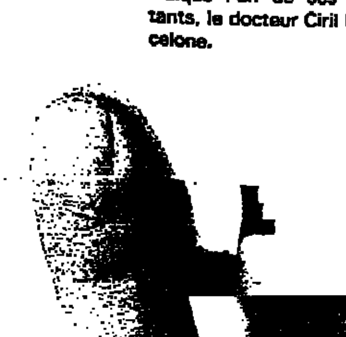
Charpini et Brancato avaient connu leur heure de gloire entre 1930 et 1940, triomphant dans des opérettes comme *Véronique*, *les Cloches de Corneville*, *Nano, Nanette*, etc.

Charpini, avec sa voix de haute-contre, excellait dans les rôles de jeune fille. Brancato, aujourd'hui restaurateur près de Paris, lui donnait la réplique en tant que baryton.

Le ténor Victor Pujol

Le ténor Victor Pujol, quatre-vingt-quatorze ans, ancien professeur au Conservatoire national de Paris, est mort lundi à Nogent. Né en 1884, il était entré à l'Opéra en 1917. Il a chanté jusqu'en 1951. Il avait également été professeur de classe d'opérette au Conservatoire pendant trente ans de 1947 à 1964.

● **José Carreras atteint de leucémie.** – C'est bien de leucémie qu'est atteint José Carreras (*le Monde* du 7 septembre). Le ténor espagnol a été transféré au centre médical de Seattle, aux Etats-Unis, pour un traitement qui devrait durer de quarante-cinq à soixante jours, a indiqué l'un de ses médecins traitants, le docteur Ciril Rozman, à Barcelone.



THÉATRE

Les inquiétudes de Giorgio Strehler

L'avenir du Théâtre de l'Europe à l'Odéon

Présentant la cinquième saison du Théâtre de l'Europe à l'Odéon, Giorgio Strehler, son directeur, a fait le bilan de son action et dit son inquiétude pour l'avenir.

Le Théâtre de l'Europe, créé par Giorgio Strehler, a quatre ans, bientôt cinq. « *Quatre ans de vie,* dit le metteur en scène (et sénateur socialiste) italien, *c'est l'enfance absolue d'un théâtre. Quand nous l'avons lancé en 1983, Jack Lang m'a donné de l'argent, m'a donné un lieu, le Théâtre national de l'Odéon, pour mettre sur pied un théâtre d'art, un théâtre où l'on dit quelque chose, nous savons très bien quoi au fond de notre cœur.*

« *Il voulait que j'occupe l'Odéon tout entier, toute l'année. J'ai préféré bâtir une saison de six mois car rien n'était prêt alors, en disant qu'au bout de trois ans on aurait tous les chiffres, le nombre des spectateurs et qu'on en tirerait les conséquences. Mais voilà, en 1986, ce n'étaient plus les mêmes interlocuteurs au ministère et ils ont tiré d'autres conclusions.* »

Le Théâtre national de l'Odéon a vécu. Sur le fronton du bâtiment, l'appellation en lettres d'or a été remplacée par les seize lettres de la Comédie-Française. Plus haut vers le toit, on peut lire pourtant « Odéon, Théâtre de l'Europe ». Car M. François Léotard, ministre de la culture, a satisfait le désir – légitime – de la troupe du Français de disposer d'une seconde salle à Paris. Elle occupe donc l'Odéon de septembre à février, Giorgio Strehler s'y installant de mars à juin, soit quatre mois sur les six accordés il y a quatre ans et qui auraient pu passer à douze l'an dernier.

« *J'ai surmonté cela,* affirme le metteur en scène. *On a réduit notre espace vital pour qu'il devienne la deuxième maison de la Comédie-Française. Pourtant j'ai discuté, dans un climat de respect mutuel, avec le ministère de mes projets d'une troupe du Théâtre de l'Europe et de la création d'une école au Théâtre du Vieux-Colombier. Mes propositions existent, sont écrites, mais personne ne me répond. Je me suis tourné aussi vers la Communauté européenne que notre projet aurait dû concerner au premier chef. Je n'ai reçu qu'un mot charmant de M. Jacques Delors et 30 000 petits ECU* [200 000 F]. *Notre action s'inscrit pourtant dans le droit fil de nos intentions de 1983 comme dans celui du récent discours de François Mitterrand à Bonn. Quand il a parlé du Théâtre de l'Europe, de la culture européenne, il n'a eu pour toute réaction qu'un silence ahuri du public, comme s'il avait prononcé une phrase de Macbeth.* »

En quatre saisons, le bilan Strehler est plutôt éloquent : neuf créations en langues étrangères et neuf traductions d'auteurs européens dans la grande salle ; vingt spectacles créés ou invités dans la petite salle. Au total, quatorze créations mondiales dont sept françaises au Petit-Odéon.

OLIVIER SCHMITT.

Les rendez-vous de 1988

Grande salle

Les Trois Sœurs, de Tchekhov, mise en scène de Tamas Ascher (2-6 mars).

Catalus, de Milan Füst, mise en scène de Gabor Székely (10-11 mars). Deux productions en langue hongroise de Katona-Joszef Szinhaz de Budapest.

El Publico, de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Lluis Pasqual (6-12 avril). Production en langue espagnole du Théâtre de l'Europe de Madrid.

Elvira o la passione teatrale, sept leçons de Louis Jouvet d'après *Elvire Jouvet 40* de Brigitte Jacques, mise en scène de Giorgio Strehler (16-17 avril). Production en langue italienne du Piccolo Teatro de Milan.

Come tu mi vuoi, de Luigi Pirandello, mise en scène de Giorgio Strehler (22-30 avril). Coproduction des théâtres de l'Europe de Paris et Madrid et du Piccolo..

La Mouette, de Tchekhov, mise en scène d'Andreï Kontchalovski (31 mai-26 juin). Avec Juliette Binoche, Jean Bouise, Jean-Philippe Ecoffey et Macha Méril. Production en langue française du Théâtre de l'Europe de Paris.

Salle Roger-Blin

Daisy, de José Sasportes, mise en scène de Richard Demarcy (8 mars-3 avril). *Fragments d'un discours italien*, mise en scène de Myriam Tanant (19-24 avril). *Mon Herbert*, de Herbert Achtenbusch, mise en scène de Hans Peter Cloos (3-29 mai). *Le Courage de tuer*, de Lars Nören, mise en scène de Jean-Louis Jacopin (7 juin-3 juillet). Créations en langue française rassemblées en collaboration avec Lucien Attoun.

★ Renseignements : Théâtre de l'Europe à l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris. Téléphone : 43-25-70-32.

● **M. Yves Mabin** vient d'être chargé de la sous-direction du livre et de l'écrit au ministère des affaires étrangères auprès de M. Jean-Pierre Angremy. M. Pascal Bonafoux, historien d'art, auteur de plusieurs livres sur l'autoportrait en peinture, le remplace à la tête du bureau des arts plastiques à l'Association française d'action artistique (AFAA), poste que M. Mabin occupait depuis 1980.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission a dénaturé nos propos dans l'article sur le Ballet de Nancy (*le Monde* du 30 octobre). Il fallait lire : « *La musique de Lalo, massacrée par l'Orchestre Pasdeloup, n'était plus en état de fournir le voluptueux support attendu* », et plus loin : « Roméo et Juliette, *qui ne compte pas parmi les chefs-d'œuvre de Lifar* ».

Communication

Après l'inculpation de M. Michel Droit

La CNCL aux prises avec la justice et la polémique politique

La crise majeure qui ébranle la Commission nationale de la communication et des libertés depuis l'inculpation de M. Michel Droit suit désormais deux logiques : l'une judiciaire, l'autre politique. Côté judiciaire, le magistrat instructeur, M. Claude Grellier, devait entendre le 30 octobre l'académicien. L'avocat de M. Droit, Me Jean-Marc Varaut, convaincu que les charges pesant sur son client ne reposent que sur le témoignage contesté d'un seul animateur de radio, réclame le non-lieu. L'avocat demande également que M. Grellier soit dessaisi du dossier, demande qui pourrait être examinée par la Cour de cassation la semaine prochaine.

L'avocat de la partie civile, M. Jean-Louis Bessis, estime pour sa part, dans un entretien au *Matin de Paris*, que l'inculpation de M. Droit n'et que le premier épisode d'une affaire qui remet en question tout le travail de la CNCL sur les radios parisiennes. « *Je trouve consternant*, déclare l'avocat, *que la CNCL reconnaisse qu'elle a octroyé des autorisations d'émettre à des truands et qu'elle n'ait pas à ce jour décidé de rétracter ces autorisations.* » C'est sans doute pour faire la lumière sur ces conditions d'attribution que le juge Grellier a fait procéder, le 29 octobre, à une perquisition dans une annexe de la CNCL, rue Boissy-d'Anglas. C'est dans ces bureaux que M. Pascal Vallery-Radot – aujourd'hui poursuivi pour « *trafic d'influence* » – instruisait les trois cents dossiers de candidatures pour la bande FM parisienne.

Mais le débat politique a pris rapidement le relais de l'affaire judiciaire. Si les responsables socialistes évitent de se prononcer sur l'inculpation de M. Michel Droit, ils ne se privent pas de remettre en question la légitimité de la CNCL. Après M. Jack Lang, c'est au tour de M. Pierre Mauroy, de juger la Commission « *trop discréditée* » pour veiller sur le pluralisme de la campagne présidentielle. L'ancien premier ministre réclame la constitution d'« *une commission de magistrats impartiaux* » pour surveiller les ondes.

Le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, a immédiatement réagi en dénonçant « *la gaffe* » de M. Mauroy : « *Cette déclaration prématurée et très maladroite révèle les origines de la manœuvre. Tout ce qui se passe depuis quelque temps aurait donc pour objet de démontrer qu'il faut remplacer une institution qui existe par une autre probablement parce qu'elle ne serait pas assez docile.* »

Autre aspect de la contre-attaque de la CNCL, un net durcissement de ton à l'égard des radios en situation litigieuse sur la bande FM. La Commission met en demeure d'émettre avant le 9 novembre une dizaine de stations qui, depuis leur autorisation, se contentent de diffuser une bande annonce. La liste des stations, qui n'a pas été révélée par la CNCL, pourrait comprendre Radio-Courtoisie, qui est à l'origine de toute l'affaire judiciaire. On y trouverait aussi des radios de communautés ethniques comme Radio Alpha, Tabala, AYP, France-Maghreb, Media ou encore Oufe FM, qui loue provisoirement son antenne à Europe 1

J.-F. L.

Les programmes de FR 3-Corse seront diffusés depuis Marseille

Trois licenciements et le transfert d'Ajaccio à Marseille de la diffusion des programmes régionaux à destination de la Corse. Voilà les deux décisions de M. René Han, PDG de FR 3, entérinées jeudi 29 octobre par le conseil d'administration « extraordinaire » convoqué pour « *examiner la situation de FR 3-Corse* ».

Les raisons invoquées par la direction de la chaîne sont graves. Il s'agissait, selon M. Han, de « *mettre fin à une situation extrêmement violente et passionnée, ainsi qu'à la révolte permanente qu'entretenaient trois membres de la rédaction* ». La décision de diffuser les journaux télévisés désormais à partir du continent est justifiée comme seul moyen d'assurer « *la liberté d'information, une meilleure sécurité et la continuité de la mission de service public* » de la station régionale.

Double décision prise, enfin, pour répondre à des « *pressions externes et internes* ». Externes ? Le PDG a évoqué « *les nombreux incidents qui ont émaillé la station ces derniers mois* », en citant, notamment, l'enlèvement le 21 avril du directeur de la station, M. Michel Satti, par deux inconnus se réclamant de l'ex-FLNC, l'assassinat en juin du docteur Lafay, alors qu'il venait de participer à un débat télévisé et surtout – la goutte qui semble avoir fait déborder le vase – la diffusion, le 17 octobre, d'un reportage exclusif réalisé par la station régionale d'une conférence de presse clandestine de l'ex-FLNC, émission dont la rediffusion fut interdite par le préfet (*le Monde* du 20 octobre).

Stupéfaction

Pressions internes ? Le conseil d'administration de FR 3 a « *approuvé* » le licenciement de trois journalistes « *qui constituent une opposition permanente à tout travail normal dans cette rédaction* ». Quant à M. Han, il dit avoir « *tiré les conclusions du refus de mutation amiable dans l'intérêt du service* ». Il s'agit de Jean-Pierre Leccia, Danièle Jammet et Yves Gerbault. Les deux premiers, délégués syndicaux respectivement du SNJ et de la CGT, s'étaient, en effet, vu « proposer » des mutations à Poitiers et à Besançon en juillet dernier. Mutations refusées par les intéressés, qui avaient été annulées successivement par le tribunal des prud'hommes, puis par la cour d'appel de Bastia. La direction de FR 3 s'était pourvue en cassation (*le Monde* des 5, 6 et 29 août).

La riposte ne s'est pas fait attendre. Reçus par le président de FR 3, jeudi après-midi, les syndicats de journalistes CGT, CFDT et SNJ ont aussitôt appelé à la grève le 6 novembre. Les syndicats dénoncent une décision qui « *sanctionne des professionnels consciencieux qui assurent leur mission d'information* », et qui « *s'inscrit dans une volonté d'encadrement toujours plus accrue de l'information, débouche sur un véritable asservissement au pouvoir politique et renforce les inquiétudes des personnels de FR 3 quant à l'avenir de leur chaîne* ».

Malgré les assurances de M. Han, qui qualifie sa décision de « *mesure de réaménagement technique provisoire* », en ajoutant que « *la fermeture de la station, envisagée, n'avait pas été retenue afin de ne pas pénaliser le personnel compétent et dévoué de FR 3-Corse* », les réactions, en Corse, se résument, selon notre correspondant à Bastia, en un mot : stupéfaction.

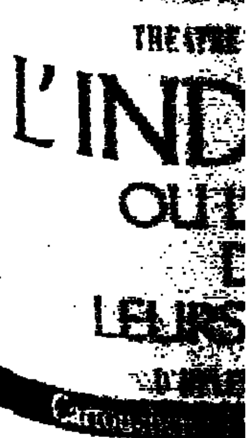
Une assemblée générale qui a réuni, pendant cinq heures, les personnels de FR 3-Corse, a voté, à une large majorité, une motion demandant « *la levée des mesures de licenciement et le maintien de la diffusion en Corse* » et en appelant à « *l'ensemble des organisations syndicales et démocratiques corses pour qu'une riposte à la mesure de l'agression soit organisée dans l'unité* ».

D'autre part, les réactions politiques se sont multipliées tout au long de la journée. Alors que, à Paris, le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, dénonçait « *un acte de censure grave de l'information et une véritable provocation* », qui « *s'inscrit dans les mouvements de reprise en main des rédactions régionales par une chaîne qui devient de plus en plus l'officine du RPR* », en Corse, les partis de gauche et les syndicats fustigeaient « *une situation intolérable* » (le maire communiste de Sartène), « *une attaque sans précédent depuis la triste époque de l'Occupation* » (le Syndicat des travailleurs corses), « *des mesures qui symbolisent une volonté politique de répression et d'étouffement de la démocratie en Corse* » (l'Union du peuple corse).

Les arguments de ceux qui réclament le maintien de la diffusion en Corse sont double. D'une part, on récuse la description faite par la direction d'une « *situation extrêmement violente* » en Corse en citant le démenti du journaliste qui avait couvert la conférence de presse clandestine de l'ex-FLNC d'avoir « *subi des pressions de quiconque* ». Et on affirme, en revanche, que la fermeture de la station risque de provoquer « *des réactions incontrôlées* ».

D'autre part, on s'appuie sur une enquête réalisée au début de l'année par le Centre régional de documentation pédagogique et l'INSEE, qui révèle que le journal télévisé du soir, « Corsica sera », est suivi régulièrement par 48 % de la population, 67 % des personnes interrogées répondent que ce journal leur manquerait s'il n'existait pas et 58 % estiment qu'il donne une image fidèle de la réalité politique de l'île.

ALAIN WOODROW.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX, Cirque d'Hiver (47-00-12-25), 20 h 30.

LE CHEF-D'ŒUVRE SANS QUEUE NI TETE, Essaïon (42-78-46-42), 18 h 30.

LES PETITS RIENS DE LA VIE, Ivry (42-64-20-31), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (42-42-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (46-07-37-53), 20 h : Dialogues des carmélites ; au Théâtre Montparnasse (43-22-77-74) Grande salle : 21 h : Autres horizons ; Petit-Montparnasse, 21 h : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer, 20 h 30 : Ruggero dell'Aquila bianca (spectacle de marionnettes italiennes).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : le Pyromane, de J.-M. Pélaprat.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 + : Entre passions et prairie. Relâche jusqu'au 9 novembre.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-vidéo : Vidéo-information : 16 h, 10 ans, réalisateur, de G. Bellanger, D. Serre ; 19 h : Commentaires par Giono et R. Planchon ; Vidéo-musique : 16 h : le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; 19h : Idomeneo, de Mozart ; Cinéma du musée : à 15 h : Happenings, de Claes Oldenburg ; 18 h, Jeune cinéma lettriste ; sam. à 15 h : Happenings de Claes Oldenburg ; Concerts-spectacles : 20 h 30 : Triptyque, de Dido Likoukys ; Salle Garance (42-78-37-29) : voir rubrique Cinémathèque, cycle Pierre Braunberger.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Dans la jungle des villes ; 18 h 30 : Dédé Saint-Prix.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Iphigénie.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à la Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France (75007 Paris) ; 15 h + 20 h 30 (dern.) : Marionnettes sur eau du Vietnam.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : Derniers chagrins.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Taupe.

ARTISTIC ATHEVAINS (48-06-36-02), 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Une chambre sur la Dordogne.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : le Prince et le Marchand.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).

ATHÉNÉE (47-42-67-27) I. 18 h 30 : Elvire Jouvet 40 ; 21 h : les Acteurs de bonne foi. La méprise. II. 18 h 30 : Fragments de théâtre I et II.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Clytemnestre (Fest. d'automne).

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 45 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35), 20 h : la Colonie.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30 : On achève bien les chevaux.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fessé. Galerie, 20 h 30 : Barouf à Chioggia. La Resserre, 20 h 30 : Bérénice.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : les Dindons de la farce tranquille.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Casanova.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

CONFLUENCES (43-87-71-05), 20 h 30 : Jean Vilar la bataille de Chaillot.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 15 : Maman.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Péripatéticiens ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Normal Heart.

ESSAION (42-78-46-42), 18 h 30 : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête ; 19 h : Illuminations ; 21 h : Poésie et absolu.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien/les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : l'Eloignement.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Bretaval (en anglais).

GAVEAU (45-63-20-30), 19 h : La petite chatte est morte.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Carmen Cru.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Société Barzook.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h 30 : le Lutin aux rubans.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Lettre d'une inconnue.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Première jeunesse.

LIERRE THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. 19 h 30 : Baudelaire ; 20 h 30 : Parlons-en comme d'un créateur à l'autre. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h : Un riche... Trois pauvres.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : les Pieds dans l'eau.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 20 h 30 : l'Empereur s'appelle Dromadaire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.

MARIE-STUART (45-80-17-80), 22 h : Sexfari.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : la Menteuse.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44), 21 h 15 : R. Furieux.

MÉNILMONTANT (42-45-89-57), 20 h 30 : la Java des paumés.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 45 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82), 18 h 30 : Hamlet ; 21 h : J. Mailhot.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Autres horizons. Petite salle, 21 h : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Hello and goodbye.

ŒUVRE (48-74-47-36), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 18 h 30 : Kleen ; 20 h 30 : Manoe.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 30 : l'Hurluberlu.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : l'Affaire du courrier de Lyon.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Y'a bon bamboula.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : la Chasse aux corbeaux.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h : Variations sur le canard ; 20 h 45 : Reine mère ; II. 21 h : Ma chère Rose.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Crimes de cœur.

RANELAGH (42-88-64-44), 19 h : la Dispute ; 20 h 30 : Buffo.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : Un jardin en désordre.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h : Jango Edwards.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Baiser de la femme-araignée.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01), 20 h 45 : la Faim.

TAI THÉATRE (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Etranger, l'Écume des jours ; 20 h 30 : La métamorphose.

THÉATRE DE PARIS-CENTRE (45-20-44-21), 21 h 15 : Fantasmes d'une femme abandonnée ; 20 h 30 : Matou d'Pantruche.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : l'Etonnante Famille Bronté.

THÉATRE J.-L. BARRAULT-M. RENAUD (42-56-60-70). I. 21 h : J.-J. Rousseau. II. 18 h 30 : les Sept Miracles de Jésus ; 20 h 30 : Don Juan.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Comme on regarde tomber les feuilles.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 19 h : Violons dingues ; 21 h : S. Joly.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h et 22 h 30 : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Et vote la galère.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée... moi.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27)

ATELIER, 21 h : le Récit de la servante Zerline.

CENTRE POMPIDOU, 20 h 30 : Triptyque.

CHAILLOT, 20 h 30 : Ruggero dell'Aquila bianca.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : Platonov. Catherine de Heilbronn.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, 20 h 30 : la Locandiera.

Vendredi 30 octobre

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h : Ligue d'improvisation française.

CASINO DE PARIS (40-16-12-46), 20 h 30 : S. Lama.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

CHAPITEAU, 181, av. Daumesnil, 12e, 20 h 30 : Zingaro.

OLYMPIA (47-42-82-45), 20 h 30 : Y. Duteil.

PALAIS DES CONGRÈS (46-40-28-20), 21 h : C. Aznavour.

PISCINE DELIGNY (45-44-72-30), 20 h 30 : Les marionnettes sur l'eau du Vietnam.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 22 h : Timsit.

ZÈBRE (43-57-51-55), 22 h 30 : Sergio de Pontoise.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Crime du Bouif, d'Henri Pouctal, 16 h ; la Femme insecte, de Shohei Imamura, 19 h ; Drame en Alaska, de Cecil Blount de Mille, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Amphitryon, de Reinhold Schünzel, 15 h ; Ferdinand le radical, de Alexander Kluge, 17 h ; Hooray for Hollywood, de Edward Shaw, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Toro Moreno, de Gérard Krawczyk, 14 h 30 ; l'Amérique insolite, de François Reichenbach, 14 h 30 ; la Rentrée, de Serge Korber, 17 h 30 ; Erotissimo, de Gérard Pirès, 17 h 30 ; J'ai quelque chose à vous dire, de Marc Allégret et C. Heymann, 20 h 30 ; le Blanc et le Noir, de Robert Florey, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'ARME FATALE (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

COMÉDIE ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LES DEUX CROCODILES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ENVOUTÉS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ET LA FEMME CRÉA L'HOMME... PARFAIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FLAG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FUCKING FERNAND (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA MORT D'EMPÉDOCLE (Fr.-All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA RIVIÈRE SAUVAGE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRI DU HIBOU. Film franco-italien de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DÉMONS DANS LE JARDIN. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE. Film franco-autrichien de Franz Antel : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PÊCHEURS DE REQUINS. Film mexicain de Luis Alcoriza, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO. Film grec de Nico Papatakis, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RECORD. Film allemand-suisse de Daniel Helfer, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE SICILIEN. Film américain de Michael Cimino, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUPERMAN IV. Film américain de Sidney J. Furie, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79).

Les grandes reprises

ALIEN (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES INCONNUS DANS LA MAISON (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LETTRE D'UNE INCONNUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MAD MAX 2 (Austr., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

MITRAILLETTE KELLY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PETER PAN (A., v.f.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA POISON (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

QUINZE JOURS AILLEURS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

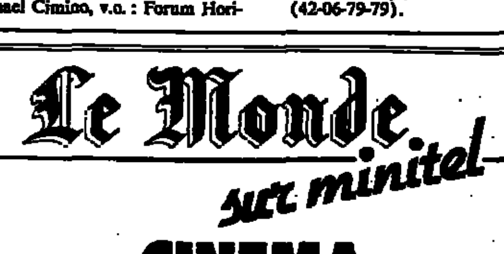
SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TEMPS DU GHETTO (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WHAT A FLASH ! (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).




مكبرا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

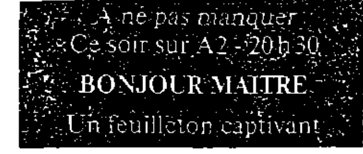
Vendredi 30 octobre

TF 1

20.30 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Avec Chantal Goya, Antoine, Gérard Lenorman, Corinne Charby, la Compagnie créole, Donna Summer, Alain Chamfort, Pierre Perret. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après Le quatuor indien, de Paul Scott (2e épisode). **23.35 Journal et Bourse. 23.53 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes.

A 2

► 20.30 Feuilleton : Bonjour maître.



De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson, Gérard Klein, Gabrielle Forest (1er épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La contagion », sont invités : P. Bourdelais (*Une peur bleue : Histoire du choléra en France,* avec pour coauteur J.-Y. Raulot, et *Visages du choléra,* avec pour coauteur A. Dodin) ; J. Delumeau et Y. Lequin (*les Malheurs des temps : Histoire des fléaux et des calamités en France)* ; A.-E. Dreuilhe (*Corps à corps, journal du SIDA*) ; W. Rozenbaum (*le SIDA en question,* avec pour coauteurs les docteurs Fr. Barré-Sinoussi et J.-C. Chermann). **23.00 Journal. 23.10 Ciné-club : la Fin du jour** ■■ Film français de Julien Duvivier (1938). Avec Victor Francen, Louis Jouvet, Michel Simon, Madeleine Ozeray, Gabrielle Dorziat.

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. 9e épisode : Le tournoi, de Paul Stanley. **20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 10e épisode : L'étalon blanc, de Chris King. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Mestre Augusto, de William Garit et Philippe Viellescases. **22.20 Journal. 22.40 Série : Histoire et passion.** De Georgette Elgey et Jean-Michel Barjol. 3. L'immigration polonaise : Joseph Tournel. **23.35 Musiques, musique.** Une semaine dans les jardins d'Esther Lamandier.

CANAL PLUS

20.30 Football-OGC Nice-AS Monaco (*17e journée du championnat de France*). **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Rue du départ** ■ Film français de Tony Gatlif (1986). Avec François Cluzet, Christine Boisson, Ann-Gisel Glass. **0.05 Cinéma : le Maître du jeu** □ Film américain de Rosemarie Turko (1984). Avec Joe Buechler, David Allen, Stephen Ford. **1.10 Cinéma : la Femme de ma vie** ■■ Film français de Régis Warnier (1986). Avec Jane Birkin, Christophe Malavoy, Jean-Louis Trintignant. **2.50 Cinéma : Carrie** ■■ Film américain de Brian de Palma (1976). Avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving, William Katt, John Travolta, Nancy Allen (v.o.). **4.25 Série : Rawhide. 5.15 Téléfilm : Poursuite mortelle.**

LA 5

20.30 Variétés : Il était une fois... Emission de Patrick Sabatier, en direct de Toulouse. Avec Annie Cordy, Douchka, Dorothée, Gold, Indochine, Images. **22.00 Loto sportif : Foot vos jeux.** Présenté par Michel Hidalgo. **22.40 Série : L'inspecteur Derrick.** Les indésirables. **23.45 Magazine : Bains de minuit.** Emission de Thierry Ardisson. **1.15 Série : Max la menace.** On l'appelle Max (3e partie, rediff.). **1.45 Les cinq dernières minutes.** Tableau de chasse (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Annette. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 9e épisode. **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn; Mr Lucky. **23.45 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Souria.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. 21.30 Musique : Black and Blue. Jazz et littérature. **22.40 Nuits magnétiques.** Les cimetières. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 janvier) : Symphonie nº 71 en si bémol majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Stravinski ; Symphonie nº 1, en ut mineur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Hiroshi Wakasugi ; sol. : Peter Zazofsky, violon. **22.20 Premières loges.** Marie-Thérèse Gauley, soprano, interprète des airs de Gounod (Mireille, acte II) ; Verdi (Rigoletto, actes I et II) ; Delibes (Lakmé, acte I) ; Lalo (Le roi d'Ys, acte I). **23.07 Club de la musique ancienne.** Œuvres de Schütz, Schein, Johann-Christoph Bach, Hume. **0.30 Archives.** L'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Dimitri Mitropoulos, Robert Casadesus, pianiste (enregistrements de 1949-1950) : La procession nocturne, de Rabaud ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur, op. 73, de Beethoven.

Samedi 31 octobre

TF1

13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm. **13.50 Série : Matt Houston. 14.50 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Auteuil. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Le dauphin copain de la pointe du Raz ; Dominique Lapierre : Les animaux de la joie : Le ruban d'honneur 87 à la mairie de Toulouse. **18.35 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.27 Tapis vert. 20.28 Tirage du Loto. 20.30 Variétés : Spécial Thierry Le Luron.** Des extraits de sketches de Thierry Le Luron, et des témoignages de personnalités politiques et artistiques. **22.00 Série : Le commissaire Moulin. 23.25 Journal. 23.35 Série : Les incorruptibles.**

A2

14.00 Série : Galactica. Le canon de la montagne glacée (1re partie). **15.00 Sports.** Spécial tennis avant le tournoi de Bercy. **16.30 Magazine : Les nouveaux carnets de l'aventure.** Philippe Jeantot, le rêve sans escale. **17.15 Jeu sportif. 17.30 Magazine : Sport passion.** Spécial Japon : empire Honda ; essais du Grand Prix de formule 1 ; autres sports japonais. Portrait de Joël Bouzou ; Football : les entraîneurs ; voile : arrivée de La Baule-Dakar ; automobile : Rallye des pharaons ; marathon de New-York. **18.30 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : L'animal-star, par Michel Drucker : Les rapaces en sursis ; Le mouton de case, à Bamako ; A chacun son chat, par des dessinateurs célèbres ; Les manchots : Du coq à l'âne, par Laurent Cabrol ; Le toutou de la semaine. **19.10 INC.** Les mini-chauffe-eau. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal.**

20.30 Variétés : Champs-Elysées. Emission de Michel Drucker. Avec : Eddy Mitchell, Lio, Corinne Charby, Laurent Voulzy, Philippe Noiret, l'équipe de « L'oreille en coin », Jacques Mailhot, Dominique Lavanant et Martin Lamotte ; interview de Stevie Wonder à Londres ; sketch de Coluche. **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Ah ! la belle vie. **23.05 Les enfants du rock.** Spécial Christophe Lambert. Montreux Rock Festival : Whitney Houston, Lou Gramm, Level 42, Colin James Hay, Paul Young, A-Ha, Bananarama, Duran Duran ; Musicalifornia : rock'n roll et skate *boarders* : *Music News.* **0.35 Journal.**

FR3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : 16.45 Espace 3 : Rouen-Citévision.

17.00 Flash d'informations. 17.03 Musicales. Cycle Tchaïkovski. Andante cantabile (mouvement du quatuor à cordes op. 11) ; symphonie nº 4 en fa mineur op. 36, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Leonard Bernstein. **18.00 Magazine : Portrait.** Cœur ouvert. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La respiration. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Disney Channel.** Dessins animés : Aquarella do Brazil ; Donald's Ostrich ; Pluto and the Gother ; à 21.00, un épisode de Texas John Slaughter. **22.00 Journal. 22.25 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. Invitée : Annie Cordy. **22.40 Magazine : Sports 3. 23.45 Magazine : Montagne** (rediff.). **0.15 Musiques, musique.** Langueurs tendres, de Couperin, par Huguette Dreyfus, clavecin.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : *Le monde du sport.* 14.50 Série : Superman. 15.15 Série : *Les épées de feu.* 15.45 Série : Batman. 16.10 Documentaire : Deux enfants dans la brousse. 16.35 Cabou cadin. 17.45 Magazine : Noblesse oblige. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi. Invitée : Jeanne Moreau. **20.30 Téléfilm : Assassin.** *Un robot ultra-sophistiqué est programmé pour accomplir des assassinats politiques...* **22.00 Documentaire : Expédition au pôle Sud sur les traces du capitaine Scott. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Superstition.** ■ Film américain de James W. Roberson (1982). Avec James Houghton, Albert Salmi, Larry Pennel, Lynn Carlin. *En 1784, une sorcière est condamnée à mort par crucifixion. Deux cents ans plus tard, la ville où cette exécution a eu lieu est terrorisée par des meurtres étranges. Sorcellerie et malédiction.* **0.20 Cinéma : Double messieurs.** ■■ Film français de Jean-François Stévenin (1985). Avec Carole Bouquet, Yves Afonso, Jean-François Stévenin, Jean-Pierre Kohut-Svelko. **1.50 Cinéma : Carrie.** ■■ Film américain de Brian De Palma (1976). Avec Sissy Spacek, Piper Laurie, Amy Irving, William Katt, John Travolta, Nancy Allen. **3.25 Cinéma : Corps et biens.** ■. Film français de Benoit Jacquot (1986). Avec Dominique Sanda, Lambert Wilson, Danielle Darrieux, Jean-Pierre Léaud. **4.55 Téléfilm : La diligence de Tombstone.**

LA 5

14.20 Série : Shérif, fais-moi peur. Les nouveaux Dukes. **15.10 Série : La cinquième dimension. 15.35 Série : Cosmos 1999.** Le cerveau ordinateur. **16.25 Série : Drôle de vie.** Chapardage. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Charlotte. 17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Riptide.** La malédiction de Mary Aberdeen. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 Série : Boulevard Bouvard.** Les meilleurs moments de la semaine du 5, rue du Théâtre. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Avec Michel Fugain. **22.15 Sport : Télé-matches.** Emission présentée par Pierre Cangioni. Avec la reprise du magazine Circuit et les événements sportifs : demi-finale du Tournoi d'Anvers de tennis et le match de hockey sur glace Français volants - Villard-de-Lans. ... *Série : La cinquième dimension.* L'éternelle jeunesse (rediff.). ... **Les cinq dernières minutes.** Dans le pétrin (rediff.).

M6

13.45 25 images seconde. Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **14.30 Hit, hit, hit, hourra ! 14.40 Série : Le Saint.** Annette (rediff.). **15.30 Série : Aventures dans les îles.** La dame des faubourgs. **16.20 Magazine : Danarama.** Invité : Charlélie Couture. **17.05 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 9e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Un beau gâchis. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Valse viennoise. **19.30 Série : Daktari.** Adam et Jenny. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** Un grand jour. **21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Magazine : Autour de mille nuits.** Sommaire : Le Palace ; la Paramount transformant la coupole du Printemps pour une soirée hollywoodienne ; Rencontre avec Georges Cravenne ; Election du roi des sapeurs. **22.55 Série : Clair de lune.** Rock autour de Shakespeare. **23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.05 25 images seconde. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Phil Barney.

FRANCE-CULTURE

20.45 Nouveau répertoire dramatique : Le cahier de Juliette, de Marie-Louise Audiberti. **22.35 Musique. Opus Jules Vernes,** création de Giorgo Battistelli (Musica 1987 à Strasbourg). **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 octobre 1987 lors de la première Semaine musicale de Marrakech) : Les Noces de Figaro (ouverture en ré majeur K. 492 ; premier air de la Comtesse), La flûte enchantée (air de Pamina), Rondo pour piano et orchestre en ré majeur, K. 382, Symphonie nº 29 en la majeur, K. 201, Motet K. 165, de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Pierre-Michel Durand ; sol. : Barbara Hendricks (soprano), Christian Ivaldi (piano). **22.00 Climats.** Musiques traditionnelles : musique andalouse, en direct de Marrakech, avec l'Orchestre de Fès. **0.00 Musique.** Œuvres de Lalo, Debussy, Ravel, Ohana. **1.00 Poissons d'or.** –

Dimanche 1er novembre

TF1

6.00 Automobiles. Grand Prix de formule 1 du Japon (en direct). **7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe.** Journal présenté par Jean Offredo. **9.00 Dorothée dimanche.** Dessins animés, sketches. **10.00 Série : Tarzan.** Le mystère de Kulu (1re partie). **10.30 Dorothée dimanche** (suite). Pas de pitié pour les croissants. **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Berenti ou les esprits de la forêt. **11.30 Magazine : Auto-moto.** Spécial Grand Prix du Japon. **12.00 Magazine : Télé-foot.** Championnat de France et matches retour de la coupe d'Europe. **13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Yoyo. **14.15 Plus dimanche que jamais.** Un après-midi proposé par Dominique Cantien. Ushuaia, le magazine de l'extrême ; à 15.00, T'es pas cap ! jeu de Gérard Lonvin, animé par Eric Galliano ; à 15.45, Tiercé à Auteuil ; à 16.00, A la folie..., émission de Patrick Poivre d'Arvor, avec Gold, Francis Cabrel, Maria d'Apparecida, Yves Duteil. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Tour complet. **18.30 Série : La calanque.** De Jean Canolle. Avec Jean-Pierre Darras, Marthe Villalonga. (8e épisode.) **19.00 Magazine : Sept sur sept.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Valéry Giscard d'Estaing. **19.55 Loto sportif. ► 20.00 Journal.** Présenté par Bruno Masure. **20.25 Météo. 20.27 Tapis vert. 20.30 Cinéma : Lawrence d'Arabie (1re partie).** ■ Film anglo-américain de David Lean (1962). Avec Peter O'Toole, Alec Guinness, Anthony Quinn. *1935. Un officier anglais à la retraite trouve la mort dans un accident de moto. Qui était-il ? En 1916, T.E. Lawrence est chargé par les services secrets britanniques d'une mission chez les Arabes révoltés contre les Turcs, alliés des Allemands. Evocation historique et portrait d'un homme mystérieux, ambigu. Perd ses dimensions au petit écran, mais on peut apprécier Peter O'Toole.* **22.30 Sport dimanche soir. 23.15 Journal. 23.30 Documentaire : L'art et les hommes.** Emission de Jean-Marie Drot. 2. La bande à Man Ray.

A2

8.55 Flash d'informations. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; le Cantique des Cantiques. **9.30 Orthodoxie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** à la paroisse Saint-Germain d'Auxerre à Dourdan. **11.55 Votre vérité. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 La lorgnette.** De Jacques Martin. **14.00 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Dick Rivers, Michèle Torr, Frédéric François, Marc Lavoine, Umberto Tozzi et Raf, James Galway (flûte) et Hélène Grimaud (piano), le groupe Silverado. **15.20 Série : L'homme qui tombe à pic.** La fin d'un cauchemar. **16.15 L'école des fans.** Invité : James Galway (flûtiste). **16.55 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Pascale Lichan. **17.30 Série : Les brigades du Tigre.** Le village maudit. **18.30 Stade 2.** Basket ; automobile ; rugby ; athlétisme ; cyclisme ; tennis ; tir ; football ; boxe. **19.30 Série : Magey.** Voir un petit coup. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le retour d'Elisabeth Wolff.** De Josée Dayan, d'après Le retour des cendres, d'Hubert Monteilhet. Avec Malka Ribowska, Niels Arestrup, Clémentine Amouroux, Roland Bertin, Marc Monjou. Un malheur n'arrive jamais seul... **22.15 Musiques au cœur.** Airs de castrats, par Nella Anfuso (soprano) et l'Orchestre de chambre de Toulouse ; L'air de chérubin des Noces de Figaro, de Mozart, par un jeune garçon ; L'air d'Oscar du Bal masqué, de Verdi, par Danièle Borst ; Un air du Tancrede de Rossini, par Avis Christofellis ; Des extraits de Saint-François d'Assise, de Messiaen ; de Porporino, d'après le livre de Dominique Fernandez ; du Chevalier à la rose. **23.20 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.40 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.10 Série : L'homme qui tombe à pic.** La fin d'un cauchemar (rediff.).

FR3

8.30 Amuse 3. Winnie l'ourson ; Zorro ; Croqu'soleil ; Inspecteur Gadget ; La famille Duloch. **10.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** De la Méditerranée de l'Asie à l'Amérique latine (en direct de l'Hippodrome de Vincennes). **11.30 RFO : Latitudes. 12.00 Dialectales et sports. 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole. **13.30 Forum RMC - FR 3.** Invité : Pierre Joxe. **14.30 Sports loisirs.** En direct du premier symposium de la course à pied, à Marseille. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs.** D'Anabelle Gomez. **17.30 Amuse 3.** Boumbo ; Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Feuilleton : Strindberg.** Adapté par Per Olov Enquist. Avec Thommy Berggren. 2e épisode : La rupture. **19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : Ciné-chansons.** Emission d'André Halimi et Robert Parienti, présentée par Sacha Distel. Avec Richard Berry, Murray Head, Marlène Jobert, Nicole Croisille, Chantal Gallia, Rachid, Smokey Robinson, Carlos Sottomayor, ballets de Frédérique Lebart ; extraits de films célèbres. (Diffusée le 20 mai 1987.) **21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Passage to Marseille.** ■■ Film américain de Michael Curtiz (1944). Avec Humphrey Bogart, Claude Rains, Sydney Greenstreet, Peter Lorre, Michèle Morgan. *Au début de la seconde guerre mondiale, cinq forçats évadés de l'île du Diable sont recueillis par un navire au large de Marseille. Ils veulent aller se battre pour la France libre. Film romanesque et politique, comme* Casablanca, *mais sans l'aspect mythique. Construction complexe ; des retours en arrière emboîtés les uns dans les autres, force de la mise en scène, grande interprétation (dont Michèle Morgan alors exilée à Hollywood).* **0.15 Court métrage.** Hitler lives, de Don Siegel (v.o.). **0.30 Musiques, musique.** Le merle noir, d'Olivier Messiaen, par Michel Debost, flûte, Christian Ivaldi, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 8.05 Cabou cadin. 9.15 *Série* **: Une vraie vie de rêve. 9.40 Dessin animé : Astérix et la surprise de César.** ■■ Film d'animation de Paul et Gaëtan Brizzi (1984-85). Avec les voix de Roger Carel, Pierre Tornade, Serge Sauvion, Pierre Mondy, Pierre Tchernia. *Astérix et Obélix se rendent à Rome pour délivrer deux de leurs concitoyens enlevés pour servir de cadeaux à César. Nouvelles aventures en dessins animés des célèbres Gaulois. Gags originaux, scènes spectaculaires et, parfois, ambiances dramatiques.* **10.55 Cinéma : Les rues de feu.** Film américain de Walter Hill (1984). Avec Michaël Pare, Diane Lane, Rick Moranis, Anny Madigan, Willem Dafoe. **12.30 Série : Rambo. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : *Max Headroom.*** *Le présentateur du troisième type.* **13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Football américain.** Un match du championnat professionnel américain. **15.00 Téléfilm : Le casse du troisième âge.** De Lou Antonio, avec George C. Scott, Don Ameche, Sylvia Sydney. **16.30 Le marathon de New-York.** La dix-huitième édition de ce marathon, en intégralité et en direct. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon.** Dessins animés présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : Il était une fois en Amérique (1re partie).** ■■ Film américain de Sergio Leone (1983). Avec Robert de Niro, James Woods, Elizabeth Mac Govern, Treat Williams, Tuesday Weld. *Les années 20. Cinq adolescents qui ont grandi dans le quartier juif de New-York deviennent gangsters. Une saga des mythes américains par le roi du western italien. Va-et-vient entre trois époques, mise en scène et interprétation impressionnantes.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : La banquière.** ■■ Film français de Francis Girod (1980). Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Claude Brasseur, Jean Carmet, Marie-France Pisier, Noëlle Chatelet. **0.40 Cinéma : L'homme à femmes.** ■ Film américain de Black Edwards (1984). Avec Burt Reynolds, Julie Andrews, Kim Basinger, Marilu Henner, Jennifer Edwards. **2.35 Série : Superman.**

LA 5

7.10 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 8.25 Dessin animé : Robotech. Pourdre étoilée. **8.50 Dessin animé : Princesse Sarah. 10.05 Dessin animé : Le magicien d'Oz.** Le voyage vers le Sud (rediff.). **10.30 Série : Shérif, fais-moi peur.** Les nouveaux Dukes (rediff.). **11.20 Série : Wonder Woman.** Vengeance nippone. **12.10 Série : Superminds.** Impair et passe (rediff.). Un après-midi animé par Guillaume Durand. **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** La retraite de Miss Missile. **14.15 Variétés : Childéric. 15.15 Face à France.** Emission de Catherine Barma et Thierry Ardisson. Invité : Michel Drucker. Avec pour la partie variétés : Diane Dufresne, Bill Baxter, Hongkong Syndikat, Swingout, Marie, Mory Kante. **17.00 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** Emission de Catherine Barma et Thierry Ardisson. Sur le thème : l'Eglise en question. **18.40 Magazine : Travelling.** De Patrick Sabatier. L'œil au beurre noir, de Simon Ménard. **19.05 Série : Kojak.** *Une ombre au tableau.* **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Les Charlots contre Dracula.** ■ Film français de Jean-Pierre Desagnat (1980). Avec les Charlots, Alain Prévost, Gérard Jugnot, Dora Doll. *Trois jeunes gens défendent une femme que Dracula a fait enlever. Ce n'est pas une parodie, mais une fantaisie moderne sur un scénario abracadabrant.* **22.00 Tennis.** Finale du tournoi d'Anvers. **23.30 Série : Kojak.** Une ombre au tableau (rediff.). **0.25 Série : Les évasions célèbres.** Le colonel Jenatsch. **1.20 Série : Arsène Lupin.** La demeure mystérieuse.

M6

9.00 Clip des clips. Phil Barney. **9.05 Magazine : Album d'images.** Mise en images du dernier album de Jeanne Mas. **9.30 Série : Daktari.** Adam et Jenny (rediff.). **10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez.** Invité : Gilles Vigneault. **11.45 Magazine : Multiplex.** Présenté par Henri Marque. Trois journalistes interrogent un invité politique. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** Présenté par Charles Villeneuve. L'affaire Villemin. **13.15 Série : Addams Family. 13.45 Jeu : Fan de...** De jeunes imitateurs de variétés sélectionnés à travers la France se produisent en direct, face à un jury. **14.50 Hit, hit, hit, hourra ! 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles. 16.40 Les privés ne meurent jamais** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Chan, le léopard du Ta-Kang.** Film chinois (Hongkong), de Yue Fung Pong (1975). Avec L. Yuen Hing, D. Yar, F. Ling, H. Chin. *Un adolescent, rendu infirme dans son enfance par des collaborateurs qui ont tué son père, revient après dix ans d'errance pour se venger. Mélodrame naïf avec scènes de combat sur un thème rebattu. Du cinéma de bas étage.* **22.05 Série : Drôles de dames.** Jeu, set et mort. **22.55 Journal. 23.05 Météo. 23.10 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.40 Carrefour des musiques.** Daniel Facerias. **0.35 Magazine : Starter** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.05 Opéra. Lady Macbeth, de Mzensk, opéra en quatre actes d'après Nicolas Leskov, de Chostakovitch par le Chœur Ambrosian et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Mstislav Rostropovitch ; **23.05,** Transcriptions et paraphrases. **0.00 Musique de chambre.** Schubert ; Berlioz-Liszt.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 octobre 1987 lors de la première Semaine musicale de Marrakech) : Les Noces de Figaro (ouverture en ré majeur K. 492 ; premier air de la Comtesse), La flûte enchantée (air de Pamina), Rondo pour piano et orchestre en ré majeur, K. 382, symphonie nº 29 en la majeur, K. 201, Motet K. 165, de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Pierre-Michel Durand ; sol. : Barbara Haendricks (soprano), Christian Ivaldi (piano). **22.00 Climats.** Musiques traditionnelles : musique andalouse, en direct de Marrakech, avec l'Orchestre de Fès. **0.00 Musique.** Œuvres de Lalo, Debussy, Ravel, Ohana. **1.00 Poissons d'or.**

Audience TV du 29 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

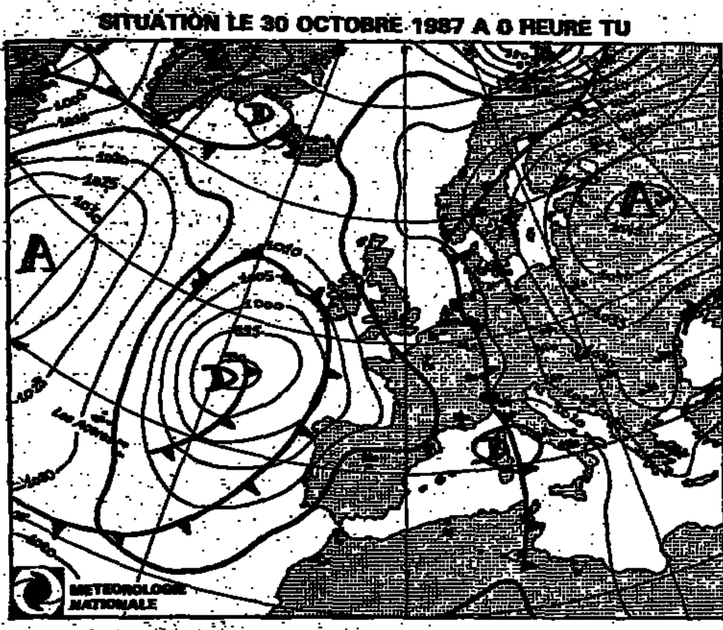
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.6	Santa Barbara 21.0	Actual. région. 6.2	Actual. région. 5.6	Nulle part 1.5	Porte magique 6.7	Oncle Bill 1.5
19 h 45	45.1	Roue fortune 24.1	Bon mot A2 4.1	Actual. région. 6.7	Nulle part 2.1	5, rue Théâtre 6.7	Daktari 1.5
20 h 16	59.5	Journal 23.6	Journal 19.0	La classe 8.2	Nulle part 3.1	Journal 3.1	Daktari 2.1
20 h 55	66.2	Monde en face 17.9	La Moutarde 20.5	Exorciste II 17.4	Money Movers 3.1	La Flétrissure 6.2	Têtes brûlées 3.1
22 h 08	57.9	Guy Bedos 19.5	La Moutarde 13.8	Exorciste II 19.0	Vallée Mort 0.5	La Flétrissure 5.1	M 6 Magazine 1.5
22 h 44	33.8	Guy Bedos 19.0	Edit. spéc. 3.6	Journal 3.1	Vallée Mort 2.1	Cap Furillo 4.6	Ville Blanche 1.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

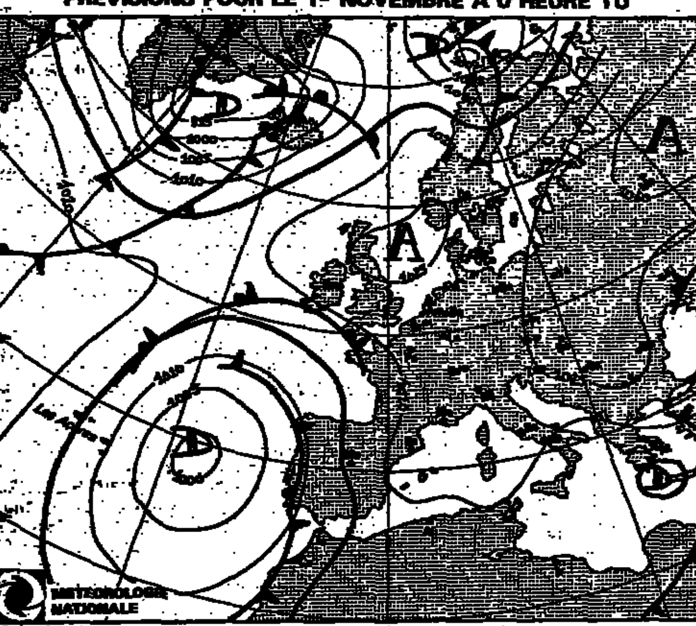
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 octobre à 0 h TU et le dimanche 1er novembre à 24 h TU.

Les hautes pressions sur la France nous protègent d'une perturbation atlantique qui ne fait qu'effleurer le nord-ouest du pays. Le temps généralement brumeux le matin laisse place à un voile de nuages l'après-midi.

Samedi : la pression est en hausse et les conditions anticycloniques se généralisent à l'ensemble du pays.

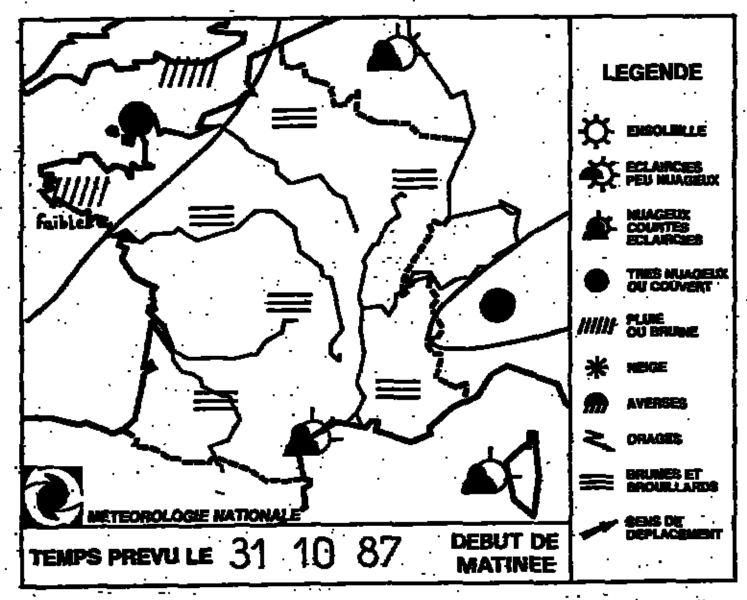
La matinée sera généralement très brumeuse. Les brouillards et les nuages bas seront fréquents et lents à se dissiper. Près du golfe du Lion et en Provence, les nuages côtiers seront abondants.

Toutefois, sur la Bretagne et près des côtes de la Manche, le temps sera couvert le matin, les nuages pourront même donner quelques faibles pluies, et des orages pourront éclater çà et là.

L'après-midi, le ciel de France sera souvent nuageux et les éclaircies seront timides, particulièrement dans le nord-ouest du pays, où les nuages élevés seront nombreux. Le temps nuageux à couvert se limitera à la Normandie et au Nord-Picardie, mais il ne pleuvra plus.

Dimanche : les brumes et les brouillards ne sont plus installés le matin que sur la moitié sud du pays. Ils se dissiperont l'après-midi et des éclaircies se développeront, mais le ciel restera assez voilé par des nuages élevés.

Au nord de la Loire, le temps sera nuageux le matin, les nuages bas seront fréquents. Sur le Nord-Pas-de-Calais, les nuages envahiront même tout le ciel. L'après-midi, les nuages se déchireront et le temps nuageux intéressera principalement les régions du Nord aux Ardennes, à la Lorraine et à l'Alsace. Sur les autres régions, les éclaircies seront plus larges.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-10 à 6 heures TU et le 30-10-1987 à 6 heures TU — le 30-10-1987

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	22	11	D
BIARRITZ	20	11	N
BORDEAUX	16	10	N
BOURGES	13	11	B
BREST	13	9	C
CAEN	11	7	N
CHERBOURG	12	6	C
CLERMONT-FERR.	17	9	D
DIJON	16	9	B
GRENOBLE St-M-H	15	10	N
LILLE	12	10	P
LIMOGES	17	9	N
LYON	16	10	C
MARSEILLE-MAR.	18	11	D
NANCY	15	9	B
NANTES	14	9	C
NICE	18	14	D
PARIS-MONTS.	14	11	B
PAU	18	8	N
PERPIGNAN	20	11	N
RENNES	10	9	C
ST-ÉTIENNE	15	8	D
STRASBOURG	12	9	C
TOURS	17	10	C
TOULOUSE	18	8	N
POINTE-A-P.	33	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	22	13	D
AMSTERDAM	14	7	B
ATHÈNES	12	10	P
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	21	10	D
BELGRADE	10	1	D
BERLIN	10	1	D
BRUXELLES	12	11	B
LE CAIRE	24	18	D
COPENHAGUE	8	6	D
DAKAR	33	23	D
DELHI	35	21	D
DJERBA	31	17	N
GENÈVE	15	10	C
HONGKONG	26	25	D
ISTANBUL	9	2	D
JÉRUSALEM	16	8	N
LISBONNE	17	15	P
LONDRES	12	6	N
LOS ANGELES	24	17	D
LUXEMBOURG	12	8	P
MADRID	14	5	B
MARRAKECH	21	13	D
MEXICO	22	7	B
MILAN	12	9	P
MONTRÉAL	7	0	D
MOSCOU	5	-4	N
NAIROBI	29	16	N
NEW-YORK	17	6	D
OSLO	8	5	C
PALMA-DE-MAL.	22	8	D
PÉKIN	16	5	C
RIO-DE-JANEIRO	27	22	P
ROME	22	13	N
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	8	2	N
SYDNEY	22	18	D
TOKYO	24	15	A
TUNIS	31	16	D
VARSOVIE	8	-4	D
VENISE	12	1	P
VIENNE	6	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AUTOMOBILE

Le vingt-septième Salon de Tokyo

Sous le signe de la « voiture-concept »

TOKYO
de notre correspondant

De la voiture à *turbine* à *gaz* aux véhicules amphibies, en passant par la voiture dont l'habitabilité est programmée en fonction des caractéristiques physiques du conducteur, le vingt-septième Salon de l'auto ouvre ses portes le 31 octobre. Il a été, cette année, placé par les constructeurs nippons sous le signe de la « voiture-concept ».

Il n'y a pas dans cet assemblage pour le moins inopiné de mots qu'une formule accrocheuse. Les prototypes présentés par les Japonais témoignent des potentialités technologiques de leur industrie automobile et surtout de leur rapidité à intégrer celles-ci à la production en grande série : c'est le cas, par exemple, du système des quatres roues directrices qui, lancé il y a un an, a *été adopté par tous les constructeurs* pour certains modèles de leur gamme (*le Monde* du 12 septembre).

Avec *douze millions* de véhicules par an, l'industrie automobile japonaise est désormais la première du monde, et le nombre des journalistes étrangers invités cette année à Tokyo est significatif de l'ambition des Japonais de marquer un déplacement vers l'archipel de la créativité en matière automobile pour la prochaine décennie. Le Salon de Tokyo a, d'autre part, confirmé *l'objectif* des constructeurs japonais de se tailler une part de plus en plus substantielle sur le marché des voitures de haut de gamme.

Un prototype qui a été particulièrement remarqué et devrait être commercialisé dans les années 90 est la FXV 11 de Toyota. Voiture de grand tourisme à deux portes, de ligne particulièrement aérodynamique (forme « aéro-trapézoïdale » dit le catalogue), la FXV 11 est munie d'un moteur V8 de *3,8* litres à quatre arbres à cames et trente-deux soupapes contrôlé électroniquement comme les freins, les quatre roues directrices et la suspension. Toyota présente également son prototype de voiture à turbine à gaz. Sur son modèle Crown, déjà commercialisé depuis de longues années, Toyota a introduit un système de navigation qui permet au conducteur de suivre sa route *sur* une carte apparaissant sur un écran.

Nissan, en relative perte ces dernières années, met *un accent* particulier sur les développements technologiques et présente cinq prototypes dont le ARC X, une « voiture intelligente » disposant d'un système de contrôle qui améliore les performances techniques et offre au conducteur une grande gamme d'options. Le souci de laisser au conducteur un maximum de choix est aussi une préoccupation du petit constructeur *Isuzu* avec sa *COA III*, un prototype également, muni d'un moteur où la céramique triomphe et équipé d'un système de transmission contrôlé électroniquement, automatique ou manuel selon le souhait du conducteur.

Répondre à un désir de personnalisation est évident aussi chez Mazda avec sa MX 04, dont la carrosserie peut être modifiée par l'usager. Quant à *Mitsubishi, il présente, entre autres,* une version futuriste de sa petite Pajero.

Honda ne présente pas de modèle « révolutionnaire », mais perfectionne les modèles existants. Le coupé Legend, équipé d'un système de protection gonflable *s'interposant* en cas de choc entre le volant et le conducteur (procédé largement utilisé par Mercedes Benz).

La prise de conscience de l'importance du Japon et le souci d'y renforcer des liens mais aussi d'être présent sur un marché en pleine expansion sont manifestes, notamment de la part des constructeurs français : leur participation y était incontestablement plus forte que par le passé.

Certains constructeurs ayant renouvelé leurs réseaux de vente espèrent *dès cette année commencer véritablement* à pénétrer ce marché. C'est notamment le cas de Peugeot, qui de quarante véhicules par an en moyenne au cours des dix dernières années, verra ses ventes passer à mille quatre cents en 1987.

PHILIPPE PONS.

PHILATÉLIE

Le Salon d'automne

Le Danemark et Blaise Cendrars

Le quarante et unième Salon philatélique d'automne ouvre ses portes du jeudi 4 au dimanche 8 novembre à la Défense à Paris, dans l'espace de la Coupole, près du CNIT. Ce Salon, traditionnellement organisé par la chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP), sera inauguré par M. Gérard Longuet. Il accueillera des administrations postales et une soixantaine de stands de négociants.

Un bureau de poste temporaire avec cachets illustrés y fonctionnera chaque jour : les 4 et 5 novembre sur le thème « le Danemark et ses timbres », les 6 et 7 pour le « premier jour » du timbre *Blaise Cendrars*, et le 8 pour un « Hommage à Blaise Cendrars ».

Une double exposition aura lieu, dédiée à *la littérature – Blaise Cendrars oblige* – et au Danemark, le pays invité d'honneur de ce Salon. Un timbre émis depuis le 1er janvier 1986 par l'administration danoise sera récompensé par le grand prix de l'art philatélique européen, offert par le président de la République.

Le jury attribuera aussi les grands prix de l'art philatélique pour les timbres émis en 1987 par la France, les territoires d'outre-mer et les nations africaines et malgache.

Le jeudi 5, *le Monde des philatélistes*, qui sera présent pendant tout le Salon, accueillera à son stand l'expert parisien Roger Calves et ses collaborateurs qui effectueront des expertises gratuites (maximum cinq pièces) uniquement réservées aux particuliers et sur présentation du numéro de novembre de ce mensuel (les pièces seront authentifiées, mais pas signées).



★ Salon philatélique d'automne, entrée gratuite, salle des pas perdus du RER, porte A, du 4 au 7 novembre, de 10 heures à 18 h 30, et, le 8 novembre, de 10 heures à 18 heures. Renseignements *auprès du commissariat général :* (1) 43-33-31-63.

⁂

Le timbre Blaise Cendrars, dont la vente anticipée aura lieu au Salon d'automne, sera mis en vente générale le lundi 9 novembre. Sa valeur faciale est de 2 F et son format, de 30 × 40 mm (n° PTT 1987-38). Il est dessiné et gravé en taille-douce par René Quillivic d'après l'œuvre de Modigliani. Il est tiré en feuilles de 40.

★ Vente anticipée au Salon d'automne les 6 et 7 novembre, ainsi que le 8, mais sans mention « premier jour » ; le 6 novembre, de 8 heures à 19 heures, et le 7, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Courbevoie (Hauts-de-Seine).

En filigrane

● *Bureaux temporaires.* – Plusieurs expositions philatéliques avec cachet d'oblitération *grand format illustré sont organisées :*

– *A Toulon,* les samedi 7 et dimanche 8 novembre, à la salle municipale polyvalente de Vert-Coteaux, à l'occasion du trente et unième congrès philatélique du groupement Marseille-Provence (renseignements : M. Guiglini, La Corvette B 2, avenue *de l'Infanterie-de-Marine,* 83000 Toulon).

– *A Ganges* (Hérault), à *l'occasion du trentième Critérium* automobile des Cévennes, les 7 et 8 *novembre*, de 9 heures à 19 heures (renseignements : Association philatélique cévenole, place des Halles, 34190 Ganges).

– *A Saint-Mihiel* (Meuse), le 8 novembre, de 14 heures à 18 heures, à la salle capitulaire de l'hôtel de ville (renseignements et souvenirs : M. Pasquet, 17, rue Porte-à-Metz, 55300 Saint-Mihiel).

● **Timbres de distributeurs à Athènes.** – Des timbres de distributeurs commémoratifs seront vendus pendant la durée de l'exposition Athènes'87, du 27 novembre au 6 décembre, à *l'Hôtel Olympic Royal* (renseignements et commandes, avant le 13 novembre : Service philatélique *des postes helléniques*, 100, rue Eolou, GR 105 64 Athènes, Grèce).

Rubrique réalisée par la rédaction du Monde des philatélistes.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.



LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 31 octobre
Nouveau Drouot

14 heures : fourrures, tableaux modernes et lithographies contemporaines.

ILE-DE-FRANCE
Dimanche 1er novembre

Louviers, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; Provins, 14 heures : mobilier, bibelots, bijoux.

PLUS LOIN
Samedi 31 octobre

Montauban, 14 heures : mobilier ; Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; Avignon, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Lyon (Me Milliarède) : 14 h 30 : mobilier, bibelots, bijoux ; Agen, 9 h 30 : argenterie, bijoux ; 14 heures : tableaux, mobilier.

Dimanche 1er novembre

Limoges, 14 heures : tableaux et sculptures modernes ; Chateaudin, 14 h 30 : tableaux, mobilier, bijoux ; Montreuil-sur-Mer, 15 heures : tableaux, gravures, mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Port-Mary, Périgueux, Tours, Lyon, Evreux, Fayence et La Rochelle (dimanche seulement). Namur en Belgique.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 22

CAMPUS



Richesse et diversité américaines

STANFORD, Havard, Yale... Le trio de tête des meilleurs collèges des grandes universités américaines qui se dégage de l'enquête biennuelle de *US News and World Report* n'offre guère de surprises. *Mais* cette étude, réalisée auprès de *1 329* présidents de collège, *permet,* selon ses auteurs, de corriger l'image négative de l'enseignement supérieur américain répandu par des articles et des ouvrages récents (1).

*Malgré la chute démographique, le nombre de candidats à l'ensei*gnement supérieur ne cesse d'augmenter. Selon les responsables des établissements, l'enseignement au niveau *undergraduate* (premier cycle et licence) *s'améliore,* même si, comme l'observe le révérend Albert J. Di Ulio, président de l'université jésuite de Xavier, il a du mal à répondre à tous les espoirs que la société américaine met en lui. Plusieurs responsables insistent sur l'effort pour développer la formation générale et éviter les programmes trop étroitement professionnels qui ne répondent pas à l'évolution rapide des emplois.

Les auteurs de l'enquête relèvent surtout *« l'extraordinaire richesse »* que donne à l'enseignement supérieur américain *sa diversité.* Des grandes « multiversités » publiques largement ouvertes aux établissements d'élite strictement sélectifs, en passant par les collèges religieux qui mettent *l'accent sur l'éducation morale* ou les collèges d'avant-garde à l'ambiance conviviale, chacun peut trouver une forme d'enseignement correspondant à ses moyens et sa personnalité.

Principaux points noirs : la baisse de fréquentation des étudiants des minorités (noire et hispanique) et les difficultés financières, qui menacent la qualité de l'enseignement. En frappant d'abord les établissements les plus fragiles, cette crise, estiment les présidents, risque précisément de remettre en question cette diversité qui fait la force de l'enseignement américain.

F. G.

(*US News and World Report*, 26 octobre 1987).

(1) On trouvera un exemple de cette vision critique de l'enseignement américain dans l'article du sociologue Rémi Clignet, « La trahison des clercs : le *remake* américain », dans *le Débat*, n° 46, septembre-novembre 1987.

Sponsorisation de la recherche

Multiplier les contacts entre les industriels, les chercheurs, les financiers et les jeunes scientifiques : tel est l'objectif du forum de sponsorisation de la recherche « Spore 87 » qui aura lieu du jeudi 5 au samedi 7 novembre au Parc des expositions de Toulon. A cette occasion, l'association Bernard Gregory offrira aux représentants *des entreprises* la possibilité de consulter sur place les CV de sept cents jeunes scientifiques de toutes disciplines.

Spore 87, université de Toulon, 83130 La Garde. Tél. : 94-21-11-86.

Environnement et handicap

Faire le point sur les parcs et jardins publics et privés ou spécialisés au service des handicapés. Tel est le thème retenu pour la première rencontre européenne « Environnement et handicap » du jeudi 5 au samedi 7 novembre à l'Ecole des hautes études commerciales. L'école accueillera, d'autre part, le mercredi 25 novembre *sur le* campus de l'école, le second forum des entreprises allemandes, suisses et *autrichiennes.*

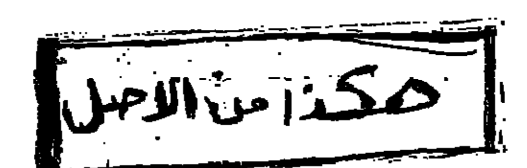
HEC, 78350 Jouy-en-Josas.

La pensée de Louis de Broglie

La personnalité et les travaux de Louis de Broglie, *« physicien et penseur »,* seront au centre du colloque organisé les jeudi 5 et vendredi 6 novembre à l'amphithéâtre Henri Poincaré de l'ancienne Ecole polytechnique.

Université européenne de la recherche et de l'innovation, 1, rue Descartes, 75005 Paris.

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.





Le Monde

Pour la première fois un journal consacre une rubrique aux étudiants tous les jours.

« Campus », c'est la rubrique que nous consacrons tous les jours aux étudiants, à leurs études, à leurs loisirs, à leur avenir.

Tous les jours, « Campus » informe sur l'actualité universitaire en France et à l'étranger et sur la vie quotidienne des étudiants : les événements, les rencontres, les manifestations culturelles, les activités des associations.

« Campus » passe au crible les nouveaux diplômes, déniche les bonnes filières. « Campus » enquête sur les stages et sur vos débouchés.

« Campus » va aussi dans les entreprises pour vous expliquer comment s'y insèrent les jeunes et ce que les employeurs en attendent.

Et une fois par mois « Campus » publiera un supplément spécial traitant à fond des grands dossiers qui vous intéressent : par exemple les études de gestion et les étudiants étrangers aux USA.

Avec le numéro du *Monde* jeudi 5 novembre daté vendredi 6.

En vous informant tous les jours « Campus » vous aide à mieux profiter de vos études et vous donne de meilleures chances de réussite.

Le Monde
CAMPUS

Chaque jour un lien nouveau avec les étudiants.

Le Monde

SPORTS

CRICKET : la Coupe du monde

La passion à l'heure du thé

Disputée depuis le 8 octobre dans vingt-deux villes de l'Inde et du Pakistan, la quatrième Coupe du monde de cricket devrait mettre en présence pour les demi-finales, disputées le 4 novembre à Lahore et à Bombay, les équipes de l'Inde, du Pakistan, d'Australie et d'Angleterre. La finale aura lieu le 8 novembre à Calcutta. Le jeu le plus victorien – impénétrable pour la majorité des Français – est en pleine révolution : il suscite les passions.

Si le cricket n'est plus ce qu'il était, cela ne signifie nullement que la nostalgie soit de mise pour la bonne centaine de professionnels qui participent à cette quatrième Coupe du monde. Bien au contraire : ce sont des rescapés d'un sport qui, voici quinze ans, avec un stoïcisme élégant, faisait naufrage. Le cricket est mort, vive le cricket !

Car cette Coupe, qui draine actuellement des affluences records dans les stades indiens et pakistanais, n'est que le symbole le plus spectaculaire de la transformation d'un jeu essentiellement victorien en sport professionnel moderne. Aucun autre sport, sans doute, n'a opéré un virage aussi aigu, en un laps de temps aussi bref. La brutalité du bouleversement a été à la mesure du conservatisme des dirigeants et de la cadence surannée du jeu.

« Les dimensions de la pelouse et de l'aire du jeu sont restées les mêmes, disait récemment Len Hutton, capitaine de l'équipe d'Angleterre dans les années 50. *Tout le reste est méconnaissable. »* Il n'avait sûrement pas tort. Mais la survie était à ce prix. L'euphorie de l'immédiat après-guerre, qui amenait dans les stades 2 millions de spectateurs par an en 1950, avait été de courte durée. Déjà en 1956, un rapport commandé par le MCC (Marylebone Cricket Club), le club privé qui régentait alors le jeu, préconisait la création d'une Coupe par élimination directe, où les matches ne se déroulaient que sur une seule journée *« pour sauvegarder l'avenir du cricket »*.

Fini le sacro-saint rite des matches de trois jours au minimum avec deux journées supplémentaires pour les « tests » (matches internationaux). Faites vite et faites court ! Le message était clair. Le public, aussi attaché qu'il fût aux tests sur la pleine distance, se détachait du championnat classique entre les dix-sept équipes des comtés (counties) qui endormait son monde. Ce *County championship* n'avait guère d'attrait. Dans des stades vétustes cernés de gradins bancals et durs, il arrivait aux vingt-deux acteurs d'être plus nombreux que la poignée de retraités et d'invalides qui les observaient d'un œil morne. Un vrai théâtre d'ombres.

Le public réclamait une compétition vivante, jouée à pleine vitesse et livrant un vainqueur net. Non pas vingt heures d'ennui, aussi animées que le spectacle d'une peinture qui sèche, et qui plus est risquaient de déboucher sur un match nul. Après sept ans de réflexion, la première Coupe anglaise a été lancée en 1963. La finale attirait 25 000 spectateurs enthousiastes, banderoles et musique à l'appui, comme un écho bon enfant des pèlerinages des « footeux ».


PRESS ASSOCIATION
Le jeu victorien comme on ne le voit plus.

Le cricket, timidement, rejoignait le concert assourdissant des grands sports « pros ». En proposant une formule simple, avec un nombre de lancés limités pour chaque équipe, l'élite ne faisait ainsi que copier la base pour mieux la reconquérir. Il s'agit du format suivi par tous les amateurs de la terre qui ne peuvent consacrer que le samedi après-midi à leur sport.

Le choix était bon mais il n'était qu'un palliatif. Enrayer la chute des recettes était une autre affaire. Les 2 millions de spectateurs de 1950 étaient passés à 700 000 en 1963 et 500 000 deux ans plus tard. Aucun club de football ne peut fonder un budget sain sur les rentrées hypothétiques de matches de Coupe. Idem pour le cricket.

Au début des années 70, les 200 « pros » anglais gagnaient une misère. Un joueur international empochait pour sa saison de cinq mois le revenu royal de 25 000 F. Un joueur « non capé » 15 000 F. Ils bouclaient péniblement leur budget en exerçant des métiers divers, avec un génie infernal pour les meilleurs, ou avec un contrat de quelques mois comme coach souvent outre-mer. Quinze des dix-sept équipes du championnat étaient en déficit. Elles ne vivotaient que grâce à des concours de pronostics.

Deux événements devaient galvaniser le jeu après le premier regain d'intérêt dû à la Coupe. Une version allégée des tests sur une seule journée est née en 1972. Trois ans plus tard, la première Coupe du monde sur le même format est organisée à Londres. L'équipe des Antilles en sort vainqueur. La réussite populaire est éclatante, mais quelques ombres se profilent au tableau. L'agressivité est croissante dans le jeu. Des lanceurs rapides antillais et australiens provoquent l'intimidation physique. Une balle de cricket est dure : lancée à 200 km/heure, d'une distance de 20 mètres, elle peut gicler du sol vers la tête du batteur comme une grenade qui éclate. Le port d'un casque protecteur se généralise. Les injures fusent entre joueurs. La foule se met de la partie. Comme si le changement de comportement des joueurs avait levé des interdits traditionnels, les spectateurs envahissent le terrain en fin de journée et parfois au cours du jeu. La légende du parfait gentilhomme, qui restait vivace dans un sport où un maintien impeccable se mariait avec une pauvreté digne, cette légende était à l'agonie.

Elle a été achevée en 1977 par un magnat australien, Kerry Packer. Propriétaire d'une chaîne de télévision, Packer fait signer la plupart des vedettes pour une « world series » de son invention, à jouer chez lui en hiver. Il gagne un procès retentissant contre les instances officielles, qui veulent sanctionner les « rebelles de Packer » et poussent le cricket vers une caricature du sport spectacle : les blouses blanches des juges sont troquées contre des polos pastel, les joueurs sont encouragés à manifester leur émotion pour que les gros plans soient plus « saignants » ; des figures de bandes dessinées apparaissent en incrustations sur le petit écran ; des plaisanteries s'inscrivent sur le tableau d'affichage électronique.

L'intermède ne durera pas. Packer s'était servi du cricket renaissant pour négocier en force les droits de retransmission des tests. Mais l'onde de choc retentit encore. Alors que le joueur ordinaire n'a toujours que la garantie d'un salaire modeste (85 000 F par an), une super-vedette comme l'Anglais Botham récolte quarante fois plus. Encore « raisonnable » par rapport aux gains des champions de tennis et de golf, il s'agit d'une somme ahurissante pour le cricket.

Véritable génie du jeu, outrancier, provocateur né, personnage à la Tom Jones, se bagarrant dans les vestiaires, volant d'escapade nocturne en arrestation pour détention de stupéfiants, Botham incarne à trente ans la décennie turbulente que vient de traverser un sport jusque-là paisiblement archaïque. Si le cricket a perdu en route quelques vertus, il a sûrement emprunté le seul chemin qui lui restait ouvert.

MARC BALLADE.

VOILE : le challenge formule 40

En avant pour de nouvelles aventures

La dernière épreuve du challenge international réservé aux multicoques de 40 pieds (12,18 mètres) de long a eu lieu à Monaco du 23 au 25 octobre. Jean le Cam sur son trimaran Biscuits Cantreau a remporté cette dixième étape du circuit et aussi le titre de champion de l'édition 1987. Après deux années d'existence, les formule 40 se préparent à une nouvelle saison, même si le succès populaire n'est pas toujours au rendez-vous.

MONACO
de notre envoyé spécial

L'absence de vent nuit à la compétition. Le spectacle des voiles à peine gonflées et des bateaux quasi immobiles ne pouvait attirer les spectateurs, samedi 24 octobre, sur les quais du port de Monte-Carlo. Les formule 1 de la mer devenues tortues donnaient un spectacle pitoyable, que les organisateurs auraient pu interrompre plus tôt.

Et dimanche, comme tout change rapidement en mer et encore plus en Méditerranée, la brise capricieuse a daigné souffler. Pour voir les seize monstres soulever leurs coques, la foule a envahi la jetée. Sur les routes de corniche, les automobilistes ont ralenti pour suivre les déboires de l'Américain Randy Smith avec son spinnaker.

Le Grand Prix de Monaco a bien été à l'image de cette nouvelle compétition de voile, toujours en balance entre l'indifférence et la passion. Créée à l'initiative de coureurs et de membres de la Fédération française de voile, la formule 40 avait pour but de favoriser la création de multicoques de taille limitée, accessibles à des budgets raisonnables et destinés à participer à des épreuves visibles de la côte. Après une expérience peu satisfaisante en 1986 qui mêlait des courses au large et des régates en rade, les organisateurs ont privilégié cette année la seconde option. Dix grands prix, disputés dans des rades de Belgique ou d'Italie, en passant par le lac de Genève, devaient assurer la promotion de cette compétition.

A Cherbourg ou à Brest, les spectateurs ont été plus nombreux qu'à Barcelone. Mais dans cette compétition calquée sur la formule 1 automobile, au-delà des promeneurs du dimanche, ce sont surtout les téléspectateurs qui sont recherchés. Les annonceurs guettent l'apparition de leurs marques sur les écrans. Ils ont dû se contenter de quelques apparitions tardives lors d'émissions spécialisées.

Les soubresauts qui agitent le paysage audiovisuel français n'ont pas arrangé les choses. Mais quoi qu'il en soit, peu de chaînes envisagent de diffuser une régate de formule 40 un dimanche après-midi, alors qu'elles diminuent la place accordée aux retransmissions sportives aux moments de forte audience. Le rêve des pionniers de la formule 40 de voir les bateaux *Fleury-Michon* ou *Chaffoteaux et Maury* rivaliser avec les voitures *Camel* ou *Marlboro* s'estompe.

Sponsor du vainqueur, M. Gilles Cantreau reconnaît que les retombées médiatiques de son opération ne sont pas à la hauteur de ce qu'il attendait. Mais il ajoute que pour un investissement *« tout compris d'environ 1,5 million de francs »* il n'est pas mécontent du *« plus »* apporté à sa société. Les responsables de la société Data ou des laboratoires Hydron tiennent un langage semblable et s'estiment satisfaits de la saison 1987. Ils mettent en avant la récente création du Comité international de F 40 qui réunit les représentants des sponsors, des skippers, des organisateurs et de la fédération comme de l'IYRU (International Yacht Racing Union).

Président de ce comité, Jean-Pierre Champion vante les atouts de la forumle 40 : *« des voiliers, beaux, extrêmement rapides, évolutifs, un type de parcours qui peut créer un spectacle vraiment populaire. La simplicité des courses en temps réel. La jauge qui laisse aux créateurs la possibilité de s'exprimer ».* Face aux détracteurs, il plaide la jeunesse de l'épreuve et assure que *« tous les grands circuits internationaux se sont bâtis en plus de deux ans ».*

Deuxième au classement général, le Breton Pierre Le Maout affirme qu'il espère se hisser en tête l'an prochain, car lui aussi pense que la formule 40 est une série d'avenir. *« Ce n'est pas l'aventure, c'est de la compétition, et il y a place pour deux produits voile différents, dans tous les pays d'Europe »,* explique le navigateur. Il imagine des régates encore plus spectaculaires et évoque les demandes émanant de yacht-clubs américains, candidats à l'organisation d'épreuves.

Sponsors, architectes et skippers se sont donné rendez-vous pour l'édition 1988. Tous sauf Philippe Poupon, troisième cette année, qui arrête pour se concentrer sur l'OSTAR. Mais déjà une silhouette connue se prépare à prendre sa place : Yves Pajot. La formule 40 ne semble pas prête à baisser les voiles.

SERGE BOLLOCH.

TENNIS : le deuxième Open de Bercy

Tout sur la table, rien sur le court

***Les six cents enfants de l'école* de hockey sur glace des Français Volants seront à la rue pendant les vacances de la Toussaint. Les stars de la raquette vont en effet envahir pendant une semaine le POPB, où, habituellement, les hockeyeurs s'entraînent, pour disputer le deuxième Open de Paris. Plus de 800 000 dollars sont en jeu, ainsi que, pour Noah, Cash, Gomez, Mayotte et Zinojinovic, une éventuelle qualification au Masters. Quant aux spectateurs ils seront mis au défi de réunir 2,5 millions de francs pour aider à la création d'un *Institut des vaisseaux et du sang.* Patrice Clerc, directeur du tournoi, fait le point avec nous.**

« Pour sa deuxième édition, le tournoi de Paris-Bercy se trouve en concurrence avec une autre « super-série » du grand prix programmé à Stockholm. Est-ce bien raisonnable ?

– C'est une aberration du calendrier professionnel. J'avais dit et je persiste à croire qu'il s'agit d'une mauvaise décision. D'ailleurs cela ne se reproduira pas.

– Reste qu'aucun des cinq premiers au classement mondial ne sera à Paris la semaine prochaine alors que la dotation du tournoi, 840 000 dollars, est la plus importante après les épreuves du grand chelem.

– On a peut-être trop tendance à focaliser sur les absents. Tous n'ont pas les mêmes raisons de ne pas être là. Les Suédois se doivent de jouer chez eux. Ivan Lendl n'est maintenant plus motivé que par les tournois du grand chelem. Connors est blessé. Mais tous ceux qui jouent bien en ce moment sont inscrits, Noah, Cash, Mayotte, Gilbert... Avec un tableau de trente-deux joueurs, il ne devrait pas y avoir de match à sens unique.

– Pourtant les deux finalistes 1986 ne sont pas inscrits ?

– L'Espagnol Sergio Casal a des excuses. En raison de son classement il aurait dû, comme l'an dernier, passer par les qualifications. Ce n'est pas très amusant pour un garçon de son niveau. En revanche, je me demande si Boris Becker n'a pas fait une erreur en choisissant Stockholm. Pourquoi un garçon de vingt ans ne vient-il pas défendre son titre ? Il y a moins de prix à Stockholm et plus de joueurs (cinquante-six) donc moins de points ATP à gagner. Je ne comprends pas sa logique.

– Qu'est-ce qui aurait pu attirer Becker en Suède ?

– En fait, il n'est même pas sûr qu'il y joue. Il s'est blessé à Tokyo mais cela pourrait être une blessure diplomatique. Les techniciens de la télévision suédoise ont annoncé qu'ils ne retransmettraient aucun de ses matches. Il figure en effet sur la « liste noire » des sportifs ayant participé à des manifestations en Afrique du Sud. Mais le problème n'est pas là. Il est évident aujourd'hui que la présence des grandes stars se négocie. Avec le président Philippe Chatrier nous sommes contre ces pratiques. Nous mettons tout l'argent sur la table. C'est pourquoi nous avons demandé et obtenu des dérogations pour dépasser les plafonds de prix autorisés. Nous avons ainsi pu verser 640 000 dollars en 1986 et plus de 800 000 cette année. En 1988 nous serons à plus d'un million de dollars. Nous verrons bien ce qui se passera. Notre intention est de faire de Bercy le tournoi en salle majeur. Il faut avoir les moyens financiers. Mais nous voulons que tout soit clair pour que la compétition *indoor* la plus riche ait la meilleure participation.

– Les sponsors vous suivent-ils ?

– Il faudra trois ans pour juger l'expérience. L'an passé les résultats ont été supérieurs aux espérances. Cette année nous aurons atteint notre but en faisant aussi bien. L'an prochain nous verrons si Bercy s'est établi comme un grand rendez-vous. C'est dans cette perspective que nous avons signé avec nos commanditaires des contrats pour trois ans. Aucun ne nous a lâché après l'édition 1986. Et aucun ne devrait avoir de raison de s'en plaindre. Une semaine avant le début du tournoi, 50 000 places avaient été louées alors que nous avions fait 80 000 entrées en 1986. La couverture télévisuelle s'annonce aussi supérieure. Du lundi au mercredi A2 diffusera de 16 h 10 à 18 h 40 et de 22 h 30 à la fin des programmes, jeudi et vendredi à partir de 16 heures, samedi les demi-finales passeront à partir de 15 heures et dimanche la finale à partir de 14 h 30. Les chaînes américaine, espagnole et italienne ont racheté les droits, et pour la première fois le Japon couvrira l'événement. Compte tenu de la concurrence de Stockholm ce n'est pas négligeable. »

ALAIN GIRAUDO.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marathon de New-York. – Dimanche 1er novembre (Canal Plus, en direct et en clair, 16 h 30). Championnat de France de marathon à Marseille le 31 octobre.

Automobilisme

Grand Prix du Japon de formule 1. – Dimanche 1er novembre à Suzuka (TF1, 6 heures).

Cyclisme

Les Six Jours de Grenoble. – Jusqu'au 2 novembre.

Escrime

Tournoi international junior au sabre. – Les 31 octobre et 1er novembre à Dourdan (Essonne).

Football

Championnat de France (première et deuxième division). – Samedi 31 octobre à 20 h 30, sauf Nice-Monaco le 30 à 20 heures (Canal Plus).

Coupes d'Europe. – Bordeaux-Lillestroem, mercredi 4 novembre (Canal Plus, direct, codé à 17 h 40).

– Bayer-Leverkusen, mercredi 4 novembre (Canal Plus, direct, codé à 20 heures ; A2, différé à 22 heures sous réserve).

– Hajduk Split-Marseille, jeudi 5 novembre (TF1, direct, 20 h 30).

Hockey sur glace

Championnat de France. – (8e tour aller). Samedi 31 octobre.

Rugby

Championnat de France (3e journée retour).

Tennis

Open de Paris-Bercy. – Du 2 au 8 novembre. A2, tous les jours à 16 heures et fin de soirée sauf samedi 7 (14 h 55) et dimanche 8 (14 h 30).

Voile

Festival du film de voile. – Jusqu'au 3 novembre à La Rochelle.

Transat des alizés. – Départ le 1er novembre de Hyères et La Baule pour Casablanca puis Pointe-à-Pitre.





Sports

VOILE : La Baule-Dakar

Loïc Peyron devance son frère Bruno

DAKAR
de notre envoyé spécial

La lutte des frères Peyron, en tête de la course La Baule-Dakar dès les premières heures, s'est achevée dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 octobre à l'avantage du cadet, Loïc, âgé de vingt-sept ans.

Arrivé avec son coéquipier Jacques Delorme après 3 200 miles de navigation conclus en 11 jours, 9 heures, 19 minutes, 25 secondes, il a amélioré de plus de deux jours le temps réussi par *ELF Aquitaine* en 1980 et *Charente-Maritime* en 1983. Son trimaran à foils, *Lada Poch*, l'ex *Ker-Cadelac* de François Boucher allégé d'une tonne et doté d'un mât en carbone, s'est révélé exceptionnellement performant dans les petits temps. Il a permis à Loïc Peyron de s'affirmer comme un des meilleurs coureurs océaniques de sa génération après s'être fait remarquer sur un petit catamaran racheté à Mike Birch.

En revanche, son frère aîné, Bruno, âgé de trente et un ans, semble abonné aux secondes places. Associé à l'Américain Cam Lewis, il a terminé avec 34 minutes, 9 secondes de retard sur le catamaran *Ericsson*, l'ex *Crédit-Agricole II* de Philippe Jeantot qui a été porté de 20 à 22,66 mètres. Mais cette arrivée groupée a complété le triomphe de la grande famille de navigateurs baulois. Stéphane, le plus jeune des trois neveux de Jean-Yves Terlain, avait réussi en juillet dernier la travesrsée de l'Atlantique-Nord en planche à voile en solitaire et sans assistance.

Jeudi après-midi, les frères Jean et Henry Cormier, dont le prao *Azurex* n'avait pas été localisé depuis cinq jours, sont arrivés à Madère. Leur batterie était en panne les privant de radio. Ils entendent poursuivre la course.

G.A.

Automobilisme : les essais du Grand Prix du Japon

Nigel Mansell accidenté

Le Britannique Nigel Mansell (Williams Honda) a été victime d'un accident, vendredi 30 octobre, sur le circuit de Susuka lors des qualifications du Grand Prix de formule 1 du Japon. Alors que sa monoplace roulait à 150 km/h, la roue avant droite a mordu sur le bord surélevé de la piste à l'entrée d'une courbe. La Williams est partie en tête-à-queue, l'arrière a violemment heurté une barrière de sécurité. La voiture a rebondi plusieurs fois avant de s'immobiliser.

Incapable de sortir de son siège par ses propres moyens, Mansell souffrait du dos et de la jambe droite. Il a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de Nagoya pour y subir des examens.

Selon le président de la Fédération internationale, M. Jean-Marie Balestre, les radios n'auraient révélé aucune fracture. Si l'état de Mansell lui interdisait de courir dimanche, son coéquipier et rival, le Brésilien Nelson Piquet, serait sacré champion du monde avant le départ de la course.

En 1986, Mansell, qui était déjà candidat au titre de champion du monde, avait été battu lors de la dernière course par Alain Prost.

● **BOXE : championnat du monde des moyens.** — En battant l'Argentin Juan Domingo Roldan par KO à la quatrième reprise, jeudi 30 octobre à Las Vegas, titre mondial (WBC) des moyens en jeu, l'Américain Thomas Hearns, âgé de vingt-neuf ans, est devenu le premier pugiliste détenteur des quatre titres mondiaux dans quatre catégories de poids différentes.

● **Condamnation de M. Claude Bez pour diffamation.** — La dix-septième chambre du tribunal de Paris a condamné jeudi 29 octobre à six mille francs d'amende et vingt-mille francs de dommages et intérêts M. Claude Bez, président du club de football Girondins de Bordeaux pour diffamation envers M. Francis Borelli, président du Paris-Saint-Germain. Le jugement sanctionne des propos tenus par M. Bez, le 7 avril 1986, au sujet du transfert d'un joueur.

M. Borelli, qui avait aussi engagé un procès pour injures envers un particulier, l'a perdu, les mots reprochés constituant selon le tribunal une diffamation qui, faute d'avoir été dénoncée comme telle par la partie civile, ne peut être condamnée par le tribunal.

Le Carnet du Monde

Décès

— Suzanne Ancona,
son épouse,
Daniel Ancona,
Ilana et Dominique Grimbert,
ses enfants,
Nathalie et David,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph ANCONA.

Les obsèques auront lieu le mardi 3 novembre 1987, au cimetière du Montparnasse. On se réunira devant la porte principale à 14 heures.

45, bd de Montmorency,
75016 Paris.

— Ses enfants, ses petits-enfants et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger BERTOIN,
née Paulette Wolff,

survenu à Lyon le 27 octobre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

27, rue Godefroy,
Lyon-6e.
6, rue Catulle-Mendès,
Paris-17e.

— Mme Jacqueline Cauët,
M. et Mme François Mouté,
ses enfants,
Christophe et Stéphane Navarre,
Sébastien Ossard,
Nicolas, Benjamin et Marie Mouté,
ses petits-enfants,
Mme Madeleine Cassaigne,
sa cousine,
les familles Catalan, May et Hagen,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CAUËT,
inspecteur général
des affaires d'outre-mer (c.r.),
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-septième année, en son domicile, 33, boulevard Exelmans, 75016 Paris.

Le service religieux sera célébré le lundi 2 novembre à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontenay-aux-Roses, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue Victoria,
75001 Paris.
13 East 69th Street,
10021 NY New-York.

— Ses enfants et petits-enfants

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre CLARAC,
née Anne-Marie Reagade.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Bordeaux.

79, rue des Plantes,
75014 Paris.

— Jeanine Delacôte,
son épouse,
Goéry Delacôte et ses enfants
Pierre-Yves, Stéphane, Fabien,
Christine Jacod et ses enfants
Olivier, Vincent, Alan,
Martine et Pierre Lena
et leurs enfants Véronique, Clément, Etienne, Cécile,
Jean Tain et ses enfants
Dominique, Emérentienne, Blandine, Marie-Alix, Jérôme,
Les familles Blagé, Cabos, Iweins,
ont la douleur de faire part du décès accidentel survenu à Paris, le 28 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-unième année de

Guy DELACOTE,
officier de la Légion d'honneur.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 2 novembre, à 15 heures, en l'église d'Anould (Vosges).

Une messe sera annoncée et célébrée ultérieurement en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris.

105, rue de la Pompe,
75016 Paris.
La Barrière,
Anould 88230 Fraize.

« Viens, Esprit-Saint, en nos Cœurs. A tous ceux qui ont la foi et qui en Toi se confient, donne le salut final dans la joie éternelle. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Guy Delacôte, né à Anould (Vosges), entré au corps des mines en 1931, a été commissaire économique de la Lorraine libérée en 1944, puis successivement directeur général adjoint et directeur général des Mines de potasse d'Alsace à Mulhouse de 1945 à 1967, avant d'être nommé au Conseil général des mines. Il fut maire d'Anould de 1971 à 1983.]

— Après onze années de consécration dans la communauté des Diaconesses de Reuilly,

Sœur Christel
Jacqueline DUPUIS

est entrée dans la paix de Dieu, à l'âge de soixante-huit ans, le 28 octobre 1987.

« Tu as trouvé grâce à mes yeux. »
Ex. XXXIII, 17.

16, rue Porte-de-Buc,
78000 Versailles.

— Mme Jacques Fort,
Elisabeth et Jean Aubry,
Dominique et Didier Maréchal,
Stéphane, Céline, Cédric et Cyril,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques FORT,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
chevalier
dans l'ordre du Mérite agricole,
membre du Parti socialiste,
membre de la Ligue française
pour la défense des droits
de l'homme et du citoyen,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 29 octobre 1987, dans sa soixante-troisième année à Fontenay-les-Briis (Essonne).

L'inhumation se fera au cimetière d'Athis-Mons (Essonne), le mardi 3 novembre, à 14 h 15.

2, rue du Plein-Midi,
91200 Athis-Mons.

— Mme Clio Peristiany,
son épouse,
Jean-Georges et Pocci Peristiany,
son fils et sa belle-fille,
Elly Pilavachi,
sa belle-sœur, et ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Georges PERISTIANY,
ancien ambassadeur de Chypre à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 2 novembre, à 11 heures, en l'église grecque orthodoxe du Premier Cimetière d'Athènes.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

3, Katsali,
1706 Athènes (Grèce).

[Né en 1911 à Athènes, M. Jean Peristiany était docteur en droit de l'Université de Paris et docteur en philosophie de l'Université d'Oxford. Professeur de 1940 à 1963, expert aux Nations unies de 1969 à 1978, ambassadeur de Chypre à Paris de décembre 1978 à février 1981, M. Peristiany a toujours œuvré pour une solution négociée au partage de Chypre et pour la réconciliation des communautés grecque et turque de l'île.]

— On nous prie d'annoncer la mort du

docteur Henri POISSONNET,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
médecin en chef de 1re classe
de la marine (H),
officier dans l'ordre national du Mérite,

décédé pieusement le mercredi 28 octobre 1987, en son domicile, dans sa soixante-quinzième année.

Une messe sera célébrée le samedi 31 octobre 1987, à 14 heures, en l'église de Luçon (Vendée), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Luçon (Vendée).

De la part de
Mme le docteur Françoise Poissonnet-Mengin,
son épouse,
Mlle Suzanne Poissonnet,
M. Louis David,
Et les familles Poissonnet, Reverseau, Mingaud, Schenker, Cherpentier.

Ni fleurs ni couronnes.

« Dieu aime celui qui donne avec joie. »
II Corinthiens 9/8.
« J'ai rejoint ceux que j'ai aimés et j'attends ceux que j'aime. Tel que je suis, je viens à vous. »

72, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Remerciements

— Lucien Brunelle, Daniel et Janine Moithy, Francis Brunelle, Anne Barragan-Brunelle, Jean Grimberg, Cécile Robillard, Julie, Nicolas, Alexis, Adrien Brunelle,

profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

Madeleine BRUNELLE,
née Wachsmuth,

adressent leurs remerciements émus à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Anniversaires

— Pour le onzième anniversaire de la mort de

Sergine
CHAMBELLANT de MAILLY,

une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messes

— L'Association des Français libres fera célébrer le lundi 9 novembre à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du

Général DE GAULLE,
chef de la France libre
et président d'honneur de l'Association.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter le présent avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cette cérémonie.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I : le mardi 3 novembre, à 9 h 30, salle 304. Entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, Mme Nicole Fouche : « Emigration alsacienne aux Etats-Unis (1815-1870) ».

SOMMAIRE

■ La Banque de France doit défendre le franc, très affaibli. ■ Devant le Conseil économique et social, M. Edouard Balladur a demandé, le 29 octobre, la réunion du groupe des sept puissances industrielles pour examiner les solutions qui permettraient de sortir de la crise. ■ Mais la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale *ont fait savoir*, vendredi 30, qu'elles n'envisagaient pas, pour le moment, la réunion de ce groupe. *« Elle n'est pas nécessaire »*, a déclaré le porte-parole de Bonn, qui, par ailleurs, *« entend stabiliser durablement ses taux d'intérêt »*, après avoir annoncé une baisse (*Lire ci-contre et page 32.*) ■ La Chapelle-Darblay. M. Alain Madelin mise sur une solution franco-canadienne. Le repreneur serait le groupe Pinault-Cascades (*Lire en dernière page.*) ■ Plusieurs sociétés françaises et étrangères profitent de la baisse de la Bourse pour augmenter leur participation dans des firmes. Les privatisées reclassent leurs titres (*Lire page 32.*)

Les remous sur les marchés boursiers et monétaires

Signes ténus de détente

La semaine se termine sur une note moins sombre pour les marchés boursiers et monétaires. De nouvelles déclarations apaisantes y ont contribué. Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a ainsi réaffirmé que les Etats-Unis soutenaient *« fermement »* l'accord du Louvre de février assurant une stabilisation du dollar. Assortis d'interventions des banques centrales américaine, allemande, britannique, suisse mais surtout japonaise, ces propos ont permis au billet vert de se redresser. Il clôturait à 138,75 yens à Tokyo et s'échangeait, dans la matinée du vendredi 30 octobre à Paris, à 1,7360 DM, après avoir chuté jusqu'à 1,72 DM la veille et à 5,85 F contre 5,84 FF mercredi.

L'or, pour sa part, avait fortement baissé à Londres le jeudi 29 octobre. Les craintes de récession et de baisse de la production industrielle mondiale, qui ont affaibli les cours de l'argent et du platine, deux métaux de base pour l'industrie, se sont répercutées sur le métal jaune. Le ministre français de l'économie, M. Edouard Balladur, estimait devant le Conseil économique et social qu'un *« effet récessif d'une certaine importance »* n'était nullement évident. Mais l'incertitude demeurait. Pour leur part, les Bourses se redressaient. L'indice Nikkei gagnait 3,3 % à Tokyo, et Hongkong augmentait de 1,7 %. Paris où, à 14 heures, l'indice CAC était en hausse de 4,8 %, et Londres emboîtaient le pas à l'Asie. Jeudi déjà, des signes de détente s'étaient confirmés à Wall Street, où l'indice Dow Jones avait gagné près de 5 %.

Gérer collectivement une sortie de crise

Rarement, la communauté internationale aura eu autant besoin d'une ferme concertation des principaux acteurs de l'économie mondiale. Rarement, la pression des événements aura paru aussi favorable au dépassement, par définition limité et provisoire, de l'intérêt étroit des nations et des arrière-pensées politiques des gouvernements. Ce double constat, les opérateurs des marchés boursiers et monétaires n'ont cessé de l'exprimer confusément dans l'atmosphère survoltée des derniers jours par des propos apparemment contradictoires.

A les entendre, les réunions du groupe des Sept (G 7), principales puissances industrielles ont jusqu'à présent abouti à des résultats insuffisants pour être crédibles, mais seul un nouveau G 7 parviendra à ramener le calme. Cet espoir, à la mesure de l'anxiété née de l'évanouissement brutal du mirage d'une sphère financière déconnectée des réalités économiques, les principaux acteurs de la scène internationale savent qu'ils ne peuvent le décevoir.

Le spectre d'une récession incontrôlable est maintenant présent à tous les esprits, et chacun sait que l'annonce officielle d'une réunion de sept *ministres équivaut à l'assurance* d'engagements concrets. L'habillage des décisions sera presque aussi important que leur réalité, dans un premier temps tout au moins. Mais *les déclarations des derniers jours*, en Europe comme au Japon ou aux Etats-Unis, tendent à prouver qu'au jeu des concessions réciproques qui s'amonce, les tabous devront être *remisés au vestiaire*.

Gérer collectivement une sortie de crise exige, en effet, un partage des tâches pour le moins délicat. Aux Américains de reconnaître qu'ils ont trop longtemps vécu au-dessus de leurs moyens, aux Allemands et aux Japonais d'admettre qu'ils ont péché par excès de rigueur. Par quels moyens accélérer un rééquilibrage entamé depuis deux ans avec trop de réticences pour convaincre et éviter qu'une *cure d'austérité excessive, outre*-Atlantique, ne se transforme en dépression contagieuse pour la planète entière ? Les analystes s'entendent pour estimer que la politique monétaire *« a déjà beaucoup donné »* et qu'il est temps de recourir à l'arme budgétaire.

Certes, une action concertée sur les taux d'intérêt reste possible. Pour éviter une hausse du loyer de l'argent aux Etats-Unis, dommageable pour l'économie américaine mais aussi pour l'ensemble des pays dont la dette constitue toujours une menace majeure pour l'économie mondiale, Bonn et Tokyo peuvent faire un geste. En déclarant que la politique du crédit pouvait être révisée compte tenu de la tourmente boursière et monétaire, le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg n'en a pas exclu l'hypothèse.

En dehors des sphères gouvernementales, les économistes, en RFA, estiment qu'une baisse d'un demi-point du taux d'escompte est encore possible sans pour autant faire renaître un risque inflationniste majeur dans un pays où la hausse des prix ne dépassera pas 1 % cette année. Le ministre japonais de l'économie, M. Tetsuo Kondo, s'est, lui aussi, déclaré prêt à faire un pas en ce sens. Un double signal de ce type aurait l'avantage, pour les autres pays, notamment européens, de renouer avec une désescalade des taux, bienvenue dans le climat de croissance modeste et pourtant menacée qui prévaut aujourd'hui.

Mais au-delà de cette ouverture, les Sept ne pourront pas aller bien loin dans le registre monétaire. Les marges de fluctuation des monnaies, décidées en février dernier lors de leur précédente réunion et consignées dans l'accord du Louvre seront-elle réaménagées ? Les marchés en sont persuadés qui ont déjà anticipé une telle opération. Ceux qui pensent que Washington *« fera payer cher à ses partenaires »* la nécessité d'imposer des mesures impopulaires à un an des élections présidentielles, le craignent. Pourtant, même orchestrée, une nouvelle baisse du dollar provoquerait un nouvel effet de *« courbe en J »*, renchérissant dans un premier temps les importations et limitant la valeur des exportations libellées en dollars. Le déficit commercial s'en trouvera gonflé d'autant.

L'anticipation des marchés

Une perspective peu engageante *compte tenu de la course contre* la montre engagée par la Maison Blanche pour tenter, en dépit de la faiblesse politique du président Ronald Reagan, de bloquer une loi ouvertement *protectionniste* du Congrès d'ici à la fin de l'année.

Les Japonais qui ont remarquablement digéré les conséquences de la flambée du yen sur leurs exportations, se *refusent à dramatiser* celles d'une nouvelle baisse du dollar, si celle-ci reste contrôlée. Les exportateurs allemands évitent eux aussi tout propos alarmiste..., à condition *de ne pas dépasser* un point de non-retour qu'ils estiment proche si le mark continue de s'apprécier. Mais chacun pense qu'un aménagement des parités devra s'accompagner d'une stratégie budgétaire plus volontariste si l'on veut ajuster l'évolution des demandes internes.

A priori, la réunion même d'un groupe des Sept implique de la part des Américains un accord préalable entre la Maison Blanche et le congrès sur une réduction du déficit budgétaire. On imagine mal l'abandon, même partiel, du credo reaganien sur les vertus d'une baisse de la pression fiscale sans concessions de même type des Allemands et de Japonais. Des voix, de plus en plus en plus nombreuses, se font entendre outre-Rhin pour que la réforme fiscale prévue pour 1990 soit plus rapidement mise en place et ne s'accompagne pas d'économies constituant une ponction, au moment même où la croissance se traîne aux alentours de 1,5 %. Jusqu'où le gouvernement Kohl ira-t-il, au risque de remettre en cause son propre *credo* anti-inflationniste fondé sur une réduction du déficit budgétaire ? La même gestion se pose au Japon, où les budgets supplémentaires et les plans d'allégement de l'impôt constituent des opérations ponctuelles et à court terme.

Pas de trois

Un pas de trois entre les Etats-Unis, la RFA et le Japon sur ce thème est attendu par leurs partenaires depuis de longs mois. Toutes *les organisations internationales* ont souligné et répété qu'en l'absence d'une telle approche, sans véritable danger inflationniste à leurs yeux, les incertitudes pesant sur les changes, le commerce et la dette paralyseront les investissements et la croissance. Les enjeux sociaux et politiques de cette situation ont longtemps été sous-estimés. La crise boursière et monétaire des quinze derniers jours vient de leur donner une nouvelle dimension.

Et chacun de rêver à des hypothèses jugées hier encore totalement utopiques. Dans la mouvance d'une meilleure gestion internationale, l'Europe n'a-t-elle pas un rôle à tenir ? La mise à plat du système monétaire européen intégrant enfin la livre sterling constituerait un *atout supplémentaire pour un* Vieux Continent en quête d'identité.

Elargissant l'horizon de la concertation, d'aucuns plaident en faveur de l'association à l'effort général des nouveaux pays industriels, ces « Japons de demain », qui inquiètent et fascinent les pays de vieille industrie et échappent encore aux règles laborieusement mises en place d'une *certaine discipline internationale*.

L'histoire n'a cessé de le prouver. C'est au bord du gouffre que les gouvernements, enterrant leurs querelles, acceptent de faire front commun. *Face à l'attente anxieuse et* sans complaisance des marchés, le moindre faux pas leur est interdit. A plus forte raison toute déclaration assimilable à un recul au lendemain de leur entente.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Quand les Cinq devinrent Sept

Le groupe des Sept – aussi appelé G 7 – est né en mai 1986 au sommet de Tokyo de l'élargissement du groupe des Cinq (Etats-Unis, Grande-Bretagne, RFA, France, Japon) à l'Italie et au Canada.

Depuis longtemps, les cinq *grands pays industrialisés réunis*saient discrètement leurs représentants. Ces réunions commencèrent, en fait, lors de l'abandon en 1973 du système des parités fixes et de l'adoption des changes flottants. Avec de nouvelles règles du jeu monétaire apparaissait le besoin d'une concertation minimale entre les pays dont les monnaies avaient le plus d'importance *sur la scène mondiale*.

Cette réalité devait être concrétisée le 1er janvier 1981 par le nouveau calcul des droits de tirage spéciaux (DTS), cette unité de *compte* utilisée par le Fonds monétaire international pour évaluer ses opérations : le panier de seize monnaies était alors abandonné au profit du dollar, du mark, du yen, du franc français et de la livre sterling.

Les réunions en G 5 des ministres des finances des gouverneurs *des Banques centrales ne sont* sorties de l'anonymat que lors du sommet de Versailles en juin 1982. L'annexe du communiqué final consacré aux problèmes monétaires faisait alors allusion à la nécessité de renforcer la coopération avec le FMI pour assurer une meilleure surveillance en tenant compte des cinq monnaies entrant dans le calcul des DTS. *Cet engagement était rappelé* dans le premier communiqué officiel publié par le groupe le 17 janvier 1985. Mais c'est le 22 septembre 1985, que son existence et son efficacité ont été ouvertement dévoilées. Dans une déclaration solennelle et jusqu'à présent unique, les Cinq, réunis à *l'hôtel Plazza de New-York*, annonçaient leur volonté d'assurer une baisse concertée et ordonnée du dollar. Cette décision fut couronnée de succès, mais la publicité eut, selon un observateur européen, un effet « déstabilisant » : de « groupe de réflexion de l'ombre », le G 5 devenait ouvertement centre de décision en matière de politique monétaire.

Sa réunion à *Londres* le 17 janvier 1986 n'avait donné lieu à aucun communiqué. Mais deux pays trouvaient inadmissible d'être exclus de cette « non-*instance* » : l'Italie et le Canada. La CEE dont les compétences sont traduites par l'existence du SME. Seule cette dernière reste aujourd'hui à la porte de ce *« club »*.

Le franc attaqué

Le franc se trouvait attaqué à la *veille du week-end, au point que la* Banque de France a dû intervenir vigoureusement jeudi et vendredi pour le soutenir. Comme on pouvait s'y attendre, la chute du dollar a eu pour contrepartie la hausse générale du mark qui, à son tour, a engendré des tensions au sein du Système monétaire européen. Les monnaies les moins fortes, comme le franc français, le franc belge et la lire italienne ont du mal à suivre la devise allemande dans son ascension.

A Paris, les ventes de francs ont été très importantes, alimentées, pour une bonne part, par les reventes d'actions françaises achetées ces dernières années par les investisseurs étrangers, qui se hâtent d'échanger leurs francs contre des devises, essentiellement du mark. Jeudi, après avoir dû fournir au moins 5 milliards de deutschemarks (près de 17 milliards de francs), la Banque de France a dû relever son cours d'intervention. Ce cours était fixé auparavant à *3,3520 F, légère*ment en dessous du cours pivot ou médian de 3,3538 F pour 1 mark, à égale distance (2,25 %) du cours plancher de 3,2792 F et du cours plafond de *3,4305 F, toujours pour* 1 mark, limites de variation fixées le 12 janvier 1987 lors du dernier réaménagement du SME à Bruxelles.

Sous la pression des ventes de *francs et des achats de marks*, la Banque de France a préféré relever son cours d'intervention de 3,3520 F à 3,37 F puis 3,38 F (nouveau record historique de la devise allemande à Paris) le faisant passer ainsi au-dessus du cours pivot.

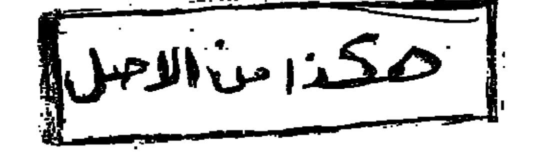
Outre le souci d'éviter le gaspillage de ses munitions, l'institut d'émission, en manœuvrant ainsi, indique qu'il n'a pas l'intention de manier l'arme des taux pour défendre le franc, à savoir relever son *taux d'intervention sur le* marché interbancaire, toujours fixé à 7,50 %. A Paris, on juge tout à fait inopportun un tel relèvement, au moment où l'on s'efforce de faire baisser les taux à long terme beaucoup trop élevés.

Rumeurs de réaménagement

Outre la hausse générale du mark précédemment évoquée, la rumeur d'un nouveau réaménagement du SME s'enflait à la veille du week-end. Sur les marchés des changes, que ce soit à Paris, à Francfort, à Zurich ou à Londres, les opérateurs estiment que le gouvernement français aurait avantage à se prêter à un tel réaménagement le plus tôt possible, sans attendre l'élection présidentielle. Ils mettent en avant davantage la force irrésistible du mark, appuyé sur un excédent record de la balance commerciale allemande, que l'écart d'inflation entre la France et la *RFA*, en forte diminution, et même revenu à zéro en ce qui concerne les coûts de production.

Un tel réaménagement, qui serait favorablement envisagé par l'Italie, devrait être d'assez faible amplitude et serait facilité, éventuellement, par l'entrée de la livre sterling dans le SME. En haut lieu, on estimait totalement irréaliste un tel réaménagement, l'action de la Banque de France étant jugée normale en pleine crise du dollar, et tout à fait temporaire. Au surplus, assurent les bons *observateurs, le climat politi*que se prêterait peu à un tel réaménagement. Mais dans les mois qui viennent, cette éventualité va hanter les esprits et peser sur les cours.

FRANÇOIS RENARD.



Économie

Les remous sur les marchés financiers et monétaires

Le franc, le dollar et le deutschemark

(Suite de la première page.)

La grande affaire est que ces rajustements s'opèrent en douceur, ce qui est pratiquement impossible dans le fracas des marchés boursiers en folie.

En quoi a consisté ce qu'on a appelé ici la stratégie de l'élargissement ? A dépasser l'inévitable mais quasi impossible dialogue entre les autorités monétaires françaises et allemandes, en mettant dans son jeu... les Américains. Les points de convergence entre Paris et Washington sont nombreux, ne serait-ce que le souci commun d'éviter à tout prix les conséquences de quelques grosses erreurs de politique monétaire interne qui ont conduit les taux d'intérêt français à être les plus élevés du monde industrialisé, Suède, Espagne et Australie exceptées, et les taux américains à connaître aussi une forte hausse. Il est évidemment plus confortable d'accuser l'Allemagne, où les taux sont, après la Suisse, les plus bas d'Europe, dépassant seulement ceux du Japon dans le monde. Mais passons, la politique n'est pas une affaire de bonne foi. La coopération internationale, sur laquelle on compte pour rétablir un minimum de confiance, aurait toutefois plus de chance d'aboutir à des résultats durables si elle ne reposait pas sur des analyses systématiquement biaisées.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'en cas de coup dur la France choisit, sans rompre pour autant la mécanique communautaire (mais ce n'est qu'une mécanique...), l'alignement sur la monnaie américaine. Vieux réflexe pompidolien qui avait conduit notre pays, après la décision historique prise le 15 août 1971 par Richard Nixon de couper le lien entre le dollar et l'or, à établir provisoirement un « franc commercial ». Celui-ci avait pour caractéristique de rester échangeable à taux fixe contre le seul dollar dans un univers devenu flottant.

Faire crédit aux Etats-Unis

Pendant de longues années, on a déploré, notamment à Paris, l'absence d'une « politique commune » du SME vis-à-vis du dollar. Regret absurde, car le simple fait de l'existence d'un SME sans lien fixe avec le dollar était en soi une politique, et une politique très affirmée, puisqu'elle consistait à assurer une certaine indépendance des politiques monétaires européennes par rapport aux impulsions de sens divers émanant de la politique du crédit américaine. Aujourd'hui, la politique commune vis-à-vis du dollar a changé de contenu. L'Allemagne fédérale, avec son « obstination » à neutraliser au moins une partie des effets extraordinairement déstabilisants des « interventions » sur les marchés des changes, était le dernier obstacle. Dans les seules journées de mercredi et de jeudi, c'est au moins 2 milliards de dollars qui ont été achetés par les banques centrales d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, du Japon et quelques autres pour freiner la baisse du dollar.

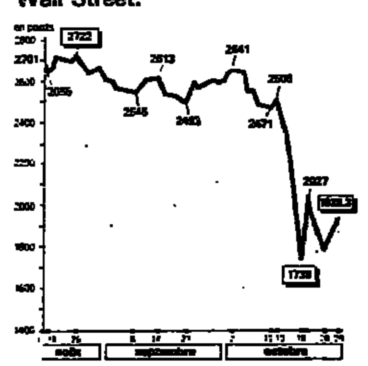
Ces opérations ont pour première conséquence de bloquer tout ajustement qui permettrait d'espérer une diminution significative du déficit extérieur américain. En intervenant, les banques centrales, il ne faut pas se lasser de le répéter – tant le fait est délibérément laissé dans l'ombre par les analystes officiels (notamment américains et français), – font crédit aux Etats-Unis. Et elles le font de la façon la plus directe qui soit puisque les dollars acquis sur le marché des changes sont immédiatement placés, par l'Institut d'émission européen ou japonais acheteur, en bons du Trésor américain. La quasi-totalité du déficit extérieur des Etats-Unis aura été financée cette année par les banques centrales étrangères. L'accord du Louvre s'est révélé un instrument efficace pour perpétuer ce déficit. Si le déficit budgétaire américain est financé par les bons souscrits par l'Allemagne, le Japon, la Suisse, la France, l'Espagne, Taiwan, la Grande-Bretagne, etc., c'est autant de moins prélevé sur les revenus américains par voie d'emprunt ou d'impôt pour faire face aux dépenses fédérales. Ces revenus sont disponibles notamment pour importer des marchandises étrangères.

En appelant à une réunion du « G 7 » (le groupe des sept pays – Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Japon, Italie, Canada – signataires de l'accord du Louvre), M. Balladur a bien posé comme condition d'une coopération constructive la *« diminution du déficit du budget américain »*. C'est là en effet une condition indispensable, bien qu'on demande aujourd'hui aux pays européens et au Japon – cela est écrit noir sur blanc dans les accords du Louvre – de suivre la même voie que le président Reagan : abaissement prioritaire des impôts, relachement de la discipline budgétaire, stimulation de la consommation. Mais l'incitation à réduire le déficit aux Etats-Unis est moindre quand son financement est automatiquement fourni par les banques centrales étrangères.

C'est plus de 100 milliards de dollars qui ont été achetés par ces dernières au cours des douze derniers mois. Cela correspond à une capacité de crédit et de création monétaire (les banques centrales émettent la monnaie nationale et fournissent aux banques commerciales les réserves nécessaires pour consentir des crédits) égale à 40 % de la capacité de crédit et de création monétaire de l'Institut d'émission américain. Dans le passé, des interventions de grande ampleur ont toujours nourri l'inflation. Affirmer, comme on le fait à Paris et à Washington, qu'aujourd'hui les pressions inflationnistes sont très faibles dans le monde n'a guère de sens. Elles sont faibles parce que plusieurs pays, dont, il faut le dire, l'Allemagne fédérale et le Japon, ont pris jusqu'à une époque récente les mesures nécessaires pour neutraliser au moins en partie cet afflux de capitaux. Quand on sait qu'au moindre signe de retour de l'inflation les achats d'obligations se ralentissent brusquement, provoquant une hausse des taux d'intérêt, on prend conscience de l'importance de l'enjeu. Toute fausse manœuvre des « 7 » pourrait avoir des effets catastrophiques sur les marchés, précipitant une chute des titres obligataires après celle des actions.

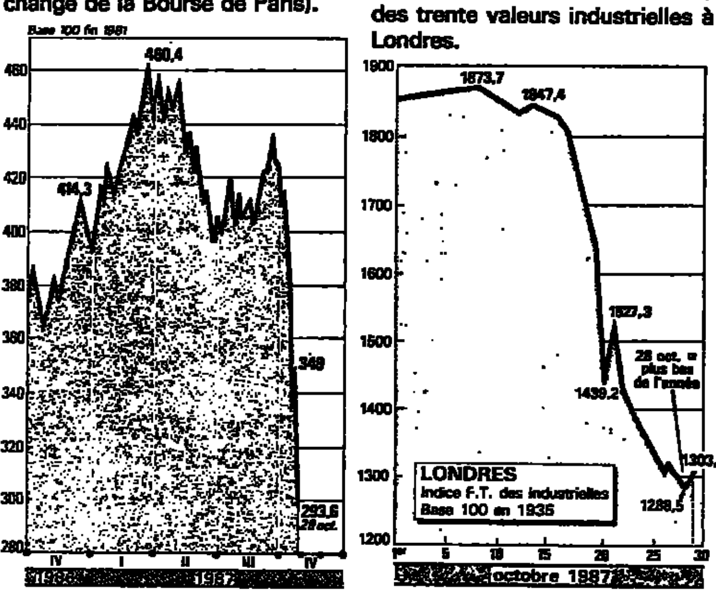
PAUL FABRA.

Les variations de l'indice Dow Jones des trente principales valeurs industrielles de Wall Street.



Les variations de l'indice CAC (Compagnie des agents de change de la Bourse de Paris).

Les variations de l'indice FT des trente valeurs industrielles à Londres.



Tokyo : soulagement

TOKYO
(correspondance)

Les opérateurs ont poussé un *« ouf »* de soulagement le vendredi 30 octobre à Tokyo : une autre rude semaine s'achève enfin, ou presque (le Tokyo Stock Exchange sera ouvert pour une demi-séance samedi) et sur une note d'optimisme. L'indice Nikkeï a gagné 731,15 yens dans la journée, la troisième plus forte hausse jamais enregistrée. *« Ce n'est pas le bout du tunnel, mais c'est très encourageant »*, indiquait un courtier.

La rage de vendre a cédé devant la multiplication des signes positifs. Sur le marché des changes, le dollar, qui était tombé la veille à son cours de clôture le plus bas depuis la guerre, s'est un peu repris. A 138,55, il gagne un yen, sans que la Banque du Japon ait eu à déployer de grands efforts. Elle n'a fait que quelques interventions ponctuelles dans la matinée tout au plus, selon les cambistes.

Cela a suffi pour que les vedettes de l'exportation, étrillées la veille, se portent en tête du mouvement de hausse. Il faut dire que les *Blue Chips*, surtout dans l'électronique, deviennent très attirantes. Bradées pendant deux semaines de tempête boursière par les investisseurs étrangers, elles ont beaucoup chuté, nettement plus fort que la moyenne des actions cotées au Kabuto-Cho.

De plus, elles viennent d'annoncer des résultats financiers semestriels (bénéfice net) en hausse plus ou moins forte, de 116,7 % chez Fujitsu à 17,5 % chez Hitachi. A l'exception de Matsushita (bénéfice net en baisse de 10 %), elles ont fait la démonstration de leur capacité à encaisser la hausse du yen. Les investisseurs ont également bien compris le message délivré le jeudi 29 octobre en termes aussi choisis que subtils par Satoshi Sumita, le gouverneur de la Banque du Japon.

Tout en continuant à accorder la plus grande attention à l'évolution des prix, a dit en substance le chef de l'institut d'émission, les autorités monétaires tiendront pleinement compte de la chute de la Bourse et du nouvel accès de faiblesse du dollar. La contrainte extérieure, un peu oubliée ces dernières semaines, revient au premier plan.

Interprétation du marché : même si elle ne touche pas au taux officiel d'escompte, la Banque du Japon va guider vers le bas les taux du marché monétaire et garantir l'accès aux liquidités. Elle l'a prouvé en rachetant 200 milliards de yens de bons à deux mois.

Vendredi, pour la première fois depuis le début de la crise, note un spécialiste, on n'a pas assisté au mouvement de bascule brutal habituel entre marché obligataire et marché boursier. Les obligations ont certes cédé du terrain, mais modérément, alors que les actions étaient en nette reprise.

Il est cependant trop tôt pour affirmer que le séisme qui a secoué les places boursières mondiales ne provoquera plus de chocs à retardement. Les acheteurs reviennent, mais à pas comptés. Huit cent cinquante millions de titres ont été échangés vendredi à Tokyo. On est encore assez loin du milliard couramment atteint ou dépassé avant le début de la crise.

BERNARD HAMP.

« Reclassement » de privatisées, raids et investissements

Rachats discrets dans la tempête

Les coïncidences sont peut-être symboliques. Le mercredi 28 octobre, alors que la Bourse vivait son troisième krach, l'italien Ferruzzi annonçait son entrée à hauteur de 5,19 % dans le capital du sucrier français Saint-Louis. Les titres avaient été acquis moins de dix jours auparavant. Principalement, le 19 octobre... jour du fameux « lundi noir » qui marqua le début de la tourmente boursière.

Le groupe de M. Raul Gardini ne devrait pas se contenter d'un « ticket d'entrée ». Il pourrait augmenter sa participation ou même tenter de prendre le contrôle de cette société dont la majorité du capital est entre les mains du public. Mais l'équipe dirigeante ne devrait pas se laisser faire, face à ce raider que de nombreux boursiers attendaient depuis plusieurs mois.

Car Saint-Louis figure sur la liste des valeurs dites « opérables », c'est-à-dire pouvant faire l'objet d'une offre d'achat aux côtés d'autres, les plus souvent citées étant Télémécanique, Moulinex, Aussedat-Rey, Arjomari-Prioux, DMC, SFIM et Navigation mixte. Leurs cours élevés les protégeaient en partie d'une attaque éventuelle d'un prédateur. Mais depuis le début du mois, les conditions se sont terriblement bouleversées. Les cours ont perdu en moyenne 30 % et PER moyen du marché (1), serait revenu à 10. Il avait même dépassé les 19 à son plus haut niveau au mois de mars.

De quoi allécher d'éventuels acquéreurs dont la trésorerie n'a pas trop souffert de la tourmente et qui surtout parient sur l'arrêt de la baisse.

Aussi, le franchissement d'un seuil de participation peut-il servir d'indicateur, certes partiel, pour mesurer l'évolution de l'état d'esprit des raiders et des investisseurs potentiels. Dès que la part d'un actionnaire dans une société cotée dépasse les seuils de 5 %, 10 %, 20 %, 33 % et 50 %, son détenteur est tenu de la déclarer dans les quinze jours qui suivent l'acquisition. Depuis la mi-octobre, on dénombre ainsi une dizaine de déclarations. Parmi elles, l'entrée à hauteur de 5,98 % de Framatome dans la SFIM. Cette firme de fabrication d'appareils de précision suscite également l'intérêt de la Compagnie de navigation mixte qui dans le même temps annonçait en détenir 10,57 %.

Paradoxalement, c'est pour l'aider à se protéger d'un raider que le Crédit commercial de France, par l'intermédiaire de Nobel, a porté à 10,34 % sa participation dans Vitos-Etablissements Vitoux (VEV). Ce holding que préside M. Christian Derveloy détient directement 29 % et indirectement 16 % de Prouvost, le groupe lainier qui a été au centre d'une attaque boursière des Chargeurs. Le CCF s'était porté à son secours.

Les AGF quant à elles ont acquis 5,33 % de la firme informatique Asystel et ont porté à 10,05 % leur part dans le Comptoir Lyon-Alemand spécialisé dans le commerce de métaux précieux. Deux raids ? Sans doute plutôt deux investissements à des prix devenus attractifs.

Ces mouvements de titres permettent également de déceler les reclassements au sein des privatisées. Par exemple, à la Société générale un « élargissement » du noyau dur est en train de se faire, – comme l'a indiqué la banque le 29 octobre. Le syndicat des entrepreneurs de travaux publics de France et d'outre-mer a porté à 5,05 % sa part dans la BTP. Quant à la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), elle a indiqué le 23 octobre détenir 5,52 % de TF1. Ce n'est pas encore l'amorce d'une OPA mais la « Une » dans quelques années pourrait susciter des convoitises. Autant renforcer sa position quand la bonne occasion se présente.

DOMINIQUE GALLOIS.

(1) Le « Price earning Ratio » ou PER est le rapport entre le cours des actions d'une société cotée et son bénéfice, par action.

● **Renault craint un recul des ventes.** – M. Raymond Lévy, PDG de Renault, a demandé à ses services d'étudier les conséquences d'un recul du marché automobile de 10 % en 1988, dû à l'effet d'appauvrissement des ménages après la chute des cours de Bourse. Le marché se situerait dans cette hypothèse à 1,8 million de véhicules, ventes à peine supérieures à celles des années noires de 1984 et 1985.

Chrysler a annoncé, de son côté, une étude équivalente sur une chute du marché encore plus prononcée.

Les privatisations perturbées

Matra et Volkswagen : renvoyés « sine die »

A Paris, la chambre syndicale des agents de change a annoncé, le 29 octobre, que la cotation des titres Matra reprendra le 3 novembre à la Bourse de Paris. Cette cotation avait été suspendue le 19 octobre, en raison de la privatisation du groupe (vente de 51 % des titres détenus par l'Etat dont 24 % dans le public) décidée par le gouvernement et qui devait intervenir à partir du 26 octobre. Après l'effondrement des marchés, M. Balladur a dû reporter *« de quelques jours à quelques semaines »* l'opération, et la chambre syndicale a donc décidé de recoter le titre. Pour combien de temps ? Est-ce une façon d'obtenir la nouvelle « valeur » des titres, après la chute générale, pour privatiser à partir de ce niveau ? Ne faudrait-il pas attendre une remontée ? Quoi qu'il en soit, M. Balladur est placé en situation difficile, d'autant plus que la cotation de Suez est, elle aussi, suspendue.

En RFA, le gouvernement hésite également à vendre les 16 % du capital de Volkswagen qu'il détient encore. La vente, aujourd'hui, ne pourrait se faire qu'à un cours dégradé (il l'avait déjà été après le scandale des changes qui avait provoqué une lourde perte pour la firme) et les recettes tirées de l'opération seraient amaigries. Aujourd'hui, sa vente est renvoyée *sine die*.

BP : Mme Thatcher continue

LONDRES
de notre correspondant

Sous ses allures massives, M. Nigel Lawson est un acrobate. Le chancelier de l'Echiquier a, en effet, étonné tout le monde, le jeudi 29 octobre, en apportant une solution audacieuse et inattendue à l'imbroglio posé par la privatisation de BP. La séance des « questions au chancelier », jeudi après-midi, à la la Chambre des Communes, n'a pas été triste.

Les travaillistes réclamaient l'annulation de l'opération, non pas, selon la formule de M. John Smith, chancelier de l'Echiquier du « cabinet fantôme », pour *« aider »* les institutions financières qui ont garanti l'émission, mais pour *« protéger »* les petits épargnants qui ont eu le malheur de souscrire avant la chute de la Bourse.

Les questions impertinentes se succédaient. M. Lawson répondait de plus en plus brièvement à chaque fois que la vente de BP aurait bien lieu, mais qu'il ferait une déclaration importante à ce sujet plus tard dans la journée.

Devant la Chambre des Communes, archicomble, M. Lawson confirmait, jeudi à dix heures du soir, que l'Etat britannique maintenait, malgré les circonstances, la privatisation. Mais il ajoutait aussitôt que la Banque d'Angleterre promettait de racheter en Bourse, dès le vendredi 30 octobre, l'action BP à 70 pence (7 francs), créant ainsi un *« filet de sécurité »*.

Ce montage est sans précédent dans l'histoire d'une privatisation. Il peut aboutir, comme l'opposition travailliste l'a aussitôt relevé, à une *« renationalisation »* partielle de BP. La Banque d'Angleterre s'est, en effet, engagée à racheter, au prix indiqué, les actions de la société pétrolière jusqu'au 30 novembre et même au besoin jusqu'au 30 décembre. Elle les gardera au moins six mois, sauf si le cours dépasse douze francs.

Si la tourmente boursière tourne au krach, la Banque d'Angleterre sera théoriquement contrainte de racheter presque toutes les actions BP que l'Etat a vendues. L'Etat redeviendrait ainsi le plus gros actionnaire...

DOMINIQUE DHOMBRES.

REPÈRES

Assurance-maladie :

Décélération accentuée

La décélération des dépenses d'assurance-maladie du régime général s'accentue, selon les chiffres publiés par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés. En rythme annuel, fin septembre, l'augmentation n'était que de 4,6 % (soit 1,6 % en francs constants), contre 5,7 % fin août et 6,9 % fin mai, avant l'application complète du plan Séguin.

La décélération porte surtout sur la médecine de ville : les honoraires médicaux n'augmentent que de 4,4 %, contre 5 % fin août. Les prescriptions n'ont augmenté que de 2 % fin septembre, contre 4,2 % fin août, ce qui représente une baisse d'un point en francs constants. La décélération est particulièrement marquée pour les médicaments (+ 0,1 % en rythme annuel, contre 2,3 % fin août), mais touche aussi les actes d'auxiliaires médicaux (+ 6,1 % fin septembre) et les analyses biologiques (+ 6,4 %). En revanche, la croissance des versements aux hôpitaux publics, quoique ralentie (7,1 % contre 8,1 % fin août), reste supérieure aux prévisions.

Prix

Les services continuent de déraper en France

La hausse des prix de détail en France n'a été que de 0,1 % en septembre par rapport à août mais a été forte pour les services du secteur privé (+ 0,6 % en un mois, + 7,9 % en un an). Les prix de l'alimentation ont faiblement augmenté (+ 0,1 % en un mois, + 1,3 % en un an), ceux des produits manufacturés ont baissé (de 0,1 % en un mois augmentant de 2,8 % en un an). La faible hausse de septembre s'explique en partie par la baisse de 1,5 % en un mois des produits pétroliers.

Presse

M. Chirac annonce une baisse de la taxe pour les périodiques

C'est au cours d'une rencontre avec la Fédération nationale de presse française que le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé que le taux de TVA des périodiques serait aligné sur celui des quotidiens. Ces derniers sont assujettis à une TVA de 2,1 % alors que les hebdomadaires, mensuels et autres périodiques, étaient jusqu'à présent soumis à une TVA de 4 %. La mesure entrera en vigueur en 1989 et devrait être inscrite dans le projet de budget examiné en automne 1988.

La FNPF, qui réclamait depuis longtemps une uniformisation du taux de TVA pour les quatorze mille titres inscrits à la commission paritaire, a accueilli avec satisfaction cette mesure. Le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, s'est *« réjoui »* de cette décision en précisant qu'il était *« personnellement et avec beaucoup d'insistance intervenu auprès du premier ministre en faveur de cette mesure »*.

Economie

TRANSPORTS

Avec une croissance du trafic d'au moins 10 %

Les compagnies aériennes réaliseront un bénéfice de 1 milliard de dollars en 1987

CARACAS
de notre envoyé spécial

Les résultats des compagnies aériennes mondiales jouent au yoyo, comme le prouve le rapport présenté devant l'assemblée annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA), qui vient de se réunir à Caracas, par M. Günter Eser, son directeur.

En 1986, les cent soixante-huit compagnies membres de l'IATA n'ont pu qu'enregistrer les effets pervers des fluctuations des monnaies, du terrorisme et de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Le nombre de leurs passagers n'a pas augmenté comme à l'habitude de 5 % par an, mais d'un petit 1 %. Le taux de remplissage de leurs avions est tombé de 64,5 % à 62,3 %. Les résultats financiers ont emboîté le pas. Après deux années bénéficiaires, c'est-à-dire 800 millions de dollars en 1984 et 200 millions en 1985, les transporteurs aériens ont renoué avec le déficit, soit 250 millions de dollars.

1987 se présente sous de meilleurs auspices. Le trafic passagers connaît, depuis le début de l'année, un « boom » digne des années 70, avec 13 % de mieux au premier semestre. M. Eser a pu annoncer, pour l'année en cours, un bénéfice global approchant le milliard de dollars.

Si l'on regarde du côté des transporteurs des pays en voie de développement, on s'aperçoit que les crises économiques et financières dans lesquelles ils se débattent risquent d'y réduire le trafic. C'est surtout vrai de l'Afrique (– 2,3 % pour le trafic intérieur en 1986), dont les compagnies aériennes subissent de plein fouet les déficits commerciaux et les endettements excessifs, mais c'est vrai aussi au Moyen-Orient (– 7 %), affecté par la chute des revenus du pétrole.

Ce qui préoccupe le plus les transporteurs de ces pays est le désir pressant des Etats-Unis et de l'Europe de réduire le bruit des réacteurs d'avion. Des deux côtés de l'Atlantique nord, on aimerait interdire, le 1er janvier 1988, l'exploitation des 1278 avions un peu trop bruyants. N'ayant pas les moyens d'accélérer le renouvellement de leur flotte, les transporteurs africains, latino-américains et moyen-orientaux se battent, par l'entremise de l'IATA, pour conserver les moteurs General Electric ou Rolls Royce, encore bons pour le service sinon pour l'environnement.

Dans les pays occidentaux, les batailles tarifaires ont provoqué un afflux de passagers, une multiplication des vols et un embouteillage des aéroports. Aux Etats-Unis, vingt-deux aéroports sont considérés comme saturés et 367 000 retards au décollage ont été relevés en 1986, soit 25 % de plus que l'année précédente. Le phénomène gagne l'Europe et d'abord la Grande-Bretagne, où les plates-formes londoniennes ont enregistré, au mois d'août 1987, 13 % de passagers supplémentaires. La progression prévue l'hiver prochain à Londres-Gatwick s'annonce redoutable, avec + 53 %.

Parmi les solutions avancées par les professionnels de l'aéronautique figure évidemment la construction de nouveaux aéroports, mais les projets ne sont pas nombreux : Osaka, Denvers et Munich. Il faudra donc se tourner vers une meilleure utilisation des infrastructures existantes par l'adjonction de nouvelles pistes, l'ouverture nocturne des aéroports, rendue supportable si les réacteurs sont plus silencieux, et grâce à une programmation plus étudiée des horaires.

Dans le cercle étroit des compagnies internationales françaises, limité à Air France – entreprise publique – et UTA – société privée – les soucis sont plus terre-à-terre. On a profité de l'assemblée générale de l'IATA pour essayer de modérer la guerre fratricide ouverte voici quelques semaines. UTA reproche à Air France de lui avoir, par l'entremise du premier ministre, interdit de développer son réseau, notamment vers New-York. La compagnie nationale réplique qu'une concurrence franco-française serait nuisible et manifeste sa préférence pour un maintien du partage du monde – vieux de vingt-cinq ans – entre les deux transporteurs. Tous deux se disputent la prééminence au sein du capital d'Air Inter.

Palabres à la française

On n'en est pas à passer des accords, mais MM. Jacques Friedmann, président d'Air-France, et René Lapautre, PDG d'UTA, discutent, à Paris comme à Caracas, depuis une semaine, d'une coopération possible, comme le leur a demandé M. Jacques Chirac. Un résultat tangible : Air France propose à UTA d'entrer pour 3 % dans la société multinationale qui gérera le système de réservation informatique « Amadeus ». Les points de friction demeurent pourtant nombreux puisque UTA souhaite toujours se poser à New-York et qu'elle demandera à desservir l'Europe, dès que les ministres des transports auront – en principe le 7 décembre – précisé les règles de libéralisation du transport aérien.

Air France a bien l'intention de répliquer, en exigeant de desservir une des destinations africaines, où UTA règne en maître. M. Friedmann, pour sa part, a déclaré au sujet de ce début de dialogue : *« Rien ne presse. Il nous faut réfléchir sérieusement à la préparation du bouleversement que représentera le marché unique européen en 1992. Nous remettrons au gouvernement les résultats de nos discussions et celui-ci tranchera ».*

ALAIN FAUJAS.

AGRICULTURE

Après l'inculpation de six d'entre eux

5 000 éleveurs ovins ont manifesté à Limoges

LIMOGES
de notre correspondant

Cinq mille éleveurs ovins ont manifesté le jeudi 29 octobre, dans les rues de Limoges. L'objectif de ce rassemblement : manifester la solidarité des professionnels avec six éleveurs de Haute-Vienne inculpés de « vol » et de « dégradation de biens » à la suite de la « guerre du mouton » de l'automne 1986. Des actions de commando avaient alors coupé les routes nationales 10 et 20, ainsi que la voie ferrée Paris-Toulouse, ils avaient intercepté des transports de viande de mouton d'importation et détruit les carcasses saisies. Une procédure avait alors été ouverte et plusieurs dizaines de personnes entendues ces dernières semaines.

Quelques-uns des inculpés sont des responsables syndicaux, MM. Jean-Pierre Simonnet, secrétaire général de la FDSEA Haute-Vienne, Georges Chapelle, président de la section locale de la FNO, Philippe Maingret (CDJA Haute-Vienne). Les éleveurs de cette région, qui produit sur dix départements 50 000 tonnes de viande de mouton, soit 30 % de la production française, estiment qu'il s'agit là d'une « inculpation-provocation » et dénoncent la répression. Les destructions, disent-ils, sont restées légères, les sociétés importatrices lésées ont été indemnisées et ont d'ailleurs retiré leur plainte ; c'est donc de sa propre initiative que l'autorité judiciare poursuit la procédure engagée.

De nombreux élus limousins, ceints d'écharpe tricolore, étaient du cortège, notamment MM. Marcel Rigout (PCF), ancien ministre; député, Alain Rodet (PS), député de la Haute-Vienne, et Jean-Claude Peyronnet (PS), président du conseil général de la Haute-Vienne.

Les organisateurs de la manifestation entendaient faire une démonstration de force alors que le règlement ovin européen de 1980 est en voie de renégociation. Ils estiment que la Commission de Bruxelles, en parlant d'instaurer des mécanismes « stabilisateurs », se prépare en fait à instituer des quotas dans une production pourtant fortement déficitaire en Europe.

GEORGES CHATAIN.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GUINTOLI

Le conseil d'administration de la société Guintoli a arrêté la situation provisoire de la maison mère et du groupe au 30 juin 1987 :

– Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société Guintoli au 30 juin 1987 s'est élevé à 368,8 MF pour un résultat net de 8,5 MF ;

– Le chiffre d'affaires et le résultat consolidés se sont élevés respectivement à 379,7 MF et à 11,4 MF.

On rappellera que le chiffre d'affaires et le résultat net, pour l'ensemble de l'exercice 1986, étaient de 434,5 MF et de 4 MF pour la maison mère, et de 530 MF et 28 MF pour le groupe.

Il convient de préciser que la société n'a pas établi de comptes semestriels pour l'exercice 1986, et que les chiffres concernant le premier semestre 1987 ne peuvent pas être valablement comparés à 50 % des chiffres annuels de l'exercice précédent en raison du caractère saisonnier de l'activité des travaux publics et de l'inégale répartition des produits et des charges au cours de l'année.

On peut toutefois noter que le carnet de commandes, qui s'élevait à 642 MF en décembre 1986, a d'ores et déjà dépassé ce niveau pour atteindre 673,5 MF au cours du mois d'octobre 1987.

Les prévisions de chiffre d'affaires et de résultat pour l'exercice 1987 permettent, sauf circonstances exceptionnelles, notamment climatiques, d'envisager une progression sensible de ceux-ci par rapport à l'exercice précédent.

COMPAGNIE OPTORG

Résultats au 30 juin 1987

La situation de la Compagnie Optorg au 30 juin 1987, après les mouvements de provisions liés aux résultats des filiales, se traduit par un bénéfice net de 20 347 703 F, contre 17 127 005 F le 30 juin 1986, à la suite d'une accélération des encaissements des dividendes. Les autres recettes seront, comme chaque année, moins élevées durant le deuxième semestre.

Le résultat consolidé, pour la part du Groupe, atteint 7 044 112 F au 30 juin 1987 ; il reflète :

– en France : la poursuite de la croissance des activités et des résultats de la distribution sanitaire-chauffage, particulièrement chez Dupont, devenu le premier grossiste de la région parisienne ;

– en Afrique : la réduction des investissements publics, due aux difficultés financières de nombreux pays africains, provoquées par la baisse des cours du pétrole et des principaux produits agricoles ; et les provisions complémentaires comptabilisées de ce fait, notamment au Cameroun, conformément aux règles de prudence traditionnelle dans le Groupe.

Pour l'exercice 1987, les données quant à présent disponibles permettent de confirmer les indications publiées précédemment : la Compagnie Optorg devrait dégager un résultat 1987 en légère progression sur celui de 1986 ; le résultat consolidé 1987 traduira l'impact des situations conjoncturelles évoquées ci-dessus, et devrait être en retrait sensible sur celui de 1986.



La cotation de la SICAV Gestilion parue dans *le Monde* du 28 octobre, édition Bourse, était erronée.

HOLDING SAINT-HONORÉ

L'assemblée générale mixte s'est réunie le mercredi 28 octobre 1987, et a décidé ce qui suit :

– Changement de dénomination sociale : la société SOFIREC-HOLDING s'appelle désormais HOLDING SAINT-HONORÉ ;

– Approbation de la convention d'apport par le groupe Edmond de Rothschild de titres cotés et non cotés pour un montant de 262 378 484 F ;

Les apports en nature comprennent principalement des titres de sociétés non cotés, à savoir 20 % du capital de LA COMPAGNIE FINANCIÈRE EDMOND DE ROTHSCHILD-BANQUE, 18,87 % de COGI-FRANCE, 3,13 % du GROUPE EXPANSION et 16,41 % du SAVOUR CLUB ;

En rémunération de ces apports en nature, il a été créé 712 984 actions nouvelles de 100 F nominal, ce qui porte la participation du groupe Edmond de Rothschild à 92,18 % du capital de HOLDING SAINT-HONORÉ ;

– Division du nominal de l'action par deux, qui passe de 100 F à 50 F ;

A l'issue de ces deux opérations, le capital social de HOLDING SAINT-HONORÉ s'établit à 83 822 800 F, réparti en 1 676 456 actions de 50 F nominal ;

– Autorisation conférée au conseil d'administration d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, d'un montant maximal de 700 millions de francs ;

– Instauration d'un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis au moins deux ans ;

Le conseil d'administration de HOLDING SAINT-HONORÉ doit se réunir dans les prochaines semaines pour arrêter les modalités d'une augmentation de capital en numéraire avec droit préférentiel de souscription, d'un montant de l'ordre de 500 millions de francs.

A l'issue de cette augmentation de capital en numéraire, la capitalisation boursière de HOLDING SAINT-HONORÉ devrait approcher 1 milliard de francs.

A la faveur de la cotation au cours du mois de novembre 1987 des actions reçues en rémunération des apports, le transfert de la cotation du comptant de la Bourse de Marseille à celui de la Bourse de Paris sera effectué.

SOCIÉTÉ AUX TROIS QUARTIERS

Société anonyme au capital de 25.324.800 F
Siège social : 26 rue Duphot
75021 Paris cedex 01
RCS Paris B 562 078 063

Avis aux actionnaires

En vertu de l'article 2-66-1 de la loi 66-537 du 24 juillet 1966 et des articles 205-1 et 205-2 du décret 67 236 du 23 mars 1967 et, conformément à la décision du Conseil d'administration en date du 13 Octobre 1987, les actionnaires sont mis en demeure de faire valoir leurs droits consécutifs aux opérations énumérées ci-après avant le (J – 1, + 2 ans) dernier délai.

Passé cette date, le Crédit commercial de France, mandataire de la société Aux Trois Quartiers, procédera à la vente des titres correspondant aux droits non exercés. Cette vente sera réalisée en Bourse de Paris.

Le produit net de la négociation sera déposé à un compte bloqué ouvert dans les livres du Crédit commercial de France qui tiendra à la disposition des actionnaires pendant dix ans la quote-part leur revenant.

Enumération des opérations visées :

Mise en nominatif obligatoire suite Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 1983.

Le conseil d'administration.



Le Conseil d'administration de la Société Hachette S.A. s'est réuni le 28 octobre 1987 pour arrêter les résultats au 30 juin 1987 de la Société.

Le résultat courant d'exploitation avant plus et moins-values s'établit à 119,7 millions de francs contre 111,2 millions de francs en 1986. Après plus et moins-values, il ressort à 155,6 millions de francs contre 140,4 millions de francs.

Les résultats consolidés, qui constituent le véritable reflet de la situation du Groupe, seront pour l'année 1987 en progression de l'ordre de 15 % et devraient s'établir aux environs de 250 millions de francs pour la part du Groupe contre 216 millions de francs en 1986 avant plus et moins-values, et de l'ordre de 300 millions de francs après plus et moins-values.

Midland Bank s.a.

Le bénéfice net consolidé pour les six premiers mois de 1987 s'élève à F 52,3 millions. Il enregistre ainsi un recul de 12,5 % par rapport au résultat du premier semestre de l'exercice antérieur qui s'était inscrit dans un environnement particulièrement favorable notamment à raison de la forte baisse des taux d'intérêts à long terme.

Le compte de résultat consolidé se présente ainsi :

En milliers de francs	1er semestre 1987	1er semestre 1986
Produits d'exploitation bancaire	+ 1.486.361	+ 1.647.577
Charges d'exploitation bancaire	– 1.178.282	– 1.310.534
Produit net bancaire	= 308.079	= 337.043
Produits accessoires	+ 1.303	+ 1.816
Charges de personnel	– 100.561	– 115.897
Impôts et taxes	– 11.641	– 19.880
Charges générales d'exploitation	– 75.623	– 62.195
Résultat brut d'exploitation	= 121.557	= 140.887
Dotations aux amortissements	– 12.189	– 11.507
Excédent de provisions sur provisions reprises	– 28.428	– 34.055
Résultat d'exploitation	= 80.940	= 95.325
Produits et charges divers	+ 6.720	+ 2.286
Résultat avant impôt	= 87.660	= 97.611
Impôt sur les sociétés	– 35.366	– 37.844
Résultat net consolidé	= 52.294	= 59.767

Le niveau d'activité est resté élevé dans l'ensemble des secteurs d'intervention de la banque.

Dans un contexte de hausse sensible des taux d'intérêt les activités de marché et de gestion d'actifs financiers ont élargi la gamme des produits et des services offerts à la clientèle et maintenu des marges bénéficiaires satisfaisantes.

La production de nouveaux crédits aux acquéreurs de logements a atteint FF 1.730 millions d'accords et FF 1.130 millions de mises en place, soit une augmentation de 12 % et de 8 % respectivement sur la même période de l'exercice précédent. L'encours de ces crédits a ainsi progressé de FF 936 millions pour atteindre FF 9.370 millions (+ 11,1 %) malgré le niveau élevé des remboursements anticipés qui font l'objet d'un développement spécifique dans le cadre de la présentation des perspectives de l'ensemble de l'exercice.

Les filiales financières et immobilières ont contribué de manière significative au bénéfice net consolidé.

PERSPECTIVES

Les principales activités de la banque resteront confrontées à un environnement difficile au cours du second semestre.

Au niveau des activités de marché, la banque maintient une présence forte tout en veillant particulièrement à la minimisation du risque des opérations qu'elle conduit tant pour le compte de la clientèle que pour son propre compte. Cette approche a permis aux opérations de marché de rester profitables tout au long des périodes agitées les plus récentes.

Le secteur du crédit aux acquéreurs de logements est marqué par deux facteurs négatifs que sont le niveau très élevé de remboursements anticipés et de renégociations de crédits d'une part et la très vive concurrence sur la production nouvelle d'autre part.

Pour rétablir un équilibre qui avait été affecté par les remboursements anticipés, la banque a réalisé au second semestre une restructuration de son passif au travers d'offres publiques de rachat couvrant tous les emprunts obligataires à taux d'intérêt fixe supérieur à 11 %, et de paiements par anticipation de billets hypothécaires.

Ces mesures se traduiront par une charge exceptionnelle d'environ F 70 millions qui sera intégralement prise en compte sur l'exercice 1987.

La concurrence très vive sur le marché des crédits aux acquéreurs de logements conduit certains établissements à offrir aux emprunteurs des prêts à des taux inférieurs à leurs coûts de refinancement. Dans ces conditions et afin de préserver la rentabilité future, la production nouvelle de la banque au second semestre devrait enregistrer une diminution sensible. l'engagement à long terme de la Midland Bank S.A. dans le secteur du crédit logement restant entier. Il est fondé sur la qualité de ses produits et de son service, et sur la permanence d'une marge positive.

Dans ce contexte, les perspectives financières du second semestre devraient être marquées par un certain recul du bénéfice net consolidé courant pour la période, tandis que les éléments exceptionnels – positifs et négatifs – devraient globalement s'équilibrer.

LAMBERT FRERES ET CIE

Réuni le 21 octobre, le conseil d'administration a arrêté la situation du groupe au 30 juin 1987.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1987 s'élève à 1 258 millions de francs contre 797,5 millions de francs au premier semestre 1986, soit un écart de 460,5 millions.

Sur la base du périmètre de consolidation au 31 décembre 1986, la progression du chiffre d'affaires représente environ 10 %.

Le solde de l'écart doit être attribué à l'intégration dans les comptes du présent exercice des nouvelles filiales, dont la contribution s'élève à 423 millions de francs, et au retrait des activités cédées à fin 1986.

Le bénéfice courant consolidé de ce premier semestre est de 50,9 MF, soit 4 % du chiffre d'affaires. La part relative aux nouvelles filiales est de 6,5 MF.

Ce résultat confirme le net redressement intervenu à partir du deuxième semestre 1986, qui avait bénéficié de l'amélioration des conditions du marché, ainsi que des effets des deux augmentations de capital successives : la comparaison de ce résultat courant consolidé à celui du premier semestre 1986, en léger profit de 0,3 MF, met en évidence l'importance de l'écart, qui est supérieur à 50 MF. Toutes les filiales, à l'exception des sociétés de négoce du Sud-Est, contribuent à cette progression tant en activité qu'en résultats, ces derniers ayant été déterminés sans inventaire physique des stocks.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 24,3 MF après la prise en charge d'un dernier complément de provisions de 26,5 MF relatif au sinistre Lutèce-Projekt. L'ensemble des charges et risques résiduels supportés par le groupe à ce titre est donc maintenant intégralement couvert.

Les prévisions relatives au deuxième semestre 1987 laissent penser que les tendances actuelles de l'exploitation devraient persister, et qu'aucune autre charge exceptionnelle notable ne viendra altérer le résultat net. Par ailleurs, le produit net de la récente émission d'obligations à bons de souscription d'actions, d'un montant de 172,5 MF, vient d'être mis à la disposition de la société. La plus grande partie des actionnaires ont usé du délai de priorité qui leur était offert pour souscrire à cette opération et manifesté ainsi sa confiance dans l'avenir du groupe.



Marchés financiers

Le mécénat pour pays pauvres

Au moment où les actions de coopération entre les pays développés et le tiers-monde font l'objet de critiques persistantes et de suspicions sur l'opacité et la complexité des circuits empruntés par les dons, le secrétaire général de l'ONU vient spécialement à Paris pour appuyer une forme d'aide qui se veut originale.

M. Perez de Cuellar devait en effet présider le 30 octobre, à l'Hôtel Crillon, un dîner officiel organisé par l'Action internationale contre la faim (AICF) auquel participeront une vingtaine de chefs d'entreprise.

Originale parce que, à côté ou au-delà des actions de coopération transitant par les agences internationales ou relevant d'accords d'Etat à l'Etat, l'AICF, reprenant en cela des initiatives qu'appuie M. de Cuellar aux Nations unies, veut impliquer directement davantage d'industriels dans le dialogue Nord-Sud.

Créée en 1979, l'AICF, aujourd'hui présidée par Mme Françoise Giroud, fait partie de ces innombrables organisations non gouvernementales qui reçoivent des fonds d'institutions internationales (ONU, Haut Commissariat aux réfugiés, CEE), de gouvernements, et aussi de particuliers et d'entreprises. Elle a géré un budget de 34 millions de francs en 1986 qui devrait atteindre 50 millions en 1987.

De même que des chefs d'entreprise s'ouvrent au mécénat culturel et artistique, pourquoi d'autres — ou les mêmes — ne se laisseraient-ils pas tenter par l'aide directe, efficace, anonyme, désintéressée au tiers-monde ? Un message qui a été parfaitement enregistré ces dernières années par les responsables de grands groupes comme BSN, Thomson, RTL, CGE, Carrefour, Olivetti. Mais l'un des industriels les plus acharnés à défendre l'action de l'AICF et le plus prompt à verser son écot est M. Maurice Bidermann. *« Il ne suffit pas*, explique le « roi » de l'habillement, *de nourrir des gens pauvres en leur envoyant des sacs de farine. Il faut leur faire découvrir leurs propres moyens de survie en leur envoyant des experts : médecins, agronomes, ingénieurs. En tant qu'industriel, je suis favorable aux projets concrets, pragmatiques. L'aide humanitaire doit être conçue comme une sorte d'ingénierie adaptée à des questions de la vie quotidienne. »*

Actuellement, les dons des particuliers et des entreprises n'interviennent que pour 12,8 % dans le budget de l'AICF. Ses responsables souhaiteraient que ce pourcentage passe à 30 % (15 % pour les premiers, 15 % pour les secondes).

Intervenant dans une vingtaine de pays et notamment en Ethiopie, en Ouganda, au Soudan, au Pakistan, en Argentine, à Madagascar, aux Philippines et au Tchad, l'AICF lance aujourd'hui un très vaste programme au Pérou qui concerne l'irrigation de 4 500 hectares de terres au bénéfice de 5 500 familles qui pourraient se remettre à cultiver le coton. Mais le coût du programme dépasse 6 millions de francs. La rencontre du 30 octobre devait avoir pour but de solliciter à la fois l'intérêt et la générosité bien comprise des milieux d'affaires. *« On ne peut pas accepter de continuer à vivre dans un monde où les riches sont toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres... »*, dit encore M. Bidermann.

Au moment où nombre d'industriels se demandent avec angoisse combien de dizaines de millions de francs la tempête financière va leur faire perdre, ces paroles sont lourdes de sens.

F. GROSRICHARD.

NEW-YORK, 29 oct. ↑

Forte reprise

Wall Street a nettement confirmé, jeudi, ses meilleures dispositions timidement affichées la veille. En dépit d'un démarrage laborieux, une forte reprise s'est produite, et, à la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 1 938,33, en progrès de 91,51 points. Pour une fois, le bilan général a été très largement positif. Sur 2 003 valeurs traitées, 1 396 ont monté, 365 seulement ont baissé et 242 n'ont pas varié.

De l'avis général, après les turbulences de ces derniers jours, progressivement la situation tend à se normaliser. Attirés par les très bas niveaux de cours, les investisseurs reprennent le chemin de la Bourse. La baisse des taux d'intérêt et du dollar les incite à reprendre des positions. Mais nul ne se berce d'illusions. Des secousses se produiront encore, et l'évolution des cours est encore appelée à être très heurtée. Il n'y a que le président Reagan pour relativiser l'importance de la crise. Le courtier Charles Schwab, lui, s'en souviendra. La tempête lui coûte 22 millions de dollars.

Il n'est pas le plus touché. La First Options of Chicago (groupe Continental Illinois) a perdu 90 millions de dollars, et pour L. F. Rothschild l'ardoise est de 44 millions de dollars.

VALEURS	Cours du 29 oct.	Cours du 30 oct.
Alcoa	37 1/4	40 1/4
Allegis (ex-UAL)	73	74
A.T.T.	28 5/8	29 3/8
Boeing	37	37 3/4
Chase Manhattan Bank	28 3/8	27 1/8
Du Pont de Nemours	85 1/2	88
Eastman Kodak	52 7/8	54 1/2
Exxon	40 3/4	41 1/4
Ford	72	73 3/4
General Electric	43 7/8	45 3/4
General Motors	57 7/8	59 1/8
Goodyear	41 5/8	46 1/8
I.B.M.	118	120 1/4
I.T.T.	49 5/8	53
Mobil Oil	38 3/8	39 1/2
Pfizer	49 1/4	51 1/4
Schlumberger	29 7/8	32
Texaco	29 1/2	29 1/2
Union Carbide	18 3/4	19 1/8
U.S.X.	24 1/4	25 5/8
Westinghouse	42 3/4	46 3/4
Xerox Corp.	50 1/8	53

LONDRES, 29 oct. ↑

Timide reprise

Le Stock Exchange a connu, jeudi 29 octobre, une timide reprise, après une évolution très irrégulière marquée par les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt britannique et par la privatisation de BP. A la clôture, l'indice FT gagnait 14,9 points, à 1 303,4. La tendance avait été indécise à l'ouverture, car la stabilisation de Wall Street en clôture, mercredi soir, n'avait pas empêché un recul des Bourses d'Extrême-Orient, inquiètes de la chute du dollar. La perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt attendue jeudi stimulait quelque peu la Bourse. Toutefois, les incertitudes entourant la privatisation de BP et le moment où le chancelier de l'Echiquier annoncerait sa décision de poursuivre ou non cette opération, après son peu de succès auprès des petits porteurs, a également contribué à la confusion.

Dans ce climat, les valeurs des secteurs de la distribution et du bâtiment ont progressé, encouragées par l'éventuelle réduction des taux du crédit à la consommation. En revanche, le géant de l'industrie chimique ICI, considéré comme l'un des titres baromètres de la Bourse, perdait 20,5 pence, malgré l'annonce de bons résultats.

PARIS, 30 octobre ↑

Ouf !

La frénésie de hausse enregistrée vendredi matin s'est progressivement ralentie en séance. De 6 % de progression, l'avance est revenue à + 4,5 % en séance. A l'origine de ce mouvement, les hausses rapides de Wall Street, de Tokyo, et surtout une éventuelle réunion du G 7, pour tenter de stabiliser les monnaies, qui, cependant, paraissait de plus en plus improbable.

Après le krach de mercredi, la reprise de ces deux derniers jours est considérée également comme « technique ». Elle ne laisse présager en rien de l'avenir, surtout à la veille d'un week-end qui durera trois jours, le palais Brongniart étant fermé, comme chaque année pour la Fête des morts.

Sur le marché obligataire, le moral est revenu doucement, entraînant avec lui le MATIF. Les contrats de décembre gagnaient 1,62 % à 97,40.

Sur le marché des actions, on notait des achats sur des valeurs « massacrées » mercredi comme Darty, Moët-Hennessy, GTM-Entrepose et Midland. En revanche, Total ne s'appréciait que de 1,5 %. Pourtant, le groupe pétrolier devrait enregistrer cette année un bénéfice net consolidé de plus de 2 milliards de francs, après une perte de 1,25 milliard en 1986. Preuve que le marché a encore des réactions épidermiques et qu'il ne prend pas en compte l'amélioration des résultats des sociétés.

L'annonce de franchissement de seuils se poursuivait avec par exemple l'entrée, à hauteur de 10,28 %, de Holtex chez Michel Thierry, ou la détention par la SICAV Uni France de 5,25 % de DMC. Une SICAV du même groupe Uni France possède plus de 5 % de Rue Impériale, de Plastic Omnium, de Dubois Investissement et de Technofan.

TOKYO, 30 octobre ↑

Vive remontée

Après deux jours de baisse, la Bourse de Tokyo s'est très vivement redressée vendredi. Si bien redressée même, que, à la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 22 765,04, avec un gain de 731,15 points (+ 3,3 %), le troisième en importance de toute l'histoire du Kabuto-Cho. Presque tous les compartiments de la cote ont regagné du terrain. Les valeurs des entreprises tournées vers l'exportation ont été particulièrement recherchées. Mais l'attention s'est portée aussi sur les actions des aciéries et des chantiers navals.

La reprise de Wall Street a été le détonateur. Mais le raffermissement du dollar dans la matinée semble aussi avoir un peu rassuré les investisseurs. A Tokyo, comme sur d'autres places, la perspective d'une réunion du G 7 durant le prochain week-end ne paraît plus utopique. Reste à savoir, dans cette éventualité, quelles décisions pourraient être prises pour désamorcer la bombe monétaire.

VALEURS	Cours du 29 oct.	Cours du 30 oct.
Akaï	435	454
Bridgestone	1 110	1 150
Canon	890	938
Fuji Bank	3 050	3 100
Honda Motors	1 210	1 250
Matsushita Electric	1 830	1 950
Mitsubishi Heavy	610	636
Sony Corp.	3 850	4 080
Toyota Motors	1 690	1 780

FAITS ET RÉSULTATS

● **ICI : bénéfices record.** – ICI, géant mondial de la chimie (numéro cinq), annonce, pour les neuf premiers mois de l'année, un bénéfice imposable record de 1 004 millions de livres (+ 38 % par rapport à celui enregistré en 1986 à pareille époque), égal à celui dégagé pour l'exercice 1985 en entier. Le chiffre d'affaires a progressé de 8,2 milliards de livres (+ 10,8 %). Pour le seul troisième trimestre, le résultat avant impôts du groupe atteint également un niveau record, 313 millions de livres contre 256 millions (+ 22,2 %), alors que cette période de l'année est traditionnellement marquée par un ralentissement de l'activité.

● **Prouvost : la guerre des administrateurs.** – Le conseil de Prouvost SA, groupe lainier écartelé entre son PDG, M. Christian Derveloy, et celui des Chargeurs SA, M. Jérôme Seydoux (actionnaire à 46,8 % de Prouvost), a coopté deux nouveaux administrateurs alliés de M. Deverloy, mais repoussé le processus visant à la nomination de trois autres administrateurs représentant les Chargeurs.

Il a estimé *« qu'il ne lui était pas possible d'apprécier à ce jour le bien-fondé de la demande formulée par Chargeurs SA »*, visant à proposer, à la prochaine assemblée générale de Prouvost SA, prévue pour le 3 novembre, la nomination de trois administrateurs le représentant. Le conseil a donc décidé de *« reporter la tenue de l'assemblée à une date fixée ultérieurement »*.

En revanche, il a coopté M. Jean-Pierre Pluquet, directeur financier de Vitos-Etablissements Vitoux, et M. Jean-Claude Jolain, président de la Mutuelle générale française.

● **ICI : prochaine hausse des prix du nylon.** – ICI Fibres va procéder à un relèvement de 5 % des prix de ses fils polyamide (nylon), à compter du 1er janvier 1988. Cette hausse, la première depuis octobre 1986, s'étendra à tous les marchés européens et s'appliquera à tous les types de fils, qu'ils soient destinés à la texturation au tissage, à la bonneterie chaîne ou au bas-collant. D'après la direction de la firme britannique, cette hausse vise à compenser l'inflation sur les prix des matières premières et des charges salariales. Elle permettra, en outre, de réaliser des investissements importants dans le domaine des équipements basés sur les nouvelles technologies.

● **Kodak lâche le camescope 8 millimètres.** – Eastman Kodak, numéro un mondial de l'industrie photographique, abandonne le marché du camescope 8 millimètres. Le groupe revend à Ritz Camera Centers les activités qu'il possédait dans ce secteur. Les camescopes Kodak, fabriqués par Matsushita Electric Industrial, étaient essentiellement destinés au marché américain. Le tout premier modèle avait été présenté en France au printemps 1984 à Paris, mais il n'avait jamais été importé. Les cassettes, construites par la firme japonaise TDK sur les spécifications de Kodak, continueront cependant d'être fabriquées et vendues sous la marque américaine. TDK a, en effet, participé à la définition du format 8 millimètres avec Sony et n'entend pas sortir de ce marché.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1156	....	
Alain Manoukian	277	....	
Amault & Associés	459	475	
Asystel	330	....	
B.A.C.	380	380	
B. Demachy & Assoc.	501	....	
B.I.C.M.	715	735	
B.I.P.	370	392	
Bolloré Technologies	891	....	
Boisset	600	541	o
Câbles de Lyon	844	850	
Calberson	675	....	
Cardif	1430	1430	
C.D.M.E.	706	742	
C. Equip. Elect.	301	....	
C.E.G.I.D.	739	....	
C.E.G.E.P.	159 50	137	
C.E.P.-Communication	1025	1050	
C.G.I. Informatique	610	551	o
Ciments d'Origny	507	457	o
C.N.I.M.	285	263	
Concept	200	....	
Conforama	662	680	
Dafsa	190	180	
Dauphin O.T.A.	3189	2980	
Devanlay	1701	1475	o
Deville	650	690	
Drouot-Ob. convert.	....	....	
Editions Belfond	150	150	
Elect. S. Dassault	470	408	
Elysées Investiss.	24	22 05	
Expand	647	550	o
Filipacchi	380	380	
Guintoli	665	615	
Guy Degrenne	860	....	
I.C.C.	200	212	
IDIA	170	147	o
I.G.F.	160	136	o
IN2	149	142	o
Int. Metal Service	151	157	
La Commande Electro.	397	344	o
Le gd livre du mois	305	270	
Loca Investissement	283	268	
Locamic	211 50	187 20	o
Marie...	359	311	o
Marlin Immobilier	280	280	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Metallurg. Minière	130	125	
Métrologie Internat.	325	276	o
Microservice	190	176	
M.M.B.M.	455	493	
Molex	210	180	o
Navale-Delmas	610	630	
Olivetti-Logabax	348	310	
Om. Gest.Fin.	411	375	
Petit Bateau	181	....	
Petrofigaz	395	400	
Pier Import	242	240	
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	109	
Razel	1115	938	o
St-Gobain Emballage	1035	1040	
St-Honoré Matignon	182	155 20	o
S.C.G.P.M.	215	215	
Segin	310	320	
Seine-Metro	548	459	
S.E.P.	1224	1224	
S.E.P.R.	1036	1095	
Sligos	931	850	
S.M.T.Goupil	305	237	o
Sodinforg	831	775	
Sofibus	355	355	
Sopra	831	800	o
TF 1	149	155	d
Union Financ. de Fr.	584	524	
Valeurs de France	321	321	

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 29-10-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1400	40	60	–	–	350	–	–	–
Paribas	400	25	24,5	–	–	50	59	–	–
Peugeot	1300	90	136,5	–	–	220	300	–	–
Thomson-CSF	1000	50	–	–	–	50	–	–	–
Elf-Aquitaine	320	18	20	–	–	18	20	–	–
Midi	1000	80	–	–	–	80	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 oct. 1987

Nombre de contrats : 110 000

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	95,85	95,20	94,85	–
Précédent	93,40	92,80	92,70	–

INDICES

CHANGES

Le dollar à 5,90 F ↑

Le franc attaqué

La hausse du dollar s'est poursuivie vendredi. La devise américaine a ainsi coté 5,90 F (contre 5,8470 F). Mais le deutschemark a continué de s'apprécier très vite contre le franc (3,39 F pour 1 DM, contre 3,3725 F). Dans les milieux cambistes, l'on parle d'un réaménagement dans le SME durant le week-end. La Banque de France aurait dépensé 5 milliards de deutschemarks jeudi et autant, disait-on, vendredi.

FRANCFORT	29 oct.	30 oct.
Dollar (en DM)	1,7360	1,7465
TOKYO	29 oct.	30 oct.
Dollar (en yens)	137,55	139

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 oct.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (29 oct.)	6 7/8-7 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	28 oct.	29 oct.
Valeurs françaises	70,9	73,9
Valeurs étrangères	95,7	96,1
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	290,7	293,6

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	28 oct.	29 oct.
Industrielles	1 846,82	1 938,33

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	28 oct.	29 oct.
Industrielles	1 288,5	1 303,4
Mines d'or	323,8	309,9
Fonds d'Etat	90,14	90,14

TOKYO

	29 oct.	30 oct.
Nikkeï Dow Jones	22033,89	22765,04
Indice général	1802,77	1867,18

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8750	5,8800	+ 22	+ 40		+ 30	+ 238	+ 320
$ can.	4,4592	4,4654	– 21	+ 7	– 78	– 38	– 45	+ 46
Yen (100)	4,2281	4,2348	+ 117	+ 142	+ 217	+ 255	+ 833	+ 932
DM	3,3776	3,3818	+ 106	+ 126	+ 207	+ 235	+ 707	+ 781
Florin	2,9979	3,0015	+ 62	+ 77	+ 124	+ 148	+ 464	+ 527
F.B. (100)	16,1268	16,1538	+ 38	+ 143	+ 100	+ 271	+ 887	+ 1315
F.S.	4,0799	4,0862	+ 152	+ 179	+ 259	+ 295	+ 913	+ 1038
L (1 000)	4,6115	4,6226	– 235	– 150	– 430	– 319	– 815	– 644
£	10,0727	10,0871	– 150	– 102	– 270	– 190	– 396	– 178

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	7	7 1/8	7 9/16	7 11/16	7 9/16	7 11/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 5/8	4	4 1/8	4	4 1/8
Florin	4 7/8	5 3/8	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8	5 3/16	5 5/16
F.B. (100)	7	7 1/2	6 15/16	7 15/16	7	7 3/8	7 3/16	7 9/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	2 13/16	2 15/16	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4
L (1 000)	15	25	12 1/2	13 1/4	12 1/8	12 7/8	11 3/4	12 1/4
£	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16
F. franç.	7 11/16	7 7/8	9 1/4	9 3/4	9 1/8	9 5/8	9 1/8	9 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1813	4,5 % 1973	1810	1809	1809	- 0 08
4005	C.N.E. 3%	3979	3960	3960	- 0 48
1130	B.N.P. T.P.	1080	1080	1080	....
1107	C.C.F. T.P.	1080	1080	1080	....
1115	Créd. Lyon. T.P.	1090	....	....	....
1846	Renault T.P.	1601	1700	1680	+ 4 93
1850	Rhône-Poul. T.P.	1820	1880	1880	+ 3 30
1190	St-Gobain T.P.	1210	1210	1214	+ 0 33
1135	Thomson T.P.	1103	1130	1130	+ 2 45
390	Accor	342	364	361	+ 5 68
490	Agence Havas	431	460	461	+ 6 96
605	Air Liquide	511	533	531	+ 3 91
1660	Alcatel	1452	1553	1550	+ 6 75
1810	Als. Superm.	1500	....	....	....
370	A.L.S.P.I.	305	316	316	+ 3 61
295	Alsthom ★	262	274 80	276	+ 5 34
1600	Arjom. Prioux	1305	1390	1390	+ 6 51
430	Avenden-Rey	326	337 90	337	+ 3 37
1030	Aux. Entrepr. ★	850	900	895	+ 5 29
920	Avions Dassault	825	882	882	+ 6 91
370	BAFP	317	332 10	332 10	+ 4 76
325	Bail-Equipem. ★	299	285	296 90	- 0 70
785	Bail Investiss.	752	790	845	+ 12 37
340	B.N.P. C.I.	320	325	326 10	+ 1 91
545	Cie Bancaire	508	499	509	+ 0 20
380	Bazar H.-V.	320	351	355	+ 10 94
430	Béghin-Say ★	390	410	388	- 0 51
825	Berger (Mé)	595	589	589	- 1
680	Bic ★	509	525	523	+ 2 75
1040	B.I.S.	768	790	805	+ 4 82
2500	Bongrain S.A.	2200	2369	2350	+ 6 82
945	Bouygues	830	930	930	+ 12 05
75	B.P. France	70	72 10	72	+ 2 86
4230	B.S.N.	4100	4350	4290	+ 4 63
2100	Cap Gem. S.★	1700	1760	1745	+ 2 65
1100	Carnaud	925	1000	1000	+ 7 99
2800	Carrefour★	2349	2450	2409	+ 2 55
143	Casino	125	130	135	+ 8
117	Casino A.D.P.	98 05	101	105	+ 7 09
....	C.C.M.C.	900	....	....	....
770	Cetelem	580	595	613	+ 5 69
660	Cerus	491	496	496	+ 1 02
1550	C.F.A.O.	1435	1495	1490	+ 3 83
275	C.G.E.	232	246	246	+ 6 03
1000	C.G.I.P.★	785	810	857	+ 9 17
830	Chargeurs S.A.	765	789	789	+ 3 14
58	Chiers-Châtil.	50 50	53 10	53 10	+ 5 15
995	Ciments franç.★	835	900	913	+ 9 34
475	Club Méditerr.	368	393 50	393 50	+ 6 93
165	Codetel★	153	155	154	+ 0 65
300	Cofimeg	308	302	300	- 2 60
1550	Colas	1380	1380	1390	+ 0 72
225	Compt. Entrepr.	188 50	210	210	+ 11 41
650	Compt. Mod.	455	491	491	+ 7 91
965	Créd. Foncier	830	890	890	+ 7 23
435	Crédit F. Imm.	383	383	383	....
115	C.C.F.	107 50	113	113	+ 5 12
860	Créd. Lyon. (CI)	629	642	642	+ 2 07

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

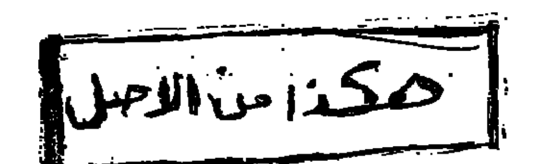
SICAV (sélection)

29/10

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché - o : offert - ● droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ★ marché continu



ÉTRANGER
3 La visite de M. Chirac en Israël.
5 L'URSS, soixante-dix ans après la révolution d'Octobre.
8 Etats-Unis : le président Reagan choisit un nouveau juge pour la Cour suprême.

POLITIQUE
10 M. Mitterrand dans la Loire.
— La campagne de M. Lajoinie.
11 Les réactions après le verdict de Nouméa.
— Les crédits du premier ministre à l'Assemblée.
12 M. Barre en campagne.

SOCIÉTÉ
13-14 Nuage toxique : la région de Nantes échappe à une catastrophe chimique.
14 Le dépistage du SIDA.
15 Conflit interne au barreau de Bordeaux.
16 « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.
29-30 Sports.

CULTURE
23 Une exposition Laloux à Tours.
— La Méditerranée des peintres à Marseille.
24 La disparition de Woody Hermans.
— Communication : la polémique autour de la CNCL.

ÉCONOMIE
31-32 Les remous sur les marchés financiers et monétaires.
33 Transports aériens : la conférence de l'IATA.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 2
Météorologie 27
Mots croisés 22
Radio-télévision 26
Carnet 30
Loto 27
Annonces classées ... 30

MINITEL
● *Une semaine à la Bourse.* REP
● *Jouez avec* le Monde. ARC
● *Abonnez-vous au* Monde. ABO
Actualité. Sports. International. Jeux. Cinéma. Bourse.
3615 Tapez LEMONDE

Les difficultés de la Chapelle-Darblay

M. Madelin mise sur Pinault-Cascades

Le ministère de l'industrie a indiqué, le 29 octobre, qu'une solution *« proposée par un groupe franco-canadien »* et *« pouvant être immédiatement mise en œuvre »* était disponible pour la reprise de la Chapelle-Darblay. Cette solution est celle avancée par le groupe français Pinault associé au canadien Cascades.

L'affaire de la Chapelle-Darblay ressemble au jeu du Tapis vert. Le ministre de l'industrie a plusieurs cartes en main. La difficulté est de tirer les bonnes. Le 29 octobre, il a sorti de sa manche la paire Pinault-Cascades, estimant qu'elle offrait de bons atouts pour sortir le groupe papetier français de l'impasse où il se trouve.

Il s'agit d'*« une solution industrielle qui mobilise des partenaires motivés et compétents (...), garantit la sécurité de l'approvisionnement de la presse française, préserve les intérêts de l'Etat, n'exige aucun concours public nouveau, a la confiance des principaux consommateurs de papier français* [et] *permet de faire face aux créances actuelles des sous-traitants et fournisseurs de l'entreprise »*, soulignait notamment le communiqué du ministère de l'industrie du 29 octobre. M. Madelin a même précisé que ce groupe repreneur devrait *« rembourser l'intégralité des subventions versées jusqu'à maintenant »*. Si cette condition est appliquée à la lettre, la somme à restituer porterait sur un montant de 1,95 milliard de francs...

Or, de toutes les combinaisons envisagées au cours des dernières semaines pour la reprise de la Chapelle-Darblay, celle associant Pinault-Cascades était tenue pour l'une des moins probables, en raison précisément de la taille financière relativement modeste du groupe français. Numéro 1 européen du bois, Pinault ne peut prétendre rivaliser, en dimension, avec les Feldrüle, KNP et autres Kymmene, eux aussi pressentis pour une éventuelle reprise. Mais, à ce jour, seul le tandem Pinault-Cascades (premier fabricant en France de carton plat) a fermement manifesté son intention de tenter le redressement de la Chapelle-Darblay, et de rembourser les actionnaires actuels. Paribas, qui détient 28 % du capital, a accepté ce scénario.

La balle est maintenant dans les mains de M. John Kila, PDG du groupe Chapelle-Darblay (dont il est actionnaire à 42 %) à qui M. Madelin demande de se retirer. Le 30 octobre, M. Kila n'avait donné aucune réponse. S'il refuse, la Chapelle-Darblay risque de filer droit au dépôt de bilan, de nouvelles échéances auprès de ses créanciers devant intervenir dans les jours prochains. Dans cette hypothèse, qui reste d'actualité, M. Madelin aura besoin de piocher très vite une autre carte. Laquelle ? L'une des difficultés du ministre est la réticence que les autres candidats possibles à la reprise manifestent pour servir ouvertement de joker. Chacun veut voir ce que la Chapelle-Darblay cache, c'est-à-dire ses comptes. La modernité de son outil de production n'est pas un gage suffisant pour les repreneurs. *« M. John Kila tient la solution entre ses mains »*, a déclaré M. Madelin le 29 octobre.

ERIC FOTTORINO.

Dans un communiqué

La Banque de France met en garde les spéculateurs

Alors que le franc continuait, le vendredi 30 octobre, à baisser vis-à-vis du deutschemark (celui-ci a atteint 3,39 F français), la Banque de France — fait inhabituel — a publié un communiqué. En voici le texte :

« Depuis quarante-huit heures, et à la suite de la crise boursière et des perturbations des marchés des changes qui en sont la conséquence, il y a une spéculation qui perturbe l'ensemble des relations entre les monnaies européennes. Les autorités monétaires françaises sont déterminées à défendre la monnaie à l'intérieur des marges existantes du SME. La Banque de France est déterminée à ne pas faciliter la spéculation. C'est pourquoi elle laisse le franc rejoindre nombre des autres monnaies européennes, utilisant ainsi la flexibilité offerte par la bande de fluctuation des monnaies du SME. Ainsi, les opérateurs qui prennent des positions spéculatives en supporteront-ils le coût. »

● **Effondrement d'un immeuble à Crest (Drôme).** — Une explosion causée par une bouteille de gaz a provoqué, vendredi matin 30 octobre, l'effondrement d'un petit immeuble HLM à Crest (Drôme), à une trentaine de kilomètres de Valence. Une dizaine de personnes ont été blessées et hospitalisées, pour la plupart, à l'hôpital de Crest. Peu avant midi, les pompiers avaient dégagé des décombres un enfant qui a été transporté à l'hôpital de Valence.

Après une houleuse assemblée des exploitants de salles

M. Léotard s'efforce de désamorcer la crise du cinéma

« Plus de discours, des actes ! » Le message des exploitants de cinéma a été apparemment reçu ! Sommé d'agir avant le 2 décembre — la fin de la discussion budgétaire, — M. François Léotard est monté lui-même au créneau, jeudi soir 29 octobre, sur TF 1, pour annoncer un *« plan d'urgence »* en faveur des salles.

Le matin même, les oreilles du ministre de la culture et de la communication avaient dû siffler. *« Démission ! Démission ! »*, scandaient les exploitants en colère réunis au Marignan-Concorde, sur les Champs-Elysées. Une assemblée générale de crise pour une profession acculée : 200 millions de spectateurs en salles en 1982, 135 millions cette année ; une salle sur dix devrait fermer *(le Monde* des 9 et 17 octobre).

Combien étaient-ils à s'être levés à l'aube pour « monter » à Paris ? Sept cents ? Un millier ? Le discours pondéré de M. Pierre Pezet, le président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF), avait un peu de mal à passer. La salle préférant, dans son immense majorité, le réquisitoire de M. Jean Labé, le président de la moyenne exploitation : *« François Léotard a raté sa réforme de l'audiovisuel. La crise du cinéma, c'est son échec. »*

L'acteur Richard Bohringer, venu témoigner sa solidarité, peut enfoncer le clou : *« Le cinéma, le spectacle, la joie, l'émotion, le public, n'appartiennent certainement pas à un monsieur qui voulait devenir ministre des armées ! »* La salle lui fait l'ovation attendue. Et quelques minutes plus tard, c'est au tour du directeur général du Centre national du cinéma (CNC) de faire les frais du vent de fronde. *« Que fait Jérôme Clément ? »* L'élan est donné. On réclame la tête de l'ancien conseiller de M. Pierre Mauroy à Matignon.

Les *« messieurs de la Fédération »*, comme les baptise un exploitant, sentent qu'il faut reprendre les choses en main. Ce sera l'ultimatum au gouvernement. *« Nous demandons 300 millions d'aide budgétaire,* martèle le président adjoint de la FNCF, M. Bernard Vidal. *Nous demandons la diminution du nombre de films à la télévision. Nous demandons l'abaissement de la TSA (taxe sur les billets) de 12 à 7 %. Nous demandons la diminution du taux de location des films. »*

Sinon ? Ce sera un film de propagande dans les salles, une campagne dans les journaux et la « grève du bordereau ». Autrement dit, l'arrêt du reversement de la fameuse TSA au Centre du cinéma. Des exigences et une riposte qui ne font pas l'unanimité chez les producteurs et les distributeurs, mais que l'on va expliquer au CNC ainsi qu'au directeur adjoint du cabinet de M. Léotard. Deux heures et un peu de chahut dans le premier cas ; plus de trois heures dans l'autre dans une ambiance *« courtoise et cordiale »*, s'empresse-t-on de préciser rue de Valois.

Le ministère de la culture et de la communication sort alors de la réserve affichée depuis le début de la crise et annonce un *« plan »* aux contours encore imprécis. Le conflit cinéma-télévision ? Le ministère se refuse encore à toute mesure autoritaire, mais s'efforcera de « persuader » les chaînes de diminuer le nombre des films diffusés sur leurs antennes, notamment aux heures de grande écoute. Des contacts en ce sens ont déjà été pris avec les responsables concernés, et le cabinet n'exclut pas d'adopter, lorsqu'un consensus se sera dégagé, de nouvelles dispositions règlementaires. Le taux de location des films ? Le ministère va s'efforcer d'enclencher des négociations entre producteurs, distributeurs et exploitants, tout en jouant de son autorité pour déboucher sur du concret en faveur des salles défavorisées.

Restent les mesures budgétaires et la baisse de la TVA. M. Léotard a déjà rencontré le ministre de l'économie et des finances à ce sujet. *« Des mesures seront prises, même si leur montant n'est pas encore chiffré,* indique-t-on rue de Valois. *Nous sommes encore en pleine consultation interministérielle sur ce sujet. »*

Mais pour que ce plan en devenir puisse prendre corps, M. Léotard va nommer dans les heures qui viennent *« une personnalité indépendante de son cabinet et du CNC »*. L'initiative calmera-t-elle le jeu ? Elle ne fait pas que des heureux, en particulier au Centre du cinéma, que l'on semble mettre hors jeu.

PIERRE-ANGEL GAY.

Sur le vif

Par l'oreille

Tiens, voilà autre chose ! Nos filles ne peuvent plus avoir d'enfant. Si, si, je vous jure ! Hier, je vais chez Yves pour un brushing. Je tombe sur une copine. PDG de la Zovatec. Elle a programmé un bébé pour mai, juin. Après l'assemblée générale des actionnaires. Elle a tout ce qu'il faut pour ça. Le job, j'en parle pas ! Elle a l'appart, la soubrette et même le mec ! Mais question mouflet, niet. Elle n'y arrive pas.

— Comment ça se fait ? T'as vu ta gynéco ?

— J'en sors.

— Qu'est-ce que t'as ? Les trompes bouchées ?

— Non, les oreilles.

— Ah ! Parce qu'on fait les enfants par les oreilles maintenant ? C'était pas comme ça de mon temps. On n'arrête pas le progrès, dis donc !

— Ben oui, justement, ils se sont aperçus que si ça bloque, c'est à ce niveau-là.

— Au niveau des oreilles ?

— Entre les oreilles. Les femmes qui bossent, qui stressent, qui se sont hissées à des postes relativement élevés ont beaucoup de mal à se reproduire. Tu peux difficilement réussir dans les affaires et réussir à faire un gosse.

— Tête pleine, ventre vide, c'est ça ? Le principe des vases communicants, quoi !

— Oui... Enfin, non... En fait, si... T'es très préoccupée au boulot, alors t'es moins réceptive au dodo.

— Normal, remarque. La petite graine se pointe. Elle inspecte, elle renifle, elle se dit : berk, ça sent le vieux mégot, le conseil d'administration et le bilan trimestriel là-dedans. Allez, je me casse, c'est pas un coin pour moi, ça, c'est un quartier de bureaux.

CLAUDE SARRAUTE.

● **Un « mairiste » à la tête de l'union régionale parisienne CFDT.** — M. Jacky Bontemps, secrétaire général de l'union départementale de Paris et proche de M. Edmond Maire, a été élu, le 29 octobre au soir, secrétaire général de l'union régionale parisienne CFDT. Cette élection est intervenue à l'issue d'un congrès très animé où les opposants et les partisans de la ligne confédérale se sont affrontés.

M. VADIM ZAGLADINE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département des relations internationales du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » le dimanche 1er novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Zagladine, à la veille de la célébration officielle du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre 1917, répondra aux questions de Daniel Vernet et de Jacques Amalric, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et d'Isabelle Dath, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Décès de M. Cassabel député RPR de l'Aude

M. Jean-Pierre Cassabel, député RPR de l'Aude, maire de Castelnaudary, est mort le jeudi 29 octobre des suites d'une longue maladie.

[Né le 31 août 1938 à Castelnaudary, professeur de lettres au lycée de sa ville natale, M. Cassabel est élu pour la première fois député UDR de l'Aude en 1968. Conseiller général en 1970, il devient maire de Castelnaudary en 1971. Secrétaire départemental du RPR, délégué national de ce parti chargé des élus locaux. Battu à la députation en 1973, réélu en 1986, M. Cassabel était vice-président du conseil régional du Languedoc-Roussillon et il avait été élu en 1984 député à l'Assemblée des Communautés européennes. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suivant de liste, M. Gérard Larrat, avocat (UDF), né le 13 novembre 1941.]

Le numéro du « Monde » daté 30 octobre 1987 a été tiré à 538 991 exemplaires

Le changement de statut de Renault

M. Calvet se résigne

M. Jacques Calvet, le président de PSA, n'a pas mis sa menace de démission à exécution et a préféré prendre son parti devant les mesures arrêtées par le gouvernement en faveur de Renault *(le Monde* du 29 octobre).

A l'issue d'un entretien avec le premier ministre le 29 octobre, il a choisi de *« se tourner vers l'avenir »* et de se déclarer prêt *« dans le cadre d'une émulation et d'une concurrence loyales »*, à continuer de développer avec Renault *« des accords de coopération portant sur des objets précis »* et *« la poursuite d'une politique coordonnée de partenariat »* avec les équipementiers et les sous-traitants.

« PSA voit dans le changement de statut de la Régie Renault, même si d'autres formules auraient pu lui paraître préférables, ainsi que dans l'annonce que le nouvel effort consenti en faveur de Renault par l'Etat sera le dernier et vaudra » pour solde de tout compte *« un espoir, à l'avenir, d'une concurrence répondant à une même logique économique et établie sur des bases équitables »*. Toutefois, *« il n'en regrette pas moins l'importance du nouvel effort consenti par l'Etat »* (...) et que la Régie *« se trouve avantagée pour l'avenir par l'existence de reports déficitaires fiscaux »*.

● **Rhône-Poulenc cède à Polychrome ses activités dans les plaques offset.** — Rhône-Poulenc poursuit son désengagement de ses activités « médias » déficitaires. Après avoir liquidé la firme américaine Brown Disks (disquettes), cédé le contrôle de Regma Systems (photocopieurs) à Toshiba, arrêté la production de Rhône-Siltec (plaquettes de silicium), le groupe chimique vient de revendre à la société américaine Polychrome la majorité du capital (80 %) de RPM (Rhône-Poulenc multi-techniques).

A C D E F G H